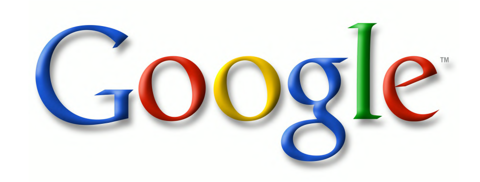
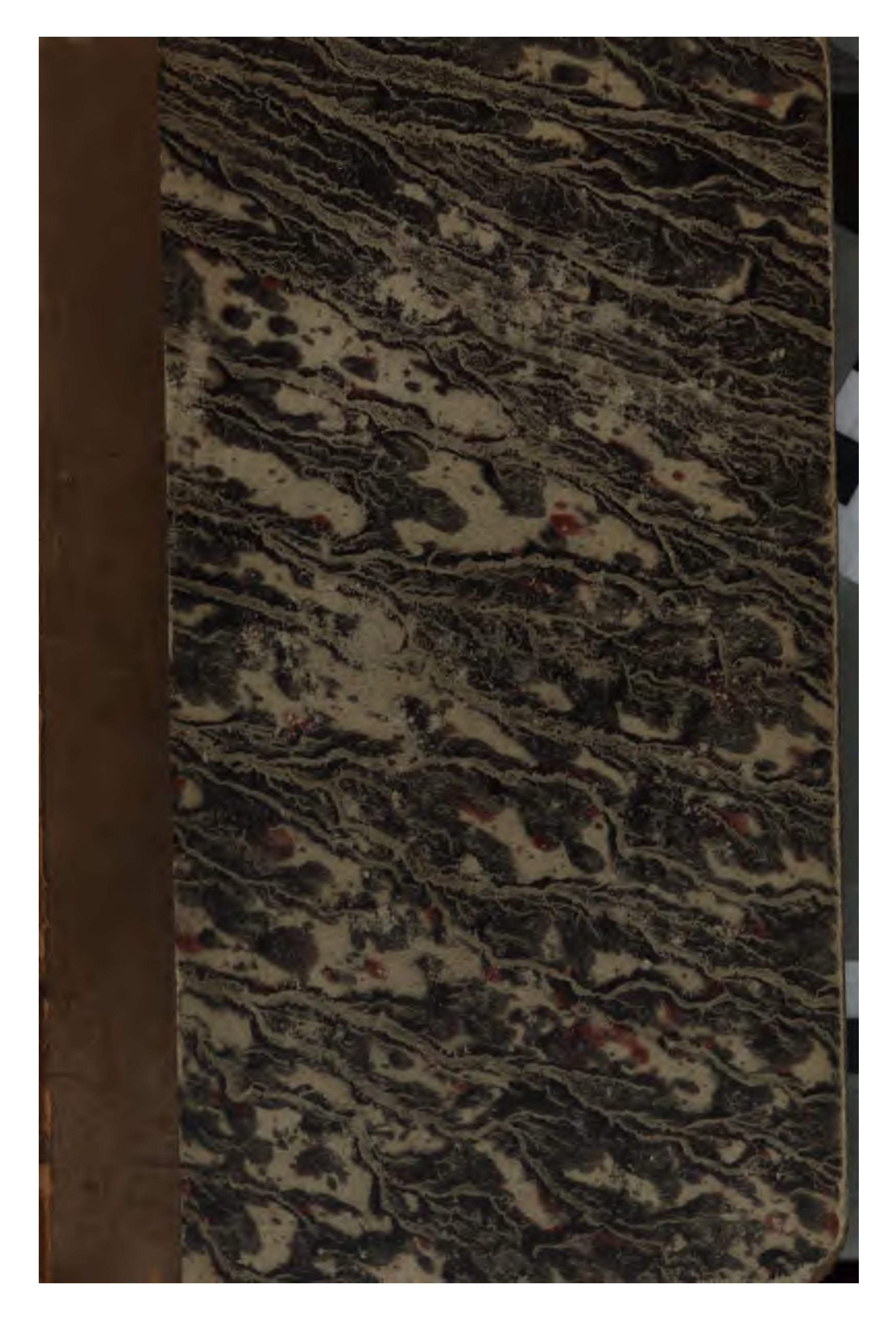
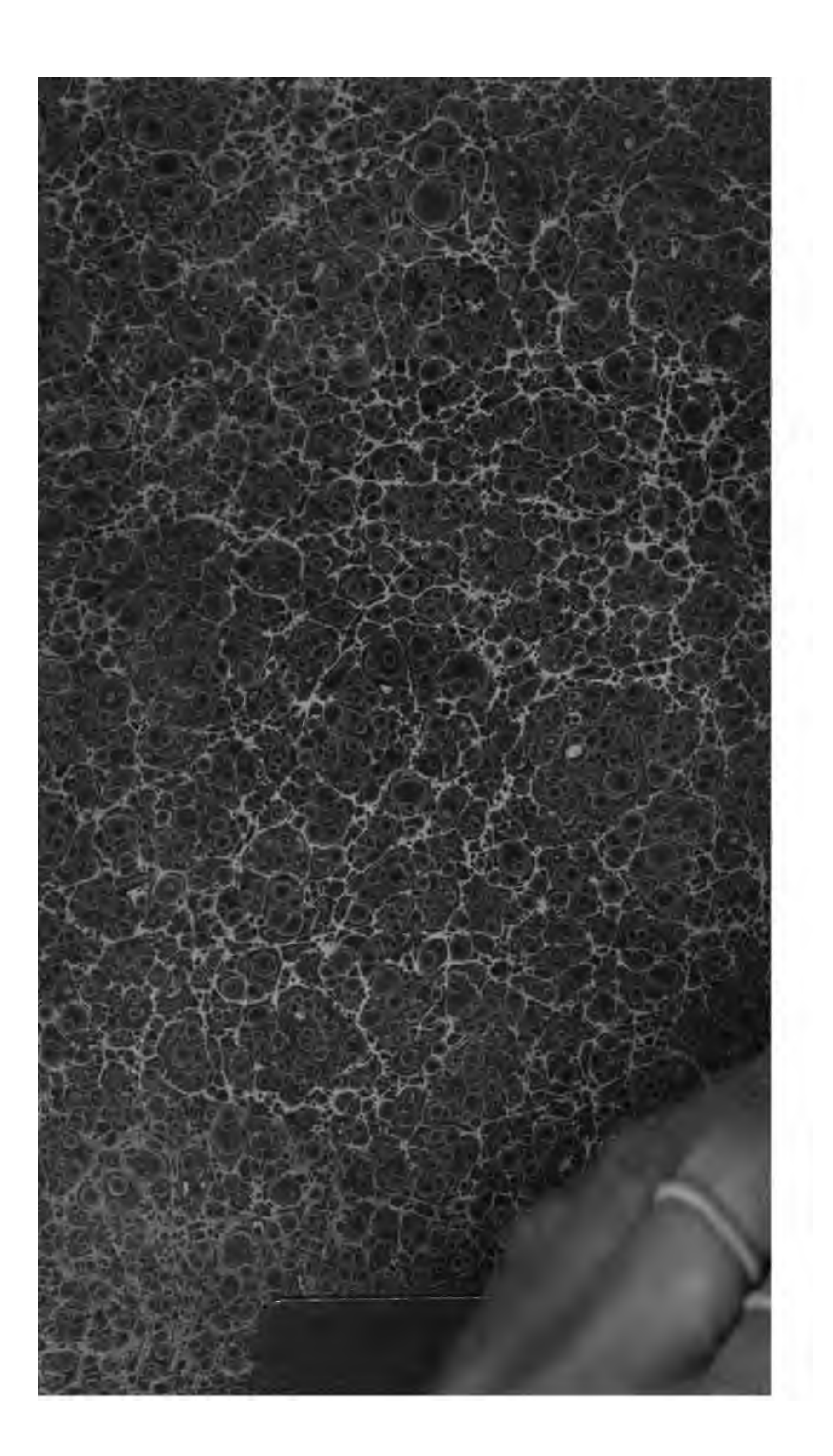
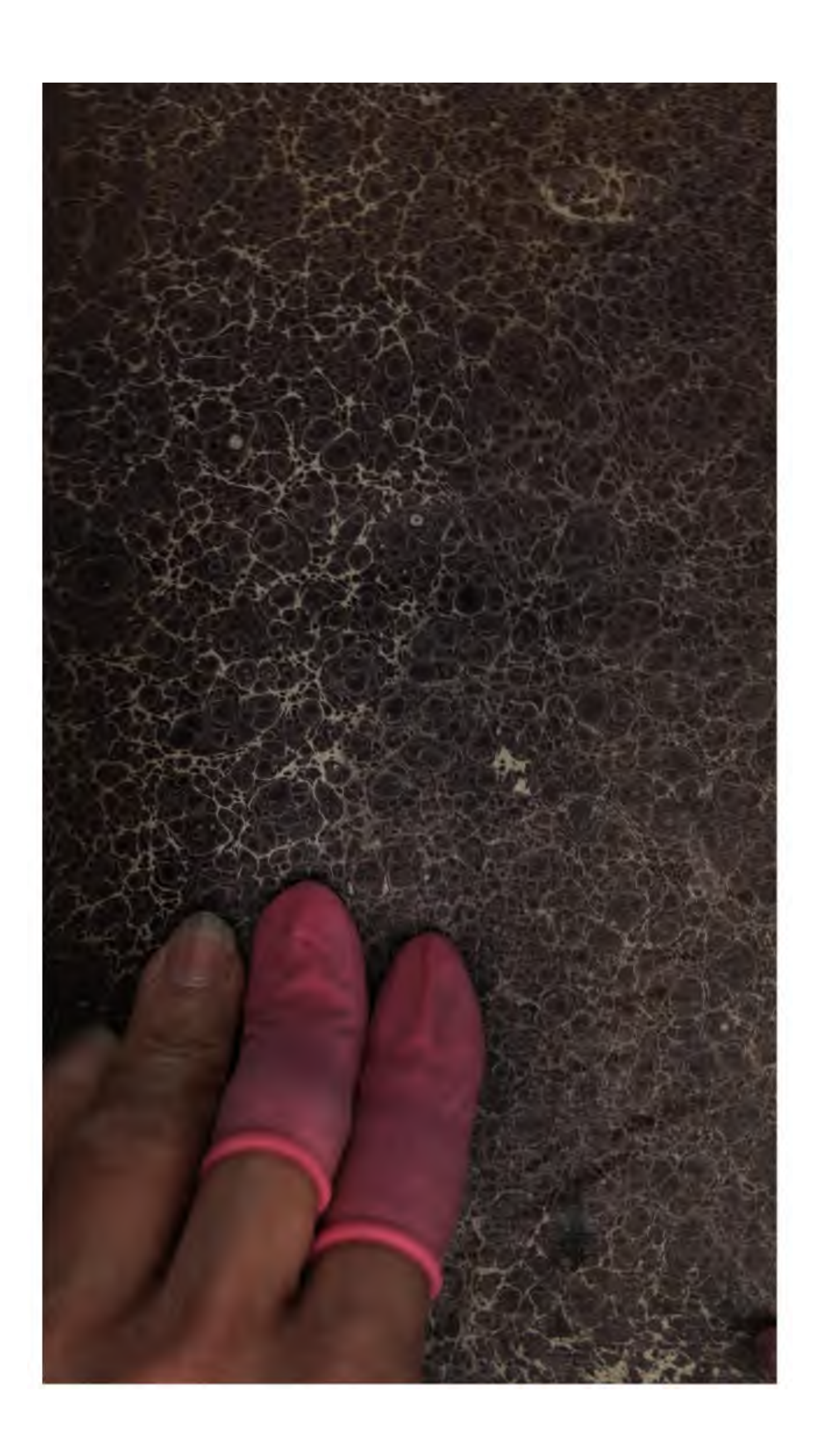








ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU.

TOME XVI.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,

LIBRAIRE DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

RUE DE RICHELIEU, N° 60.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE.

LES CONFESSIONS.

TOME III.



PARIS,
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1824.

LES CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

Intùs et in cute.
PERS. sat. III, v. 30.



LES CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

SECONDE PARTIE.

LIVRE ONZIÈME.

(1761.)

Quoique la *Julie*, qui depuis long-temps était sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençait à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avait parlé à la cour, madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avait même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avait été enchanté. Duclos, à qui je l'avais aussi fait lire, en avait parlé à l'académie. Tout Paris était dans l'impatience de voir ce roman : les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal, étaient assiégés de gens qui en demandaient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avait été attendu [1]. Madame la Dauphine, qui

[1] L'abbé Brizard rapporte que dans les premiers jours de sa pu-

l'avait lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres : mais dans le monde, il n'y eut qu'un avis; et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avait peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avais entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les Français, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non, sans doute; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même : il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher [a].

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose

blication, le libraire faisait payer par heure douze sous aux personnes à qui il le louait.

[a] J'écrivais ceci en 1769.

ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté de *la Princesse de Clèves*, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'aurait jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle serait morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac*. Si jamais ce recueil paraît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre

* Madame de Nadaillac était abbesse de Gomer-fontaine, abbaye de filles du diocèse de Rouen, située à peu de distance du château de Trye. C'est sans doute pendant son séjour en ce lieu que Rousseau avait fait la connaissance de cette dame, et lui avait confié les lettres dont il parle ici. Il a fait pour elle un morceau de musique sacrée, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque royale.

trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés : mais quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées, à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événements inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela, certainement, est plus difficile; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses[a], ne sauraient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause; mais il ressuscitera.

Toute ma crainte était qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui, seul, m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

[a] Var. « ..... de Richardson, quoi que M. Diderot en ait pu dire, ne sauraient..... »

Il parut au commencement du carnaval. Un colporteur le porta à madame la princesse de Talmont[a], un jour de bal de l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étaient mis; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oubliait, vinrent l'avertir qu'il était deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il était. On lui dit qu'il était quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours désiré de voir madame de Talmont, non-seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse*, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avais écrit ma

[a] Ce n'est pas elle, mais une autre dame dont j'ignore le nom ; mais le fait m'a été assuré[1].

[1] Madame de Talmont était polonaise, et veuve d'un prince de la maison de Bouillon. Le portrait qu'en fait Horace Walpole, et l'anecdote qu'il raconte, prouvent combien Rousseau s'était trompé. Voyez l'un et l'autre, article TALMONT, dans la Biographie de ses contemporains, tome II de son Histoire, page 315.

LES CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

Intùs et in cute.
PERS. sat. III, v. 30.

la voyais plus guère qu'à table. Ma place n'y était même plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offrait plus, qu'elle me parlait peu, et que je n'avais pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimais autant prendre une autre place, où j'étais plus à mon aise, surtout le soir; car machinalement je prenais peu-à-peu l'habitude de me placer plus près de monsieur le maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupais pas au château, et cela était vrai dans le commencement de la connaissance; mais comme M. de Luxembourg ne dînait point et ne se mettait pas même à table, il arriva de là, qu'au bout de plusieurs mois, et déjà très-familier dans la maison, je n'avais encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il y avait peu de monde; et je m'en trouvais très-bien, vu qu'on dînait presque en l'air, et comme on dit, sur le bout du banc: au lieu que le souper était très-long, parce qu'on s'y reposait avec plaisir, au retour d'une longue promenade; très-bon, parce que M. de Luxembourg était gourmand; et très-agréable, parce que madame de Luxembourg en faisait les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendrait difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (liasse C, n° 36), où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades, surtout, ajoute-t-il, quand en rentrant les soirs dans la cour nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses; c'est que, comme on



passait tous les matins le râteau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeais, par le nombre de ces traces, du monde qui était survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur, depuis que j'avais l'honneur [a] de le voir : comme si les maux que me préparait la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avais le plus d'attachement et qui en était le plus digne. La première année, il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy; la seconde, il perdit sa fille, madame la princesse de Robeck; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au moment où le roi venait de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des Gardes du corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu à peu ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas! si j'en eusse été cru, le

[a] VAR. « ... j'avais le bonheur de.... »

grand-père et le petit-fils seraient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à monsieur le maréchal, que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisait observer à son fils! Madame de Luxembourg, qui pensait comme moi, ne voulait point usurper l'autorité de la mère; M. de Luxembourg, homme doux et faible, n'aimait point à contrarier. Madame de Montmorency avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant était aise quand il pouvait obtenir la permission de venir à Mont-Louis avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé! Combien je déplorais en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyais cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha, et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans, qui fit périr le petit-fils, creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avait eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte; ma-

dame de Luxembourg me tança. Le valet de chambre chirurgien de monsieur le maréchal soutint que ce n'était pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma; et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avait calmée : la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'était la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point de si loin sur les malheurs : combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là!

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvais dire et faire semblait fait pour déplaire à madame de Luxembourg, lors même que j'avais le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvait coup sur coup ne faisaient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentiments qu'on avait pour l'un s'étendaient nécessairement à l'autre. Monsieur le maréchal vieillissait. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînait, les chasses continuelles, la fatigue surtout du service durant son quartier, auraient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyais plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devaient

être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importait de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avait été de ménager la faveur du prince à ses enfants. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignait des fatigues de la cour en homme que ses pertes avaient découragé, j'osai lui parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnait à Pyrrhus. Il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil, qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde: c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenait un vrai besoin, que c'était même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillais serait moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, achèveraient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avait persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que depuis lors mes tête-à-tête avec monsieur le maréchal avaient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisaient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyait et qu'elle aimait le plus ne m'y servaient pas. L'abbé de Boufflers surtout, jeune

homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi; et non-seulement il est le seul de la société de madame la maréchale, qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency, je perdais quelque chose auprès d'elle; et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'était assez de sa seule présence : tant la grace et le sel de ses gentillesses appesantissaient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années, il n'était presque pas venu à Montmorency; et, par l'indulgence de madame la maréchale, je m'étais passablement soutenu: mais sitôt qu'il parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurais voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié; mais la même maussaderie qui me faisait un besoin de lui plaire m'empêcha d'y réussir; et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de madame la maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout; mais l'impossibilité de s'appliquer, et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde, où il veut briller. Il fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg; ce portrait était horrible. Elle prétendait

qu'il ne lui ressemblait point du tout, et cela était vrai. Le traître d'abbé me consulta; et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressemblait. Je voulais cajoler l'abbé; mais je ne cajolais pas madame la maréchale, qui mit ce trait sur ses registres; et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris, par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent était de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage; il fallait m'y tenir. Je n'étais point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non-seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul venait quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortais. On parla de moi : M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul dit que c'était dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que si j'y voulais rentrer, il ne demandait pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela; j'y fus d'autant plus sensible, que je n'étais pas accoutumé d'être[a] gâté par les ministres; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma

[a] Var. « ..... que je n'avais pas accoutumé d'être..... »

santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissait libre; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avais conçue pour ses talents; et le pacte de famille, en particulier, me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnait encore dans mon esprit au peu de cas que je faisais de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardais comme une façon de premier ministre; et quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulserait l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étais senti de tout temps, pour madame de Pompadour, de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avais vue chez madame de La Poplinière, portant encore le nom de madame d'Étioles. Depuis lors, j'avais été mécontent de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire* et des *Muses galantes*, qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avait valu, dans aucun genre de produit, des avantages proportionnés à ses succès; et, dans toutes les occasions, je l'avais toujours trouvée très-peu disposée à m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'in-

sinuant que cela pourrait m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisait pas de son chef; sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite; elle le connaissait, j'en étais sûr, et tout cela mêlait mon intérêt propre à mon inclination naturelle, dans les vœux que je faisais pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talents, qui étaient tout ce que je connaissais de lui, plein de reconnaissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardais d'avance comme le vengeur du public et le mien, et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y marquai, dans un seul trait, ce que je pensais des précédents ministères, et de celui qui commençait à les éclipser*. Je manquai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime; et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étais là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances était d'avoir toujours dans

* Voyez le chapitre 6 du Livre III.

mes liaisons des femmes auteurs. Je croyais au moins, parmi les grands, éviter cette chance. Point du tout : elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritait l'ouvrage. Elle eut, de plus, l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *l'Esclave généreux*, avait un très-grand rapport à une pièce anglaise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressemblait point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avait imposé; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit Gil Blas près de l'archevêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimait pas, outre madame de Boufflers, auprès de laquelle j'avais des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'était pas exempt de leurs défauts; entre autres aussi

madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur; et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avais d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffand, que la perte de ses yeux faisait aux miens un objet de commisération : mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un était presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnait, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs qui paraissaient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettait de parler de rien qu'avec des convulsions, ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portait l'opiniâtreté de ses jugements passionnés; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulais lui rendre. Je la négligeai; elle s'en aperçut : c'en fut assez pour la mettre en fureur; et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvait être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'était pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avais des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'était assurément pas M. le

duc de Villeroy, son frère; car non-seulement il m'était venu voir, mais il m'avait invité plusieurs fois d'aller à Villeroy; et comme j'avais répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avait été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avait arrangé avec monsieur et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours dont je devais être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeait ma santé ne me permettaient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (liasse D, n° 3) que cela se fit de la meilleure grace du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy, ne participa pas à la bienveillance dont m'honorait son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avais pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avais un chien qu'on m'avait donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Hermitage, et que j'avais alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avais fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritait mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, était devenu célèbre au château de Montmorency, par

son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais par une pusillanimité fort sotte, j'avais changé son nom en celui de *Turc*, comme s'il n'y avait pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, me poussa tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avais fait. Ce qu'il y avait d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, n'était pas tant de le lui avoir donné, que [a] de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avait là plusieurs ducs; M. de Luxembourg l'était, son fils l'était. Le marquis de Villeroy, fait pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avait mis, et de l'effet qu'avait produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avait très-vivement tancé là-dessus; et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avais pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzy, qui fit profession d'être mon ami; mais il l'était encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passait chez les femmes pour un grand géomètre. Il était d'ailleurs le sigisbée, ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très-amie elle-même de d'Alembert, et le chevalier de Lorenzy n'avait d'existence et ne

[a] VAR.... était moins de l'avoir donné à son chien, que...

pensait que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au-dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchait semblait concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'*Émile* dont elle avait voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservait et me conserverait toujours l'amitié qu'elle m'avait tant de fois promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avais cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avais commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes; ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avais déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avait résulté, sans omettre de quelle façon j'avais disposé de mes enfants. Elle avait reçu mes confessions très-bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritais; et ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguait à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très-souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille était dans des transports de joie et de reconnaissance qu'assurément je partageais bien; les amitiés dont monsieur et madame de Luxembourg me comblaient en elle, me touchant bien

plus vivement encore que celles qu'ils me faisaient directement.

Pendant assez long-temps les choses en restèrent là: mais enfin madame la maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfants. Elle savait que j'avais fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné; elle me demanda le double de ce chiffre; je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoique au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfants-Trouvés étaient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurais été si j'avais suivi cet enfant[a] dès sa naissance. Si à l'aide du renseignement on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurais point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature: il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connaît pas encore, affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans

[a] VAR. « si j'avais suivi des yeux cet enfant.... »

leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source*.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connaissance avec madame Le Vasseur, que Grimm continuait de tenir à Deuil, à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorenci. Quand je fus parti, ce fut par M. La Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portait aussi souvent des présents de la part de madame la maréchale; ainsi elle n'était sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr, je n'en parlais jamais à madame de Luxembourg que malgré moi; mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensait, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme était de sa connaissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, surtout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là, mais seulement quand d'autres événements ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'*Émile*, depuis que je l'avais remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le mar-

* L'aveu qu'il fait de ses fautes à madame de Luxembourg, et les recherches qui en ont été la suite, font la matière de la lettre touchante qu'il lui écrit le 12 juin 1761, et de celles des 20 juillet et 10 août suivants. Voyez la *Correspondance*.

ché en était conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étaient celles des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivait pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisait de l'aveu et sous les yeux du magistrat, me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnait de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et, je crois, cent ou deux cents exemplaires. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg, qui l'avait ainsi désiré : elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre, au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La reconnaissance de monsieur et de madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avait pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de madame la maréchale, j'avais toujours senti qu'il n'y avait que mon sincère attachement pour monsieur le maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables ; et tout mon embarras était de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenaient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportait à ne pas m'exposer à la déranger : car sur ce point,

comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il était possible; et, par exemple, tous les soirs après souper, monsieur le maréchal, qui s'allait coucher de bonne heure, ne manquait jamais de m'emmener bon gré mal gré pour m'aller coucher. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de madame la maréchale, je désirais, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Émile*, et en attendant je mis la dernière main au *Contrat social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis bien cacheté à Duvoisin, ministre du Pays-de-Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venait voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il était en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, était fort petit, et ne remplissait pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant

sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage aurait paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon *Dictionnaire de musique*, auquel je travaillais toujours de temps en temps, j'avais quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paraître, et que je me proposais de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entreprenais jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de du Peyrou, était un *Essai sur l'origine des langues*, que je fis lire à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzy, qui m'en dit du bien. Je comptais que toutes ces productions rassemblées me vaudraient au moins, tous frais faits, un capital de huit à dix mille francs que je voulais placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'était possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditais.

Tel était mon projet, dont la générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disait tant de mal

à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer[a]. Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages; il était étourdi, j'étais emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisait bien ses affaires avec moi; et souvent il m'a dit qu'il me devait sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte, que c'était en reconnaissance des avantages que je lui avais procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avais parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après, il me désira pour parrain d'un de ses enfants : j'y consentis; et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit, est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux

[a] Quand j'écrivais ceci, j'étais bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire des fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.

bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti? Est-ce leur faute, est-ce la mienne? Ne sont-ils que vains, ne suis-je qu'ingrat? Lecteur sensé, pesez, décidez; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement pour moi. Mais au reste, j'étais bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisait. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardais son argent, je lui en tenais un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard dans notre commune dépense, même quand elle était plus riche que moi. *Ce qui est à moi est à nous*, lui disais-je; *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusais dans les miennes, jugeaient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connaissaient bien mal. Je mangerais volontiers avec elle le pain qu'elle aurait gagné, jamais celui qu'elle aurait reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de la nature, elle m'aura survécu. Malheureusement, elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait

ici-bas; et puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables; mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes; et malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se niper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, ni elle ni moi, pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat Social* s'imprimait assez rapidement. Il n'en était pas de même de l'*Émile*, dont j'attendais la publication, pour exécuter la retraite que je méditais. Duchesne m'envoyait de temps à autre des modèles d'impression pour choisir; quand j'avais choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyait encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avait déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien [a]

[a] VAR. « je découvris que..... »

que l'ouvrage s'imprimait en France, ainsi qu'en Hollande; et qu'il s'en faisait à la fois deux éditions. Que pouvais-je faire? Je n'étais plus maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étais toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisait bon gré malgré moi, et puisqu'elle servait de modèle à l'autre, il fallait bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimait tellement de l'aveu du magistrat, que c'était lui qui dirigeait en quelque sorte l'entreprise, qu'il m'écrivait très-souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançait à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenait, avançait encore plus lentement. On ne lui envoyait pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimaient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy, qui faisait pour lui; et voyant qu'on n'exécutait pas le traité, il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvais encore moins remédier qu'à ceux que j'avais pour mon compte. Son ami Guérin, qui me voyait alors fort souvent, me parlait incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savait et ne savait pas qu'on l'imprimait en France; il savait et ne savait pas que le magistrat s'en mêlât : en me plaignant des embarras qu'allait me donner ce livre, il semblait m'accuser

d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistait; il biaisait et tergiversait sans cesse; il semblait ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, était si complète, que je riais du ton circonspect et mystérieux qu'il mettait à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentait assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avait non-seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritait et qu'il avait de même la faveur du ministère, je me félicitais de mon courage à bien faire, et je riais de mes pusillanimes amis, qui paraissaient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avais eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Émile* était sous presse; il m'en parla. Je lui lus la profession de foi du Vicaire savoyard; il l'écouta très-paisiblement, et, ce me semble, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini: Quoi, citoyen! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris? Oui, lui dis-je, et l'on devrait l'imprimer au Louvre, par ordre du roi. J'en conviens, me dit-il; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savais que Duclos voyait beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment

il pensait si différemment que lui sur le même objet.

Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très-bien être une des causes qui contribuaient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps, de sourds et tristes pressentiments me troublaient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevais des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étaient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultait sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de...... président à mortier au parlement de....., lequel me proposait de rédiger pour ce parlement, qui pour lors était mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous les documents et matériaux dont j'aurais besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avais en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandait. Ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvaient

être des piéges de mes ennemis[a], et ce qu'on me demandait était contraire à des principes dont je voulais moins me départir que jamais : mais pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté; et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument, parce que je pensais comme lui, et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçait la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse*, qui tous venaient de la faute du gouvernement; l'incroyable désordre des finances, les tiraillements continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abîmaient le royaume**; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'état; l'entêtement d'une femme obstinée, qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartait presque toujours des emplois, les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisaient le plus : tout concourait à

[a] Je savais, par exemple, que le président de....... était fort lié avec les encyclopédistes et les Holbachiens.

* La guerre de sept ans.

** Machault, contrôleur-général, et le comte d'Argenson, ministre de la guerre, se battant, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé;* à quoi on peut ajouter le partage de la cour entre deux partis reconnaissant déjà pour chefs; l'un, le duc d'Aiguillon, qui faisait ou croyait faire sa cour au Dauphin; l'autre, le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, courtisan de la favorite, madame de Pompadour.

justifier la prévoyance du conseiller, et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherais pas moi-même un asile hors du royaume, avant les troubles qui semblaient le menacer; mais rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je crus que dans la solitude où je voulais vivre, nul orage ne pouvait pénétrer jusqu'à moi; fâché seulement que dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devaient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement. J'aurais voulu qu'il s'y ménageât, à tout événement, une retraite, s'il arrivait que la grande machine vînt à crouler, comme cela paraissait à craindre dans l'état actuel des choses; et il me paraît encore à présent indubitable, que si toutes les rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main *, la monarchie française serait maintenant aux abois.

Tandis que mon état empirait, l'impression de l'*Émile* se ralentissait, et fut enfin tout-à-fait suspendue, sans que je pusse en apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre; sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passait, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres : je redoute et je hais leur air noir; le mys-

* Le duc de Choiseul.

tère m'inquiète toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du monstre le plus hideux m'effraierait peu, ce me semble; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumait ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avais à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentais à chercher ce qui pouvait l'accrocher; et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyais voir la suppression. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause, ni la manière, je restais dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivais lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg; et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendais, je me troublais entièrement, je délirais. Malheureusement j'appris, dans le même temps, que le P. Griffet, jésuite, avait parlé de l'*Émile* et en avait même rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité : j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avais parlé des colléges, s'étaient emparés de mon ouvrage; que c'étaient eux qui en accrochaient l'édition; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutais pas, ils voulaient retarder l'impression jusqu'alors,

dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je! m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin était totalement livré aux jésuites, je le savais. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avait faites; je me persuadai que c'était par leur impulsion qu'il m'avait pressé de traiter avec Néaulme; que par ledit Néaulme ils avaient eu les premières feuilles de mon ouvrage, qu'ils avaient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit, pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avais toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimaient pas, non-seulement comme encyclopédiste, mais parce que tous mes principes étaient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savais que monsieur le chancelier était aussi fort ami des jésuites : je craignais que le fils, intimidé par le père, ne se vît

forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avait protégé. Je croyais même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençait à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeait des cartons pour des riens; tandis que les deux autres volumes étaient, comme on ne l'ignorait pas, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savais de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avait chargé de l'inspection de cette édition, était encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyais partout que jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avaient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissait pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer;* car j'y songeais très-bien; et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision : mais par un autre de ces travers d'un homme qui du fond de sa retraite veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardais le bruit qui s'en répandait comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étaient jamais démentis, me donnaient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorais déjà l'avilissement du parlement. Je savais que M. de Choiseul avait étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'était point

mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avait toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paraissait ne se mêler de rien; et, persuadé que si la société recevait un jour quelque rude échec, ce ne serait jamais le parlement qui serait assez fort pour le lui porter, je tirais de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur triomphe. Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des piéges de leur part, et leur croyant dans leur sécurité du temps pour vaquer à tout, je ne doutais pas qu'ils n'écrasassent dans peu le jansénisme, et le parlement, et les encyclopédistes, et tout ce qui n'aurait pas porté leur joug; et qu'enfin s'ils laissaient paraître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentais mourant; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas *; tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'était effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir; et je crois que, si j'étais mort dans ces circonstances, je serais mort désespéré. Aujourd'hui même, que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été

* Voyez les lettres à M. Moultou, des 12 et 23 décembre 1761, et 30 mai 1762; à madame de Luxembourg, du 13 décembre 1761 et à M. de Malesherbes, du 23 décembre même année.

tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

(1762.) — M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en était cette édition. Enfin, l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avait été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser : il en vint à bout; et ma parfaite confiance en sa droiture, l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avait vu de mes angoisses et de mon délire, il était naturel qu'il me trouvât très à plaindre : aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entourait lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Hermitage, ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrais pas long-temps. Quand ils virent que je persévérais, ils dirent que c'était par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire; mais que je m'y ennuyais à périr, et que j'y vivais très-malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit; sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avais tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où lui exposant les

vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchants, mon caractère, et tout ce qui se passait dans mon cœur. Ces quatre lettres faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie; ce qui est bien étonnant, au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étais. Je gémissais, en me sentant défaillir, de penser que je laissais dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste; et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchais de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avais projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent, à ce titre, d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeait désormais dans l'opinion de ma mort prochaine, était de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage. Depuis mon voyage de Genève, je m'étais lié d'amitié avec Moultou; j'avais de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurais désiré qu'il vînt me fermer les yeux. Je lui marquai ce désir, et je crois qu'il aurait fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je vou-

lus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content; mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendais pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une oraison funèbre du feu duc d'Orléans, que j'avais faite pour l'abbé Darty[1], et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avait sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les *Commères* avaient, depuis un temps, quitté leur ancienne demeure, et s'étaient établis tout à côté de moi; en sorte que de leur chambre on entendait tout ce qui se disait dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvait très-aisément escalader le petit mur qui le séparait de mon donjon. J'avais fait de ce donjon mon cabinet de

[1] Voyez tome 1er, sur l'abbé Darty, l'avertissement qui précède l'Oraison funèbre du duc d'Orléans.

travail, en sorte que j'y avais une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Émile* et du *Contrat social;* et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyait, j'avais là tous mes volumes long-temps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étais clos, faisaient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon, je le trouvais le matin tout ouvert; ce qui ne m'eût guère inquiété, si je n'avais cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon. La serrure était mauvaise, la clef ne fermait qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai un plus grand dérangement encore que quand je laissais tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il était devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçons sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimaient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençais d'en avoir moins dans les *Commères*. Je savais que, quoique jansénistes, ils avaient quelque liaison avec d'Alembert et logeaient dans la même maison. Cela me donna quelque inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avaient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume

de l'*Émile* que j'avais eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le *Contrat social* parut un mois ou deux avant l'*Émile*. Rey, dont j'avais toujours exigé qu'il n'introduirait jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya, après avoir tenté de les confisquer; mais il fit tant de bruit, qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avait ouï parler, et qui même en avait vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si, certain d'être en règle à tous égards et de n'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étais tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutais pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avait fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avais assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin; car jamais il ne me donna de marques d'amitié ni plus fré-

quentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir; et enfin, me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'était pourtant question que d'être sondé; mais je n'avais jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès. Le frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très-petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate était squirreuse et d'une grosseur surnaturelle; il trouva la vessie grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirais beaucoup, et que je vivrais long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successive-

ment pendant tant d'années, de vingt maux que je n'avais pas, je finis par savoir que ma maladie incurable, sans être mortelle, durerait autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connaissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'était rompu dans l'urètre il y avait long-temps, n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors; et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulais passer le reste, je n'attendais, pour l'exécuter, que la publication de l'*Émile*. Je songeais à la Touraine, où j'avais déjà été, et qui me plaisait beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants.

> *La terra molle e lieta e dilettosa*
> *Simili a se gli abitator produce* *.

J'avais déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avait voulu détourner; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors

* *Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, et ses habitants lui ressemblent en tout point.* Tasso.

il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvait me convenir, et dans lequel ils se feraient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il fallait voir le lieu; nous convînmes du jour où monsieur le maréchal enverrait son valet de chambre avec une voiture, pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé; il fallut remettre la partie, et les contre-temps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'était pas à monsieur le maréchal, mais à madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'*Émile* parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, monsieur le maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportaient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir à ce qu'il [a] y avait d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde étaient restées dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avait marqué qu'il retirerait les lettres que j'avais écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisaient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulais passer pour meilleur que je

[a] VAR. « .... de réfléchir sur ce qu'il..... »

n'étais, et qu'il pouvait lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissements qui suivait celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'était là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres; comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensait. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritait des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidait de ma supériorité, et devait me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avait écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisait cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit : la Condamine se jeta sur la Profession de foi, et battit la campagne; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau; mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avait donnée; et il me marqua, en propres termes, que cette lecture avait réchauffé sa vieille ame : de tous ceux à qui j'avais envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensait.

Mathas, à qui j'en avais aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avait une maison de campagne à Saint-Gratien, et Mathas, son ancienne connaissance, l'y allait voir quelquefois quand il pouvait aller. Il lui fit lire l'*Émile* avant qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent rendus le même jour : « M. Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu, plus qu'il ne serait à désirer pour l'auteur. » Quand il me rapporta ce propos, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe, qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétants qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression; et loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchais, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage; certain d'être en règle à tous égards; certain, comme je croyais l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg et même de la faveur du ministère, je m'applaudissais du parti que j'avais pris, de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venais d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmait dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Hermitage, à Montmorency, j'avais vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de

souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolois faisait traiter ces pauvres gens, j'avais fait, vers la fin de l'*Émile*, une sortie sur cette cruauté. Autre infraction à mes maximes, qui n'est pas restée impunie. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti n'en usaient guère moins durement sur ses terres; je tremblais que ce prince, pour lequel j'étais pénétré de respect et de reconnaissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avait fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me rassurait pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avait entremêlé cet extrait. Ce livre portait le nom d'un Génevois appelé Balexsert; et il était dit dans le titre, qu'il avait remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étaient d'une création toute nouvelle, pour dégui-

ser le plagiat aux yeux du public; mais je vis aussi qu'il y avait à cela quelque intrigue antérieure, à laquelle je ne comprenais rien; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'aurait pu se faire; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avait bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après que, sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystère et entrevu ceux qui avaient mis en jeu le sieur Balexsert.

Les sourds mugissements qui précèdent l'orage commençaient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrants virent bien qu'il se couvait, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderait pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle, que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les jésuites on ne pouvait marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquaient la religion. On me reprochait d'avoir mis mon nom à l'*Émile*, comme si je ne l'avais pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avait rien dit. Il semblait qu'on craignît de se voir forcé à quelques démarches qu'on ferait à regret, mais que les circonstances rendaient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avait donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guère: il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la

moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentais si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignais pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embarras, pour un tort qui, s'il existait, était tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires, en ménageant les auteurs, je n'étais pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venait à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent, et changèrent bientôt de ton. Le public, et surtout le parlement, semblait s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible; et les menaces, changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendait dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on n'avançait rien à brûler les livres, et qu'il fallait brûler les auteurs[a]. Pour les libraires, on n'en parlait point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des Holbachiens pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disais, en me moquant d'eux, que, s'ils avaient su la vérité des choses, ils auraient cherché quelque autre moyen de me faire peur: mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut

[a] VAR. « .... Qu'il fallait s'adresser directement aux auteurs. La première fois..... »

clair que c'était tout de bon. Monsieur et madame de Luxembourg avaient cette année avancé leur second voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étaient au commencement de juin. J'y entendis très-peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisaient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parlaient point du tout. Un matin cependant, que j'étais seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social?* Moi! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu. Et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile?* reprit-il. Pas un mot, répondis-je; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair! J'ai cru l'être, ajoutai-je; je l'estimais assez pour cela. Il allait reprendre la parole; je le vis prêt à s'ouvrir; il se retint et se tut. Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même!

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'était bien à moi qu'on en voulait. Je déplorai cette inouïe fatalité qui tournait à mon préjudice tout ce que je disais et faisais de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyais pas comment on pouvait

s'y prendre pour les écarter et venir jusqu'à moi : car d'ailleurs, je sentis bien dès-lors qu'il ne serait plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasserait pas d'examiner si j'avais réellement tort ou non. L'orage, cependant, grondait de plus en plus. Il n'y avait pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paraissait être du sort qui menaçait le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassurait toujours : je voyais madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il fallait bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendrait cette affaire, avec autant de sang froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenait était qu'elle ne me disait rien du tout. Il me semblait qu'elle aurait dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paraissait moins tranquille. Elle allait et venait avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnait beaucoup aussi pour parer le coup qui m'était préparé, et qu'elle attribuait toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importait au parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paraissait cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des

siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendaient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseillait toujours l'Angleterre, où elle m'offrait beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui était le sien depuis long-temps. Voyant que je persistais à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étais arrêté et interrogé, je me mettais dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritait bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvait rester tranquille, et que je ne la compromettrais point. Elle répliqua que cette résolution était plus facile à prendre qu'à exécuter; et en cela elle avait raison, surtout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avait fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'état. Je n'objectai rien contre cette singulière grace, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avait proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avait pas voulu d'un expédient qui finissait tout.

Peu de jours après, monsieur le maréchal reçut

du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Épinay, une lettre portant l'avis qu'il disait avoir eu de bonne part, que le parlement devait procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serais décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachique; je savais que le parlement était très-attentif aux formes, et que c'était toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avais le livre, et si réellement j'en étais l'auteur. Il n'y a, disais-je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté publique dont sur le simple indice on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile, que j'ai oublié, pour me prouver que c'était par faveur qu'on me décrétait de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquait que, s'étant trouvé le même jour chez monsieur le procureur-général, il avait vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Émile* et son auteur. Notez que ledit Guy était l'associé de Duchesne, qui avait imprimé l'ouvrage, lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnait par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela

me parut croyable! Il était si simple, si naturel qu'un libraire admis à l'audience de monsieur le procureur-général lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Madame de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattait incessamment les oreilles, j'étais tenté de croire que tout le monde était devenu fou.

Sentant bien qu'il y avait sous tout cela quelque mystère qu'on ne voulait pas me dire, j'attendais tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allais tous les jours au château, et je faisais les après-midi ma promenade ordinaire. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges, pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avais pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignais ma bougie, et je tâchais de m'assoupir quelques in-

stants qui ne duraient guère. Ma lecture ordinaire du soir était la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus long-temps ma lecture, je lus tout entier le livre qui finit par le Lévite [a] d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des Juges; car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étais occupé dans une espèce de rève, quand tout-à-coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portait, éclairait M. La Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit: Ne vous alarmez pas; c'est de la part de madame la maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans la lettre de madame de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venait de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on était déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquait-il, est extrême; rien ne peut parer le coup; la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir; j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il était deux heures; elle venait de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'en-

[a] VAR. « ..... qui finit par l'histoire du Lévite..... »

dormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'était la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, au milieu de la nuit, je n'étais pas moi-même exempt d'émotion : mais en la voyant je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle allait jouer, si je me laissais prendre; car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentais ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour eviter de la compromettre[a] si j'étais vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif; cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus choqué de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais monsieur le maréchal survint : madame de Boufflers arriva de Paris quelques moments après. Ils firent ce qu'aurait dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre

[a] Var. « ..... de compromettre madame de Luxembourg si.....

mes mesures plus à loisir; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avais des ennemis secrets et puissants dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devais sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savais que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisserait pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avait résolu de me tourmenter. Je savais que le *Discours sur l'Inégalité* avait excité contre moi, dans le conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osait la manifester. Je savais qu'en dernier lieu, quand *la Nouvelle Héloïse* parut, il s'était pressé de la défendre, à la sollicitation du docteur Tronchin; mais voyant que personne ne l'imitait, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense. Je ne doutais pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savais que, malgré tous les beaux semblants, il régnait contre moi, dans tous les cœurs génevois, une secrète jalousie, qui n'attendait que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins, l'amour de la patrie me rappelait dans la mienne; et si j'avais pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurais pas balancé: mais l'honneur ni la

raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendrait à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas long-temps.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglais; et toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, semblait l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde; et La Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étais ou ne l'étais pas. Depuis que j'avais résolu d'écrire un jour mes Mémoires, j'avais accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, et je m'occupai le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvait m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. Monsieur le maréchal m'offrit de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui aurait été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer

le peu d'heures qui me restaient avec des personnes si chères, que j'allais quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissais ces papiers, et, à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumait dans la perplexité mortelle de ce que j'étais devenu, et de ce qu'elle allait devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire; elle me croyait déjà bien loin : en m'apercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix, passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne voulait plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il fallait bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passerait, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindrait dans peu : monsieur le maréchal confirma ma promesse; mais je ne voulus jamais

lui dire où j'allais, afin que, interrogée par ceux qui viendraient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours; il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restait plus qu'à songer au départ. Les huissiers avaient dû venir à dix heures. Il en était quatre après midi quand je partis, et ils n'étaient pas encore arrivés. Il avait été décidé que je prendrais la poste. Je n'avais point de chaise; monsieur le maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les mesures qu'il avait prises, on ne me fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avais point dîné à table, et ne m'étais pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entre-sol, où j'avais passé la journée. Madame la maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste; mais je ne sentis plus dans ces embrassements les étreintes de ceux qu'elle m'avait prodigués, il y avait deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit

davantage fut celui de madame de Mirepoix; car elle était aussi là. Madame la maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paraît pas tout-à-fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avait jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendais pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix, soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étais condamné, elle n'avait pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

Monsieur le maréchal n'ouvrait pas la bouche; il était pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendait à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avais une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui rendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet: nous sentîmes l'un et l'autre que cet embrassement était un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux; surtout ayant appris dans la suite, qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avait annoncé, je ne l'avais été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connaissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvait être embarrassant pour un homme qui ne voulait ni mentir ni changer de nom. J'allais, avec une lettre de madame de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. Monsieur le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise était rude, et j'étais trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs, je n'avais pas l'air assez imposant pour me faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules

du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchait par commission, et qui courait la poste pour la première fois de sa vie. Dès-lors je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis comme j'aurais dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plut.

J'avais de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentaient sur tout ce qui venait de m'arriver; mais ce n'était-là ni mon tour d'esprit ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient faiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance : plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur

rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudrait faire [a] à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvements; mais jamais un désir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense, pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et si j'étais sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait serait à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses : c'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur saurait dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis, pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie : c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venait de se passer, et le parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs complots, et leurs complices, que je n'y aurais pas même repensé de tout mon voyage, sans les pré-

[a] VAR. « ..... qu'il voudrait rendre à..... »

cautions dont j'étais obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela, fut celui de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les Idyles de Gessner, que son traducteur Hubert m'avait envoyées il y avait quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant à la manière de Gessner le sujet du *Lévite d'Éphraïm*. Ce style champêtre et naïf ne paraissait guère propre à un sujet si atroce, et il n'était guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. A peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvais à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poème, que j'achevai dans la suite à Motiers; et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Éphraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses

malheurs s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouvèrent jamais ; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire : on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avais pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun, chez mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y était retiré depuis quelques années, et qui m'avait même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisait un détour; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche, il fallait passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir, et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Mairan, neveu de M. Dupin, qui avait un emploi à la saline, et qui m'avait fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit; je ne trouvai point M. de Mairan : fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport : Ciel! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances je me suis toujours pas-

sionné pour ce qui devait faire mon malheur. Mon postillon, surpris, me crut fou ; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après, j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah ! respirons quelques instans chez ce digne hôte ! J'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces ; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paraissent pas fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche ; et, par exemple, sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étais l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devait, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa ; mais si, sans me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avais continué de tenir ferme comme j'avais commencé, et qu'au lieu de rester au château je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurais-je également été décrété ? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer.

Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

FIN DU LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.

(1762.)

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre[a], il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat; mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paraisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les trois précédents livres; tous les intérêts re-

[a] VAR. « .... de quelque façon que j'aie pu m'y prendre. »

latifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres; qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivants ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, j'y fis connaissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce madame Boy de La Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avais autrefois connu le père à Lyon. Elle était venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille. Cette dernière était destinée par M. Roguin, au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignait aussi la plus grande affection; mais, quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très-vif à la satisfaction de l'un et de

l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses désirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendait à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étaient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y était si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menacerait du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures, sonnèrent le plus terrible tocsin. Les Français surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accablait à l'envi. J'étais un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du Journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montrait assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignait à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquait d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde était devenu fou. Quoi! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde; l'Éditeur du *Vicaire Savoyard* est un impie; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup; celui de l'*Émile* est un enragé. Eh! mon Dieu, qu'aurais-je donc été, si j'avais publié le livre de l'*Esprit*, ou quelque autre ouvrage semblable? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les

traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvais si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, bailli de cette ville, m'encourageait aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avait dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis; et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui était nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittait pas de la journée. J'étais toujours très-sensible à tant de caresses, mais j'en étais quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement était déjà marqué, et j'avais écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevait à Berne un orage contre moi, qu'on attribuait aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat excité, sans qu'on sût par qui, paraissait ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvaient dans leurs états. Des

et ont peu de prise sur les ames d'une forte trempe, telles que j'avais toujours reconnu la sienne. Je jugeais que dans son art de régner il entrait de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'était pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balancerait pas un moment en lui l'amour de la gloire; et me mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avait osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix; et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de La Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allais occuper était très-commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grace en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serais désormais fugitif sur la terre, j'hésitais à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyais condamné. Je sentais que par cette catastrophe, nos relations allaient changer, et que ce qui jusqu'alors

avait été faveur et bienfait de ma part, le serait désormais de la sienne. Si son attachement restait à l'épreuve de mes malheurs, elle en serait déchirée, et sa douleur ajouterait à mes maux. Si ma disgrace attiédissait son cœur, elle me ferait valoir sa constance comme un sacrifice; et au lieu de sentir le plaisir que j'avais à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentirait que le mérite qu'elle aurait de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçait d'aller.

Il faut dire tout: je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens; je ne dois pas faire plus de grace à Thérèse; et quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je m'apercevais de l'attiédissement du sien. Je sentais qu'elle n'était plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentais d'autant mieux que j'étais le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avais senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature; il serait le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avais pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avait pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne

pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile*; et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher *. Ma situation, cependant, était alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchaient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive; et n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avais d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empirait sensiblement mon état[a] : cette double raison m'avait fait former des résolutions que j'avais quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistais avec plus de constance depuis trois ou quatre ans; c'était aussi depuis cette époque que j'avais remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avait pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avait plus par amour. Cela jetait nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins, où qu'elle pût être, elle aimerait peut-être mieux

* Voici ce passage : « Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tache.... Celui qui ne peut remplir les devoirs de père, n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera long-temps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » *Emile*, livre I.

[a] VAR. « ..... mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paraissait moins contraire. Cette....

rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avait marqué tant de douleur à notre séparation, elle avait exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimait si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même; et après avoir senti dans mon cœur combien il m'était impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir; elle vint. A peine y avait-il deux mois que je l'avais quittée; mais c'était, depuis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces! Comme mon cœur s'en abreuve! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là.

En arrivant à Motiers, j'avais écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connaît et que j'attendais de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui était en grande faveur auprès de son excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossais m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours

demeuré le même, et qui le serait toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avait quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura long-temps en Espagne, dont le climat lui plaisait beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connaissait en hommes, et les accueillit comme ils le méritaient. Il fut bien payé de cet accueil, par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de Milord Maréchal. La grande ame de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvait se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y pliait si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes, il ne vit plus que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connaissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parceque, voulant être utile et non cajoleur, il ne savait point flatter les gens qu'il n'estimait pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, Milord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays, dont il prenait le parti; et quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'était pas éteint encore. Il passait au moins pour un homme qui se laissait prévenir; et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'était peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de Milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon

aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisait plaisir, et qu'il se disait en lui-même : Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitait l'été, était à six lieues de Motiers; j'allais tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenais de même en pélerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvais jadis dans mes courses de l'Hermitage à Eaubonne était bien différente assurément; mais elle n'était pas plus douce que celle avec laquelle j'approchais de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelais mon père, il m'appelait son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissait, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continuel de nous rapprocher. Il voulait absolument me loger au château

de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupais. Je lui dis enfin que j'étais plus libre chez moi, et que j'aimais mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon Milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Il vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé [1].

Milord Maréchal n'est pas sans défaut; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paraît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins : ses attentions paraissent hors de propos;

[1] L'événement l'a prouvé : Milord Maréchal en mourant, légua sa montre à Rousseau. D'Alembert, dans l'éloge du lord, accuse Jean-Jacques d'ingratitude : on peut juger de ce reproche par le langage que tenait sur son bienfaiteur, en 1769, l'auteur des Confessions ; ce qui n'a pas empêché le biographe de milord Keith de reproduire la calomnie. Dans la Biographie des Contemporains de Rousseau, tome II de son Histoire, aux articles D'ALEMBERT et KEITH, nous avons rappelé toutes les circonstances qui prouvent l'intimité de la liaison entre Jean-Jacques et Milord. Mais dès 1791 Ginguené avait parfaitement prouvé combien cette accusation était fausse, et rendue plus odieuse encore par la *bénignité perfide* du langage de l'accusateur. (Voyez *Lettres sur les Confessions*, note 5.)

ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Génevois désirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui : Milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendaient Milord Maréchal que plus intéressant. J'étais bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influaient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier était trop forte pour moi, je la partageais d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grace qui lui importait extrêmement, me pria d'engager son excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mène avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à Milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondait d'attendre. Croyant que Milord l'avait

oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table; mot comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunais, un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîner qu'il avait eus chez son excellence, qui de plus avait reçu son papier. Trois semaines après Milord lui envoya le rescrit qu'il avait demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne voulait pas se charger.

Je voudrais ne pas cesser de parler de George Keith : c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux ; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits : je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme il se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile, par la réponse du roi à Milord Maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avais trouvé un bon avocat. Non-seulement sa majesté approuva ce qu'il avait fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon Milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en

nature de provisions, et me marquant qu'il avait ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me ferait volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulais choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès-lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avais trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très-bon goût : c'était un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitais, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner. La paix conclue, je crus que sa gloire militaire et politique étant au comble, il allait s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvait sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligerait pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmait pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages; et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet*, et prenant le ton

* Le 30 octobre 1762. Voyez la *Correspondance*.

familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui, que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant Milord Maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi, toute cachetée. Milord envoya la lettre, sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse; et quelque temps après, Milord Maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avais bien grondé. Je compris par là que ma lettre avait été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avait passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvait très-bien être; peut-être ne dis-je pas ce qu'il fallait dire, et ne pris-je pas le ton qu'il fallait prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avait mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisserait tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'était pas une idée nouvelle; elle m'était venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venait souvent voir un parent qu'il avait à Montmorency, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciais très-peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle

parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après, que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvais le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le caffetan, le bonnet fourré, la ceinture; et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez Milord Maréchal. Son excellence me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment, *salamaleki;* après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendrait de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, où, qui pis est, à s'entre-faire des compliments, cela m'est un supplice insuppor-

table. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portais mon coussin dans mes visites, ou j'allais comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisait supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines dont plusieurs étaient assez aimables et ne manquaient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très-douces, et surtout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venait passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savait nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appelait son papa, je l'appelais ma fille; et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisais présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriraient leurs enfants. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'in-

tention; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre, des lettres dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'allait pas à la seconde : l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avait une maison sur la montagne, où il venait passer les étés. Je n'étais pas empressé de sa connaissance, parce que je savais qu'il était très-mal à la cour et auprès de Milord Maréchal, qu'il ne voyait point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connaissance avec M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime, pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou était Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avait été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avait profité. Il avait acquis beaucoup de demi-connaissances, quelque goût pour les arts, et il se piquait surtout d'avoir cultivé sa raison : son air hollandais, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée,

favorisaient beaucoup cette opinion. Il était sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendait tous ses mouvements fort posés, fort graves; et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parlait peu, parce qu'il n'entendait pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : voici un penseur, un homme sage, tel qu'on serait heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressait souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parlait peu de moi, peu de mes livres, très-peu de lui; il n'était pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disait était assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avait dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de celui de Milord Maréchal; mais il en avait la simplicité : c'était toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu-à-peu cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avais faite au baron d'Holbach, qu'il était trop riche; et je crois que j'eus tort [1]. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps je vis peu du Peyrou,

[1] Il a très-grand tort en appliquant sa réflexion à du Peyrou, qui lui fut dévoué, le défendit, lui fit construire une maison, lui ouvrit sa bourse, et fut le *seul* après sa mort qui voulût que ses intentions fussent remplies. Rousseau n'accepta ni sa bourse, ni sa maison, mais il n'en est pas moins vrai que du Peyrou, *quoique riche*, aimait sincèrement Jean-Jacques et ses principes.

parce que je n'allais point à Neuchâtel, et qu'il ne venait qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allais-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par Milord Maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'était pas du bon air de ne pas me faire au moins quelque insulte : on aurait eu peur de paraître improuver mes persécuteurs en ne les imitant pas. La classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisait comprendre et disait même que si j'avais voulu m'établir dans la ville, on ne m'y aurait pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat caffardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissait pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchait pas qu'à les entendre, je ne dusse être très-reconnaissant de l'extrême grace qu'ils me faisaient de me laisser vivre à Motiers, où ils n'avaient aucune autorité; ils m'auraient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils voulaient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordait

malgré eux, et qu'ils travaillaient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avaient de me souffrir dans leur pays. J'aurais dû leur rire au nez pour toute réponse : je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel; résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'était pas trop honorer de pareilles espèces, que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connaissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelque égard aux talents, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avait été cassé, disait au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle : *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit; amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai.* Assurément, les mécontentements d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitait à Paris, à Genève, à Berne, à Neuchâtel même, je ne m'attendais pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avais cependant été recommandé par madame Boy de la Tour, et il m'avait

fait beaucoup d'accueil; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvais, sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étais rentré : j'assistais donc au service divin. D'un autre côté, je craignais, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus; et il n'était nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'était le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étais toujours uni de cœur à l'Église protestante; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulais aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulais point, et qu'ainsi tout fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout : au moment où je m'y attendais le moins, M. de Montmollin vint me déclarer non-seulement qu'il m'admettait à la communion sous la clause que j'y avais mise, mais de plus, que lui et ses anciens se faisaient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise,

ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paraissait un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvais une douceur extrême à pouvoir[a] me dire : Au moins je suis parmi mes frères; et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étaient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, Milord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connaissait Milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançait vivement de celle que j'avais écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avait avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève je m'étais toujours déclaré hautement protestant, et que j'avais été très-publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paraissait plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois, comme je ne doutais pas que son intention (quoique je n'y comprisse rien) ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées allaient leur

[a] VAR. « douceur extrême de pouvoir.... »

train, et leurs benins auteurs reprochaient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuaient d'agir sous le voile, avait quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissai dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avait une censure de la Sorbonne. Je n'en crus rien. De quoi pouvait se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Voulait-elle assurer que je n'étais pas catholique? Tout le monde le savait. Voulait-elle prouver que je n'étais pas bon calviniste? Que lui importait? C'était prendre un soin bien singulier; c'était se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisait courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire, fut qu'il fallait mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons.

(1763.)—Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venait d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirais la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du Mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devais d'y répondre. Je le pouvais sans m'avilir; c'était un cas à peu près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutais point que ce Mandement

ne fût de la façon des jésuites; et quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnaissais toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvais donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage : et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable; et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquait qu'une subsistance assurée : mais on y vit assez chèrement, et j'avais vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avait fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyais diminuer journellement le petit capital que j'avais devant moi. Deux ou trois ans suffisaient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste, auquel j'avais déjà renoncé.

Persuadé que tout changerait bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en ferait rougir les puissances, je ne cherchais qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisserait plus en état de choisir parmi celles qui pourraient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de Musique*, que dix ans de travail avaient déjà fort avancé, et auquel il ne manquait que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avaient été envoyés

depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage : mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes Mémoires, dont je voulais uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avais déjà fait le triage de celles que je voulais conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en était point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune était de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenais parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissaient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étaient-elles devenues ? Quelqu'un avait-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étaient restés à l'hôtel de Luxembourg ? Cela n'était pas concevable, et j'avais vu M. le maréchal prendre la clef de la chambre où je les avais déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étaient sans date, et que j'avais été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avaient point, ou auxquelles je les avais suppléées, pour voir si je n'y trouverais point celles qui devaient

remplir ce vide. Cet essai ne réussit point; je vis que le vide était bien réel, et que les lettres avaient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi? Voilà ce qui me passait. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la Julie, ne pouvaient intéresser personne. C'étaient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux, et même de madame d'Épinay, avec laquelle j'étais alors le mieux du monde. A qui pouvaient importer ces lettres? Qu'en voulait-on faire? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirais quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai, furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de milord Édouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur madame de Luxembourg. C'était La Roche, son valet de chambre, qui m'avait expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon; mais quel intérêt pouvait-elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvait faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le maréchal, dont je connaissais la droiture invariable et la vérité de son amitié

pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilé chez madame de Luxembourg, avait pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avait plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvait convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avait cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il aurait tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il serait bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étaient pas les premiers de la même main [a] que j'avais endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avait laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avais long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameraient contre l'infraction de l'édit

[a] J'avais trouvé, dans ses *Éléments de musique*, beaucoup de choses tirées de ce que j'avais écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses Éléments. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé, *Dictionnaire des Beaux-Arts ;* mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens mot à mot, et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur; car il y avait un mécontentement général, qui n'attendait qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivaient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvait causer, m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et fidèle au serment que j'avais fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étais attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressait extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisaient cherchaient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabalait, mais on gardait le silence, et on laissait clabauder les caillettes et les cafards ou soi-disant tels, que le Conseil mettait en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avais jamais

vécu, dont je n'avais reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avais tâché de lui rendre, je me voyais si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devaient parler n'avaient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là, qui, je crois, était M. Favre, une lettre * par laquelle j'abdiquais solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens : sentant qu'ils avaient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'était plus temps. Ils avaient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très-bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du Conseil, qui se sentait soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidaient rien jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, était du procureur-général Tron-

* Le 12 mai 1763. Voyez la *Correspondance*.

chin *, homme d'esprit, homme éclairé, très-versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

(1764.) — Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même; et poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisaient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avais été l'occasion, j'entrepris la réfutation des Lettres écrites de la campagne, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne*, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement, que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentants, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui était déjà faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenait le moindre vent, soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication; mais on aima mieux le laisser paraître que de me faire trop comprendre comment on

* *Jean Robert Tronchin*, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin *Théodore Tronchin*, médecin célèbre, dont il est parlé aux livres VIII et X. C'est ce dernier que Rousseau, dans sa Correspondance, désigne le plus souvent sans le nommer, en l'appelant *le jongleur*.

avait découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très-peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avais à Motiers presque autant de visites que j'en avais eu à l'Hermitage et à Montmorency; mais elles étaient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étaient venus voir jusqu'alors étaient des gens qui ayant avec moi des rapports de talents, de goûts, de maximes, les alléguaient pour cause de leurs visites, et me mettaient d'abord sur des matières dont je pouvais m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'était plus cela, surtout du côté de France. C'étaient des officiers ou d'autres gens qui n'avaient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avaient jamais lu mes écrits, et qui ne laissaient pas, à ce qu'ils disaient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre, célèbre, très-célèbre, le grand homme, etc. Car dès-lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordaient m'avait garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignaient ni se nommer ni me dire leur état, que leurs connaissances et les miennes ne tombaient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avaient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savais de quoi leur parler: j'attendais qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'était à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venaient voir. On sent que cela ne faisait pas pour moi des con-

versations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils voulaient savoir: car, comme j'étais sans défiance, je m'exprimais sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de me faire; et ils s'en retournaient, pour l'ordinaire, aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connaissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet. J'eus avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers on les prit pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venaient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étaient des gens d'une autre étoffe; mais sans être des contrebandiers ce pouvait être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un était M. de Montauban, appelé le comte de La Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre était M. Dastier, de Carpentras,

ancien militaire, qui avait mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler [a]. Ces messieurs, tous deux très-aimables, avaient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation était agréable et intéressante; leur manière de voyager si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes français, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvait qu'affermir. Cette connaissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela était bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me voulaient-ils donc? Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livrait sans raisonner, surtout à M. Dastier dont l'air plus ouvert me plaisait davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus faire imprimer les Lettres de la montagne, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendaient mon paquet sur la route de

[a] VAR. « ..... ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. »

Hollande. Il m'avait parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon; il m'avait offert ses soins, si j'avais quelque chose à y faire imprimer. Je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avait osé s'en charger; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivants qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avait été vu dans les bureaux des ministres; et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre *de l'Homme de la montagne*, que d'Holbach lui avait dit être de moi. Je l'assurai, comme il était vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les lettres parurent il était furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit était connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures; et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter, fut que mes paquets avaient été ouverts à la poste.

Une autre connaissance à peu près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avait, disait-il, besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisait faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothèque.

Si c'était une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui voulait avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque était plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimait, parce que son ame était au ton de la mienne. Il était difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très-zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par Le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avait avec moi quelque ressemblance.

Le seul Français qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages, fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde, par des talents assez aimables, et par des prétentions au bel esprit. Il m'était venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers; et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittait le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenait

le métier de menuisier. Il avait un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel était toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usait très-mal avec le cadet, qu'elle accusait d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout, pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étais capable : elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission, qu'il lui avait donnée, et dont celui-ci avait eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'était guère plus de mon goût; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçaient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après, il vint me voir, et nous fîmes ensemble le pélerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avais vu à Montmorency. Il avait je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup,

mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avait pas dit, qu'il vivait dans les grandes sociétés, et qu'il voyait assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente, mademoiselle Séguier, qui était ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins : mais celui-ci ne me devait rien, et l'autre me devait quelque chose, à moins que les sottises que je l'avais empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part : ce qui, dans le fond, pourrait très-bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade : le père tomba malade en route; le fils l'était en partant de Genève; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venaient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir, fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurais bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un

M. d'Ivernois, commerçant de Genève, Français réfugié, et parent du procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois de Genève passait à Motiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restait chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettait de mes promenades, m'apportait mille sortes de petits cadeaux, s'insinuait malgré moi dans ma confidence, se mêlait de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connaissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête-à-tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avais cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyait; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur: c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appelait dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il avait été recommandé

de Zurich. Il était grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même qu'il n'était venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurais cru manquer à l'un des plus grands devoirs, en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyais rien que d'aimable, et qui me recherchait par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance; nous devînmes inséparables. Il était de toutes mes courses pédestres, il y prenait goût. Je le menai chez Milord Maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvait encore s'exprimer en français, il ne me parlait et ne m'écrivait qu'en latin : je lui répondais en français, et ce mélange des deux langues ne rendait nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paraissait bien connaître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non-seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui était venu s'établir auprès de moi; qu'on l'avait assuré que c'était un espion que le ministre de France avait mis près de moi. Cet avis pouvait paraître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étais, tout le monde m'avertissait de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettait, et qu'on cherchait à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'ame, que les persécuteurs ne sauraient connaître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Qand j'épanchais avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire, qui me fit juger que sa présence était nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite : il partit; et quand je le croyais déjà en Hongrie, j'appris qu'il était

à Strasbourg. Ce n'était pas la première fois qu'il y avait été. Il y avait jeté du désordre dans un ménage : le mari sachant que je le voyais, m'avait écrit. Je n'avais omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir[a]. Quand je les croyais parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étaient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison; dès-lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avait imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appelait point Sauttern, il s'appelait Sauttersheim. A l'égard du titre de baron, qu'on lui donnait en Suisse, je ne pouvais le lui reprocher, parce qu'il ne l'avait jamais pris : mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme; et Milord Maréchal, qui se connaissait en hommes, et qui avait été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeait à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'était une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquait si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avaient inutilement prodigué leurs agaceries, étaient furieuses : j'étais outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner

[a] VAR. « .... ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.

Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non-seulement que cette grossesse n'était pas de son fait, mais qu'elle était feinte, et que tout cela n'était qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulais qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisaient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope était paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire : ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venait cette connaissance, et si elle était ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures : mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il était bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers, en fait de liaisons et de connaissances. Qu'il en

aurait fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte qu'il ne voulurent point reconnaître, comme d'un mal qu'ils pouvaient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'était le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère était telle, qu'elle m'avait fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence ou mon malheur avait attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrace des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avait sur lui madame de Luxembourg ne m'avait pas été favorable, et qu'elle avait profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps

à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il fallait toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étais encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentait beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étais sur le testament de M. le maréchal. Il n'y avait rien là que de très-naturel et de très-croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterais sur le legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avait eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux, et en vérité, j'aurais été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avait été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquait à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci que Milord Maréchal me parla du sien, de ce qu'il avait dessein

d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie *.

Ma seconde perte, plus sensible encore et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, ame douce et bienfaisante, auprès des Fénélon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous! Heureuse, dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avais point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avait cessé de soulager ceux qui souffraient, et de souffrir elle même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyais ne la pas revoir dans l'autre vie, ma faible imagination se refuserait à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de Milord Maréchal. Il ne mourut pas; mais las de servir des ingrats, il quitta Neuchâtel, et depuis

* Tome I, livre II, Ire partie.

lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et, graces à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre : il y reste encore un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire : mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguait, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il allait en Angleterre recevoir sa grace du roi et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paraissaient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il voulait se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devais m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattait trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençait à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité qui semblaient être une précaution très-sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étais à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince : mais ce n'a jamais été par des

voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle de l'abbé de Mably. Ayant demeuré chez son frère, j'avais eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire que ses sentiments à mon égard avaient changé de nature depuis que j'avais acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la montagne* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à madame Saladin, qui lui était attribuée, et dans laquelle il parlait de cet ouvrage, comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avais pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisais de ses lumières ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuait. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence m'étonna : mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre était réellement de l'abbé, et que la mienne l'avait fort embarrassé. Car enfin, quand il aurait eu raison, comment pouvait-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs, un homme auquel il

avait toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avait jamais démérité de lui ? Quelque temps après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis, à la lecture de ce livre, que l'auteur avait pris son parti à mon égard, et que je n'aurais point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni *la Paix perpétuelle*; et qu'il n'avait paru désirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre, qu'en supposant que je ne m'en tirerais pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables, pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions*, j'en parlais très-imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise : et quand je l'aurais cru, je n'en aurais guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette

entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avais une autre qui n'était guère vue de meilleur œil par ceux qui craignaient la première; c'était celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paraissait nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom, qui étaient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtaient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition était un moyen simple et honnête de m'assurer du pain : et c'était le seul, puisqu'ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paraître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre manière et dépensant toujours, je voyais la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avait pressé de donner mon *Dictionnaire de Musique*, encore informe. Il m'avait valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devait-on voir bientôt la fin de cent louis quant on en dépensait annuellement plus de soixante ; et cent écus de rente étaient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venaient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, ap-

pelé Reguillat, vint je ne sais comment se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avais, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition : au moyen de quoi ils devaient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

(1765.) — Le traité était conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerais l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique française*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrais pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en sou-

viens pas d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne* : il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venait à l'envi d'accabler l'auteur. Mais ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avait point, ni aux raisons, parce qu'elles étaient sans réponse, ils prirent le parti de paraître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que s'ils prenaient les arguments invincibles pour des injures, ils devaient se tenir fort injuriés.

Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçait; et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage, ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avaient imposé ce devoir; je l'avais rempli; j'avais jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que s'ils s'obstinaient, ils ne fussent

écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé; j'en comprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne*, à Neuchâtel, fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il était malade, aussi-bien que moi; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençait; on brûla le livre je ne sais où *. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avait commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devais, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace, soulevée secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'elle ne m'insultât publiquement en plein jour,

* A Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, et par le même arrêt en date du 19 mars 1765. Cet arrêt est rapporté tout entier dans l'édition de Poinçot, tom. XIV.

non-seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avais fait le plus de bien étaient les plus acharnés; et des gens même, à qui je continuais d'en faire, n'osant se montrer, excitaient les autres, et semblaient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paraissait ne rien voir, et ne se montrait pas encore; mais comme on approchait d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter; m'assurant que du reste il ne m'en voulait point, et qu'il me laisserait tranquille. Je trouvai le compliment bizarre; il me rappelait la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvais concevoir à qui donc il importait si fort que je communiasse ou non. Comme je regardais cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulais pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre; et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirais.

Il ne pouvait pas m'interdire la communion de sa seule autorité : il fallait celle du consistoire qui m'avait admis; et tant que le consistoire n'avait rien dit, je pouvais me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la classe la commission de me citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvait non plus se faire que par le consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous

le nom d'anciens, composaient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devaient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendaient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparaître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avais su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurais terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avais, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la montagne*, sur lesquelles ils avaient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte était tout fait, je n'avais qu'à l'étendre, et mon homme était confondu. Je n'aurais pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'était aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorants, m'avaient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurais pu désirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi! il fallait parler, et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvais-je espérer de moi, qui sentais si bien mon inaptitude

à m'exprimer impromptu? J'avais été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue à tout approuver. Ici, c'était tout le contraire : j'avais affaire à un tracassier, qui mettait l'astuce à la place du savoir, qui me tendrait cent pièges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse; et sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre. La chose était très-facile : j'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquait de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérais tenir enfin mon discours; je savais que le châtelain, comme officier du prince, assisterait au consistoire; que malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étaient bien disposés pour moi : j'avais en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux de tous les bons patriotes qu'intéressait l'établissement de cette inquisition; tout contribuait à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête; le matin je ne le savais

plus; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire*, en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités, qui véritablement, dans l'état où j'étais alors, m'auraient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna par lui-même et par ses créatures mille mouvements pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinaient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étaient déjà dévoués, et qu'on appelait ses ames damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir; et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire à la pluralité des voix le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquents rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin forcé de quitter le

* Le 29 mars. Voyez la *Correspondance*.

pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avait eu avec la classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avait été l'entremetteur. Il avait feint qu'on craignait que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendrait de ma liberté d'écrire. Il m'avait fait entendre que si je m'engageais à quitter la plume, on serait coulant sur le passé. J'avais déjà pris cet engagement avec moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea. La condition ayant été rejetée par la classe, je redemandai mon écrit : il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avait égaré. Après cela le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servait de renseignement à la populace : j'en sentais cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me semblait une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenais

tranquillement dans le pays avec mon caffetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendais dire à ceux qui les habitaient : Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allais pas plus vite : ils n'en étaient que plus furieux; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnaissance par le canal de Milord Maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyais et des manœuvres dont j'étais la victime, avaient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivaient des impulsions étrangères et qu'ils n'étaient que les satellites d'autres gens qui se cachaient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron, qui avait succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisaient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consistoire en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avait du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition; mais il n'avait que l'autorité des lois, de la justice et de

la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'était pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zèle, j'aurais voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savais qu'il convoitait fort une place de conseiller d'état; mais s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il était en disgrace auprès du prince et du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à Milord Maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il désirait, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuait à me ballotter d'une extrémité à l'autre; et tandis que la populace me couvrait de fange je faisais un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avait menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avait enfin surmonté ma longue répugnance; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvais, et où j'avais grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignais qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevais de la populace, et j'au-

rais voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur : mais cela ne me fut pas possible; et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passait dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avait jetées pendant la nuit. Un banc très-massif, qui était dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé debout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier qui, pour sortir, aurait ouvert la porte d'entrée, devait naturellement être assommé. Madame de Verdelin n'ignorait rien de ce qui se passait; car, outre ce qu'elle voyait elle-même, son domestique, homme de confiance, était très-répandu dans le village, y accostait tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivait, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement paraissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenait plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui était alors à Paris, de son amitié pour moi, du désir qu'il avait de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque-chose de M. Hume.

Il s'était acquis une grande réputation en France

et surtout parmi les encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son histoire de la maison Stuart, le seul de ses écrits dont j'avais lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étais persuadé, sur ce qu'on m'avait dit de lui, que M. Hume associait une ame très-républicaine aux paradoxes anglais en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardais toute son apologie de Charles Ier comme un prodige d'impartialité, et j'avais une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le désir de connaître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avait beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnaient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignait la pressante invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux Milord Maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensais, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avait beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avait écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, était absent tandis qu'on imprimait son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite

était dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avais débité des copies, à six sols pièce, d'une chanson qu'on avait faite contre moi. J'avais donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disait avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre; car c'est ainsi qu'elle s'exprimait. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avais pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulais prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugerait à propos pour maintenir M. Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avait dit de cet homme illustre, qu'il était de mes amis, et qu'elle était encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein *. Je continuais cependant à me promener tranquillement au milieu des huées; et le goût de la botanique, que j'avais commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisait parcourir le pays en

* Dans une longue lettre adressée à du Peyrou le 8 août 1765, écrite exprès pour être rendue publique et qui le fut effectivement bientôt après, Rousseau retrace en détail l'historique de ses relations avec le pasteur de Motiers, et fait plus particulièrement connaître le caractère de cet homme et l'injustice de ses procédés envers lui. Voyez la *Correspondance*.

herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisait qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis[a], ou des gens qui portaient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy de la Tour, parent de l'amie chez qui j'étais logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy était si butor, si bête, et se comporta si brutalement, que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter; et je fis, dans le goût du petit Prophète, une petite brochure de quelques pages, intitulée, *la Vision de Pierre de la Montagne*, dit *le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles qui faisaient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre; les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guère

[a] Cette fatalité avait commencé dès mon séjour à Yverdun: car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avait trouvé dans les papiers de son parent, des preuves qu'il était entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdun et de l'état de Berne. Cela prouvait bien clairement que ce complot n'était pas, comme on voulait le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussait le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdun ne s'était si fort emparé de moi, ne m'avait tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivait fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Génevois s'étaient particulièrement signalés, en criant haro de toute leur force; et mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendait prouver que je n'étais pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étaient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avait mis la main : car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très-intolérante, sitôt qu'il s'agit de moi. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédait pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui semblait écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusait, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pouri de vérole, et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnaître mon homme. Ma première idée, à la lec-

ture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pouri de vérole, moi qui non-seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avais le plus vécu; et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il était, avec un avertissement où je nommais M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avait fait des avances très-honnêtes, et avec lequel j'étais alors en correspondance. Ce prince, du Peyrou, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle[1], et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée; je ne sais pas s'il l'a fait; je l'ai trouvé menteur en

[1] Il est intitulé *Sentiments des citoyens*. Il est de Voltaire, et n'a été compris parmi ses œuvres que dans l'édition de M. Renouard et dans celle de M. Lequien. Il fait aussi partie de l'édition Dupont. Voltaire ne l'a pas désavoué, et M. Wagnière, son secrétaire, a attesté par écrit que cet odieux libelle était de l'auteur de Zaïre....

tant d'occasions, que celle-là de plus ne serait pas une merveille; et dès-lors j'étais enveloppé de ces profondes ténèbres, à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'aurait pas méritée, après la fureur qu'il avait montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très-mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étais instruit, et si j'avais quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il voulait lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus: il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer écrivit à du Peyrou qu'elle était sûre que le libelle n'était pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion; mais comme enfin je pouvais me tromper, et qu'en ce cas je devais à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferais telle qu'il en serait content, s'il pouvait m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'était pas. Je fis plus: sentant bien qu'après tout, s'il n'était pas coupable, je n'avais pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un Mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devinerait pas quel fut cet arbitre

que je choisis : le conseil de Genève. Je déclarai à la fin du Mémoire que si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugerait nécessaires, et qu'il était bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçait que M. Vernes n'était pas l'auteur du libelle, dès l'instant je cesserais sincèrement de croire qu'il l'est, je partirais pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon ame, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant Mémoire, où je prenais sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à du Peyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettait. Je les attendis, et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon Mémoire est entre les mains de M. du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connaîtra, je l'espère, l'ame de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connaître[1].

[1] Ce passage des *Confessions* m'a fait une nécessité indispensable

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque; mais on les trouvera dans la relation qu'en publia du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenait plus vive; et, malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquents du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait; déjà dans les chemins les cailloux commençaient à rouler auprès de moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitaient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnait sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnaient sur cette galerie, y tombèrent

de publier ce Mémoire. On le trouvera donc ci-après, et, comme l'équité le prescrivait, avec des notes fournies par M. Vernes pour sa défense. (*Note de du Peyrou*)[1].

[1] Ces pièces font partie du présent volume. Rousseau fut injuste en attribuant à M. Vernes ce libelle. Il est étonnant qu'il n'ait pas soupçonné Voltaire. Mais il faut convenir que M. Vernes ne repousse point l'accusation avec l'énergie et l'indignation que méritait une imputation pareille.

avec tant de fracas, que mon chien, qui couchait dans la galerie, et qui avait commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit; j'allais sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit; de sorte que si je m'étais pressé d'une seconde, j'avais le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avait été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. J'y trouve Thérèse, qui s'était aussi levée, et qui toute tremblante accourait à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre, pour éviter l'atteinte des pierres et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours, était le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bon-homme qui logeait au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeler M. le châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisait la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi, qu'il en pâlit; et, à la vue des cailloux dont la galerie était pleine, il s'écria : Mon dieu! c'est une carrière! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avait été forcée, et

qu'on avait tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avait point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étaient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain, le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceraient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchait. Le lendemain, le colonel Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avait de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvais plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'aperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elle ne s'étendissent jusqu'à lui, aurait été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine; car le spectacle de la haine du peuple me causait un déchirement de cœur que je ne pouvais plus supporter [1].

[1] On a voulu révoquer en doute cette lapidation : MM. Servan

J'avais plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avait parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appelait milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposait, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisait les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquaient à quel point ledit milord Walpole s'occupait avec elle de ce projet. Milord Maréchal m'avait toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offrait aussi un asile dans ses terres; mais il m'en offrait un qui me tentait beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui. Il venait de me faire part d'un propos que le roi lui avait tenu à mon sujet, et qui était une espèce d'invitation de m'y rendre; et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptait si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avais un tel attache-

et d'Escherny la représentent comme une *farce* (mot dont on s'est servi); le premier dit tenir d'un *homme digne de foi*, que ce fut une ruse de Thérèse qui, cependant, n'était guère rusée. D'Escherny partage cette opinion, et peut-être n'est-il que l'homme digne de foi de M. Servan. A ce témoignage j'oppose 1° celui de du Peyrou; 2° le rapport du châtelain de Motiers, éveillé par le tumulte, et qui, dans son procès-verbal dit qu'une *des portes de la maison fut enfoncée et le mur criblé de pierres;* 3° la garde mise le lendemain à la porte de cette maison; 4° l'offre faite par la communauté de Cornet d'un asile à Rousseau, en lui *garantissant qu'il ne serait plus lapidé.* Il existe plusieurs arrêts rendus par les autorités locales, qui devaient savoir ce qui se passait sous leurs yeux, mieux que *l'homme digne de foi.* Frédéric intervint plus tard et crut à la réalité de cette lapidation, et il ne faisait pas bon mistifier Frédéric. On peut en sûreté de conscience, croire un fait dont il ne doutait pas.

ment pour la Suisse, que je ne pouvais me résoudre à la quitter, tant qu'il me serait possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étais occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore, pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistait à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pélerinage pédestre, que j'avais fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avais été tellement enchanté, que je n'avais cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle était que l'île appartenait aux Bernois, qui, trois ans auparavant, m'avaient vilainement chassé de chez eux; et outre que ma fierté pâtissait à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, j'avais lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avaient fait à Yverdun. J'avais consulté là-dessus Milord Maréchal, qui, pensant comme moi que les Bernois seraient bien aises de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrais être tenté de faire, avait fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'état, et sur leur réponse, assura Milord Maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandaient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour sur-

croît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses; et le receveur de l'île ayant reçu de ses maîtres la permission de m'y loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvais espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avaient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour; mais dans ce petit espace, elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes; et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où durant les vendanges on se rassemble les dimanches, de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île est, du côté du sud, une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paraît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très-agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale, qui est très-peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, Bonneville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac; le tout entremêle de villages très-agréables.

Tel était l'asile que je m'étais ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers[a]. Ce choix était si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me semblait que dans cette île je serais plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus ou-

[a] Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissais un ennemi particulier dans un M. du Terraux, maire des Verrières, en très-médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère qu'on dit honnête homme, dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'était allé voir quelque temps avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.

blié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurais voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissait de subsister; et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avait entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeait de me payer, suffisait pour ma subsistance. Milord Maréchal ayant recouvré tous ses biens, m'en avait offert une de 1200 francs, que je n'avais acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paie la rente viagère sur le pied convenu avec

le constituant. Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de Milord Maréchal, dont les deux tiers étaient reversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 fr. que j'avais sur Duchesne, je pouvais compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissais 700 francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de Milord Maréchal : ainsi je n'avais plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il était écrit que l'honneur me forcerait de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettraient à ma portée, et que je mourrais aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infames, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seraient-ils doutés du parti que je prendrais dans cette alternative? ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étais sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissais dans le noble enthousiasme qui avait dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon ame qui répondait à celui que toute ma conduite rendait de mon naturel. Je n'avais pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvaient peindre sous mon nom un autre homme; mais ils ne pou-

vaient tromper que ceux qui voulaient être trompés. Je pouvais leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre : j'étais sûr qu'à travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnaître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenais donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisais mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours; car telle était ma résolution, et c'était là que je comptais exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avais inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avait départie. Cette île allait devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

On y fait plus, on n'y fait nulle chose *.

Ce *plus* était tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil; l'oisiveté me suffit; et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restait,

* Vers de Lafontaine, dans *le Diable de Papefiguières*.

pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisais désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendait insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien : mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité; celle de la solitude est charmante, parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni pate, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver, ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge[a]. Et vous appelez cela de l'oisiveté! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant

[a] VAR. « ..... mon rébus et ma menterie. »

qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que[a] ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regrets au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençait à devenir passion pour moi, était précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliais toujours, était de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élé-

[a] VAR. « ..... un radoteur dont la tête bat la campagne, sitôt que ses...... »

gante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder; et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étais, et mon défaut de mémoire me devait tenir toujours, dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, était partagée, m'offraient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulais pas laisser un poil d'herbe sans analyse, et je m'arrangeais déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'île. Sa femme avait à Nidau ses sœurs qui la venaient voir tour-à-tour, et qui faisaient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurais voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire

mieux sentir l'amertume de celle qui devait si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquais point à mon lever, lorsqu'il faisait beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantaient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes qui ne voient que des murs, des rues et des crimes, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur ame ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'Auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement : mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savait dire que *O!* il lui dit: Bonne mère, continuez de

prier toujours ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtais d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassais quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devenait pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnait le plaisir de muser quelques moments; après quoi je m'en ennuyais et le quittais, pour passer les trois ou quatre heures qui me restaient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenais pour jardin l'île entière, sitôt que j'avais besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courais dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras : là, je me couchais par terre auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connaître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommait et connaissait parfaitement toutes les

plantes du Jardin-Royal, était d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connaissait plus rien. Je suis précisément le contraire : je connais quelque chose à l'ouvrage de la nature; mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrais totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air était calme, j'allais immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avait appris à mener avec une seule rame; je m'avançais en pleine eau. Le moment où je dérivais me donnait une joie qui allait jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'était peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchants. J'errais ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrais à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étaient pas moins douces. Je m'écriais parfois avec attendrissement : O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule garde; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignais ainsi jusqu'à demi-lieue de terre; j'aurais voulu que ce lac eût été l'océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimait pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivais d'ordinaire un but de promenades; c'était d'aller débarquer

à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvaient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvais mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étais fier d'être leur pilote et leur guide! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler; autre fête pour Jean-Jacques. Cette peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allais plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

A ces amusements, j'en joignais un qui me rappelait la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitait particulièrement. C'était un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirchberger, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvais plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérais que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeraient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseraient en paix dans ma so-

litude. J'aurais bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurais été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs ; obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressemblaient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est, qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauraient même entrer dans un cœur d'homme : ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paraît incroyable, dès qu'il tend à me noircir ; rien d'extraordinaire ne leur paraît possible, dès qu'il tend à m'honorer.

Mais quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer ni justifier les singularités de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenait si fort, qu'à force d'inscrire tous mes désirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avais à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudrait faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguaient déjà mon imagination. Un

jour à passer hors de l'île me paraissait retranché de mon bonheur; et sortir de l'enceinte de ce lac était pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs, l'expérience du passé m'avait rendu craintif. Il suffisait que quelque bien flattât mon cœur, pour que je dusse m'attendre à le perdre; et l'ardent désir de finir mes jours dans cette île était inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avais pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac était agité. Je sentais un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisais l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation; et je m'attendrissais quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissais avec passion, n'était troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude allait au point d'en altérer la douceur. Je sentais ma situation si précaire, que je n'osais y compter. Ah! que je changerais volontiers, me disais-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu d'y être souffert par grace, que n'y suis-je détenu par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir, peuvent à chaque instant m'en chasser; et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être? Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre; je voudrais qu'on m'y condamnât, et je voudrais être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetais un œil d'envie sur l'heureux Michel Du-

cret qui, tranquille au château d'Arberg, n'avait eu qu'à vouloir être heureux pour l'être *. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurais fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie, au danger d'en être expulsé **.

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine. Au moment où je m'y attendais le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel était l'île de Saint-Pierre : par cette lettre il m'intimait de la part de leurs excellences l'ordre de sortir de l'île et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre : car j'avais plutôt regardé mes pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avais prises pour m'assurer de l'a-

* Il en a parlé au Livre v, et a fait en peu de mots connaître le caractère et le sort de ce personnage fameux dans l'histoire de Genève. Voyez tome I, page 336.

** Dans ses *Rêveries* (cinquième Promenade) il fait plus en détail la description de l'île de Saint-Pierre, et s'étend avec complaisance sur le bonheur *suffisant*, *parfait et plein* dont il a joui constamment pendant les deux mois qu'il l'a habitée.

grément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avait laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du bailli lui-même, qui m'avait comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il était barbare d'expulser un homme infirme; tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avait quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avaient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avais écouté ma première indignation, je serais parti sur-le-champ. Mais où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me fallait du temps pour y pourvoir; et il n'était pas dit dans l'ordre si on m'en laissait ou non. La continuité des malheurs commençait d'affaisser mon courage. Pour la première fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'était à M. de Graffenried, qui m'avait envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portait une très-vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimait qu'avec le plus grand regret; et les témoignages de douleur et d'estime dont elle était remplie, me semblaient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert: je le fis. Je ne doutais pas même que

ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquait pas un ordre si cruel, on ne m'accordât un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite, et pour en choisir le lieu. . . . . . .

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avais à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avait si fort affecté, et ma santé en ce moment était si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvaient me rester dans l'esprit pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse me réfugier, il était clair que je ne pouvais m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avait prises de m'expulser : l'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvais donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne semblaient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venais de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurais choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffen-

ried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat de la république, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais sous les plus grièves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus, fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avait fait désirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettaient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome. J'avais parlé des Corses dans le Contrat Social *, comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avais marqué la grande espérance qu'on devait avoir d'un tel peuple, s'il avait le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlais d'eux; et le cas où ils se trouvaient de travailler à l'établissement de leur république fit penser à leurs chefs de me demander [a] mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Butta-Foco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France, dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet

* Livre II, chap. 10.

[a] VAR. « .... fit songer à leurs chefs à me demander.... »

et me fournit plusieurs pièces que je lui avais demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois; et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurais pris toutes les instructions dont j'avais besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps, j'appris que la France envoyait des troupes en Corse, et qu'elle avait fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes m'inquiétèrent; et, sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeais impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il allait peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Butta-Foco, qui me rassura par la certitude que, s'il y avait dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resterait pas, comme il faisait, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli ne pouvaient me laisser aucun soupçon sur son compte, et quand j'appris qu'il faisait de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avait des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avait sur les véritables intentions de la cour de France des sû-

retés qu'il me laissait entendre, mais sur lesquelles il ne voulait pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassurait en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françaises, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étaient très en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvais me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'était pas un jeu pour me persifler. J'aurais extrêmement désiré une entrevue avec M. Butta-Foco; c'était le vrai moyen d'en tirer des éclaircissements dont j'avais besoin. Il me la fit espérer; et je l'attendais avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avait véritablement le projet; mais quand il l'aurait eu, mes désastres m'auraient empêché d'en profiter.

Plus je méditais sur l'entreprise proposée, plus j'avançais dans l'examen des pièces que j'avais entre les mains, et plus je sentais la nécessité d'étudier de près, et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitait, et tous les rapports par lesquels il lui fallait approprier cette institution. Je comprenais chaque jour davantage qu'il m'était impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Butta-Foco : il le sentit lui-même; et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans cette île sous

M. de Maillebois, devait la connaître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays, refroidit beaucoup le désir que j'avais d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce désir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne voulait me laisser nulle part. Une chose seulement m'effarouchait sur ce voyage; c'était l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allais être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étais point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature, qui m'avait donné le premier talent, m'avait refusé l'autre. Cependant je sentais que, sans prendre part directement aux affaires publiques, je serais nécessité, sitôt que je serais en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très-souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeait qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avais besoin. Il était clair que je ne pourrais plus disposer de moi-même; et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étais point né, j'y mènerais une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerais qu'à mon désavantage. Je prévoyais que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avaient pu leur donner mes livres, je me décréditerais chez les Corses, et perdrais, au-

tant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avaient donnée, et sans laquelle je ne pouvais faire avec succès l'œuvre qu'ils attendaient de moi. J'étais sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrais inutile et me rendrais malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentais vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisaient un jeu de me priver; je soupirais plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avais tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornait sa félicité suprême. Je n'envisageais qu'avec effroi les travaux que j'allais entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allais me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet animaient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtait absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auraient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne voulaient me laisser nul part, je résolus de m'y rendre, avec les directions de Butta-Foco, aussitôt que j'en aurais la possibilité; mais, pour y vivre

tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile [a], si je voyais jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérais être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'était insupportable, et dont je n'avais pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'était pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avait parlé de la Corse, je n'y devais trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterais : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il fallait tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il fallait franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage; il fallait passer à travers les états de plusieurs souverains; et sur le ton donné par toute l'Europe, je devais naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un bonheur de m'accabler de quelque nouvelle disgrace, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeaient d'en prévoir d'avance

[a] VAR. « plus utile, après le départ des troupes françaises, si.....

et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul sans ressource à mon âge, et loin de toutes mes connaissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce[a], tel que me le peignait M. Dastier, était bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je désirais passionnément l'entrevue que Butta-Foco m'avait fait espérer, et j'en attendais l'effet pour prendre tout-à-fait mon parti.

Tandis que je balançais ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étais pas prêt pour un long voyage, et surtout pour celui de Corse. J'attendais des nouvelles de Butta-Foco; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendaient alors pour moi cette émigration impraticable, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivait. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendait impossible à exécuter: car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et de tout le territoire; quand j'aurais eu des ailes, j'aurais eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le bailli de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon décou-

[a] Var. .... « ce peuple féroce et demi-sauvage, tel que... »

ragement obtenir qu'on disposât de môi, je me déterminai, sur l'invitation de Milord Maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'était répandu que j'avais ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venaient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avait pris le moment des vacances et de l'infréquence du sénat, pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disaient-ils, tout le Deux-cents était indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit état libre, enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme appelé Wildremet, dont la famille tenait le premier rang et avait le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement au nom de ses concitoyens de choisir ma retraite au milieu d'eux; m'assurant qu'ils désiraient avec empressement de m'y recevoir; qu'ils se feraient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avais souffertes; que je n'avais à craindre chez eux aucune influence des Bernois; que Bienne était une ville libre, qui ne recevait

des lois de personne, et que tous les citoyens étaient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranlait pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs, que de Berne même, et entre autres du même Kirchberger dont j'ai parlé, qui m'avait recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendaient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paraissait prendre à moi. Je ne connaissais point du tout M. Barthès; cependant je le voyais mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié, et je voyais qu'il lui tenait véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montrait si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avais toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvais en Suisse. La conduite du résident de France à Genève, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmaient que trop ces soupçons; je voyais la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivait à Berne, à Genève, à

Neuchâtel, et je ne croyais avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvais-je donc penser de la visite de Barthès et du tendre intérêt qu'il paraissait prendre à mon sort? Mes malheurs n'avaient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avait pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchais avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès: je n'étais pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef; j'y voyais une publicité, et même une affectation qui marquait une intention cachée, et j'étais bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agens subalternes, cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avait souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avais autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville * chez M. de Luxembourg; il m'avait témoigné quelque bienveillance: depuis son ambassade, il m'avait encore donné quelques signes de souvenir, et m'avait même fait inviter à l'aller voir à Soleure: invitation dont, sans m'y rendre, j'avais été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardait les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avait ménagé, par des soins par-

* Il était ambassadeur de France à Soleure, et fut chargé depuis d'intervenir au nom de son gouvernement et comme médiateur dans les affaires de Genève. Voyez la lettre que Rousseau lui écrivit d'Angleterre à ce sujet, le 23 février 1766.

ticuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirais avec ardeur au moment de rejoindre Milord Maréchal, persuadé que ce n'était plus qu'auprès de lui que je trouverais un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirchberger m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendaient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge; et en y arrivant mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes, que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs : sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avais pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte était un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain

être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avait ni femme, ni enfants, ni domestiques; et, tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étais dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avait dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étais pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis, même dès le jour suivant, qu'il y avait dans la ville une fermentation terrible à mon égard. Plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devait dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourrait, un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avais personne à qui me confier; tous ceux qui m'avaient retenu s'étaient éparpillés. Wildremet avait disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'était donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avait une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrais éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avais déjà passé de beaucoup les vingt-quatre

heures que les Bernois m'avaient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissais pas, connaissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseraient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avait hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenait aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passeport en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passeport. Je n'y aurais guère été moins sensible, quand elle aurait eu pour objet un autre que moi. Je ne connais rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du faible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devait m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avais marqué de me venir joindre, quand j'avais cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contre-mander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre. On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour

Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui voulaient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité : si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures; et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue *: elle tressaillit visiblement, mais elle se remit

* « Il n'est pas surprenant que Rousseau soit amoureux de ma- « dame d'Egmont; sa beauté est un paradoxe. (*Mélanges de ma- « dame Necker*, tom. 1, p. 320.) » — A en juger par ce passage, il paraît que Rousseau avait conçu pour cette dame des sentiments au moins très-affectueux, sur lesquels la malignité s'exerça. Au reste, c'est la seule fois qu'il parle de madame d'Egmont, et il n'est question d'elle dans aucune partie de sa correspondance [1].

[1] Nous avons laissé cette note, quoique l'assertion de madame Necker nous pa-

bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

raisse *singulière*, pour ne rien dire de plus. Nous ne partageons nullement l'opinion de l'un des précédents éditeurs, et ne croyons pas que Rousseau fût amoureux de madame d'Egmont, *quand bien même sa beauté eût été un paradoxe*. C'est sans doute parce que Jean-Jacques était accusé d'aimer les paradoxes, que madame Necker s'est servie de cette expression. A l'époque où Rousseau connut madame d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, il avait 60 ans, était guéri depuis long-temps de la seule passion qu'il eût eue ; il n'allait point dans le monde : on venait le trouver chez lui pour le voir comme un objet de curiosité ; ce qui le contrariait à l'excès et lui donnait de l'humeur. Les seules réunions auxquelles il consentit de paraître, furent rassemblées pour entendre la lecture de ses Confessions, et il est douteux qu'il y en ait eu plus de trois, M. de Sartine, sur la prière de madame d'Épinay, lui ayant fait promettre de ne plus lire cet ouvrage en public. (V. l'Hist. de J. J. Rousseau, T. I.)

AVERTISSEMENT.

Dans le dernier livre des Confessions ainsi que dans plusieurs lettres, notamment celle du 5 janvier 1765, il est question de ce libelle. Jean-Jacques commit une grande injustice en accusant M. Vernes d'en être l'auteur. C'était Voltaire, qui garda l'anonyme et n'eut point la générosité de se faire connaître quand il apprit que Rousseau attribuait ce pamphlet calomnieux à l'un de ses anciens amis. Il est fâcheux de voir l'auteur de Zaïre faire dans un âge où les passions n'ont plus d'excuse (il avait 70 ans), une action pour laquelle un jeune homme n'eût point trouvé d'indulgence. Heureusement d'immortelles productions pouvaient faire oublier cet écart de génie; mais, sous un autre rapport, la différence des positions tout entière à l'avantage de Voltaire, aggravait sa faute. Riche, honoré, puissant, disposant des hommes de lettres, il voulait diffamer Rousseau, pauvre, chassé, proscrit, persécuté, et parlait audacieusement au nom des *citoyens de Genève*, qui se hâtèrent non-seulement de désavouer cet odieux libelle, mais de le déclarer infame.

Nous partageons l'opinion de Ginguené, qui s'exprime ainsi sur la discussion que fit naître le pamphlet entre Jean-Jacques et M. Vernes. « La faute de Rousseau se réduit à avoir injuste-« ment soupconné M. Vernes d'être l'auteur d'un libelle com-« posé par Voltaire. La faute de M. Vernes est de n'avoir point, « du vivant de Rousseau, répondu avec assez de franchise et « de netteté à cette accusation; et surtout d'avoir donné lieu au « soupçon, en publiant quelque temps auparavant, dans un pays « chrétien et intolérant, un ouvrage où il prétendait prouver « que *son ami* Rousseau n'était pas chrétien. »

On pourra remarquer en effet que M. Vernes *discute* au lieu de repousser dédaigneusement, avec indignation, et comme un outrage, le soupçon dont il était l'objet: il *discute* avec Jean-Jacques, dans une correspondance particulière, quand, l'in-

jure étant publique, il devait donner à son désaveu la même publicité. Cette conduite ne peut s'expliquer que par une conjecture qui ne ferait pas honneur à M. Vernes si elle était fondée. C'est qu'à cette époque, non-seulement les gouvernements et le clergé proscrivaient Rousseau; mais encore la plupart des auteurs écrivaient contre lui. Personne n'élevait la voix en sa faveur. Il semble que l'on craignait de prendre sa défense, et que c'était en avoir l'air que de désavouer un libelle dans lequel il était diffamé. M. P.

DÉCLARATION

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RELATIVE

A M. LE PASTEUR VERNES,

QU'IL ACCUSAIT D'ÊTRE L'AUTEUR DU LIBELLE INTITULÉ :

SENTIMENT DES CITOYENS.

C'est un des malheurs de ma vie qu'avec un si grand désir d'être oublié je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu que lorsqu'on m'y a forcé; mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurais gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon silence en pareil cas me serait reproché, et ce reproche ne serait pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis longtemps à me mettre au-dessus de sa censure; il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi, mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte que, quand il en pensera mal, il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimprimer à Paris

un libelle imprimé à Genève, je l'ai attribué à M. Vernes; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle; enfin je dois prendre, sur la réparation qu'il désire, le parti qu'exige la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Genève une feuille intitulée, *Sentiment des citoyens* : on m'expédia par la poste un exemplaire de cette pièce pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante :

« Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée « et publiée à Genève, et que je vous prie d'impri« mer et publier à Paris, pour mettre le public en « état d'entendre les deux parties, en attendant les « autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare « à Genève contre moi. Celle-ci est de M. Vernes, « ministre du saint Évangile, et pasteur à Céligny : « je l'ai reconnu d'abord à son style pastoral. Si « toutefois je me trompe, il ne faut qu'attendre « pour s'en éclaircir; car, s'il en est l'auteur, il ne « manquera pas de le reconnaître hautement selon « le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon « chrétien ; s'il ne l'est pas, il la désavouera de « même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

« Je vous connais trop, monsieur, pour croire

« que vous voulussiez imprimer une pièce pareille,
« si elle vous venait d'une autre main; mais puis-
« que c'est moi qui vous en prie, vous ne devez
« vous en faire aucun scrupule. Je vous salue de
« tout mon cœur. »

A peine la pièce était-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Genève avec ces trois mots : *Lisez, bonnes gens :* Cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres, qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

PREMIÈRE LETTRE

DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève le 2 février 1765.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre *signée* Rousseau, dans laquelle on me somme en quelque manière de dire publiquement si je suis l'auteur d'une brochure intitulée, *Sentiment des citoyens*. Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paraît qu'ont quelques personnes relativement au libelle dont il est question, que j'ai cru devoir vous déclarer que non-seulement je n'ai aucune part à cette infame brochure, mais que j'ai par-

tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parce que je vous ai dit sans aigreur et sans fiel que je ne pense pas comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connaissent pas sans doute ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience en soutenant la cause de l'Évangile, qui m'a paru attaquée dans quelques-uns de vos ouvrages : j'attendais une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant : *Je ne reconnais pas là M. Rousseau.* Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; et, pour vous épargner dans la suite de nouvelles lettres de ma part, s'il paraît quelque ouvrage anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 4 février 1765.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la pièce intitulée, *Sentiment des citoyens*. J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette pièce :

si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

SECONDE LETTRE

DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 8 février 1765.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle et des notes qui l'accompagnent! Quoi! c'est vous de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime; c'est vous qui, non-seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon! c'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui aurait fait l'action la plus indifférente: *J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette pièce: si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner.* Vous parlez, sans doute, monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au *désaveu*, ce n'est



pas le mien qu'il s'agit de constater, je l'ai rendu *public*, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de Paris; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire : mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre : vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquais ce qu'en pareil cas ferait un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 15 février 1765.

De peur, monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paraissez espérer ou désirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche, personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

TROISIÈME LETTRE

DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 20 février 1765.

MONSIEUR,

Je terminerais volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence : le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paraissait un simple acte de la justice la plus étroite, et que par là je ne croyais pas devoir exiger de vous ; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications : mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'ose me livrer à cette interprétation qui vous serait plus injurieuse qu'à moi; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, monsieur : ce sera ensuite à vous à juger s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nette-

ment dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 24 février 1765.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paraît pas avoir deux sens : j'ai voulu dire le plus clairement et le moins durement qu'il était possible que, nonobstant un désaveu auquel je m'étais attendu, je ne pouvais attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui de ma part serait un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est pas assurément ma faute, et je serais fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

QUATRIÈME LETTRE

DE M. LE PASTEUR VERNES.

Céligny, le 1er mars 1765.

MONSIEUR,

La lumière n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avais écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paraît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle; si vous entreteniez au-dedans de vous cette persuasion avec une sorte de complaisance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnaître hautement cette pièce, ou à la désavouer?* pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il était possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard? pourquoi aviez-vous dit, *Si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir?* pourquoi avez-vous ajouté que, lorsque j'aurais parlé, *le public saurait à quoi s'en tenir?* Tout cela n'était-il qu'un jeu de votre part? ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuse imputation? C'est à regret, monsieur, que

13.

je me livre à une conjecture qui vous déshonorerait si elle était fondée; je ne me résoudrai jamais à penser mal de vous que lorsque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'est pas tout; si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle? pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué, qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce? Je vous le demande, est-il possible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avait fournies mon prétendu *style pastoral*, qui est la seule que vous ayez alléguée, et dont le ridicule vous aurait frappé, sans son air de sarcasme qui a pu vous séduire; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avait fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise, *Vitam impendere vero?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûterait trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très-curieux de les apprendre, ne pouvant pas en

imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à cet égard avec toute la clarté possible, et sans aucun ménagement, tant je suis convaincu que vous ne ferez par là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurais dû me taire sur une imputation qui tombait d'elle-même, et ne pouvait faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

A la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre : il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point difficile; mais comment M. Vernes, sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi une correspondance en règle pour discuter les preuves de ses outrages comme on discuterait un point de littérature? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui ma cause contre lui-même; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait? Et dans quel fait? Sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang froid? moi, qui ne lis pas une de ses lettres sans le plus cruel effort; moi, qui ne puis sans frémir entendre prononcer son nom; que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui! Non : j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il feignait d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire

avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur je lui rends justice; mais dans mes procédés, c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri : c'est une leçon dont j'avais besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus faible. Mes épreuves sont faites : je suis à présent sûr de moi, je ne veux plus de guerre avec personne, et désormais je cesse de me défendre. Mais, à quelque extrémité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre J. J. Rousseau et les méchants.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu; il m'exhorte à m'expliquer à cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de blâme pour lui avoir attribué publiquement le libelle; non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice, mais dans un premier mouvement j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvais réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferais de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire : tant que la

persuasion où je suis subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions que la dernière ne conclue rien pour l'autre! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs! je le ferais avec joie. Je ne veux point prouver que Jacob Vernes est un infame, mais je dois prouver que J. J. Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premières liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois d'Angleterre ou de Hollande. *Le Devin du village* m'avait mis en vogue : il désira me connaître; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt, et nous eûmes quelques liaisons qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveler à Genève dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même : l'une, de ne jamais rechercher personne; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgraces sont partis comme ils étaient venus.

Tout Genève fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressements, de ses caresses : il réussit ; c'est toujours là mon côté faible ; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris, je continuai d'être en liaison avec M. Vernes ; mais l'intimité diminua : elle était née de la seule habitude ; l'éloignement la ralentit. Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce ces attentions qui marquent l'attachement, et qui produisent la confiance : il tira de l'Encyclopédie l'article *Économie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter [1] ; il répandit des lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses. Ces lettres, qui n'étaient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu, et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir sans valoir la peine d'être dites, et, sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscrétion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps jusqu'au commencement de mes désastres : alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée : il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand

[1] Rousseau n'avait d'abord accusé que le libraire Duvillard. M. Vernes écrivait alors par spéculation, puisqu'il faisait un recueil littéraire périodique pour lequel il demandait les secours de Jean-Jacques, ainsi qu'on en voit la preuve dans la lettre LXXIX de la Correspondance. Voy. tom. XVIII, pag. 207.

M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paraît légère : elle ne l'était pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence; son amour-propre en fut blessé vivement; il suffit de connaître M. Vernes pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même et de ses talents. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a : si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satirique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis; je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes; je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas commencer; mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugements.

Voilà comment la vanité, la vengeance, enflammèrent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur, parce que c'est son métier de l'être, mais qui jusque-là n'avait point été dévoré du zèle de l'orthodoxie; voilà le sentiment secret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier. Sans songer à la charité, qui défend d'accabler celui qui souffre; à la justice, qui, quand même j'aurais été coupable, devait me trouver trop puni; à la bienséance, qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte; voilà le biendisant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup

en apôtre, et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux *. Est-il étonnant que la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient? Il est si commode et si doux d'édifier tout le monde, en écrasant pieusement son homme! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre, est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un; c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité sur la religion, dites hardiment: L'agresseur est un fripon; vous ne vous tromperez de la vie.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en son nom la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur dans un vase de paroles dorées de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par l'ou-

* L'ouvrage du pasteur Vernes dont il est question ici a pour titre : *Examen de ce qui concerne le christianisme, la réformation évangélique et les ministres de Genève, dans les deux premières Lettres de J. J. Rousseau écrites de la montagne.* Genève, 1765, in-8°.

vrage : on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées; ce qui serait permis, en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentiments de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit, parce qu'il se peut que je n'aie pas eu cette subtilité; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avais vu jusqu'où il pouvait me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas, et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir aussi loin qu'un autre dans une chaîne de raisonnements.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentiments les plus punissables et les moins découlants des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blasphème; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois le pour et le contre; car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'Évangile que, selon moi, Jésus fut un imposteur? comment peut-il savoir si les passages

qu'il cite dans cette vue ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes, je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'Évangile pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre pour me traiter de blasphémateur.

Quand il aurait raison dans tous les points de sa critique, ses jugements contre moi n'en seraient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vus nulle part être les miens; car enfin, ou a-t-il pris que la profession de foi du vicaire était celle de J.J. Rousseau? Il n'a sûrement rien trouvé de cela dans mon livre; au contraire, il y a trouvé positivement que je la donnais pour être d'un autre. Voilà mes expressions : Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens. Dans un autre passage on lit : *Un caractère timide suppléait à la gène, et prolongeait pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin*. Cela décide le doute, et il devient clair par là que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi tous ces sentiments, est donc une témérité

très-injuste et très-peu chrétienne : si cette pièce est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or, M. Vernes l'affirme sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style : de quoi donc se plaint-il aujourd'hui? Je le juge suivant sa règle ; et, comme on verra tout-à-l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit partout sur le sens naturel des mots pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devait être familier et même négligé : c'était pécher autant contre le goût que contre la charité de presser l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie la beauté, la sublimité de l'Évangile, le vicaire ajoute que cependant ce même Évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de là pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein;* il l'écrit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale : comme s'il voulait dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un salon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière ; s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, et les fausses interprétations qu'il en donne, ne

lui suffisent pas encore; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller : si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentiments secrets qu'il me suppose, et dont il n'a d'autre preuve que le désir secret de me les trouver. Il cherche partout à me noircir avec adresse par des maximes générales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de manière à forcer le lecteur de la faire. « Dans quels « écarts, dit-il, ne jettent point l'imagination mise « en jeu par l'esprit de système, la singularité, le « dédain de penser comme le grand nombre, ou « quelque autre passion qui fermente en secret dans « le cœur! » Voilà l'imagination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles, et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : « Ce mot « de M. Rousseau ne peut s'appliquer qu'à trop « de gens. On fait comme les autres, sauf à rire « en secret de ce qu'on feint de respecter en pu- « blic. » A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques? A personne, dira-t-il, je parle en général : pourquoi M. Rousseau s'en ferait-il l'application, s'il ne sentait qu'elle est juste? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : L'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu; et

si je prends le parti de répondre, il dira : Pourquoi Rousseau relèverait-il des maximes générales, s'il n'en sentait l'application? Soit donc que je parle ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas maladroit.

C'était peu de m'inculper par le mal qu'on cherchait dans mon livre, ou qu'on imputait à l'auteur; il restait à m'inculper par le bien même : de cette manière on était plus en fonds. Écoutez M. Vernes ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

« Remarquez à cette occasion, me dit M...., que « si l'auteur d'*Émile* se fût montré ennemi ouvert « de la religion chrétienne, s'il n'eût rien dit qui « parût lui être favorable, il aurait été moins à « redouter; son ouvrage aurait porté avec lui-même « sa réfutation, parce que dans le fond il ne ren- « ferme que des objections souvent répétées, et « aussi souvent détruites. Mais je ne connais rien « de plus dangereux qu'un mélange d'un peu de « bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la fa- « veur de l'autre : le poison agit plus sourdement, « mais ses effets n'en sont pas moins funestes : un « ennemi n'est jamais plus à craindre que dans les « moments où on le croit ami. Ses coups n'en sont « que plus assurés, la plaie n'en est que plus pro- « fonde. » Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux; l'auteur, punissable par ce qui

est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela l'air joyeux et content qui règne dans tout l'ouvrage, et le ton railleur et folâtre avec lequel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami d'un christianisme qui faisait toute sa consolation; ce Chinois surtout si goguenard, si loustick qui le représente, et qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens; vous connaîtrez à tous ces signes si la cruelle fonction qu'il s'impose lui est pénible, si c'est un devoir qui lui coûte, et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle; ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il s'ensuit seulement, mais avec évidence, que le zèle de la foi n'est que son prétexte; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendait à une réponse expresse dans laquelle j'entrasse en lice avec lui; il la désirait, et il disait avec satisfaction qu'il en tirerait occasion d'amplifier les gentillesses de son Chinois. Ce Chinois, plus badin qu'un Français, était l'enfant chéri du christianisme de M. le pasteur; il se vantait de l'avoir nourri de ma substance, et c'était le vampire qu'il destinait à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes; mais j'eus

occasion, dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisais, ni mon mépris pour les motifs qui l'avaient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenait à l'ouvrage; je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangère, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avait si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il était facile à reconnaître; il se reconnut: qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talents littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure; il faut en avoir été témoin soi-même pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colère; ce qu'il disait, ce qu'il écrivait, ne se répète ni ne s'imagine. L'énergie de ses outrages n'est à la portée d'aucun homme de sang froid; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables, fut qu'il était le seul qui s'y livrât. A la première apparition du livre, tout le monde gardait le silence. Le conseil n'avait point encore délibéré sur ce qu'il y avait à faire; tous ses clients se taisaient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne voulait pas se commettre, attendait, pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendraient les magistrats. Il n'y avait pas d'exemple à Genève que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour.

Un des partis était confondu, l'autre effrayé; tous attendaient dans le plus profond silence que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'était au milieu de cette inquiète tranquillité que le seul M. Vernes, élevant sa voix et ses cris, s'efforçait d'entraîner par son exemple le public qu'il ne faisait qu'étonner. Comme il criait seul, tout le monde l'entendit; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Genève qui ne puisse le confirmer. Toutes les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions. « Vernes est hors de lui. « Vernes dit des choses incroyables. Vernes ne se « possède pas. La fureur de Vernes est au-delà de « toute idée. » Le dernier qui m'en parla m'écrivit: « Vernes, dans ses fureurs, est si maladroit, qu'il « n'épargne pas même votre style : il disait hier que « vous écriviez comme un charretier. Cela peut-« être, lui dit quelqu'un; mais avouez qu'il fouette « diablement fort. »

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duraient encore, je reçus par la poste la brochure intitulée, *Sentiment des citoyens*. En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme aux choses imprimées qu'il débitait seul de vive voix : de plus je vis un furieux que la rage faisait extravaguer; et quoique j'aie à Genève des ennemis non moins ardents, je n'en ai point de si maladroits. N'ayant eu des démélés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre :

leur haine est de sang froid, et n'en est que plus terrible; elle porte avec poids et mesure des coups moins pesants en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvements peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Genève : le mien fut de le publier aussi à Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il aurait fait dans le premier saisissement, et puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime persuasion de ma part, et même en nommant M. Vernes, non-seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autres preuves que celles que j'avais en effet, mais je m'abstins de donner en public à ces mêmes preuves autant de force qu'elles en avaient pour moi. Je dis que je reconnaissais l'auteur à son style; mais je n'ajoutai point de quel style j'entendais parler, ni quelle comparaison m'avait rendu cette uniformité si frappante. Il est vrai qu'aucun Génevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandait par ses correspondants, et entre autres par M. Durade, précisément les mêmes choses qu'il avait dites dans le libelle, et où j'avais reconnu son style pastoral.

Je fis plus; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la pièce, on devait s'en tenir à sa déclaration : non que, quant à moi, j'eusse le moindre

doute; mais, prévoyant ce qu'il ferait, j'étais content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avait fait deux fois un acte vil. Du reste j'étais très-résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devait naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avais prévu. M. Vernes m'écrivit une lettre, où, désavouant hautement le libelle, il le traitait sans détour de brochure infame qui devait être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé, pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi, sans détour, d'infamie, jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devait faire horreur aux honnêtes gens. J'aurais non-seulement publié le désaveu de M. Vernes, mais j'y aurais même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même temps trouvé un mensonge dont l'audace effaçait l'effet de sa déclaration; ce fut d'affirmer qu'il s'était contenté de dire au sujet de mon livre : *Je ne reconnais pas là M. Rousseau.* Il s'était si peu contenté de parler de cette manière, et tout le monde le savait si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvait se borner dans un homme qui en était capable, je restai en suspens sur cette lettre; et il en résulta toujours dans mon esprit que M. Vernes était un homme que je ne pouvais estimer.



Cependant, comme son désaveu me laissait des

scrupules, je remplis fidèlement l'espèce d'engagement que j'avais pris à cet égard : ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes; et ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affaiblir. J'écrivis en même temps au libraire qu'il supprimât la pièce qui ne faisait que de paraître, et il me marqua m'avoir si bien obéi, qu'il ne s'en était pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité; je ne pouvais aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avais fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, était la faire valoir autant qu'il m'était permis.

En réponse à sa lettre je lui donnai avis de ce que j'avais fait, et je crus que cette correspondance finirait là. Point : d'autres lettres suivirent. M. Vernes attendait une déclaration de ma part; il fallut lui marquer que je ne la voulais pas faire : il voulut savoir la raison de ce refus; il fallut la lui dire : il voulut entrer là-dessus en discussion; alors je me tus.

Durant cette négociation parut un second libelle intitulé, *Sentiment des jurisconsultes*. Dès-lors tous mes doutes furent levés : tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux qu'il avait fait l'un et l'autre, et que l'objet principal du second était de mieux couvrir l'auteur du premier.



Voilà l'historique de cette affaire : voici mainte-

nant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Genève un grand nombre d'ennemis très-ardents qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes; mais leur haine étant une affaire de parti, et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colère, et, dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste; je les craindrais beaucoup moins si je les avais offensés; mais bien loin de là, je n'en connais pas même un seul; je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des *Lettres de la campagne* et celui des *Lettres de la montagne*. Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé? rien, puisque ces deux auteurs ne se connaissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas réciproquement, ils s'estiment; chacun des deux se respecte lui-même : il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique, et dans ces querelles ils ne se diront sûrement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs on sent à la lecture de la pièce que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très-indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colère, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui règne

dans le libelle prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats, ni de leurs amis, qui se garderaient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards par cela seul qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur serait de leur part une passion trop inepte et trop basse : la dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre, et le seul M. Vernes à Genève peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui ne sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres Génevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici? De plus, combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle? A qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire pour ainsi dire sous la dictée de M. Vernes : M. Vernes eût toujours été le véritable auteur; l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison. L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage; il est im-

possible de s'y tromper. Dans l'édition originale la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule; les cinq suivantes, qui font le corps de la pièce, roulent sur des querelles de religion, et sur les ministres de Genève. A la septième, l'auteur dit : Venons à ce qui nous regarde; c'est y venir bien tard, dans un écrit intitulé, *Sentiment des citoyens*. Dans ces deux dernières pages, qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Genève, en ce moment de crise où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeaient pas seulement à ce que j'avais dit de la religion et des ministres, et qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit où l'auteur, tout occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sûres que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les savent faire; et ce qu'il faut pour cela n'est pas tant d'avoir beaucoup d'esprit que de prendre un grand intérêt à la chose : en voici une de cette espèce.

« Certes, est-il dit dans la pièce, il ne remplit pas « ses devoirs, quand dans le même libelle, trahis-« sant la confiance d'un ami, il fait imprimer une « de ses lettres pour brouiller ensemble trois pas-« teurs. »

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce : mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur l'idée de ce reproche d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si

lui-même n'est pas du nombre? Dans la lettre citée, deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne saurait les brouiller entre eux; il conjecture le troisième très-témérairement et très-faussement, mais en homme au surplus trop bien au fait du tripot pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur était mon ami, et que j'avais trahi sa confiance? Il n'y a pas un mot dans l'extrait que j'ai donné qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un homme qui n'eût pas été du corps eût envisagé la chose? Il fallait être ministre, instruit des tracasseries des ministres, et leur donner la plus grande importance, pour voir ici la brouillerie de trois d'entre eux, et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude que cette pièce, qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence le serait s'il y donnait autant d'attention et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Genève il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous? Si le lecteur hésite, j'en suis fâché pour ces messieurs: quant à moi, je les honore trop, malgré leurs torts, pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq

d'entre eux. Il en est mort deux, et plût à Dieu qu'ils vécussent! il est probable que les choses auraient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une estime particulière pour mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance, qui m'était agréable, n'a cessé de ma part que par l'impossibilité de fournir à tout. Du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié, comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce? Il faut choisir; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations passagères de mutuelles honnêtetés : or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit?

Il est triste sans doute d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de Dieu une pièce pleine d'horreurs et de mensonges; mais, après avoir souillé sa bouche et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindrait-il d'en souiller la presse, et pourquoi s'abstiendrait-il, dans un libelle anonyme, de faire des mensonges, puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées

de sa main? J'en ai relevé un bien hardi dans la première; en voici un autre dans la dernière qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans sa quatrième lettre pourquoi, comme il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué qu'*ayant été mieux instruit, je ne lui attribuais plus cette pièce*. Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très-sur de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avais écrit à ce sujet; en voici l'article mot pour mot: « M. Vernes désavoue avec horreur le « libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je « puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de « mon devoir de répandre son désaveu. » En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise, qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, et tout cela bien avéré. La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus: je trouve dans la pièce des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre: il fallait toute la maladresse de la colère pour laisser ces choses-là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avait assurément pas besoin de preuves, on m'a fait, dans le libelle, auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies? je

n'en ai donné qu'une au théâtre; mais j'en avais une autre qui ne valait pas mieux, dont j'avais parlé à très-peu de gens à Paris, et au seul M. Vernes à Genève; lui seul à Genève savait que cette pièce existait. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nazardes à l'Opéra, et qu'on prostituait marchant à quatre pates sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'Opéra. J'en parlais avec lui quelquefois; cette idée lui est restée. A l'égard de la comédie, il était naturel qu'il fût plus frappé que tout autre de celle où je suis représenté marchant à quatre pates, parce qu'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur : sans cela, ce souvenir n'eût point été naturel en pareilles circonstances; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus, ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnements à ceux de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de M. Vernes. En un mot, il y a peu de lignes dans tout le libelle où je n'aperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvait avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la première lettre de M. Vernes; j'en reparlerai

encore : passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites ? comment accorder la douceur plus qu'angélique qui règne dans ces lettres avec le motif qui les dicte, et avec la conduite précédente de celui qui les écrit? Quoi! ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes! Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment? Que je l'envie à quiconque en est capable! Oui, je ne crains point de le dire; si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur; que, quelques mesures qu'il eût prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme lui donnât quelque inquiétude sur son secret; que, craignant que je n'eusse contre lui quelques preuves, il voulût éclaircir doucement ce soupçon, sans m'irriter ni se compromettre, comment paraît-il qu'il devrait s'y prendre! Précisément comme il a fait : il feindrait d'abord de douter que l'accusation fût de moi, pour me laisser la liberté de ne la pas reconnaître, et pouvoir, sans me forçer à le soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnaissais, il me reprocherait avec modération mon erreur, et tâcherait de m'engager à me dédire, sans pourtant

l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendais en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins et font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderait l'explication; et quand enfin je l'aurais donnée, il tâcherait d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit, il pût travailler à les faire disparaître : car, qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête-à-tête avec l'accusateur? Enfin si, voyant clairement son dessein, je cessais de lui répondre, il prendrait acte de ce silence, et tâcherait de persuader au public que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelque autre explication à leur donner.

Dans l'intervalle de cette plaisante* négociation parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle on censure mon style comme M. Vernes le censurait de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages,

* On lit dans quelques éditions, *Dans l'intervalle de cette* complaisante *négociation, etc.*

il m'accusait de bien écrire, et m'en faisait un nouveau crime; maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un charretier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent être vraies; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connaître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paraît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier. Voici comment. On avait sourdement répandu dans le public, à Genève et à Paris, que le libelle étoit de M. de Voltaire; et M. Vernes, dont on connaît la modéstie, ne doutait pas qu'on ne s'y trompât : les cachets de ces deux auteurs sont si semblables! Il s'agissait de confirmer cette erreur; c'est ce qu'on crut faire au moyen du second libelle : car comment penser qu'au moment que M. Vernes marquait tant d'horreur pour le premier il s'occupât à composer le second? On y prit la précaution, qu'on avait négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor*, *serait*. On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentiments contraires à ceux de M. Vernes, *versis viarum indiciis*: mais qu'avait affaire dans un libelle écrit contre moi la génuflexion dont je n'ai jamais parlé? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle? M. de

Voltaire aurait-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie? m'aurait-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? m'aurait-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? aurait-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? aurait-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savants? aurait-il fait si grand peur aux Génevois d'appeler les étrangers pour juger leurs différents? aurait-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact? aurait-il dit que le mot *amphigouri* signifiait déraison? aurait-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Génevois? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se serait-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusait déjà du premier? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen maladroit de nuire; il en connaît de plus sûrs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourrait refuser son acquiescement à la persuasion où je suis que M. Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement: mais je demande s'il m'est

permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette pièce n'est point de lui, tandis que je suis intimement assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces raisons, très-suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seraient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire; je n'en ai pas assez pour prouver. En cet état tout ce que je puis dire, et que je dis assurément de très-bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle : aussi n'ai-je affirmé qu'il l'était qu'autant qu'il ne dirait pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison dont même le public ne pouvait sentir la valeur.

Or il est possible, à toute rigueur, que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée; il est certain, dans cette supposition, que, lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir, sitôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connaître? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre; mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peut m'aveugler : ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc? Je ne vois qu'un moyen, mais je le crois sûr; la raison me l'a suggéré, mon cœur l'approuve ;

en fût-il d'autres, celui-là serait le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Genève, où la police est d'autant plus vigilante qu'elle a pour premier objet le plus vif intérêt des magistrats, il n'est pas possible que des faits tels que l'impression et le débit d'un libelle échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un pasteur; et l'honneur des particuliers n'est pas moins sous la garde du gouvernement que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le Conseil de Genève; que le Conseil daigne faire sur l'auteur du libelle les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l'est pas, et qu'il le déclare : voilà tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire; M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu'il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l'avoir faite; je déclare que je me soumets pour ce fait aux peines et réparations auxquelles me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si, contre toute vraisemblance, on ne pouvait obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela serait même un préjugé de plus contre M. Vernes; car quel autre que lui pouvait avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats avec tant de soin? pouvait-il craindre qu'on ne lui fît un grand

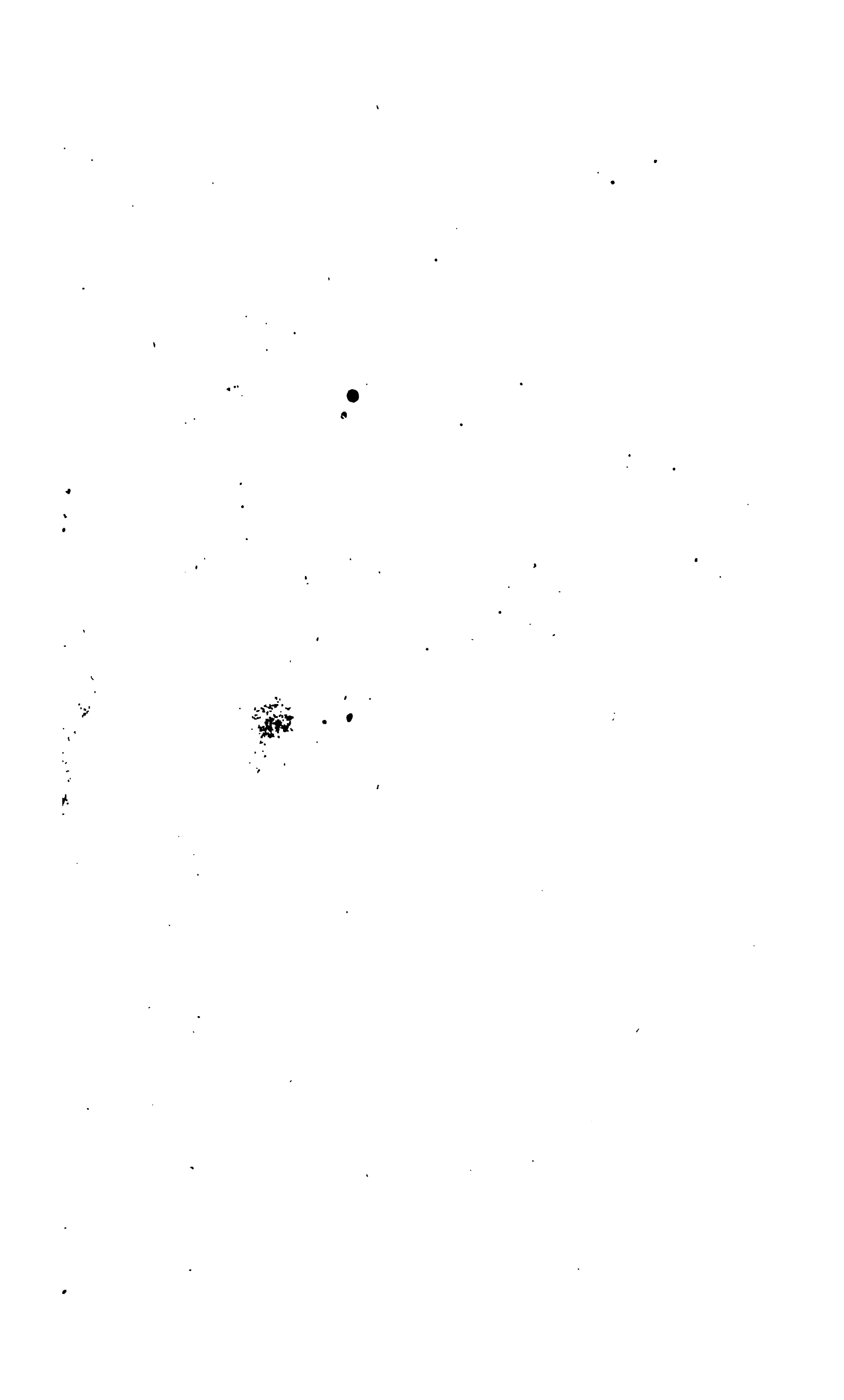
crime de m'avoir si cruellement traité? a-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le conseil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas il me suffit d'une attestation de M. le premier syndic, qui déclare, au nom du Conseil, qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas à soumettre mon sentiment à celui du Conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu'il en soit content lui-même. Je vais plus loin : qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas l'auteur du second libelle, et je suis prêt à croire et à reconnaître qu'il n'est pas non plus l'auteur du premier.

Voilà les engagements que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré me fait prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu'un connaît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu'il le dise, et je ferai mon devoir.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES.



AVERTISSEMENT.

Il nous a paru convenable de ne point séparer les écrits de Rousseau relatifs à sa personne, par un récit des circonstances de sa vie, omises dans ses Confessions. Ce récit sera mieux placé à la fin du volume. Le but qu'on s'y est proposé, est de compléter autant que possible les documents propres à faire connaître Jean-Jacques. Mais ils devaient être précédés de ceux qu'il a transmis lui-même, et c'est à tort que nous en avions agi autrement.

Dans les quatre lettres à M. de Malesherbes, Jean-Jacques, « exposant les vrais motifs de sa conduite, lui décrivit fidèlement « ses goûts, ses penchants, son caractère, et tout ce qui se « passait dans son cœur. Il tâchait de suppléer en quelque « sorte aux mémoires qu'il avait projetés. » C'est ainsi qu'il s'exprime dans ses Confessions (liv. XI). « Faites sans brouillons, « rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, « ces lettres sont peut-être, dit-il, la seule chose que j'aie écrite « avec facilité dans toute ma vie. » Elles furent provoquées par l'inquiétude obligeante que lui témoignait sur son sort l'illustre magistrat, à qui l'on avait persuadé que Rousseau *s'ennuyait à périr* dans la solitude, et qu'il y était malheureux.

Elles parurent pour la première fois, en 1779, dans une des notes du poëme des Mois. Roucher résista aux séductions comme aux menaces qui lui furent faites pour l'empêcher de publier ces lettres. Comme elles ne pouvaient que disposer en faveur de Rousseau, cette publication contrariait tous les auteurs qui ne l'aimaient pas, et c'étaient les plus célèbres de l'époque; tels que d'Alembert, Diderot, Morellet, La Harpe, et monsieur Suard. La Harpe qui ne pardonnait rien, se vengea de Roucher par la manière dont il le traita dans son *Cours de littérature*.

M. P.

SOMMAIRES

DES QUATRE LETTRES A M. DE MALESHERBES.

PREMIÈRE LETTRE.

Rousseau hait souverainement l'injustice. Il est né paresseux et pour la solitude ; de sorte qu'il ne se fût pas cru trop malheureux à la Bastille. Son vœu est d'être connu des hommes tel qu'il est.

DEUXIÈME LETTRE.

Il avoue à M. de Malesherbes qu'il est né avec un tempérament ardent, très-facile à s'émouvoir et sensible à l'excès. En allant voir Diderot, il se sent affecté jusqu'aux larmes dans l'avenue de Vincennes, et y médite son *Discours sur les sciences*. Motifs qui lui ont fait quitter Paris.

TROISIÈME LETTRE.

Il se plaint de sa santé. Consolations qu'il éprouve au milieu de ses maux. Ses plaisirs à la campagne. Ses promenades.

QUATRIÈME LETTRE.

Il fait beaucoup de cas des cultivateurs de Montmorency, mais très-peu des académiciens. Malgré son aversion pour les grands, il aime sincèrement le maréchal de Luxembourg, et donnerait sa vie pour lui.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES,

CONTENANT LE VRAI TABLEAU DE MON CARACTÈRE, ET LES VRAIS MOTIFS DE TOUTE MA CONDUITE.

PREMIÈRE LETTRE.

Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurais moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avais mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il fallait donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que

me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connaître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société, dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien

vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire; et il n'y a point d'homme, ayant quelque hauteur d'ame et quelque vertu, qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substituerait sous son nom, à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-temps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuais au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez pré-

sent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyais mériter? Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étais bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venait d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étaient point celles qu'il me fallait.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse, mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me

faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurais pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'était une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrais pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car, dans l'épanchement de mon cœur,

je n'en saurais prendre un autre : je me peindrai sans fard et sans modestie ; je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis ; car, passant ma vie avec moi, je dois me connaître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connaître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connaissent rien. Personne au monde ne me connaît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je vous supplie ; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées ; mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne. S'il fallait effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y aurait trop de lettres à retirer, et je ne remuerais pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connais mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très-persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fût meilleur que moi.

SECONDE LETTRE.

Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé ; car ce qui peut m'être

le plus défavorable est d'être connu à demi; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savais par cœur; j'avais lu tous les romans; ils m'avaient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressemblait à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, je me livrais sans réserve à quiconque savait m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étais actif, parce que j'étais fou; à mesure que j'étais détrompé, je changeais de goûts, d'attachements, de projets; et dans

tous ces changements, je perdais toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchais toujours ce qui n'était point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu à peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avais éprouvées, par celles dont j'avais été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avaient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains; et, sentant que je ne trouverais point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvais cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la fallait.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchais inutilement à rompre les liens qui me tenaient attaché à cette société que j'estimais si peu, et qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimais ceux de la nature, et qui n'étaient que ceux de l'opinion : tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avais à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur était sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentais encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrais, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une

si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrais éternellement.

J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avais dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. O monsieur! si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social; avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois

principaux de mes écrits; savoir, ce premier Discours, celui sur l'Inégalité, et le Traité de l'éducation; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avais-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé: ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avais écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'aurait jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avait que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux et mes vices me venaient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avais dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-temps la dupe, je jugeai que si je voulais être conséquent, et secouer une fois de dessus mes

épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avais pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais, si j'estimais seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verrait donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'aurait-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterais pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et

qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseraient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville était ces foules de prétendus amis, qui s'étaient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, voulaient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous: mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudrait les refaire, et en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire long-temps de suite.

TROISIÈME LETTRE.

Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrais vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrais vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma felicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept* *. Voilà ce que je puis dire à quelque égard,

* Spartien (chap. 9) dit à la vérité quelques mots du préfet Similis déplacé par Adrien, mais ne fait nulle mention de ce trait.

quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurais vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudrait s'en faire un semblable; la paix règnerait sur la terre; les hommes ne songeraient plus à se nuire, et il n'y aurait plus de méchants quand nul n'aurait intérêt à l'être. Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur; mes désirs étaient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'atten-

C'est Dion Cassius qui le rapporte, liv. LXIX, chap. 19. Mais Crévier, qui, à l'occasion de Similis, le rapporte aussi dans son *Histoire des Empereurs*, liv. XIX, cite en marge ces deux auteurs; et Rousseau, qui avait lu ce même trait dans Crévier, et sans doute ne l'avait lu que là, cite, d'après Crévier, Spartien, sans se douter de sa méprise. (Note de M. Petitain.)

drissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyais commencer une belle journée, mon premier souhait était que ni lettres, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissais tous avec plaisir, parce que je pouvais les remettre à un autre temps, je me hâtais de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant: Me voilà maître de moi pour le reste

de ce jour! J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur; la majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnaient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulais sous mes pieds, tenaient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressants qui se disputaient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisait souvent redire en moi-même, Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux. *

Mon imagination ne laissait pas long-temps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplais bientôt d'êtres selon mon cœur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas in-

* *Nec Salomon, in omni gloria suâ, coopertus est sicut unum ex istis.* Matth. cap. vi, v. 29.

digne, je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore, je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces moments, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur venait troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassais à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentiments exquis dont mon ame était pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venait quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalités, ils ne m'auraient pas suffi; j'aurais imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée, et dont pourtant je sentais le besoin. Hé bien, monsieur, cela même était jouissance, puisque j'en étais pénétré d'un sentiment très-vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurais pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une

sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit; j'étouffais dans l'univers; j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois, O grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées: et quand le coucher du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disais, Je reviendrai demain.

Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troublait la bienveillance qui nous unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami,

non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour; j'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie, j'étais rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir j'étais grondeur et taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'ame cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie; bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurais borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudrait pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoi-

que j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde; c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

QUATRIÈME LETTRE.

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il fallait pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendait de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société: j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de

la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devrait tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devraient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert voulait qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurais pu ni publier l'Épître dédicatoire du Discours sur l'Inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serais beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion, de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitants de Montmorency sont-ils moins hommes que les Parisiens; et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la

ville, fais-je moins de bien que si je pouvais de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcherait-elle pas d'être inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étaient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvait me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étais en état de faire un extrait, que je pouvais m'occuper de matières qui m'étaient indifférentes; et, cela n'étant pas, je vous aurais trompé, je me serais rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je serais maintenant mécontent de moi, et vous aussi; et je ne goûterais pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé; et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvais désormais me reposer tout-à-fait, et vivre pour moi seul, je le ferais sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité

du bruit public. Quand je vivrais encore cent ans, je n'écrirais pas une ligne pour la presse, et ne croirais vraiment recommencer à vivre que quand je serais tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudrait, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvais, et la profonde douleur dont mon ame en était affectée lorsque monsieur et madame de Luxembourg désirèrent de me connaître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étais mourant; sans eux je serais infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous; et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime que je les fuis: je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers; mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les

voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment des soins et des services que le public voyait, et dont je n'avais que faire; quand je les aimais, ils ont voulu paraître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté; et, ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer; j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimaient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, j'espère, autant que ma vie; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connaître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrais bien davantage si je les méprisais moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmo-

rency; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé; et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon ame : je donnerais pour eux, je ne dis pas ma vie, le don serait faible dans l'état où je suis; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, et qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas; je m'en repentirais même inutilement, car il ne serait plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auraient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus long-temps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'était pas bon. Je ne pensais qu'à l'attachement des personnes, sans songer aux intermédiaires qui nous auraient tenus éloignés; et il y en avait de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avait inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il aurait fallu prendre choque trop directement tous

mes goûts, toutes mes habitudes; je n'y aurais pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurais été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurais été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurais soupiré souvent après mon ancien asile; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et désirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de là, il me semble, monsieur, qu'en rêvant de cette manière je n'aurais de long-temps envie de m'éveiller.

Mais, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques-unes des heures

délicieuses que j'ai passées au château de Montmorency. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine; car je n'y saurais mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenait pas; mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.



AVERTISSEMENT.

Les *Réveries* sont le dernier ouvrage de Rousseau :

Dans la première il dit qu'elles peuvent être regardées *comme un appendice à ses Confessions, mais qu'il ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter.* La dixième *Promenade* n'est pas achevée ; elle fut écrite le 12 avril 1778, moins de trois mois avant sa mort. Il n'y parle que de madame de Warens. A la fin de sa vie, il consacre ses derniers souvenirs à celle qui en avait embelli le commencement. C'est le chant du Cygne.

Nous devons, d'après l'engagement que nous en avons pris [1], donner quelques éclaircissements sur l'anecdote contée par Rousseau dans la septième *Rêverie*. Il s'agit de M. Bovier, qui, le voyant manger d'un fruit qu'on croyait vénéneux, au lieu de l'avertir, lui dit qu'il *n'avait pas osé prendre cette liberté*. Jean-Jacques ajoute qu'il *rit de cette humilité dauphinoise*.

Servan s'est emparé du fait et du récit, et déclare qu'il *regarde en sa conscience ces quatre lignes comme une accusation d'assassinat, intentée sous l'air de la plaisanterie*, contre M. Bovier. L'avocat-général emploie tout son talent, et il en avait beaucoup, à rendre Rousseau coupable d'une calomnie atroce.

« D'après le récit de Rousseau, dit-il, le lecteur, au premier

[1] Dans *l'Examen des Confessions*, tom. XIV de cette édition, pag. 14. C'est par erreur que le tome XXI est indiqué en note ; ce devait être celui-ci, c'est-à-dire le tome XVI.

« coup d'œil, n'a que deux partis à prendre sur le compte de « M. Bovier. Il faut le regarder comme le plus stupide ou le « plus méchant des hommes. L'espèce de gaieté que Rousseau « met dans son récit fait d'abord incliner pour le premier parti: « il dit qu'il finit par en rire : le lecteur en rit aussi, comme « d'une sottise, et passe son chemin; mais un homme plus at- « tentif et plus instruit verra dans ces quatre lignes la plus in- « fame accusation. »

En convenant qu'on a *deux partis à prendre*, pourquoi Servan met-il tous ses soins à démontrer qu'il faut adopter la plus odieuse des deux interprétations? Il entasse arguments sur arguments pour torturer le sens des paroles de Jean-Jacques, et pour empêcher d'admettre le sens naturel. Il y revient à satiété : il regarde ces paroles *comme une odeur infecte qui s'exhale de son tombeau*. Il ressemble à ces grondeurs bilieux dont l'humeur augmente encore en gourmandant celui qui en est l'objet, et qui ressassent leur mercuriale de cent façons diverses.

Cependant, comme il est de bonne foi, dans son humeur, la vérité ne pouvait perdre entièrement ses droits. Il laissa échapper ces paroles. « Mais quand Rousseau n'aurait donné M. Bovier « que pour un sot à faire rire, cette note est-elle donc si indif- « férente de la part d'un homme qui n'a rien dit que mille échos « ne répètent? » Non sans doute elle ne serait pas indifférente; mais au moins ne serait-elle pas odieuse, car il vaut mieux passer pour un sot que pour un empoisonneur. Actuellement examinons le fait en lui-même. Rousseau mange d'un fruit que M. Bovier regarde comme dangereux; car, remarquons bien que, dans le récit, cet avocat partage le préjugé commun, et croit qu'on court des risques en mangeant les fruits du saule épineux. Il laisse Rousseau *faire son repas*, et lorsque celui-ci est interrompu par l'avertissement que lui donne un passant,

il lui dit *qu'il n'osait prendre la liberté* que prenait cet étranger en l'instruisant du danger qu'il courait. Voilà, certes, un singulier effet de l'admiration; car c'est l'admiration qui rendait M. Bovier muet. Ce qui prouve sa bonhomie, c'est la démarche qu'il a faite auprès d'un médecin pour attester que le fruit du saule épineux n'était pas un poison, et la publicité qu'ensuite il a donnée à ce certificat. Il n'a pas songé que le point essentiel à prouver était que lui, Bovier, savait que ce fruit ne faisait aucun mal. Nous n'en doutons pas, quoique la réponse qu'il fit à Rousseau pût persuader le contraire. S'il est absurde de supposer qu'il voulût laisser Rousseau s'empoisonner, il ne l'est pas moins de croire que Jean-Jacques le regardât comme un empoisonneur. Il ne faut voir dans la réponse qu'il fit que ce qui s'y trouve réellement: la timidité d'un homme qui, doublement déconcerté, et par le ton affirmatif avec lequel un autre assure que le fruit du saule est un poison, et par la question de Rousseau, n'ose contredire le premier; ce qui cependant était la seule réponse à faire au second.

M. P.

SOMMAIRES

DES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE.

PREMIÈRE PROMENADE.

Rousseau se regarde comme isolé sur la terre. Il écrit ses Promenades pour servir de suite à ses Confessions. Il n'a pas, pour ses Rêveries, les mêmes inquiétudes qu'il a eues pour ses Dialogues et ses premières Confessions.

SECONDE PROMENADE.

Rousseau s'aperçoit que ses forces l'abandonnent peu-à-peu. Il fait une chute à Ménil-Montant. Détails de cet accident funeste. Cris et effroi de sa femme à son arrivée chez lui. Il reçoit plusieurs visites d'une dame. Ses ennemis répandent le bruit de sa mort à la cour et à la ville. On veut ouvrir une souscription pour l'impression de ses manuscrits.

TROISIÈME PROMENADE.

L'étude d'un vieillard est d'apprendre à mourir. Tableau de la philosophie moderne. Famille de Rousseau; son enfance, sa réforme, ses règles de conduite et de foi.

QUATRIÈME PROMENADE.

Rousseau aime le bon Plutarque; c'est le livre qui lui profite le plus. Il a à se plaindre de l'abbé Raynal. Il se rappelle un mensonge de sa jeunesse qui l'afflige beaucoup. Dissertation sur le mensonge et sur le Temple de Gnide. Portrait d'un homme vrai. Il répond mal à une question qu'on lui fait à table. Il a plus souvent gardé le silence sur le bien qu'il a fait que sur le mal. Exemples qu'il en donne.

CINQUIÈME PROMENADE.

Description de l'île de Saint-Pierre. Rousseau regrette de n'avoir pu y fixer son séjour. Il y travaille à la botanique. Détail de ses amusements dans cette île. Il y fonde une colonie.

SIXIÈME PROMENADE.

Rousseau va herboriser à Gentilly. Il rencontre en chemin un petit bossu. S'il avait eu l'anneau de Gygès, il ne s'en serait servi que pour le bonheur de l'univers.

SEPTIÈME PROMENADE.

Rousseau, devenu plus que sexagénaire, suit son penchant pour la botanique. Il herborise jusque sur la cage de ses oiseaux. Théophraste est le seul botaniste de l'antiquité. Les idées médicinales ôtent tout le charme de l'étude des plantes. Il compare ensemble les trois règnes de la nature. Anecdotes sur ses herborisations en Suisse, et sur l'humilité d'un avocat de Grenoble.

HUITIÈME PROMENADE.

Rousseau ne changerait pas sa destinée, quoique très-déplorable, contre celle du plus fortuné des mortels. Il avoue qu'il a eu beaucoup d'amour-propre quand il a vécu dans le monde. Il ne s'affecte pas des maux à venir, mais de ceux qu'il souffre dans le moment. Tous les événements de la vie et les piéges des hommes n'ont plus de prise sur lui.

NEUVIÈME PROMENADE.

On lui porte l'éloge de madame Geoffrin avec mauvaise intention. Conduite de Rousseau envers ses propres enfants. Raisons qu'il donne pour se justifier. Il éprouve beaucoup de plaisir à voir et à observer la jeunesse. Ses promenades à Clignancourt et à la Muette. Fête de la Chevrette. Amusements de Paris comparés avec ceux de Genève et de Suisse. Promenade de Jean-Jacques aux Invalides.

DIXIÈME PROMENADE.

Époque où Rousseau fait connaissance avec madame de Warens. Son bonheur chez cette dame. Il fait ses efforts pour rendre cette union durable.

LES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

PREMIÈRE PROMENADE.

Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché, dans les raffinements de leur haine, quel tourment pouvait être le plus cruel à mon ame sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachaient à eux. J'aurais aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes : ils n'ont pu, qu'en cessant de l'être, se dérober à mon affection. Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi, puisqu'ils l'ont voulu. Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même ? Voilà ce qui me reste à chercher. Malheureusement cette recherche doit être précédée d'un coup d'œil sur ma position : c'est une idée par laquelle il faut nécessairement que je passe pour arriver d'eux à moi.

Depuis quinze ans et plus que je suis dans cette étrange position, elle me paraît encore un rêve. Je m'imagine toujours qu'une indigestion me tour-

mente, que je dors d'un mauvais sommeil, et que je vais me réveiller, bien soulagé de ma peine, en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait, sans que je m'en aperçusse, un saut de la veille au sommeil, ou plutôt de la vie à la mort. Tiré, je ne sais comment, de l'ordre des choses, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible, où je n'aperçois rien du tout; et plus je pense à ma situation présente, et moins je puis comprendre où je suis.

Eh! comment aurais-je pu prévoir le destin qui m'attendait? comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré? Pouvais-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étais, le même que je suis encore, je passerais, je serais tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un assassin; que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille; que toute la salutation que me feraient les passants serait de cracher sur moi; qu'une génération tout entière s'amuserait d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer; et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai fourni, par mes imprudences, aux directeurs de ma destinée, autant d'instruments qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour.

Je me suis débattu long-temps aussi violemment que vainement. Sans adresse, sans art, sans dissimulation, sans prudence, franc, ouvert, impatient, emporté, je n'ai fait, en me débattant, que m'enlacer davantage, et leur donner incessamment de nouvelles prises qu'ils n'ont eu garde de négliger. Sentant enfin tous mes efforts inutiles, et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qui me restait à prendre, celui de me soumettre à ma destinée, sans plus regimber contre la nécessité. J'ai trouvé dans cette résignation le dédommagement de tous mes maux, par la tranquillité qu'elle me procure, et qui ne pouvait s'allier avec le travail continuel d'une résistance aussi pénible qu'infructueuse.

Une autre chose a contribué à cette tranquillité. Dans tous les raffinements de leur haine, mes persécuteurs en ont omis un que leur animosité leur a fait oublier; c'était d'en graduer si bien les effets, qu'ils pussent entretenir et renouveler mes douleurs sans cesse, en me portant toujours quelque nouvelle atteinte. S'ils avaient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendraient encore par là. Ils pourraient faire encore de moi leur jouet par quelque faux leurre, et me navrer ensuite d'un tourment toujours nouveau par mon attente déçue. Mais ils ont d'avance épuisé toutes leurs ressources; en ne me laissant rien, ils se sont tout ôté à eux-mêmes. La diffamation, la dépression, la dérision, l'opprobre dont ils m'ont couvert, ne sont pas plus susceptibles d'augmen-

tation que d'adoucissement; nous sommes également hors d'état, eux de les aggraver, et moi de m'y soustraire. Ils se sont tellement pressés de porter à son comble la mesure de ma misère, que toute la puissance humaine, aidée de toutes les ruses de l'enfer, n'y saurait plus rien ajouter. La douleur physique elle-même, au lieu d'augmenter mes peines, y ferait diversion. En m'arrachant des cris, peut-être elle m'épargnerait des gémissements, et les déchirements de mon corps suspendraient ceux de mon cœur.

Qu'ai-je encore à craindre d'eux, puisque tout est fait? Ne pouvant plus empirer mon état, ils ne sauraient plus m'inspirer d'alarmes. L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré : c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur attente me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement, leur ôtant tout ce qu'ils avaient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres que je ne me les étais figurés; et même, au milieu de ma souffrance, je ne laisse pas de me sentir soulagé. Dans cet état, affranchi de toute nouvelle crainte et délivré de l'inquiétude, de l'espérance, la seule habitude suffira pour me rendre de jour en jour plus suppor-

table une situation que rien ne peut empirer; et, à mesure que le sentiment s'en émousse par la durée, ils n'ont plus de moyens pour le ranimer. Voilà le bien que m'ont fait mes persécuteurs, en épuisant sans mesure tous les traits de leur animosité. Ils se sont ôté sur moi tout empire, et je puis désormais me moquer d'eux.

Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur. Depuis long-temps je ne craignais plus rien, mais j'espérais encore; et cet espoir, tantôt bercé, tantôt frustré, était une prise par laquelle mille passions diverses ne cessaient de m'agiter. Un événement aussi triste qu'imprévu vient enfin d'effacer de mon cœur ce faible rayon d'espérance, et m'a fait voir ma destinée fixée à jamais sans retour ici-bas. Dès-lors je me suis résigné sans réserve, et j'ai retrouvé la paix.

Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon compte, et même ce retour, ne pouvant plus être réciproque, me serait désormais bien inutile. Les hommes auraient beau revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me serait insipide et même à charge, et je suis cent fois plus heureux dans ma solitude, que je ne pourrais l'être en vivant avec eux. Ils ont arraché de mon cœur toutes les douceurs de la société. Elles n'y pourraient plus germer derechef à mon âge; il est trop tard. Qu'ils me fassent désormais du bien ou du mal, tout

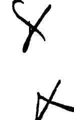
m'est indifférent de leur part; et quoi qu'ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.



Mais je comptais encore sur l'avenir, et j'espérais qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugements portés par celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêlerait aisément l'artifice de ceux qui la dirigent, et me verrait enfin tel que je suis. C'est cet espoir qui m'a fait écrire mes dialogues, et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoique éloigné, tenait mon ame dans la même agitation que quand je cherchais encore dans le siècle un cœur juste; et mes espérances, que j'avais beau jeter au loin, me rendaient également le jouet des hommes d'aujourd'hui. J'ai dit dans mes dialogues sur quoi je fondais cette attente. Je me trompais. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore, avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu. Cet intervalle a commencé à l'époque dont je parle, et j'ai lieu de croire qu'il ne sera plus interrompu.

Il se passe bien peu de jours, que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étais dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge, puisqu'il est conduit, dans ce qui me regarde, par des guides qui se renouvellent sans cesse dans les corps qui m'ont pris en aversion. Les particuliers meurent; mais les corps collectifs ne meurent point. Les mêmes passions s'y

perpétuent, et leur haine ardente, immortelle comme le démon qui l'inspire, a toujours la même activité. Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les médecins, les oratoriens vivront encore; et, quand je n'aurais pour persécuteurs que ces deux corps-là, je dois être sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être, par trait de temps, les médecins, que j'ai réellement offensés, pourraient-ils s'apaiser : mais les oratoriens, que j'aimais, que j'estimais, en qui j'avais toute confiance, et que je n'offensai jamais; les oratoriens, gens d'église et demi-moines, seront à jamais implacables; leur propre iniquité fait mon crime, que leur amour-propre ne me pardonnera jamais; et le public, dont ils auront soin d'entretenir et ranimer l'animosité sans cesse, ne s'apaisera pas plus qu'eux.



Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même.



Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus, en ce monde, ni prochain, ni semblables, ni frères. Je suis sur la terre comme dans une planète étrangère où je serais tombé de celle que j'habitais. Si je reconnais autour de moi quelque chose, ce ne sont que des objets affligeants et déchirants pour mon cœur, et je ne peux jeter les yeux sur ce qui me touche et m'entoure,



sans y trouver toujours quelque sujet de dédain qui m'indigne, ou de douleur qui m'afflige. Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperais aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions*. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon ame, puisqu'elle est la seule que les hommes ne puissent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre, et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore; chaque fois que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avait mérité mon cœur.

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit

s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste, toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu, et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connaissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentiments et des pensées dont mon esprit fait sa pâture journalière dans l'étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions*; mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine, en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurais-je encore à confesser quand toutes les affections terrestres en sont arrachées? Je n'ai pas plus à me louer qu'à me blâmer; je suis nul désormais parmi les hommes, et c'est tout ce que je puis être; n'ayant plus avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus faire aucun bien qui ne tourne à mal, ne pouvant plus agir sans nuire à autrui ou à moi-même, m'abstenir est devenu mon unique devoir, et je le remplis autant qu'il est en moi. Mais, dans ce désœuvrement du corps, mon ame est encore active, elle produit encore des sentiments, des pensées, et sa vie interne et morale semble encore s'être accrue par la mort de tout intérêt terrestre et temporel. Mon





corps n'est plus pour moi qu'un embarras, qu'un obstacle, et je m'en dégage d'avance autant que je puis.

Une situation si singulière mérite assurément d'être examinée et décrite, et c'est à cet examen que je consacre mes derniers loisirs. Pour le faire avec succès, il y faudrait procéder avec ordre et méthode; mais je suis incapable de ce travail, et même il m'écarterait de mon but, qui est de me rendre compte des modifications de mon ame et de leurs successions. Je ferai sur moi à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connaître l'état journalier. J'appliquerai le baromètre à mon ame, et ces opérations bien dirigées et long-temps répétées me pourraient fournir des résultats aussi sûrs que les leurs. Mais je n'étends pas jusque-là mon entreprise. Je me contenterai de tenir le registre des opérations, sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien; car il n'écrivait ses Essais que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société, et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrais avec un moins vieux ami.

J'écrivais mes premières *Confessions* et mes *Dialogues* dans un souci continuel sur les moyens de les dérober aux mains rapaces de mes persécuteurs, pour les transmettre, s'il était possible, à d'autres générations. La même inquiétude ne me tourmente plus pour cet écrit; je sais qu'elle serait inutile, et le désir d'être mieux connu des hommes s'étant éteint dans mon cœur, n'y laisse qu'une indifférence profonde sur le sort et de mes vrais écrits et des monuments de mon innocence, qui déjà peut-être ont été tous pour jamais anéantis. Qu'on épie ce que je fais, qu'on s'inquiète de ces feuilles, qu'on s'en empare, qu'on les supprime qu'on les falsifie, tout cela m'est égal désormais. Je ne les cache ni ne les montre. Si on me les enlève de mon vivant, on ne m'enlèvera ni le plaisir de les avoir écrites, ni le souvenir de leur contenu, ni les méditations solitaires dont elles sont le fruit, et dont la source ne peut s'éteindre qu'avec mon ame. Si dès mes premières calamités j'avais su ne point regimber contre ma destinée, et prendre le parti que je prends aujourd'hui, tous les efforts des hommes, toutes leurs épouvantables machines, eussent été sur moi sans effet, et ils n'auraient pas plus troublé mon repos par toutes leurs trames, qu'ils ne peuvent le troubler désormais par tous leurs succès; qu'ils jouissent à leur gré de mon opprobre, ils ne m'empêcheront pas de jouir de mon innocence, et d'achever mes jours en paix malgré eux.

SECONDE PROMENADE.

Ayant donc formé le projet de décrire l'état habituel de mon ame dans la plus étrange position où se puisse jamais trouver un mortel, je n'ai vu nulle manière plus simple et plus sûre d'exécuter cette entreprise, que de tenir un registre fidèle de mes Promenades solitaires et des rêveries qui les remplissent, quand je laisse ma tête entièrement libre, et mes idées suivre leur pente sans résistance et sans gêne. Ces heures de solitude et de méditation sont les seules de la journée où je sois pleinement moi et à moi, sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a voulu.

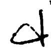
J'ai bientôt senti que j'avais trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime; je m'enivre moins du délire de la rêverie; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais; un tiède allanguissement énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés; mon ame ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs: ainsi, pour me contempler moi-même avant mon

déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où, perdant tout espoir ici-bas, et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumais peu-à-peu à le nourrir de sa propre substance, et à chercher toute sa pâture au-dedans de moi.

Cette ressource, dont je m'avisai trop tard, devint si féconde, qu'elle suffit bientôt pour me dédommager de tout. L'habitude de rentrer en moi-même me fit perdre enfin le sentiment et presque le souvenir de mes maux. J'appris ainsi par ma propre expérience que la source du vrai bonheur est en nous, et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux. Depuis quatre ou cinq ans je goûtais habituellement ces délices internes que trouvent dans la contemplation les ames aimantes et douces. Ces ravissements, ces extases, que j'éprouvais quelquefois en me promenant ainsi seul, étaient des jouissances que je devais à mes persécuteurs : sans eux je n'aurais jamais trouvé ni connu les trésors que je portais en moi-même. Au milieu de tant de richesses, comment en tenir un registre fidèle? En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombais. C'est un état que son souvenir ramène, et qu'on cesserait bientôt de connaître en cessant tout-à-fait de le sentir.



J'éprouvai bien cet effet dans les promenades qui suivirent le projet d'écrire la suite de mes *Confessions*, surtout dans celle dont je vais parler, et dans



laquelle un accident imprévu vint rompre le fil de mes idées, et leur donner pour quelque temps un autre cours.



Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après dîner les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert, par laquelle je gagnais les hauteurs de Ménil-Montant; et de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversais jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages; puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies, en prenant un autre chemin. Je m'amusais à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donné les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyais assez rarement autour de Paris, et que je trouvai très-abondantes dans ce canton-là. L'une est le *Picris hieracioïdes,* de la famille des composées, et l'autre le *Buplerum falcatum*, de celle des ombellifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très-long-temps, et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *Cerastium aquaticum,* que, malgré l'accident qui m'arriva le même jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avais sur moi, et placé dans mon herbier.

Enfin, après avoir parcouru en détail plusieurs autres plantes que je voyais encore en fleurs, et dont l'aspect et l'énumération qui m'était familière me donnaient néanmoins toujours du plaisir, je quittai peu-à-peu ces menues observations pour me livrer à l'impression non moins agréable, mais

plus touchante, que faisait sur moi l'ensemble de tout cela. Depuis quelques jours on avait achevé la vendange; les promeneurs de la ville s'étaient déjà retirés, les paysans aussi quittaient les champs jusqu'aux travaux d'hiver. La campagne, encore verte et riante, mais défeuillée en partie, et déja presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultait de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyais au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'ame encore pleine de sentiments vivaces, et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse, et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentais venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disais en soupirant : Qu'ai-je fait ici-bas? J'étais fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu. Au moins ce n'a pas été ma faute, et je porterai à l'auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentiments sains, mais rendus sans effet, et d'une patience à l'épreuve des mépris des hommes. Je m'attendrissais sur ces réflexions; je récapitulais les mouvements de mon ame dès ma jeunesse, et pendant mon âge mûr, et depuis qu'on m'a séquestré de la société des hommes, et durant la longue retraite dans laquelle je dois achever mes

jours. Je revenais avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachements si tendres, mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'était nourri depuis quelques années, et je me préparais à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avais pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, et je m'en revenais très-content de ma journée, quand au fort de ma rêverie j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.

J'étais, sur les six heures, à la descente de Ménil-Montant, presque vis-à-vis du Galant-Jardinier, quand, des personnes qui marchaient devant moi s'étant tout-à-coup brusquement écartées, je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse, n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avais d'éviter d'être jeté par terre était de faire un grand saut, si juste que le chien passât sous moi tandis que je serais en l'air. Cette idée, plus prompte que l'éclair, et que je n'eus le temps ni de raisonner ni d'exécuter, fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup, ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit, jusqu'au moment où je revins à moi.

Il était presque nuit quand je repris connaissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venait de m'arriver. Le chien danois n'ayant pu retenir son

élan, s'était précipité sur mes deux jambes; et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avait fait tomber la tête en avant: la mâchoire supérieure, portant tout le poids de mon corps, avait frappé sur un pavé très-raboteux; et la chute avait été d'autant plus violente, qu'étant à la descente, ma tête avait donné plus bas que mes pieds. Le carrosse auquel appartenait le chien suivait immédiatement, et m'aurait passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux.

Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m'avaient relevé et qui me soutenaient encore lorsque je revins à moi. L'état auquel je me trouvai dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description.

La nuit s'avançait. J'aperçus le ciel, quelques étoiles, et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne me sentais encore que par là. Je naissais dans cet instant à la vie, et il me semblait que je remplissais de ma légère existence tous les objets que j'apercevais. Tout entier au moment présent, je ne me souvenais de rien; je n'avais nulle notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venait de m'arriver; je ne savais ni qui j'étais, ni où j'étais; je ne sentais ni mal, ni crainte, ni inquiétude. Je voyais couler mon sang comme j'aurais vu couler un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartînt en aucune sorte. Je sentais dans tout mon être un calme ravissant, auquel chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de

comparable dans toute l'activité des plaisirs connus.

On me demanda où je demeurais; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étais; on me dit, *à la Haute-Borne;* c'était comme si l'on m'eût dit, *au mont Atlas*. Il fallut demander successivement le pays, la ville et le quartier où je me trouvais : encore cela ne put-il suffire pour me reconnaître; il me fallut tout le trajet de là jusqu'au Boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connaissais pas, et qui eut la charité de m'accompagner quelque temps, apprenant que je demeurais si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me reconduire chez moi. Je marchais très-bien, très-légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang. Mais j'avais un frisson glacial qui faisait claquer d'une façon très-incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que, puisque je marchais sans peine, il valait mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Platrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures, choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurais pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma chute et ses suites, dont je ne m'apercevais pas même encore alors.

Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étais plus maltraité que je ne pensais. Je passai la nuit sans connaître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avais la lèvre supérieure fendue en-dedans jusqu'au nez; en-dehors, la peau l'avait mieux garantie, et empêchait la totale séparation; quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droit foulé et très-gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très-enflé, et qu'une contusion forte et douloureuse empêchait totalement de plier. Mais, avec tout ce fracas, rien de brisé, pas même une dent, bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

Voilà très-fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée, qu'il était impossible d'y rien connaître. J'aurais dû compter d'avance sur cette métamorphose; mais il s'y joignit tant de circonstances bizarres; tant de propos obscurs et de réticences l'accompagnèrent; on m'en parlait d'un air si risiblement discret, que tous ces mystères m'inquiétèrent. J'ai toujours haï les ténèbres; elles m'inspirent naturellement une horreur que celles dont on m'environne depuis tant d'années n'ont pas dû diminuer. Parmi toutes les singularités de cette époque, je n'en remarquerai qu'une, mais suffisante pour faire juger des autres.

M.***, avec lequel je n'avais jamais eu aucune

relation, envoya son secrétaire s'informer de mes nouvelles *, et me faire d'instantes offres de service qui ne me parurent pas, dans la circonstance, d'une grande utilité pour mon soulagement. Son secrétaire ne laissa pas de me presser très-vivement de me prévaloir de ses offres, jusqu'à me dire que, si je ne me fiais pas à lui, je pouvais écrire directement à M. ***. Ce grand empressement, et l'air de confidence qu'il y joignit, me firent comprendre qu'il y avait sous tout cela quelque mystère que je cherchais vainement à pénétrer. Il n'en fallait pas tant pour m'effaroucher, surtout dans l'état d'agitation où mon accident et la fièvre qui s'y était jointe avaient mis ma tête. Je me livrais à mille conjectures inquiétantes et tristes, et je faisais sur tout ce qui se passait autour de moi des commentaires qui marquaient plutôt le délire de la fièvre que le sang froid d'un homme qui ne prend plus d'intérêt à rien.

* Corancez nous apprend que le chien et la voiture appartenaient à M. de Saint-Fargeau. Un trait du récit de Corancez, qui alla voir Rousseau le lendemain de l'événement, mérite de trouver place ici. « En entrant je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement « effrayante..... Jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre « l'enflure de toutes les parties de son visage..... il avait fait coller « de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres..... L'ac- « cident était occasioné par un chien; il n'y avait pas moyen de « lui prêter des vues malfaisantes et des projets médités. Dans cet état « Rousseau restait ce que naturellement il était, lorsque la corde de ses « ennemis n'était point en vibration. Jamais je ne fus moins disposé « à rire; jamais Rousseau n'avait eu plus de raison de s'affliger. « Cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à « des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait tou- « tes les plaies couvertes par les petites bandes de papier, me de- « manda grace avec des instances réitérées. »

(*De J. J. Rousseau*, page 22.)

Un autre événement vint achever de troubler ma tranquillité. Madame *** m'avait recherché depuis quelques années, sans que je pusse deviner pourquoi. De petits cadeaux affectés, de fréquentes visites, sans objet et sans plaisir, me marquaient assez un but secret à tout cela, mais ne me le montraient pas. Elle m'avait parlé d'un roman qu'elle voulait faire pour le présenter à la reine. Je lui avais dit ce que je pensais des femmes auteurs. Elle m'avait fait entendre que ce projet avait pour but le rétablissement de sa fortune, pour lequel elle avait besoin de protection; je n'avais rien à répondre à cela. Elle me dit depuis que, n'ayant pu avoir accès auprès de la reine, elle était déterminée à donner son livre au public. Ce n'était plus le cas de lui donner des conseils qu'elle ne me demandait pas, et qu'elle n'aurait pas suivis. Elle m'avait parlé de me montrer auparavant le manuscrit. Je la priai de n'en rien faire, et elle n'en fit rien.

Un beau jour, durant ma convalescence, je reçus de sa part ce livre tout imprimé et même relié, et je vis dans la préface de si grosses louanges de moi, si maussadement plaquées et avec tant d'affectation, que j'en fus désagréablement affecté. La rude flagornerie qui s'y faisait sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance; mon cœur ne saurait se tromper là-dessus.

Quelques jours après, madame *** me vint voir avec sa fille *. Elle m'apprit que son livre faisait le

* Il nous fait connaître le nom de cette dame dans une note du *Rousseau juge de Jean-Jacques*, deuxième Dialogue. C'était madame

plus grand bruit à cause d'une note qui le lui attirait : j'avais à peine remarqué cette note en parcourant rapidement ce roman. Je la relus après le départ de madame***; j'en examinai la tournure; j'y crus trouver le motif de ses visites, de ses cajoleries, des grosses louanges de sa préface; et je jugeai que tout cela n'avait d'autre but que de disposer le public à m'attribuer la note, et par conséquent le blâme qu'elle pouvait attirer à son auteur dans la circonstance où elle était publiée.

Je n'avais aucun moyen de détruire ce bruit et l'impression qu'il pouvait faire; et tout ce qui dépendait de moi était de ne pas l'entretenir, en souffrant la continuation des vaines et ostensives visites de madame *** et de sa fille. Voici pour cet effet le billet que j'écrivis à la mère.

« Rousseau, ne recevant chez lui aucun auteur,
« remercie madame *** de ses bontés, et la prie de
« ne plus l'honorer de ses visites. »

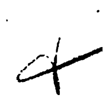
Elle me répondit par une lettre honnête dans la forme, mais tournée comme toutes celles que l'on m'écrit en pareil cas. J'avais barbarement porté le poignard dans son cœur sensible, et je devais croire, au ton de sa lettre, qu'ayant pour moi des sentiments si vifs et si vrais, elle ne supporterait point sans mourir cette rupture. C'est ainsi que la droiture et la franchise en toute chose sont des crimes affreux dans le monde; et je paraî-

la présidente d'Ormoy, auteur de plusieurs romans et opuscules depuis long-temps oubliés. Le premier de ces romans parut en 1777, et a pour titre, *les Malheurs de la jeune Émilie*, un vol. in-12.

trais à mes contemporains méchant et féroce quand je n'aurais à leurs yeux d'autre crime que de n'être pas faux et perfide comme eux.

J'étais déjà sorti plusieurs fois, et je me promenais même assez souvent aux Tuileries, quand je vis, à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontraient, qu'il y avait encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorais. J'appris enfin que le bruit public était que j'étais mort de ma chute; et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrément, que, plus de quinze jours après que j'en fus instruit, l'on en parla à la cour comme d'une chose sûre. Le Courrier d'Avignon, à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre.

Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard, et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avait ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouverait chez moi. Je compris par là qu'on tenait prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort: car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourrait trouver en effet, c'était une bêtise qui ne pouvait entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti.



Ces remarques, faites coup sur coup, et suivies de beaucoup d'autres qui n'étaient guère moins étonnantes, effarouchèrent derechef mon imagination que je croyais amortie, et ces noires ténèbres, qu'on renforçait sans relâche autour de moi, ranimèrent toute l'horreur qu'elles m'inspirent naturellement. Je me fatiguai à faire sur tout cela mille commentaires, et à tâcher de comprendre des mystères qu'on a rendus inexplicables pour moi. Le seul résultat constant de tant d'énigmes fut la confirmation de toutes mes conclusions précédentes, savoir, que la destinée de ma personne, et celle de ma réputation, ayant été



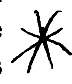
fixées de concert par toute la génération présente, nul effort de ma part ne pouvait m'y soustraire, puisqu'il m'est de toute impossibilité de transmettre aucun dépôt à d'autres âges sans le faire passer dans celui-ci par des mains intéressées à le supprimer.

Mais cette fois j'allai plus loin. L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée, pour ainsi dire, par la fortune, tous ceux qui gouvernent l'état, tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tous les gens en place, tous les hommes en crédit triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit. Un seul homme qui eût refusé d'en être complice, un seul événement qui lui eût été contraire, une seule circon-

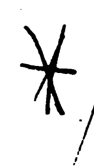
stance imprévue qui lui eût fait obstacle, suffisait pour le faire échouer. Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune, et toutes les révolutions, ont affermi l'œuvre des hommes; et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels. Des foules d'observations particulières, soit dans le passé, soit dans le présent, me confirment tellement dans cette opinion, que je ne puis m'empêcher de regarder désormais comme un de ces secrets du ciel impénétrables à la raison humaine, la même œuvre que je n'envisageais jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes.



Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise, et m'aide à me résigner. Je ne vais pas si loin que saint Augustin, qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu : ma résignation vient d'une source moins désintéressée, il est vrai, mais non moins pure, et plus digne à mon gré de l'Être parfait que j'adore.



Dieu est juste; il veut que je souffre, et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée; apprenons à souffrir sans murmure : tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.





TROISIÈME PROMENADE.

Je deviens vieux en apprenant toujours.

Solon répétait souvent ce vers dans sa vieillesse. Il a un sens dans lequel je pourrais le dire aussi dans la mienne; mais c'est une bien triste science que celle que depuis vingt ans l'expérience m'a fait acquérir : l'ignorance est encore préférable.

L'adversité sans doute est un grand maître; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté. D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acquis par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user se passe. La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer.

L'expérience instruit toujours, je l'avoue; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faut mourir, d'apprendre comment on aurait dû vivre.


Eh! que me servent des lumières, si tard et si douloureusement acquises sur ma destinée, et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre? Je n'ai appris à mieux connaître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connaissance, en me découvrant tous leurs piéges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans cette imbécile mais douce confiance qui me rendit durant tant d'années la

proie et le jouet de mes bruyants amis, sans qu'enveloppé de toutes leurs trames j'en eusse même le moindre soupçon! J'étais leur dupe et leur victime, il est vrai, mais je me croyais aimé d'eux, et mon cœur jouissait de l'amitié qu'ils m'avaient inspirée, en leur en attribuant autant pour moi.



Ces douces illusions sont détruites. La triste vérité, que le temps et la raison m'ont dévoilée, en me faisant sentir mon malheur, m'a fait voir qu'il était sans remède, et qu'il ne me restait qu'à m'y résigner. Ainsi toutes les expériences de mon âge sont pour moi, dans mon état, sans utilité présente, et sans profit pour l'avenir.



Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir; et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge; on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfants, et en sortent de plus mauvaise grace que les jeunes gens.



C'est que, tous leurs travaux ayant été pour cette vie, ils voient à sa fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs laborieuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

Je me suis dit tout cela quand il était temps de

me le dire; et, si je n'ai pas mieux su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à temps, et de les avoir bien digérées. Jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure, par l'expérience, que je n'étais pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrais jamais à l'état dont mon cœur sentait le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentais n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace de ma vie, à peine commencée, comme sur un terrain qui m'était étranger, pour se reposer sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.



Ce sentiment, nourri par l'éducation dès mon enfance, et renforcé, durant toute ma vie, par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher, dans tous les temps, à connaître la nature et la destination de mon être avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philosophaient bien plus doctement que moi, mais leur philosophie leur était pour ainsi dire étrangère. Voulant être plus savants que d'autres, ils étudiaient l'univers pour savoir comment il était arrangé, comme ils auraient étudié quelque machine qu'ils auraient aperçue, par pure curiosité. Ils étudiaient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connaître; ils travaillaient pour instruire les autres, mais non pas pour s'éclairer en-dedans. Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, n'importait quel, pourvu

qu'il fût accueilli. Quand le leur était fait et publié, son contenu ne les intéressait plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi,  quand j'ai désiré d'apprendre, c'était pour savoir moi-même et non pas pour enseigner; j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il fallait commencer par savoir assez pour soi; et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes, il n'y en a guère que je n'eusse faites également seul dans une île déserte où j'aurais été confiné pour le reste de mes jours. Ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire; et, dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature, nos opinions sont la règle de nos actions. Dans ce principe, qui fut toujours le mien,  j'ai cherché souvent et long-temps, pour diriger l'emploi de ma vie, à connaître sa véritable fin, et je me suis bientôt consolé de mon peu d'aptitude à me conduire habilement dans ce monde, en sentant qu'il n'y fallait pas chercher cette fin.



 Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diraient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout-à-fait abandonné. Enfant encore, et livré à moi-même, alléché par des caresses, séduit

par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurai toujours chrétien; et bientôt, gagné par l'habitude, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions, les exemples de madame de Warens, m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénélon. La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses, et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde, je n'y retrouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout, et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvait se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérais



peu, j'obtins moins, et je sentis, dans des lueurs même de prospérité, que, quand j'aurais obtenu tout ce que je croyais chercher, je n'y aurais point trouvé ce bonheur dont mon cœur était avide sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuait à détacher mes affections de ce monde, même avant



les malheurs qui devaient m'y rendre tout-à-fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans,

flottant entre l'indigence et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude sans aucun mauvais penchant dans le cœur, vivant au hasard sans principes bien décidés par ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connaître.



Dès ma jeunesse j'avais fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir, et celui de mes prétentions en tout genre; bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir, et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée sans plus m'occuper de l'avenir.



Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine, et, quoique alors ma fortune semblât vouloir prendre une assiette plus fixe, j'y renonçai, non seulement sans regret, mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fut toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes. Je renonçai à toutes parures; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure; une perruque toute simple, un bon gros habit de drap; et, mieux que tout cela, je déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittais. Je renonçai à la place que j'occupais alors, pour laquelle je n'étais nullement propre, et je me mis à copier de la musique à tant





la page, occupation pour laquelle j'avais eu toujours un goût décidé.

Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeait une autre plus pénible, sans doute, mais plus nécessaire dans les opinions; et, résolu de n'en pas faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie tel que je voulais le trouver à ma mort.

Une grande révolution qui venait de se faire en moi; un autre monde moral qui se dévoilait à mes regards; les insensés jugements des hommes, dont, sans prévoir encore combien j'en serais la victime, je commençais à sentir l'absurdité; le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire dont à peine la vapeur m'avait atteint que j'en étais déjà dégoûté; le désir enfin de tracer pour le reste de ma carrière une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venais de passer la plus belle moitié, tout m'obligeait à cette grande revue dont je sentais depuis long-temps le besoin. Je l'entrepris donc, et je ne négligeai rien de ce qui dépendait de moi pour bien exécuter cette entreprise.

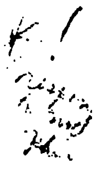
C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde, et ce goût vif pour la solitude, qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. L'ouvrage que j'entreprenais ne pouvait s'exécuter que dans une retraite absolue; il demandait de longues et paisibles méditations que le tumulte de la société ne souffre pas. Cela me força de

prendre pour un temps une autre manière de vivre dont ensuite je me trouvai si bien, que, ne l'ayant interrompue depuis lors que par force et pour peu d'instants, je l'ai reprise de tout mon cœur et m'y suis borné sans peine, aussitôt que je l'ai pu; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avaient plus fait pour mon bonheur que je n'avais su faire moi-même.

Je me livrai au travail que j'avais entrepris avec un zèle proportionné et à l'importance de la chose, et au besoin que je sentais en avoir. Je vivais alors avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître : car, ardents missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux. Je m'étais défendu souvent assez faiblement par haine pour la dispute, et par peu de talent pour la soutenir; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine : et cette résistance à des hommes aussi intolérants, qui d'ailleurs avaient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité.



Ils ne m'avaient pas persuadé, mais ils m'avaient inquiété. Leurs arguments m'avaient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu; je n'y trouvais point de bonne réponse, mais je sentais qu'il y en devait



avoir. Je m'accusais moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondait mieux que ma raison.

Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disants, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes? Leurs passions, qui gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti? Leur philosophie est pour les autres; il m'en faudrait une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces tandis qu'il est temps encore, afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement : déjà je touche au déclin; si j'attends encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces; mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité; je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible; saisissons ce moment favorable : il est l'époque de ma réforme externe et matérielle, qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes; et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé.

J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étais capable. Je sentais vivement que le

repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendaient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que, vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux règles de la prudence commune, sans plus en chercher dans des principes que j'avais tant de peine à débrouiller; mais cette prudence même m'était tellement étrangère, je me sentais si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'était autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquait aucun port.

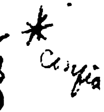
Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès-lors commençait à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères, qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importait d'avoir; et si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime : car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on désire avec tant

d'ardeur; et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugements de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur espérance ou leur crainte? Tout cela pouvait fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi; car je craignais de me tromper sur toute chose. Si tout consistait dans l'usage de cette vie, il m'importait de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendrait de moi, tandis qu'il était encore temps, et n'être pas tout-à-fait dupe. Mais ce que j'avais le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentais, était d'exposer le sort éternel de mon ame pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix.

J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces dificultés qui m'avaient embarrassé, et dont nos philosophes avaient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvais résoudre, mais qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans; mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement

qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice, puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité.

Le résultat de mes pénibles recherches fut tel, à peu près, que je l'ai consigné depuis dans la Profession de foi du vicaire savoyard, ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi.



Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avais adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avais pu résoudre, ni de celles que je n'avais pu prévoir, et qui se présentaient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : Tout cela ne sont que des arguties et des subtilités métaphisiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée, et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma rai-

son, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde, et l'ordre physique que j'y vois régner: j'y trouve dans l'ordre moral correspondant, et dont le système est le résultat de mes recherches, les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de ma vie. Dans tout autre système je vivrais sans ressource, et je mourrais sans espoir; je serais la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous en donc à celui qui seul suffit pour me rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes.

Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendait, et me mettre en état de la soutenir? Que serais-je devenu, que deviendrais-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendaient et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je pusse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'était due, je m'étais vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginais qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes; tandis que

mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçaient, en silence, des rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus de tous les malheurs et les plus terribles pour une ame fière, traîné dans la fange sans jamais savoir par qui ni pourquoi, plongé dans un abîme d'ignominie, enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serais revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étais ménagé d'avance des forces pour me relever dans mes chutes.

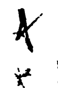
Ce ne fut qu'après des années d'agitation que, reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étais ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importait de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnais aux insensés jugements des hommes, et aux petits événements de cette courte vie, beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avaient; que cette vie, n'étant qu'un état d'épreuves, il importait peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étaient destinées, et que, par conséquent, plus les épreuves étaient grandes, fortes, multipliées, plus il était avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr, et la certitude de ce dé-

dommagement était le principal fruit que j'avais retiré de mes méditations précédentes.

Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentais accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doute venaient, de temps à autre, ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avais pu résoudre se présentaient alors à mon esprit avec plus de force, pour achever de m'abattre précisément dans les moments où, surchargé du poids de ma destinée, j'étais prêt à tomber dans le découragement; souvent des arguments nouveaux, que j'entendais faire, me revenaient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avaient déjà tourmenté. Ah! me disais-je alors dans des serrements de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir, si, dans l'horreur de mon sort, je ne vois plus que des chimères dans les consolations que me fournissait ma raison; si, détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avait ménagé dans l'adversité? Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde! Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentiments dont je me nourris seul : elle trouve la vérité, l'évidence dans le système contraire au mien; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi; et moi-même, en m'y livrant de toute ma volonté, j'y trouve des difficultés insurmontables qu'il m'est impossible de ré-

soudre, et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé, parmi les mortels? pour croire que les choses sont ainsi, suffit-il qu'elles me conviennent? puis-je prendre une confiance éclairée en des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes, et qui me sembleraient illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenait pas ma raison? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales en adoptant leurs maximes, que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

Combien de fois, dans ces moments de doute et d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir! Si jamais j'avais passé dans cet état un mois entier, c'était fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes; et maintenant que je n'en suis pas délivré tout-à-fait encore, elles sont si rares et si rapides, qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon ame qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points sur lesquels je m'étais ci-devant décidé, était me supposer de nouvelles lumières ou le jugement plus formé, ou plus de zèle pour la vérité que je n'avais lors de mes recherches; qu'aucun de ces cas n'étant ni ne pou-

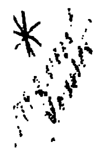


vant être le mien, je ne pouvais préférer, par aucune raison solide, des opinions qui, dans l'accablement de désespoir, ne me tentaient que pour augmenter ma misère, à des sentiments adoptés dans la vigueur de l'âge, dans toute la maturité de l'esprit, après l'examen le plus réfléchi, et dans des temps où le calme de ma vie ne me laissait d'autre intérêt dominant que celui de connaître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur, serré de détresse, mon ame affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affaiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étais ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités? Non, je ne suis ni plus sage ni mieux instruit, ni de meilleure foi, que quand je me décidai sur ces grandes questions : je n'ignorais pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui; elles ne m'arrêtèrent pas, et s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'était pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauraient balancer les vérités éternelles admises de tous les temps, par tous les sages, reconnues par toutes les nations, et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savais, en méditant sur ces matières,

que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvait embrasser dans toute leur étendue : je m'en tins donc à ce qui était à ma portée sans m'engager dans ce qui la passait. Ce parti était raisonnable; je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerais-je aujourd'hui que tant de puissants motifs m'y doivent tenir attaché? quel danger vois-je à le suivre? quel profit trouverais-je à l'abandonner? En prenant la doctrine de mes persécuteurs prendrais-je aussi leur morale? cette morale sans racine et sans fruit, qu'ils étalent pompeusement dans des livres ou dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous leurs initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seule dans leur conduite, et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard. Cette morale, purement offensive, ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me servirait-elle dans l'état où ils m'ont réduit? Ma seule innocence me soutient dans les malheurs, et combien me rendrais-je plus malheureux encore, si, m'ôtant cette unique mais puissante ressource, j'y substituais la méchanceté? Les atteindrais-je dans l'art de nuire? et, quand j'y réussirais, de quel mal me soulagerait celui que je leur pourrais faire? Je perdrais ma propre estime, et je ne gagnerais rien à la place.

C'est ainsi que, raisonnant avec moi-même, je parvins à ne plus me laisser ébranler dans mes principes par des arguments captieux, par des objections insolubles, et par des difficultés qui passaient ma portée et peut-être celle de l'esprit humain. Le mien, restant dans la plus solide assiette que j'avais pu lui donner, s'accoutuma si bien à s'y reposer à l'abri de ma conscience, qu'aucune doctrine étrangère, ancienne ou nouvelle, ne peut plus l'émouvoir, ni troubler un instant mon repos. Tombé dans la langueur et l'appesantissement d'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnements sur lesquels je fondais ma croyance et mes maximes; mais je n'oublierai jamais les conclusions que j'en ai tirées avec l'approbation de ma conscience et de ma raison, et je m'y tiens désormais. Que tous les philosophes viennent ergoter contre; ils perdront leur temps et leurs peines: je me tiens, pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étais plus en état de bien choisir.

Tranquille dans ces dispositions, j'y trouve, avec le contentement de moi, l'espérance et les consolations dont j'ai besoin dans ma situation : il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement; l'espérance ébranlée, les doutes décourageants reviennent encore de temps à autre troubler mon ame et la remplir de tristesse. C'est



alors qu'incapable des opérations de l'esprit, nécessaires pour me rassurer moi-même, j'ai besoin de me rappeler mes anciennes résolutions : les soins, l'attention, la sincérité de cœur, que j'ai mis à les prendre, reviennent alors à mon souvenir, et me rendent toute ma confiance. Je me refuse ainsi à toutes nouvelles idées comme à des erreurs funestes, qui n'ont qu'une fausse apparence et ne sont bonnes qu'à troubler mon repos.

Ainsi retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connaissances, je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état : c'est là qu'il serait temps d'enrichir et d'orner mon ame d'un acquis qu'elle pût emporter avec elle : lorsque, délivrée de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connaissances dont nos faux savants sont si vains, elle gémira des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix : c'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si,


par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré!

QUATRIÈME PROMENADE.

Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse : c'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. Avant-hier, je lisais dans ses œuvres morales le traité, *Comment on pourra tirer utilité de ses ennemis*. Le même jour, en rangeant quelques brochures qui m'ont été envoyées par les auteurs, je tombai sur un des journaux de l'abbé Royou, au titre duquel il avait mis ces paroles, *vitam vero impendenti*, Royou *. Trop au fait des tournures de ces messieurs pour prendre le change sur celle-là, je compris qu'il avait cru sous cet air de politesse me dire une cruelle contre-vérité; mais sur quoi fondé? Pourquoi ce sarcasme? Quel sujet y pouvais-je avoir donné? Pour mettre à profit les leçons du bon

* Ce nom n'est indiqué dans l'édition de Genève que par l'initiale R.—Où l'éditeur de 1801, copié en cela par ceux qui l'ont suivi, a-t-il trouvé qu'il était question ici de l'abbé Raynal, qui n'a jamais fait aucun journal? Ceci ne peut évidemment s'appliquer qu'à l'abbe Royou, qui, Fréron étant mort, était alors un des principaux collaborateurs de l'*Année littéraire*. (*Note de M. Petitain*.)

Plutarque, je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge, la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *Connais-toi toi-même* du temple de Delphes n'était pas une maxime si facile à suivre que je l'avais cru dans mes Confessions.

Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint en commençant à me recueillir, fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse *, dont le souvenir m'a troublé toute ma vie, et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il était possible. Cependant, à ne consulter que la disposition où j'étais en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte; et, bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut la victime, je puis jurer à la face du ciel qu'à l'instant même où cette honte invincible me l'arrachait, j'aurais donné tout mon sang avec joie pour en détourner l'effet sur moi seul : c'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je le crois sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

Le souvenir de ce malheureux acte, et les inextinguibles regrets qu'il m'a laissés, m'ont inspiré

* Voyez *Confessions*, liv. II, tom. I.

pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. Lorsque je pris ma devise je me sentais fait pour la mériter, et je ne doutais pas que je n'en fusse digne quand, sur le mot de l'abbé Royou, je commençai de m'examiner plus sérieusement.

Alors, en m'épluchant avec plus de soin, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelais avoir dites comme vraies dans le même temps où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiais ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une impartialité dont je ne connais nul autre exemple parmi les humains.

Ce qui me surprit le plus était qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentais aucun vrai repentir. Moi dont l'horreur pour la fausseté n'a rien dans mon cœur qui la balance, moi qui braverais les supplices s'il les fallait éviter par un mensonge, par quelle bizarre inconséquence mentais-je ainsi de gaieté de cœur sans nécessité, sans profit, et par quelle inconcevable contradiction n'en sentais-je pas le moindre regret, moi que le remords d'un mensonge n'a cessé d'affliger pendant cinquante ans! Je ne me suis jamais endurci sur mes fautes : l'instinct moral m'a toujours bien conduit, ma conscience a gardé sa première intégrité; et quand même elle se serait altérée en se pliant à mes intérêts, comment, gardant toute sa droiture dans les occasions où l'homme, forcé par ses passions, peut au moins s'excuser sur sa

faiblesse, la perd-elle uniquement dans les choses indifférentes où le vice n'a point d'excuse? Je vis que de la solution de ce problème dépendait la justesse du jugement que j'avais à porter en ce point sur moi-même; et, après l'avoir bien examiné, voici de quelle manière je parvins à me l'expliquer.

Je me souviens d'avoir lu dans un livre de philosophie que mentir c'est cacher une vérité que l'on doit manifester. Il suit bien de cette définition que taire une vérité qu'on n'est pas obligé de dire, n'est pas mentir: mais celui qui, non content en pareil cas de ne pas dire la vérité, dit le contraire, ment-il alors, ou ne ment-il pas? Selon la définition, l'on ne saurait dire qu'il ment; car s'il donne de la fausse monnaie à un homme auquel il ne doit rien, il trompe cet homme, sans doute, mais il ne le vole pas.

Il se présente ici deux questions à examiner, très-importantes l'une et l'autre: la première, quand et comment on doit à autrui la vérité, puisqu'on ne la doit pas toujours; la seconde, s'il est des cas où l'on puisse tromper innocemment. Cette seconde question est très-décidée, je le sais bien; négativement dans les livres, où la plus austère morale ne coûte rien à l'auteur; affirmativement dans la société, où la morale des livres passe pour un bavardage impossible à pratiquer. Laissons donc ces autorités qui se contredisent, et cherchons, par mes propres principes, à résoudre pour moi ces questions.

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens : sans elle l'homme est aveugle ; elle est l'œil de la raison. C'est par elle que l'homme apprend à se conduire, à être ce qu'il doit être, à faire ce qu'il doit faire, à tendre à sa véritable fin. La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien ; elle est quelquefois un mal, très-souvent une chose indifférente. Les choses qu'il importe à un homme de savoir, et dont la connaissance est nécessaire à son bonheur, ne sont peut-être pas en grand nombre ; mais en quelque nombre qu'elles soient, elles sont un bien qui lui appartient, qu'il a droit de réclamer partout où il le trouve, et dont on ne peut le frustrer sans commettre le plus inique de tous les vols, puisqu'elle est de ces biens communs à tous, dont la communication n'en prive point celui qui le donne.

Quant aux vérités qui n'ont aucune sorte d'utilité, ni pour l'instruction ni dans la pratique, comment seraient-elles un bien dû, puisqu'elles ne sont pas même un bien ? et puisque la propriété n'est fondée que sur l'utilité, où il n'y a point d'utilité possible il ne peut y avoir de propriété. On peut réclamer un terrain quoique stérile, parce qu'on peut au moins habiter sur le sol ; mais qu'un fait oiseux, indifférent à tous égards, et sans conséquence pour personne, soit vrai ou faux, cela n'intéresse qui que ce soit. Dans l'ordre moral rien n'est inutile, non plus que dans l'ordre physique : rien ne peut être dû de ce qui n'est bon à rien ; pour

qu'une chose soit due, il faut qu'elle soit ou puisse être utile. Ainsi, la vérité due est celle qui intéresse la justice, et c'est profaner ce nom sacré de vérité que de l'appliquer aux choses vaines dont l'existence est indifférente à tous, et dont la connaissance est inutile à tout. La vérité, dépouillée de toute espèce d'utilité même possible, ne peut donc pas être une chose due; et, par conséquent, celui qui la tait ou la déguise ne ment point.

Mais est-il de ces vérités si parfaitement stériles qu'elles soient de tout point inutiles à tout? C'est un autre article à discuter, et auquel je reviendrai tout-à-l'heure. Quant à présent, passons à la seconde question.

Ne pas dire ce qui est vrai, et dire ce qui est faux, sont deux choses très-différentes, mais dont peut néanmoins résulter le même effet, car ce résultat est assurément bien le même toutes les fois que cet effet est nul. Partout où la vérité est indifférente, l'erreur contraire est indifférente aussi: d'où il suit qu'en pareil cas celui qui trompe en disant le contraire de la vérité n'est pas plus injuste que celui qui trompe en ne la déclarant pas; car, en fait de vérités inutiles, l'erreur n'a rien de pire que l'ignorance. Que je croie le sable qui est au fond de la mer blanc ou rouge, cela ne m'importe pas plus que d'ignorer de quelle couleur il est. Comment pourrait-on être injuste en ne nuisant à personne, puisque l'injustice ne consiste que dans le tort fait à autrui?

Mais ces questions, ainsi sommairement décidées,

et faciles à connaître, ils varient à l'infini comme les circonstances dans lesquelles ces discours sont tenus; mais c'est uniquement l'intention de celui qui les tient qui les apprécie, et détermine leur degré de malice ou de bonté. Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper; et l'intention même de tromper, loin d'être toujours jointe avec celle de nuire, a quelquefois un but tout contraire : mais pour rendre un mensonge innocent il ne suffit pas que l'intention de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur, dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle, ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude; aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie, c'est la pire espèce de mensonge : mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir; ce n'est pas mensonge, c'est fiction.

Les fictions qui ont un objet moral s'appellent apologues ou fables; et, comme leur objet n'est ou ne doit être que d'envelopper des vérités utiles sous des formes sensibles et agréables, en pareil cas on ne s'attache guère à cacher le mensonge de fait, qui n'est que l'habit de la vérité; et celui qui ne débite une fable que pour une fable ne ment en aucune façon.

Il est d'autres fictions purement oiseuses, telles

que sont la plupart des contes et des romans qui, sans renfermer aucune instruction véritable, n'ont pour objet que l'amusement. Celles-là, dépouillées de toute utilité morale, ne peuvent s'apprécier que par l'intention de celui qui les invente; et, lorsqu'il les débite avec affirmation comme des vérités réelles, on ne peut guère disconvenir qu'elles ne soient de vrais mensonges. Cependant, qui jamais s'est fait un grand scrupule de ces mensonges-là, et qui jamais en a fait un reproche grave à ceux qui les font? S'il y a, par exemple, quelque objet moral dans le *Temple de Gnide*, cet objet est bien offusqué et gâté par les détails voluptueux et par les images lascives. Qu'a fait l'auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie? Il a feint que son ouvrage était la traduction d'un manuscrit grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir. Cependant, qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'auteur un crime de ce mensonge, et de le traiter pour cela d'imposteur?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie; que l'auteur, tout en affirmant, ne voulait persuader personne; qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût lui-même l'auteur de l'ouvrage prétendu grec dont il se donnait pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage;

qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme quoiqu'il ne persuade pas; qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules, à qui l'histoire du manuscrit narrée par un auteur grave avec un air de bonne foi en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte, dans une coupe de forme antique, le poison dont ils se seraient au moins défiés s'il leur eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en font pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher; car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disait au préjudice d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir, c'est troubler l'ordre de la justice; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste; or, tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, c'est mensonge. Voilà la limite exacte : mais tout ce qui, contraire à la vérité, n'intéresse la justice en aucune sorte, n'est que fiction; et j'avoue que quiconque se reproche une pure fiction comme un mensonge a la conscience plus délicate que moi.

Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, parce qu'en imposer à l'avantage, soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas

moins injuste que d'en imposer à son détriment : quiconque loue ou blâme contre la vérité ment, dès qu'il s'agit d'une personne réelle. S'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente, et qu'il n'en juge faussement, car alors s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale, cent fois plus respectable que celle des faits.

J'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde : toute leur véracité s'épuise dans les conversations oiseuses à citer fidèlement les lieux, les temps, les personnes, à ne se permettre aucune fiction, à ne broder aucune circonstance, à ne rien exagérer. En tout ce qui ne touche point à leur intérêt, ils sont dans leurs narrations de la plus inviolable fidélité : mais s'agit-il de traiter quelque affaire qui les regarde, de narrer quelque fait qui leur touche de près, toutes les couleurs sont employées pour présenter les choses sous le jour qui leur est le plus avantageux ; et, si le mensonge leur est utile et qu'ils s'abstiennent de le dire eux-mêmes, ils le favorisent avec adresse, et font en sorte qu'on l'adopte sans le leur pouvoir imputer. Ainsi le veut la prudence : adieu la véracité.

L'homme que j'appelle *vrai* fait tout le contraire. En choses parfaitement indifférentes, la vérité, qu'alors l'autre respecte si fort, le touche fort peu, et il ne se fera guère de scrupule d'amuser une compagnie par des faits controuvés, dont il ne résulte aucun jugement injuste, ni pour ni

contre qui que ce soit vivant ou mort : mais tout discours qui produit pour quelqu'un profit ou dommage, estime ou mépris, louange ou blâme, contre la justice et la vérité, est un mensonge qui jamais n'approchera de son cœur, ni de sa bouche, ni de sa plume. Il est solidement *vrai*, même contre son intérêt, quoiqu'il se pique assez peu de l'être dans les conversations oiseuses : il est *vrai* en ce qu'il ne cherche à tromper personne, qu'il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, et qu'il n'en impose jamais pour son avantage, ni pour nuire à son ennemi. La différence donc qu'il y a entre mon homme *vrai* et l'autre, est que celui du monde est très-rigoureusement fidèle à toute vérité qui ne lui coûte rien, mais pas au-delà, et que le mien ne la sert jamais si fidèlement que quand il faut s'immoler pour elle.

Mais, dirait-on, comment accorder ce relâchement avec cet ardent amour pour la vérité dont je le glorifie ? Cet amour est donc faux puisqu'il souffre tant d'alliage ? Non ; il est pur et vrai ; mais il n'est qu'une émanation de l'amour de la justice, et ne veut jamais être faux, quoiqu'il soit souvent fabuleux. Justice et vérité sont dans son esprit deux mots synonymes, qu'il prend l'un pour l'autre indifféremment : la sainte vérité, que son cœur adore, ne consiste point en faits indifférents et en noms inutiles, mais à rendre fidèlement à chacun ce qui lui est dû en choses qui sont véritablement siennes, en imputations bonnes ou mau-

vaises, en rétributions d'honneur ou de blâme, de louange ou d'improbation; il n'est faux ni contre autrui, parce que son équité l'en empêche et qu'il ne veut nuire à personne injustement, ni pour lui-même, parce que sa conscience l'en empêche, et qu'il ne saurait s'approprier ce qui n'est pas à lui. C'est surtout de sa propre estime qu'il est jaloux: c'est le bien dont il peut le moins se passer, et il sentirait une perte réelle d'acquérir celle des autres aux dépens de ce bien-là. Il mentira donc quelquefois en choses indifférentes sans scrupule et sans croire mentir, jamais pour le dommage ou le profit d'autrui, ni de lui-même: en tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes, à la justice, à la sociabilité, aux lumières utiles, il garantira de l'erreur, et lui-même, et les autres, autant qu'il dépendra de lui. Tout mensonge hors de là, selon lui, n'en est pas un. Si le *Temple de Gnide* est un ouvrage utile, l'histoire du manuscrit grec n'est qu'une fiction très-innocente; elle est un mensonge très-punissable si l'ouvrage est dangereux.

Telles furent mes règles de conscience sur le mensonge et sur la vérité: mon cœur suivait machinalement ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la pauvre Marion fut la victime m'a laissé d'ineffaçables remords, qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non-seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tous ceux qui, de quelque façon que ce pût

être, pouvaient toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion, je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux; en regardant l'un et l'autre comme coupables, je me les suis interdits tous les deux.

En ceci comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes; car je n'ai guère agi par règle, ou n'ai guère suivi d'autres règles en toute chose que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt; mais souvent j'ai menti par honte pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressaient tout au plus que moi seul, lorsqu'ayant à soutenir un entretien la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçaient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit, je débite des fables, pour ne pas demeurer muet; mais, dans l'invention de ces fables, j'ai soin, tant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges, c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice ni la vérité due, et qu'elles ne soient que des fictions indifférentes à tout le monde et à moi. Mon désir serait bien d'y substituer au moins à la vérité des faits une vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain,

et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile, d'en faire, en un mot, des contes moraux, des apologues; mais il faudrait plus de présence d'esprit que je n'en ai, et plus de facilité dans la parole pour savoir mettre à profit, pour l'instruction, le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvait, et que mon cœur désavouait à mesure qu'elles échappaient de ma bouche, mais qui, précédant mon propre jugement, ne pouvaient plus être réformées par sa censure.

C'est encore par cette première et irrésistible impulsion du tempérament que, dans des moments imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte par la nécessité de répondre à l'instant. L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourraient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

J'atteste le ciel que si je pouvais l'instant d'après retirer le mensonge qui m'excuse, et dire la vérité qui me charge, sans me faire un nouvel affront en me rétractant, je le ferais de tout mon cœur; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute

me retient encore; et je me repens très-sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. Un exemple expliquera mieux ce que je veux dire, et montrera que je ne mens ni par intérêt ni par amour-propre, encore moins par envie ou par malignité; mais uniquement par embarras et mauvaise honte, sachant même très-bien quelquefois que ce mensonge est connu pour tel, et ne peut me servir du tout à rien.

Il y a quelque temps que M. F*** m'engagea, contre mon usage, à aller, avec ma femme, dîner, en manière de pique-nique, avec lui et M. B***, chez la dame ***, restauratrice, laquelle et ses deux filles dînèrent aussi avec nous. Au milieu du dîner, l'aînée, qui est mariée depuis peu, et qui était grosse, s'avisa de me demander brusquement, et en me fixant, si j'avais eu des enfants. Je répondis, en rougissant jusqu'aux yeux, que je n'avais pas eu ce bonheur. Elle sourit malignement en regardant la compagnie; tout cela n'était pas bien obscur, même pour moi.

Il est clair d'abord que cette réponse n'est point celle que j'aurais voulu faire, quand même j'aurais eu l'intention d'en imposer; car, dans la disposition où je voyais les convives, j'étais bien sûr que ma réponse ne changeait rien à leur opinion sur ce point. On s'attendait à cette négative; on la provoquait même pour jouir du plaisir de m'avoir fait mentir. Je n'étais pas assez bouché pour ne pas sentir cela. Deux minutes après, la réponse que j'aurais dû faire me vint d'elle-même. « Voilà

« une question peu discrète, de la part d'une jeune « femme, à un homme qui a vieilli garçon. » En parlant ainsi, sans mentir, sans avoir à rougir d'aucun aveu, je mettais les rieurs de mon côté, et je lui faisais une petite leçon qui, naturellement, devait la rendre un peu moins impertinente à me questionner. Je ne fis rien de tout cela, je ne dis point ce qu'il fallait dire, je dis ce qu'il ne fallait pas et qui ne pouvait me servir de rien. Il est donc certain que ni mon jugement ni ma volonté ne dictèrent ma réponse, et qu'elle fut l'effet machinal de mon embarras. Autrefois je n'avais point cet embarras, et je faisais l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutais pas qu'on ne vît ce qui les rachetait, et que je sentais au-dedans de moi; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte : en devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide; et jamais je n'ai menti que par timidité.

Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions*; car c'est là que les tentations auraient été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté; mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité, qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé

moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même. Oui, je le dis et le sens avec une fière élévation d'ame, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même, au moins je le crois, que ne fit jamais aucun autre homme; sentant que le bien surpassait le mal, j'avais mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit.

Je n'ai jamais dit moins; j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances; et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de volonté; j'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivais mes *Confessions*, déjà vieux et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avais tous effleurés, et dont mon cœur avait bien senti le vide. Je les écrivais de mémoire; cette mémoire me manquait souvent ou ne me fournissait que des souvenirs imparfaits, et j'en remplissais les lacunes par des détails que j'imaginais en supplément de ces souvenirs, mais qui ne leur étaient jamais contraires. J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie, et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet, jamais àu contraire de ce que je me rappelais qu'elles avaient été. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier mes vices, ou pour m'arroger des vertus.

Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire, j'ai caché le côté difforme, en me peignant de profil, ces réticences ont bien été compensées par d'autres réticences plus bizarres, qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est, n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout-à-fait parce qu'il m'honorait trop, et que, faisant mes *Confessions*, j'aurais l'air d'avoir fait mon éloge. J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur était doué, et même en supprimant les faits qui les mettaient trop en évidence. Je m'en rappelle ici deux de ma première enfance, qui, tous deux, sont bien venus à mon souvenir en écrivant, mais que j'ai rejetés l'un et l'autre par l'unique raison dont je viens de parler.

J'allais presque tous les dimanches passer la journée aux Pâquis, chez M. Fazy, qui avait épousé une de mes tantes, et qui avait là une fabrique d'indiennes. Un jour j'étais à l'étendage, dans la chambre de la calandre, et j'en regardais les rouleaux de fonte; leur luisant flattait ma vue; je fus tenté d'y poser mes doigts, et je les promenais avec plaisir sur le lissé du cylindre, quand le jeune Fazy s'étant mis dans la roue lui donna un demi-quart de tour si adroitement, qu'il n'y prit que le

bout de mes deux plus longs doigts ; mais c'en fut assez pour qu'ils y fussent écrasés par le bout, et que les deux ongles y restassent. Je fis un cri perçant; Fazy détourne à l'instant la roue, mais les ongles ne restèrent pas moins au cylindre, et le sang ruisselait de mes doigts. Fazy, consterné, s'écrie, sort de la roue, m'embrasse, et me conjure d'apaiser mes cris, ajoutant qu'il était perdu. Au fort de ma douleur la sienne me toucha ; je me tus, nous fûmes à la carpière, où il m'aida à laver mes doigts, et à étancher mon sang avec de la mousse. Il me supplia, avec larmes, de ne point l'accuser; je le lui promis, et le tins si bien, que, plus de vingt ans après, personne ne savait par quelle aventure j'avais deux de mes doigts cicatrisés; car ils le sont demeurés toujours. Je fus détenu dans mon lit plus de trois semaines, et plus de deux mois hors d'état de me servir de ma main, disant toujours qu'une grosse pierre, en tombant, m'avait écrasé mes doigts.

Magnanima menzogna! or quando è il vero
Si bello, che si possa a te preporre?

Cet accident me fut pourtant bien sensible par la circonstance, car c'était le temps des exercices, où l'on faisait manœuvrer la bourgeoisie, et nous avions fait un rang de trois autres enfants de mon âge, avec lesquels je devais, en uniforme, faire l'exercice avec la compagnie de mon quartier. J'eus la douleur d'entendre le tambour de la compagnie, passant sous ma fenêtre, avec mes trois camarades, tandis que j'étais dans mon lit.

Mon autre histoire est toute semblable, mais d'un âge plus avancé.

Je jouais au mail, à Plain-Palais, avec un de mes camarades appelé Plince. Nous prîmes querelle au jeu ; nous nous battîmes, et, durant le combat, il me donna, sur la tête nue, un coup de mail si bien appliqué, que d'une main plus forte il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant. Je ne vis de ma vie une agitation pareille à celle de ce pauvre garçon, voyant mon sang ruisseler dans mes cheveux. Il crut m'avoir tué. Il se précipite sur moi, m'embrasse, me serre étroitement en fondant en larmes, et poussant des cris perçants. Je l'embrassais aussi de toute ma force, en pleurant comme lui, dans une émotion confuse, qui n'était pas sans quelque douceur. Enfin il se mit en devoir d'étancher mon sang qui continuait de couler; et, voyant que nos deux mouchoirs n'y pouvaient suffire, il m'entraîna chez sa mère, qui avait un petit jardin près de là. Cette bonne dame faillit à se trouver mal en me voyant dans cet état; mais elle sut conserver des forces pour me panser; et, après avoir bien bassiné ma plaie, elle y appliqua des fleurs de lis macérées dans l'eau-de-vie, vulnéraire excellent, et très-usité dans notre pays. Ses larmes et celles de son fils pénétrèrent mon cœur au point que, long-temps, je la regardais comme ma mère, et son fils comme mon frère, jusqu'à ce qu'ayant perdu l'un et l'autre de vue, je les oubliai peu-à-peu.

Je gardai le même secret sur cet accident que

sur l'autre, et il m'en est arrivé cent autres de pareille nature, en ma vie, dont je n'ai pas même été tenté de parler dans mes *Confessions*, tant j'y cherchais peu l'art de faire valoir le bien que je sentais dans mon caractère. Non, quand j'ai parlé contre la vérité qui m'était connue, ce n'a jamais été qu'en choses indifférentes, et plus, ou par l'embarras de parler, ou pour le plaisir d'écrire, que par aucun motif d'intérêt pour moi, ni d'avantage ou de préjudice d'autrui; et quiconque lira mes *Confessions* impartialement, si jamais cela arrive, sentira que les aveux que j'y fais sont plus humiliants, plus pénibles à faire, que ceux d'un mal plus grand, mais moins honteux à dire, et que je n'ai pas dit parce que je ne l'ai pas fait.

Il suit de toutes ces réflexions, que la profession de véracité que je me suis faite a plus son fondement sur des sentiments de droiture et d'équité, que sur la réalité des choses, et que j'ai plus suivi, dans la pratique, les directions morales de ma conscience que les notions abstraites du vrai et du faux. J'ai souvent débité bien des fables, mais j'ai très-rarement menti. En suivant ces principes, j'ai donné sur moi beaucoup de prise aux autres, mais je n'ai fait tort à qui que ce fût, et je ne me suis point attribué à moi-même plus d'avantage qu'il ne m'en était dû. C'est uniquement par là, ce me semble, que la vérité est une vertu. A tout autre égard elle n'est pour nous qu'un être métaphysique, dont il ne résulte ni bien ni mal.

Je ne sens pourtant pas mon cœur assez content

de ces distinctions pour me croire tout-à-fait irrépréhensible. En pesant avec tant de soin ce que je devais aux autres, ai-je assez examiné ce que je me devais à moi-même? S'il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi; c'est un hommage que l'honnête homme doit rendre à sa propre dignité. Quand la stérilité de ma conversation me forçait d'y suppléer par d'innocentes fictions, j'avais tort, parce qu'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même; et quand, entraîné par le plaisir d'écrire, j'ajoutais, à des choses réelles, des ornements inventés, j'avais plus de tort encore parce que, orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer.

Mais ce qui me rend plus inexcusable est la devise que j'avais choisie. Cette devise m'obligeait plus que tout autre homme à une profession plus étroite de la vérité, et il ne suffisait pas que je lui sacrifiasse partout mon intérêt et mes penchants, il fallait lui sacrifier aussi ma faiblesse et mon naturel timide. Il fallait avoir le courage et la force d'être vrai toujours, en toute occasion, et qu'il ne sortît jamais ni fictions ni fables d'une bouche et d'une plume qui s'étaient particulièrement consacrées à la vérité. Voilà ce que j'aurais dû me dire en prenant cette fière devise, et me répéter sans cesse tant que j'osai la porter. Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges, ils sont tous venus de faiblesse, mais cela m'excuse très-mal. Avec une ame faible on peut tout au plus se garantir du vice; mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus.

Voilà des réflexions qui probablement ne me seraient jamais venues dans l'esprit si l'abbé Royou ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur, et remettre ma volonté dans la règle : car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc, et en toutes choses semblables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre, même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi.

CINQUIÈME PROMENADE.

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux, et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très-agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages

et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs; mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour; l'autre plus petite, déserte, et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de la terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du faible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable, et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa

petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de cette terrasse on a bâti un joli salon, où les habitants des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menais une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordait pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentais déjà les premiers effets. Dans les pressentiments qui m'inquiétaient, j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde, j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer

un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étaient à la vérité de très-bonnes gens, et rien de plus; mais c'était précisément ce qu'il me fallait. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon ame le désir d'un autre état.

Quel était donc ce bonheur, et en quoi consistait sa jouissance? Je le donnerais à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menais. Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étais enlacé de moi-même, dont il m'était impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvais avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouraient; cet espoir, dis-je, me donnait celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avais passés; et l'idée que j'aurais le temps de m'y arranger tout à loisir, fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul et nu, j'y fis venir successive-

ment ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étaient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptais achever mes jours, comme dans une auberge dont j'aurais dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étaient, allaient si bien, que vouloir les mieux ranger était y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices était surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses, et de toute cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs et de foin; car j'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en fallait une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers; enfin je

ne voulais pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeûner, que nous faisions tous ensemble, j'allais, une loupe à la main, et mon *systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avais pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système était alors tout-à-fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avais pas auparavant la moindre idée, m'enchantait en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification, que j'observais pour la première fois, me comblaient de joie, et j'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures je m'en revenais chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employais le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme, et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur

récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je dévalais ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avais fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendaient le repos du dîner très-agréable; mais quand il se prolongeait trop, et que le beau temps m'invitait, je ne pouvais si long-temps attendre, et pendant qu'on était encore à table, je m'esquivais et j'allais me jeter seul dans un bateau que je conduisais au milieu du lac quand l'eau était calme; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissais aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissaient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avais trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvais si loin de l'île, que j'étais forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisais à cotoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île,

d'y débarquer, et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très-circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette, et de trèfles qu'on y avait vraisemblablement semés autrefois, et très-propres à loger des lapins, qui pouvaient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neuchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençaient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'était pas plus fier que moi, menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite; et je notais avec orgueil que la receveuse, qui redoutait l'eau à l'excès, et s'y trouvait toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche; m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux

le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre, élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées, qui la bornaient.

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon ame toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon ame, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans efforts.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respi-

rer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Tel est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie, sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos



affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent l'avenir, qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire, *Je voudrais que cet instant durât toujours*. Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après?

Mais s'il est un état où l'ame trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière; tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait, et plein, qui ne laisse dans l'ame aucun vide qu'elle sente le besoin de

remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation? de rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffirait seul pour rendre cette existence chère et douce à qui saurait écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire, et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes agités de passions continuelles connaissent peu cet état, et ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instants n'en conservent qu'une idée obscure et confuse, qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne serait pas même bon dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissants leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine, et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver, dans cet état, à toutes les félicités humaines des dédommagements que la fortune et les hommes ne lui sauraient ôter.

Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les ames, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve; il en faut dans le concours des objets environnants. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille; en nous rappelant aux objets environnants, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au-dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes, et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort : alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au-dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'ame, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurais encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisait bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offrait que des images riantes, où rien ne me rappelait des souvenirs attristants, où la société du petit nombre d'habitants était liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment, où je pouvais enfin me livrer tout le jour, sans obstacles et sans soins, aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute était belle pour un rêveur, qui, sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisants, pouvait s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappait réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordaient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilais à mes fictions tous ces aimables objets ; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entourait, je ne pouvais marquer le point de séparation des fictions aux réalités, tant tout concourait également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menais dans ce beau séjour ! Que ne peut-elle renaître encore ! que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis

tant d'années! Ils seraient bientôt oubliés pour jamais : sans doute ils ne m'oublieraient pas de même; mais que m'importerait, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos? Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon ame s'élancerait fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commercerait d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'Imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitais encore. Ce que j'y ferais de plus doux serait d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone, je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappaient souvent à mes sens dans mes extases; et maintenant, plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étais réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si long-temps. Hélas! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué!



SIXIÈME PROMENADE.

Nous n'avons guère de mouvement machinal dont nous ne pussions trouver la cause dans notre cœur, si nous savions bien l'y chercher.

Hier, en passant sur le nouveau boulevard pour aller herboriser le long de la Bièvre, du côté de Gentilly, je fis le crochet à droite en approchant de la barrière d'Enfer; et m'écartant dans la campagne, j'allai, par la route de Fontainebleau, gagner les hauteurs qui bordent cette petite rivière. Cette marche était fort indifférente en elle-même; mais en me rappelant que j'avais fait plusieurs fois machinalement le même détour, j'en recherchai la cause en moi-même, et je ne pus m'empêcher de rire quand je vins à la démêler.

Dans un coin du boulevard, à la sortie de la barrière d'Enfer, s'établit journellement en été une femme qui vend du fruit, de la tisane, et des petits pains. Cette femme a un petit garçon fort gentil, mais boiteux, qui, clopinant avec ses béquilles, s'en va d'assez bonne grace demandant l'aumône aux passants. J'avais fait une espèce de connaissance avec ce petit bon-homme; il ne manquait pas, chaque fois que je passais, de venir me faire son petit compliment, toujours suivi de ma petite offrande. Les premières fois je fus charmé de le voir, je lui donnais de très-bon cœur, et je con-

tinuai quelque temps de le faire avec le même plaisir, y joignant même le plus souvent celui d'exciter et d'écouter son petit babil, que je trouvais agréable. Ce plaisir, devenu par degrés habitude, se trouva, je ne sais comment, transformé dans une espèce de devoir dont je sentis bientôt la gêne, surtout à cause de la harangue préliminaire qu'il fallait écouter, et dans laquelle il ne manquait jamais de m'appeler souvent M. Rousseau, pour montrer qu'il me connaissait bien; ce qui m'apprenait assez au contraire qu'il ne me connaissait pas plus que ceux qui l'avaient instruit. Dès-lors je passais par là moins volontiers, et enfin je pris machinalement l'habitude de faire le plus souvent un détour quand j'approchais de cette traverse.

Voilà ce que je découvris en y réfléchissant, car rien de tout cela ne s'était offert jusqu'alors distinctement à ma pensée. Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres, qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je me l'étais long-temps figuré : je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter; mais il y a long-temps que ce bonheur a été mis hors de ma portée, et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de placer avec choix et avec fruit une seule action réellement bonne. Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne fût pour moi que fausse et trompeuse appa-

rence, un motif de vertu n'est jamais qu'un leurre qu'on me présente pour m'attirer dans le piége où l'on veut m'enlacer. Je sais cela ; je sais que le seul bien qui soit désormais en ma puissance est de m'abstenir d'agir, de peur de mal faire sans le vouloir et sans le savoir.

Mais il fut des temps plus heureux où, suivant les mouvements de mon cœur, je pouvais quelquefois rendre un autre cœur content, et je me dois l'honorable témoignage que, chaque fois que j'ai pu goûter ce plaisir, je l'ai trouvé plus doux qu'aucun autre : ce penchant fut vif, vrai, pur; et rien, dans mon plus secret intérieur, ne l'a jamais démenti. Cependant j'ai senti souvent le poids de mes propres bienfaits par la chaîne des devoirs qu'ils entraînaient à leur suite : alors le plaisir a disparu, et je n'ai plus trouvé, dans la continuation des mêmes soins qui m'avaient d'abord charmé, qu'une gêne presque insupportable. Durant mes courtes prospérités beaucoup de gens recouraient à moi, et jamais, dans tous les services que je pus leur rendre, aucun d'eux ne fut éconduit. Mais de ces premiers bienfaits, versés avec effusion de cœur, naissaient des chaînes d'engagements successifs que je n'avais pas prévus et dont je ne pouvais plus secouer le joug : mes premiers services n'étaient, aux yeux de ceux qui les recevaient, que les arrhes de ceux qui les devaient suivre; et, dès que quelque infortuné avait jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, c'en était fait désormais; et ce premier bienfait, libre et volontaire, devenait un droit indéfini

à tous ceux dont il pouvait avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffit pour m'en affranchir. Voilà comment des jouissances très-douces se transformaient pour moi dans la suite en d'onéreux assujettissements.

Ces chaînes cependant ne me parurent pas très-pesantes, tant qu'ignoré du public je vécus dans l'obscurité; mais quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, faute grave sans doute, mais plus qu'expiée par mes malheurs, dès-lors je devins le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disants tels, de tous les aventuriers qui cherchaient des dupes, de tous ceux qui, sous prétexte du grand crédit qu'ils feignaient de m'attribuer, voulaient s'emparer de moi de manière ou d'autre. C'est alors que j'eus lieu de connaître que tous les penchants de la nature, sans excepter la bienfaisance elle-même, portés ou suivis dans la société sans prudence et sans choix, changent de nature, et deviennent souvent aussi nuisibles qu'ils étaient utiles dans leur première direction. Tant de cruelles expériences changèrent peu-à-peu mes premières dispositions, ou plutôt, les renfermant enfin dans leurs véritables bornes, elles m'apprirent à suivre moins aveuglément mon penchant à bien faire, lorsqu'il ne servait qu'à favoriser la méchanceté d'autrui.

Mais je n'ai point regret à ces mêmes expériences, puisqu'elles m'ont procuré, par la réflexion, de nouvelles lumières sur la connaissance de moi-même et sur les vrais motifs de ma conduite en mille cir-

constances sur lesquelles je me suis si souvent fait illusion : j'ai vu que, pour bien faire avec plaisir, il fallait que j'agisse librement, sans contrainte, et que, pour m'ôter toute la douceur d'une bonne œuvre, il suffisait qu'elle devînt un devoir pour moi. Dès-lors le poids de l'obligation me fait un fardeau des plus douces jouissances ; et, comme je l'ai dit dans l'*Émile*, à ce que je crois, j'eusse été chez les Turcs un mauvais mari à l'heure où le cri public les appelle à remplir les devoirs de leur état.

Voilà ce qui modifie beaucoup l'opinion que j'eus long-temps de ma propre vertu, car il n'y en a point à suivre ses penchants, et à se donner, quand ils nous y portent, le plaisir de bien faire : mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande pour faire ce qu'il nous prescrit, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. Né sensible et bon, portant la pitié jusqu'à la faiblesse, et me sentant exalter l'ame par tout ce qui tient à la générosité, je fus humain, bienfaisant, secourable, par goût, par passion même, tant qu'on n'intéressa que mon cœur; j'eusse été le meilleur et le plus clément des hommes si j'en avais été le plus puissant; et, pour éteindre en moi tout désir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger. J'aurais même été juste sans peine contre mon propre intérêt; mais contre celui des personnes qui m'étaient chères je n'aurais pu me résoudre à l'être. Dès que mon devoir et mon cœur étaient en contradiction, le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallût seulement que



m'abstenir : alors j'étais fort le plus souvent ; mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible. Que ce soient les hommes, le devoir, ou même la nécessité, qui commandent, quand mon cœur se tait, ma volonté reste sourde, et je ne saurais obéir : je vois le mal qui me menace, et je le laisse arriver plutôt que de m'agiter pour le prévenir. Je commence quelquefois avec effort ; mais cet effort me lasse et m'épuise bien vite : je ne saurais continuer. En toute chose imaginable, ce que je ne fais pas avec plaisir m'est bientôt impossible à faire.

Il y a plus : la contrainte, d'accord avec mon désir, suffit pour l'anéantir et le changer en répugnance, en aversion même, pour peu qu'elle agisse trop fortement ; et voilà ce qui me rend pénible la bonne œuvre qu'on exige, et que je faisais de moi-même lorsqu'on ne l'exigeait pas. Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire ; mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfaiteur, pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès-lors la gêne commence, et le plaisir s'évanouit. Ce que je fais alors quand je cède est faiblesse et mauvaise honte : mais la bonne volonté n'y est plus ; et, loin que je m'en applaudisse en moi-même, je me reproche en ma conscience de bien faire à contre-cœur.

Je sais qu'il y a une espèce de contrat et même le plus saint de tous entre le bienfaiteur et l'obligé :

c'est une sorte de société qu'ils forment l'un avec l'autre, plus étroite que celle qui unit les hommes en général; et si l'obligé s'engage tacitement à la reconnaissance, le bienfaiteur s'engage de même à conserver à l'autre, tant qu'il ne s'en rendra pas indigne, la même bonne volonté qu'il vient de lui témoigner, et à lui en renouveler les actes toutes les fois qu'il le pourra et qu'il en sera requis. Ce ne sont pas là des conditions expresses, mais ce sont des effets naturels de la relation qui vient de s'établir entre eux. Celui qui, la première fois, refuse un service gratuit qu'on lui demande, ne donne aucun droit de se plaindre à celui qu'il a refusé; mais celui qui, dans un cas semblable, refuse au même la même grace qu'il lui accorda ci-devant, frustre une espérance qu'il l'a autorisé à concevoir; il trompe et dément une attente qu'il a fait naître. On sent dans ce refus je ne sais quoi d'injuste et de plus dur que dans l'autre; mais il n'en est pas moins l'effet d'une indépendance que le cœur aime, et à laquelle il ne renonce pas sans effort. Quand je paie une dette, c'est un devoir que je remplis; quand je fais un don, c'est un plaisir que je me donne. Or le plaisir de remplir ses devoirs est de ceux que la seule habitude de la vertu fait naître : ceux qui nous viennent immédiatement de la nature ne s'élèvent pas si haut que cela.



Après tant de tristes expériences j'ai appris à prévoir de loin les conséquences de mes premiers mouvements suivis, et je me suis souvent abstenu

d'une bonne œuvre que j'avais le désir et le pouvoir de faire, effrayé de l'assujettissement auquel dans la suite je m'allais soumettre, si je m'y livrais inconsidérément. Je n'ai pas toujours senti cette crainte : au contraire, dans ma jeunesse je m'attachais par mes propres bienfaits, et j'ai souvent éprouvé de même que ceux que j'obligeais s'affectionnaient à moi par reconnaissance encore plus que par intérêt. Mais les choses ont bien changé de face à cet égard comme à tout autre aussitôt que mes malheurs ont commencé : j'ai vécu dès-lors dans une génération nouvelle qui ne ressemblait point à la première, et mes propres sentiments pour les autres ont souffert des changements que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes, se sont, pour ainsi dire, assimilés successivement à l'une et à l'autre : de vrais et francs qu'ils étaient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres ; et, par cela seul que les temps sont changés, les hommes ont changé comme eux. Eh ! comment pourrais-je garder les mêmes sentiments pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les fit naître ! Je ne les hais point, parce que je ne saurais haïr ; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner.

Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il n'aurait fallu : quel naturel résisterait sans s'altérer à une situation pareille à la mienne ? Convaincu par vingt ans d'expérience

que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné, par ma destinée et par ceux qui en disposent, au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piége qu'on me tend, et sous lequel est caché quelque mal. Je sais que, quel que soit l'effet de l'œuvre, je n'en aurai pas moins le mérite de ma bonne intention : oui, ce mérite y est toujours, sans doute; mais le charme intérieur n'y est plus, et, sitôt que ce stimulant me manque, je ne sens qu'indifférence et glace au-dedans de moi, et, sûr qu'au lieu de faire une action vraiment utile, je ne fais qu'un acte de dupe, l'indignation de l'amour-propre, jointe au désaveu de la raison, ne m'inspire que répugnance et résistance, où j'eusse été plein d'ardeur et de zèle dans mon état naturel.

Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'ame, mais il en est qui l'abattent et la tuent : telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût eu quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir; et cet état, qui n'est innocent que parce qu'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. Je vais trop loin, sans doute, puisque j'évite les occasions d'agir, même où je ne vois que du bien à faire; mais,

Si ma figure et mes traits étaient aussi parfaitement inconnus aux hommes que le sont mon caractère et mon naturel, je vivrais encore sans peine au milieu d'eux : leur société même pourrait me plaire tant que je leur serais parfaitement étranger; livré sans contrainte à mes inclinations naturelles, je les aimerais encore s'ils ne s'occupaient jamais de moi. J'exercerais sur eux une bienveillance universelle et parfaitement désintéressée; mais sans former jamais d'attachement particulier, et sans porter le joug d'aucun devoir, je ferais envers eux, librement et de moi-même, tout ce qu'ils ont tant de peine à faire incités par leur amour-propre, et contraints par toutes leurs lois.

Si j'étais resté libre, obscur, isolé, comme j'étais fait pour l'être, je n'aurais fait que du bien, car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible; si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurais été bienfaisant et bon comme lui. C'est la force et la liberté qui font les excellents hommes : la faiblesse et l'esclavage n'ont jamais fait que des méchants. Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. Je me suis souvent demandé dans mes châteaux en Espagne quel usage j'aurais fait de cet anneau; car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir : maître de contenter mes désirs, pouvant tout, sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurais-je pu désirer avec quelque suite? Une seule chose : c'eût été de voir

tous les cœurs contents; l'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité, et toujours bon sans faiblesse, je me serais également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables, parce que, voyant les hommes tels qu'ils sont, et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurais peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections; peu d'assez odieux pour mériter toute ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre, par la connaissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes en voulant en faire à autrui. Peut-être aurais-je eu dans des moments de gaieté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges; mais parfaitement désintéressé pour moi-même, et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelques actes de justice sévère j'en aurais fait mille de clémence et d'équité; ministre de la Providence et dispensateur de ses lois, selon mon pouvoir, j'aurais fait des miracles plus sages et plus utiles que ceux de la légende dorée et du tombeau de saint Médard.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher des tentations auxquelles j'aurais mal résisté; et, une fois entré dans ces voies d'égarement, où n'eussé-je point été conduit par elles? Ce serait bien mal connaître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auraient point sé-

duit, ou que la raison m'aurait arrêté dans cette fatale pente : sûr de moi sur tout autre article, j'étais perdu par celui-là seul. Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des faiblesses de l'humanité, sans quoi cet excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.

Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis, et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux : c'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi, qu'ils me voient, s'ils peuvent, tant mieux; mais cela leur est impossible : ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils se sont fait, et qu'ils ont fait selon leur cœur pour le haïr à leur aise. J'aurais donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.

Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile, où tout est gêne, obligation, devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissements nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. Tant que

j'agis librement, je suis bon et je ne fais que du bien; mais sitôt que je sens le joug, soit de la nécessité, soit des hommes, je deviens rebelle ou plutôt rétif; alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi qu'il arrive; je ne fais pas non plus ma volonté même, parce que je suis faible. Je m'abstiens d'agir, car toute ma faiblesse est pour l'action; toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains : car, pour eux, actifs, remuants, ambitieux, détestant la liberté dans les autres et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils se gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne, et n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux; car j'ai très-peu fait de bien, je l'avoue; mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi.

SEPTIÈME PROMENADE.

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé, et déjà je sens qu'il touche à sa fin. Un autre amusement lui succède, m'absorbe, et m'ôte même le temps de rêver : je m'y livre avec un engouement qui tient de l'extravagance, et qui me fait rire moi-même quand j'y réfléchis ; mais je ne m'y livre pas moins, parce que, dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre règle de conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. Je ne peux rien à mon sort, je n'ai que des inclinations innocentes ; et, tous les jugements des hommes étant désormais nuls pour moi, la sagesse même veut qu'en ce qui reste à ma portée je fasse tout ce qui me flatte, soit en public, soit à part moi, sans autre règle que ma fantaisie, et sans autre mesure que le peu de force qui m'est resté. Me voilà donc à mon foin pour toute nourriture, et à la botanique pour toute occupation. Déjà vieux, j'en avais pris la première teinture en Suisse, auprès du docteur d'Ivernois, et j'avais herborisé assez heureusement, durant mes voyages, pour prendre une connaissance passable du règne végétal ; mais, devenu plus que sexagénaire, et sédentaire à Paris, les forces commençant à me manquer pour les grandes herborisations, et, d'ailleurs, assez livré à ma copie de

musique pour n'avoir pas besoin d'autre occupation, j'avais abandonné cet amusement, qui ne m'était plus nécessaire; j'avais vendu mon herbier, j'avais vendu mes livres, content de revoir quelquefois les plantes communes que je trouvais autour de Paris, dans mes promenades. Durant cet intervalle, le peu que je savais s'est presque entièrement effacé de ma mémoire, et bien plus rapidement qu'il ne s'y était gravé.

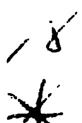
Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais, et des forces qui me restaient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *regnum vegetabile* de Murray, et de connaître toutes les plantes connues sur la terre. Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés; et, résolu de refaire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes, et de tous les arbres des Indes, je commence toujours à bon compte par le mouron, le cerfeuil, la bourrache et le senneçon : j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux; et à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction : Voilà toujours une plante de plus.

Je ne cherche pas à justifier le parti que je

prends de suivre cette fantaisie; je la trouve très-raisonnable, persuadé que, dans la position où je suis, me livrer aux amusements qui me flattent est une grande sagesse, et même une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine; et pour trouver encore dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel bien épuré de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière : je ne saurais les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux.

Oui, sans doute, la raison me permet, me prescrit même, de me livrer à tout penchant qui m'attire, et que rien ne m'empêche de suivre; mais elle ne m'apprend pas pourquoi ce penchant m'attire, et quel attrait je puis trouver à une vaine étude faite sans profit, sans progrès, et qui, vieux, radoteur, déjà caduc et pesant, sans facilité, sans mémoire, me ramène aux exercices de la jeunesse, et aux leçons d'un écolier : or c'est une bizarrerie que je voudrais m'expliquer. Il me semble que, bien éclaircie, elle pourrait jeter quelque nouveau jour sur cette connaissance de moi-même, à l'acquisition de laquelle j'ai consacré mes derniers loisirs.

J'ai pensé quelquefois assez profondément, mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force. La rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste. Penser fut toujours pour moi une occupa-



tion pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie; et, durant ces égarements, mon ame erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent toute autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté, toute autre occupation me fut toujours insipide; mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étrangères, je sentis la fatigue du travail d'esprit, et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même temps languir et s'attiédir mes douces rêveries; et, bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui, durant cinquante ans, m'avaient tenu lieu de fortune et de gloire, et, sans autre dépense que celle du temps, m'avaient rendu, dans l'oisiveté, le plus heureux des mortels.

J'avais même à craindre, dans mes rêveries, que mon imagination, effarouchée par mes malheurs, ne tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines, me resserrant le cœur par degrés, ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct, qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante, imposa silence à mon imagination; et, fixant mon attention sur les objets qui m'environnaient, me fit, pour la première fois, détailler le spectacle de la nature, que je n'avais guère contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée, qui n'étale aux yeux que des pierres, du limon et des sables; mais, vivifiée par la nature, et revêtue de sa robe de noces, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

Plus un contemplateur a l'ame sensible, plus il se livre aux extases qu'excite en lui cet accord. Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, et il se perd, avec une délicieuse ivresse, dans l'immensité de ce beau système avec lequel il se sent identifié. Alors tous les objets particuliers lui échappent; il ne voit et ne sent rien que dans le tout. Il faut que quelque circonstance particulière resserre ses idées et circonscrive son imagination pour qu'il puisse observer par partie cet univers qu'il s'efforçait d'embrasser.

C'est ce qui m'arriva naturellement quand mon cœur, resserré par la détresse, rapprochait et concentrait tous ses mouvements autour de lui pour conserver ce reste de chaleur prêt à s'évaporer et à s'éteindre dans l'abattement où je tombais par degrés. J'errais nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination, qui se refuse aux objets de peine, laissait mes sens se livrer aux im-

pressions légères, mais douces, des objets environnants. Mes yeux se promenaient sans cesse de l'un à l'autre, et il n'était pas possible que, dans une variété si grande, il ne s'en trouvât qui les fixaient davantage, et les arrêtaient plus longtemps.

Je pris goût à cette récréation des yeux qui, dans l'infortune, repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines. La nature des objets aide beaucoup à cette diversion, et la rend plus séduisante. Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes, semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces; et si cet effet n'a pas lieu sur tous ceux qui en sont frappés, c'est, dans les uns, faute de sensibilité naturelle, et, dans la plupart, que leur esprit, trop occupé d'autres idées, ne se livre qu'à la dérobée aux objets qui frappent leurs sens.

Une autre chose contribue encore à éloigner du règne végétal l'attention des gens de goût; c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remèdes. Théophraste s'y était pris autrement, et l'on peut regarder ce philosophe comme le seul botaniste de l'antiquité : aussi n'est-il presque point connu parmi nous; mais, grace à un certain Dioscoride, grand compilateur de recettes, et à ses commentateurs, la médecine s'est tellement emparée des plantes transformées en simples, qu'on n'y voit que ce qu'on n'y voit point, savoir les prétendues vertus qu'il plaît au tiers

c'est malice pure aux malades de continuer à l'être; car de tant de maladies que les hommes se donnent, il n'y en a pas une seule dont vingt sortes d'herbes ne guérissent radicalement.

Ces tournures d'esprit, qui rapportent toujours tout à notre intérêt matériel, qui font chercher partout du profit ou des remèdes, et qui feraient regarder avec indifférence toute la nature, si l'on se portait toujours bien, n'ont jamais été les miennes. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes : tout ce qui tient au sentiment de mes besoins attriste et gâte mes pensées, et jamais je n'ai trouvé de vrais charmes aux plaisirs de l'esprit, qu'en perdant tout-à-fait de vue l'intérêt de mon corps. Ainsi, quand même je croirais à la médecine, et quand même ses remèdes seraient agréables, je ne trouverais jamais, à m'en occuper, ces délices que donne une contemplation pure et désintéressée; et mon ame ne saurait s'exalter et planer sur la nature, tant que je la sens tenir aux liens de mon corps. D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande confiance à la médecine, j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimais, que j'aimais, et à qui je laissais gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens : rentré maintenant sous les seules lois de la nature, j'ai repris par elle ma première santé. Quand les médecins n'auraient point contre moi d'autres griefs, qui pourrait s'étonner de leur haine? Je suis la preuve vivante de la vanité de leur art et de l'inutilité de leurs soins.

Non, rien de personnel, rien qui tienne à l'intérêt de mon corps ne peut occuper vraiment mon ame. Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. Tant que les hommes furent mes frères, je me faisais des projets de félicité terrestre; ces projets étant toujours relatifs au tout, je ne pouvais être heureux que de la félicité publique, et jamais l'idée d'un bonheur particulier n'a touché mon cœur, que quand j'ai vu mes frères ne chercher le leur que dans ma misère. Alors, pour ne les pas haïr, il a bien fallu les fuir; alors, me réfugiant chez la mère commune, j'ai cherché, dans ses bras, à me soustraire aux atteintes de ses enfants, je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paraît préférable à la société des méchants, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine.

Forcé de m'abstenir de penser, de peur de penser à mes malheurs malgré moi; forcé de contenir les restes d'une imagination riante, mais languissante, que tant d'angoisses pourraient effaroucher à la fin; forcé de tâcher d'oublier les hommes qui m'accablent d'ignominie et d'outrages, de peur que l'indignation ne m'aigrît enfin contre eux, je ne puis cependant me concentrer tout entier en moi-même, parce que mon ame expansive cherche, malgré que j'en aie, à étendre ses sentiments et son



existence sur d'autres êtres, et je ne puis plus, comme autrefois, me jeter, tête baissée, dans ce vaste océan de la nature, parce que mes facultés, affaiblies et relâchées, ne trouvent plus d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée, pour s'y attacher fortement, et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré.

Fuyant les hommes, cherchant la solitude, n'imaginant plus, pensant encore moins, et cependant doué d'un tempérament vif, qui m'éloigne de l'apathie languissante et mélancolique, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entourait, et, par un instinct fort naturel, je donnai la préférence aux objets les plus agréables. Le règne minéral n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant; ses richesses, enfermées dans le sein de la terre, semblent avoir été éloignées des regards des hommes pour ne pas tenter leur cupidité : elles sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à sa portée, et dont il perd le goût à mesure qu'il se corrompt. Alors il faut qu'il appelle l'industrie, la peine et le travail, au secours de ses misères; il fouille les entrailles de la terre; il va chercher dans son centre, aux risques de sa vie et aux dépens de sa santé, des biens imaginaires à la place des biens réels qu'elle lui offrait d'elle-même quand il savait

en jouir. Il fuit le soleil et le jour, qu'il n'est plus digne de voir; il s'enterre tout vivant, et fait bien, ne méritant plus de vivre à la lumière du jour. Là, des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succèdent aux douces images des travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, sont le spectacle que l'appareil des mines substitue au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux, et des laboureurs robustes, sur sa surface.



Il est aisé, je l'avoue, d'aller ramassant du sable et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet, et de se donner avec cela les airs d'un naturaliste : mais ceux qui s'attachent et se bornent à ces sortes de collections sont, pour l'ordinaire, de riches ignorants qui ne cherchent à cela que le plaisir de l'étalage. Pour profiter dans l'étude des minéraux, il faut être chimiste et physicien; il faut faire des expériences pénibles et coûteuses, travailler dans des laboratoires, dépenser beaucoup d'argent et de temps parmi le charbon, les creusets, les fourneaux, les cornues, dans la fumée et les vapeurs étouffantes, toujours au risque de sa vie, et souvent aux dépens de sa santé. De tout ce triste et fatigant travail résulte pour l'ordinaire beaucoup moins de savoir que d'orgueil; et où est le plus médiocre chimiste qui ne croie pas avoir pénétré toutes les grandes opérations de la nature, pour avoir

trouvé, par hasard peut-être, quelques petites combinaisons de l'art?

Le règne animal est plus à notre portée, et certainement mérite encore mieux d'être étudié; mais enfin cette étude n'a-t-elle pas aussi ses difficultés, ses embarras, ses dégoûts et ses peines, surtout pour un solitaire qui n'a, ni dans ses jeux, ni dans ses travaux, d'assistance à espérer de personne? Comment observer, disséquer, étudier, connaître les oiseaux dans les airs, les poissons dans les eaux, les quadrupèdes plus légers que le vent, plus forts que l'homme, et qui ne sont pas plus disposés à venir s'offrir à mes recherches, que moi de courir après eux pour les y soumettre de force? J'aurais donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerais ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, à empaler de pauvres insectes, à disséquer des souris quand j'en pourrais prendre, ou les charognes des bêtes que par hasard je trouverais mortes. L'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie; c'est par elle qu'on apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces. Pour les étudier par leurs mœurs, par leurs caractères, il faudrait avoir des volières, des viviers, des ménageries; il faudrait les contraindre, en quelque manière que ce pût être, à rester rassemblés autour de moi; je n'ai ni le goût, ni les moyens de les tenir en captivité, ni l'agilité nécessaire pour les suivre dans leurs allures quand ils sont en liberté. Il faudra donc les étudier morts, les déchirer, les désosser,

fouiller à loisir dans leurs entrailles palpitantes! Quel appareil affreux qu'un amphithéâtre anatomique! des cadavres puants, de baveuses et livides chairs, du sang, des intestins dégoûtants, des squelettes affreux, des vapeurs pestilentielles! Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusements.

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets. Mon ame, morte à tous les grands mouvements, ne peut plus s'affecter que par des objets sensibles; je n'ai plus que des sensations, et ce n'est plus que par elles que la peine ou le plaisir peuvent m'atteindre ici-bas. Attiré par les riants objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprends enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer.



Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie; mais je cherche à me donner des amusements doux et simples que je puisse goûter sans peine, et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire, ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin

pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature : mais les astres sont placés loin de nous; il faut des connaissances préliminaires, des instruments, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement; elles naissent sous nos pieds, et dans nos mains pour ainsi dire, et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instruments qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité; et, sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure, il goûte à les observer un plaisir sans peine, aussi vif que s'il lui en coûtait beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions, mais qui suffit seul alors pour rendre la

vie heureuse et douce; mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instruments de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir, mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer; ou bien, se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes; matière éternelle de dispute, qui ne fait pas connaître une plante de plus, et ne jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs, autant et plus que chez les autres savants. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies, où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober, autant qu'il est possible, au souvenir des hommes,

et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre, et paisible, comme si je n'avais plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine, dans ma bêtise, qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion, que je m'y livrerais tout entier si ma situation, ma faiblesse et mes besoins me le permettaient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse, ou que ma mémoire repousse, sont suppléés par les productions spontanées que la terre non forcée par les hommes offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à mes persécuteurs; et, parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes, je respire plus à mon aise, comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc. J'étais seul, je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne; et, de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché, que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermaient ce réduit de barrières impénétrables; quelques intervalles

que laissait cette sombre enceinte, n'offraient au-delà que des roches coupées à pic, et d'horribles précipices, que je n'osais regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le duc, la chevêche, et l'orfraie, faisaient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne; quelques petits oiseaux rares, mais familiers, tempéraient cependant l'horreur de cette solitude; là, je trouvai la dentaire *heptaphyllos*, le *ciclamen*, le *nidus avis*, le grand *laserpitium*, et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent long-temps; mais, insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise, en pensant que j'étais là dans un refuge ignoré de tout l'univers, où les persécuteurs ne me déterreraient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparais à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disais avec complaisance : Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. Je me regardais presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavanais dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnaître; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurais exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi des humains où je m'étais cru totalement seul; mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antres mêmes des Alpes échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étais bien sûr qu'il n'y avait peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montmollin s'était fait le chef, et qui tirait de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée, et je finis par rire en moi-même, et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avais été puni.

Mais, en effet, qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice! Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est, pour ainsi dire, qu'une grande ville, dont les rues larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglais. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que du Peyrou, d'Escherny, le colonel Pury, le justicier Clerc et moi, avions faite il y avait quelque temps sur la montagne de Chasseron, du sommet de laquelle

on découvre sept lacs. On nous dit qu'il n'y avait qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitait, si l'on n'eût ajouté que c'était un libraire, et qui même faisait fort bien ses affaires dans le pays *. Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connaître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

En voici un autre de même nature, ou à peu près, qui ne fait pas moins connaître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble je faisais souvent de petites herborisations hors la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que, s'étant fait mon garde de la manche, il se faisait, autant que la chose était possible, une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs; j'eus la curiosité d'en goûter, et, leur trouvant une petite acidité très-agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir : le sieur Bovier se tenait à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint, qui me voyant picorer ces grains, me dit : Eh! monsieur, que faites-vous là? ignorez-vous que ce fruit empoisonne? Ce fruit empoisonne! m'écriai-je tout surpris. Sans doute, reprit-il, et tout le monde

* C'est sans doute la ressemblance des noms qui a entraîné Rousseau à appliquer l'anecdote du libraire à *Chasseron*, au lieu de *Chasseral*, autre montagne très-élevée, sur les frontières de la principauté de Neuchâtel. (*Note des Éditeurs de Genève.*)

sait si bien cela, que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. Je regardais le sieur Bovier, et je lui dis : Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas? Ah! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osais pas prendre cette liberté. Je me mis à rire de cette humilité dauphinaise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étais persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle, agréable au goût, ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée : mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude; je soupai très-bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé, après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hyppophœe*, qui empoisonne à très-petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante, que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier *.

* Dans ses *Réflexions* sur les Confessions de Rousseau, M. Servan lui reproche vivement l'accusation atroce qui résulte, contre M. Bovier, du récit de cette anecdote, et prouve très-bien l'invraisemblance de cette accusation par son atrocité même. Sans avancer positivement que Rousseau a menti en cette occasion, il conclut qu'*il s'est misérablement trompé lui-même*, et ne laisse rien à désirer à l'appui de cette conclusion. Point de doute en effet que si par ces mots *humilité dauphinaise*, Rousseau, comme le fait entendre M. Servan, a voulu dire *humilité rusée*, l'accusation est atroce et condamnable au dernier point. Si, comme tout dispose à le croire, Rousseau n'a pas employé ces mots dans un sens aussi odieux, il en résulte tout simplement qu'il a relevé gaiement une *bêtise* de l'avocat Bovier; car on ne peut guère qualifier autrement la singulière ré-

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidents qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir mon herbier, et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations, qui me les fait recommencer avec un nouveau charme, et produit l'effet d'un optique, qui les peindrait derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique. Elle rassemble et rappelle à mon imagination toutes les idées qui la flattent davantage; les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout, et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela, sont retracés par elle incessamment



ponse de celui-ci à la question qui lui était faite, si cette réponse n'est pas l'effet d'une énorme distraction. Dans tous les cas il faut convenir que c'est, de la part de Rousseau, un très-grand tort d'avoir imprimé cette espèce de flétrissure sur un homme que nous avons connu personnellement à Grenoble, excellent homme à tous égards, ardent admirateur de Rousseau, qu'il avait reçu chez lui avec transport, et dont les intentions pures autant que bienveillantes méritaient une autre récompense.

Il a été prouvé depuis que le fruit de l'arbuste dont il est question dans cette aventure, n'est rien moins qu'un poison. Voyez l'édition de Genève, tome VI du *Supplément*, page 451.

à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles, au milieu de gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocents plaisirs, elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

HUITIÈME PROMENADE.

En méditant sur les dispositions de mon ame dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée, et les sentiments habituels de bien ou mal être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté; et, au contraire, dans toutes les misères de ma vie, je me sentais constamment rempli de sentiments tendres, touchants, délicieux, qui, versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré, semblaient en convertir la douleur en volupté, et dont l'ai-



mable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvais en même temps. Il me semble que j'ai plus goûté la douceur de l'existence; que j'ai réellement plus vécu, quand mes sentiments, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporant au-dehors sur tous les objets de l'estime des hommes qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux.

Quand tout était dans l'ordre autour de moi, quand j'étais content de tout ce qui m'entourait, et de la sphère dans laquelle j'avais à vivre, je la remplissais de mes affections. Mon ame expansive s'étendait sur d'autres objets; et, toujours attiré loin de moi par des goûts de mille espèces, par des attachements aimables qui sans cesse occupaient mon cœur, je m'oubliais, en quelque façon, moi-même; j'étais tout entier à ce qui m'était étranger, et j'éprouvais, dans la continuelle agitation de mon cœur, toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissait ni paix au-dedans, ni repos au-dehors. Heureux en apparence, je n'avais pas un sentiment qui pût soutenir l'épreuve de la réflexion, et dans lequel je pusse vraiment me complaire. Jamais je n'étais parfaitement content ni d'autrui, ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissait, la solitude m'ennuyait, j'avais sans cesse besoin de changer de place, et je n'étais bien nulle part. J'étais fêté pourtant, bien voulu, bien reçu, caressé partout; je n'avais pas 

un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux; comme on ne cherchait qu'à m'obliger, j'avais souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde, et, sans bien, sans emploi, sans fauteurs, sans grands talents bien développés ni bien connus, je jouissais des avantages attachés à tout cela, et je ne voyais personne, dans aucun état, dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquait-il donc pour être heureux? Je l'ignore; mais je sais que je ne l'étais pas. Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels? Rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Hé bien! dans cet état déplorable, je ne changerais pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux, et j'aime encore mieux être moi dans toute ma misère, que d'être aucun de ces gens-là dans toute leur prospérité. Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas; je me suffis à moi-même, quoique je rumine, pour ainsi dire, à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'aliments à mon cœur. Mon ame offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer, comme autrefois, hors de sa vieille enveloppe.



C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité; et c'est peut-être là ce qui la rend le plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi, qui ne trouve à me reprocher que des fautes,

j'en accuse ma faiblesse, et je me console, car jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur.

Cependant, à moins d'être stupide, comment contempler un moment ma situation, sans la voir aussi horrible qu'ils l'ont rendue, et sans périr de douleur et de désespoir? Loin de cela, moi, le plus sensible des êtres, je la contemple et ne m'en émeus pas; et, sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporterait l'aspect sans effroi.

Comment en suis-je venu là? car j'étais bien loin de cette disposition paisible, au premier soupçon du complot dont j'étais enlacé depuis long-temps sans m'en être aucunement apérçu. Cette découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me surprirent au dépourvu. Quelle ame honnête est préparée à de tels genres de peines? Il faudrait les mériter pour les prévoir. Je tombai dans tous les piéges qu'on creusa sous mes pas. L'indignation, la fureur, le délire, s'emparèrent de moi : je perdis la tramontane. Ma tête se bouleversa, et, dans les ténèbres horribles où l'on n'a cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me conduire, ni appui, ni prise où je pusse me tenir ferme, et résister au désespoir qui m'entraînait.

Comment vivre heureux et tranquille dans cet état affreux? J'y suis pourtant encore, et plus enfoncé que jamais, et j'y ai retrouvé le calme et la paix, et j'y vis heureux et tranquille, et j'y ris des

incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent sans cesse, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux.

Comment s'est fait ce passage? Naturellement, insensiblement, et sans peine. La première surprise fut épouvantable. Moi qui me sentais digne d'amour et d'estime, moi qui me croyais honoré, chéri, comme je méritais de l'être, je me vis travesti tout d'un coup en un monstre affreux tel qu'il n'en exista jamais. Je vois toute une génération se précipiter tout entière dans cette étrange opinion, sans explication, sans doute, sans honte, et sans que je puisse parvenir à savoir jamais la cause de cette étrange révolution. Je me débattis avec violence et ne fis que mieux m'enlacer. Je voulus forcer mes persécuteurs à s'expliquer avec moi; ils n'avaient garde. Après m'être long-temps tourmenté sans succès, il fallut bien prendre haleine. Cependant j'espérais toujours, je me disais : Un aveuglement si stupide, une si absurde prévention, ne saurait gagner tout le genre humain. Il y a des hommes de sens qui ne partagent pas le délire; il y a des ames justes qui détestent la fourberie et les traîtres. Cherchons, je trouverai peut-être enfin un homme : si je le trouve, ils sont confondus. J'ai cherché vainement; je ne l'ai point trouvé. La ligue est universelle, sans exception, sans retour; et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse proscription, sans jamais en pénétrer le mystère.

C'est dans cet état déplorable qu'après de longues angoisses, au lieu du désespoir qui semblait devoir être enfin mon partage, j'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même, puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui de la veille, et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

D'où vient cette différence? D'une seule chose; c'est que j'ai appris à porter le joug de la nécessité sans murmure. C'est que je m'efforçais de tenir encore à mille choses, et que toutes ces prises m'ayant successivement échappé, réduit à moi seul, j'ai repris enfin mon assiette. Pressé de tous côtés, je demeure en équilibre, parce que je ne m'attache plus à rien, je ne m'appuie que sur moi.

Quand je m'élevais avec tant d'ardeur contre l'opinion, je portais encore son joug sans que je m'en aperçusse. On veut être estimé des gens qu'on estime, et tant que je pus juger avantageusement des hommes ou du moins de quelques hommes, les jugements qu'ils portaient de moi ne pouvaient m'être indifférents : je voyais que souvent les jugements du public sont équitables; mais je ne voyais pas que cette équité même était l'effet du hasard, que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés, qui en sont l'ouvrage, et que, lors même qu'ils jugent bien, souvent encore ces bons jugements naissent d'un mauvais principe, comme lorsqu'ils feignent d'honorer en quelques succès le mérite d'un homme, non par esprit de

justice, mais pour se donner un air impartial, en calomniant tout à leur aise le même homme sur d'autres points.

Mais quand, après de si longues et vaines recherches, je les vis tous rester sans exception dans le plus inique et absurde système que l'esprit infernal pût inventer; quand je vis qu'à mon égard la raison était bannie de toutes les têtes et l'équité de tous les cœurs; quand je vis une génération frénétique se livrer tout entière à l'aveugle fureur de ses guides contre un infortuné qui jamais ne fit, ne voulut, ne rendit de mal à personne; quand, après avoir vainement cherché un homme, il fallut éteindre enfin ma lanterne et m'écrier, Il n'y en a plus; alors je commençai à me voir seul sur la terre, et je compris que mes contemporains n'étaient, par rapport à moi, que des êtres mécaniques, qui n'agissaient que par impulsion, et dont je ne pouvais calculer l'action que par les lois du mouvement : quelque intention, quelque passion que j'eusse pu supposer dans leurs ames, elles n'auraient jamais expliqué leur conduite à mon égard d'une façon que je pusse entendre. C'est ainsi que leurs dispositions intérieures cessèrent d'être quelque chose pour moi; je ne vis plus en eux que des masses différemment mues, dépourvues à mon égard de toute moralité.

Dans tous les maux qui nous arrivent nous regardons plus à l'intention qu'à l'effet : une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage, mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée

à dessein par une main malveillante; le coup porte à faux quelquefois, mais l'intention ne manque jamais son atteinte. La douleur matérielle est ce qu'on sent le moins dans les atteintes de la fortune; et quand les infortunés ne savent à qui s'en prendre de leurs malheurs, ils s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient et à laquelle ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein : c'est ainsi qu'un joueur, dépité par ses pertes, se met en fureur sans savoir contre qui; il imagine un sort qui s'acharne à dessein sur lui pour le tourmenter, et, trouvant un aliment à sa colère, il s'anime et s'enflamme contre l'ennemi qu'il s'est créé. L'homme sage, qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle nécessité, n'a point ces agitations insensées; il crie dans sa douleur, mais sans emportement, sans colère; il ne sent du mal dont il est la proie que l'atteinte matérielle, et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur.

C'est beaucoup que d'en être venu là, mais ce n'est pas tout, si l'on s'arrête : c'est bien avoir coupé le mal, mais c'est avoir laissé la racine; car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes, et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout-à-fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai de revenir à moi : ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchais à donner à ce qui m'arrive, je compris que


les causes, les instruments, les moyens de tout cela m'étant inconnus et inexplicables, devaient être nuls pour moi; que je devais regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité, où je ne devais supposer ni direction, ni intention, ni cause morale; qu'il fallait m'y soumettre sans raisonner et sans regimber, parce que cela était inutile; que, tout ce que j'avais à faire encore sur la terre étant de m'y regarder comme un être purement passif, je ne devais point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restait pour la supporter. Voilà ce que je me disais; ma raison, mon cœur y acquiesçaient, et néanmoins je sentais ce cœur murmurer encore. D'où venait ce murmure? Je le cherchai, je le trouvai; il venait de l'amour-propre, qui, après s'être indigné contre les hommes, se soulevait encore contre la raison.

Cette découverte n'était pas si facile à faire qu'on pourrait croire, car un innocent persécuté prend long-temps pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu : mais aussi la véritable source, une fois bien connue, est facile à tarir, ou du moins à détourner. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des ames fières; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime; mais quand la fraude enfin se découvre et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès-lors il n'est plus à craindre, et quoiqu'on l'étouffe avec peine, on le subjugue au moins aisément.

Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre; mais cette passion factice s'était exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur : j'en avais peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avais prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes : il commença par se révolter contre l'injustice, mais il a fini par la dédaigner; en se repliant sur mon ame, en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons, aux préférences, il s'est contenté que je fusse bon pour moi. Alors, redevenant amour de moi-même, il est rentré dans l'ordre de la nature, et m'a délivré de joug de l'opinion.

Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'ame et presque la félicité; car, dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux. Quand il se tait et que la raison parle, elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter : elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous; car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas : les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices, ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention, pour celui dont la place ne dépend pas dans sa propre estime de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque

façon que les hommes veuillent me voir, ils ne sauraient changer mon être; et, malgré leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intrigues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être en dépit d'eux ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle : la barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent même inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires : il n'y a plus ni commerce, ni secours réciproque, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi seul pour ressource, et cette ressource est bien faible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands; mais ils ont perdu sur moi toute leur force depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter. Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares : la prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentiments qu'on s'inquiète et qu'on se rend malheureux. Pour moi, j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille : je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très-peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe si je ne m'en mets pas en peine moi-même, et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin, quel

qu'il soit. N'est-ce rien, surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation, avec la même indifférence? Tous les autres vieillards s'inquiètent de tout, moi je ne m'inquiète de rien; quoi qu'il puisse arriver, tout m'est indifférent; et cette indifférence n'est pas l'ouvrage de ma sagesse, elle est celui de mes ennemis, et devient une compensation des maux qu'ils me font. En me rendant insensible à l'adversité, ils m'ont fait plus de bien que s'ils m'eussent épargné ses atteintes : en ne l'éprouvant pas je pouvais toujours la craindre, au lieu qu'en la subjuguant je ne la crains plus.

Cette disposition me livre, au milieu des traverses de ma vie, à l'incurie de mon naturel, presque aussi pleinement que si je vivais dans la plus complète prospérité : hors les courts moments où je suis rappelé, par la présence des objets, aux plus douloureuses inquiétudes, tout le reste du temps, livré par mes penchants aux affections qui m'attirent, mon cœur se nourrit encore des sentiments pour lesquels il était né, et j'en jouis avec les êtres imaginaires qui les produisent et qui les partagent, comme si ces êtres existaient réellement : ils existent pour moi qui les ai créés, et je ne crains ni qu'ils me trahissent ni qu'ils m'abandonnent; ils dureront autant que mes malheurs mêmes, et suffiront pour me les faire oublier.

Tout me ramène à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étais né : je passe les trois quarts de

ma vie, ou occupé d'objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur, et dont le commerce en nourrit les sentiments, ou avec moi seul, content de moi-même, et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre, l'amour-propre n'y entre pour rien. Il n'en est pas ainsi des tristes moments que je passe encore au milieu des hommes, jouet de leurs caresses traîtresses, de leurs compliments ampoulés et dérisoires, de leur mielleuse malignité : de quelque façon que je m'y sois pu prendre, l'amour-propre alors fait son jeu. La haine et l'animosité, que je vois dans leurs cœurs à travers cette grossière enveloppe, déchirent le mien de douleur, et l'idée d'être ainsi sottement pris pour dupe ajoute encore à cette douleur un dépit très-puéril, fruit d'un sot amour-propre dont je sens toute la bêtise, mais que je ne puis subjuguer. Les efforts que j'ai faits pour m'aguerrir à ces regards insultants et moqueurs sont incroyables : cent fois j'ai passé par les promenades publiques et par les lieux les plus fréquentés, dans l'unique dessein de m'exercer à ces cruelles luttes; non-seulement je n'y ai pu parvenir, mais je n'ai même rien avancé, et tous mes pénibles mais vains efforts m'ont laissé tout aussi facile à troubler, à navrer, et à indigner qu'auparavant.

Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais su résister à leurs impressions, et,

tant que l'objet agit sur eux, mon cœur ne cesse d'en être affecté; mais ces affections passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause. La présence de l'homme haineux m'affecte violemment; mais sitôt qu'il disparaît, l'impression cesse : à l'instant que je ne le vois plus, je n'y pense plus. J'ai beau savoir qu'il va s'occuper de moi, je ne saurais m'occuper de lui : le mal que je ne sens point actuellement ne m'affecte en aucune sorte; le persécuteur que je ne vois point est nul pour moi. Je sens l'avantage que cette position donne à ceux qui disposent de ma destinée. Qu'ils en disposent donc tout à leur aise; j'aime encore mieux qu'ils me tourmentent sans résistance, que d'être forcé de penser à eux pour me garantir de leurs coups.

Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie. Les lieux où je ne vois personne, je ne pense plus à ma destinée; je ne la sens plus, je ne souffre plus, je suis heureux et content sans diversion, sans obstacle. Mais j'échappe rarement à quelque atteinte sensible; et, lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entends, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser : tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir; le trouble  de mon cœur disparaît avec l'objet qui l'a causé, et je rentre dans le calme aussitôt que je suis seul; ou si quelque chose m'inquiète, c'est la crainte de rencontrer sur mon passage quelque nouveau sujet de douleur. C'est là ma seule peine; mais elle

suffit pour altérer mon bonheur. Je loge au milieu de Paris : en sortant de chez moi je soupire après la campagne et la solitude; mais il faut l'aller chercher si loin, qu'avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher. Heureux du moins quand on me laisse achever ma route! Le moment où j'échappe au cortége des méchants est délicieux, et sitôt que je me vois sous les arbres, au milieu de la verdure, je crois me voir dans le Paradis terrestre, et je goûte un plaisir interne aussi vif que si j'étais le plus heureux des mortels.

Je me souviens parfaitement que, durant mes courtes prospérités, ces mêmes promenades solitaires, qui me sont aujourd'hui si délicieuses, m'étaient insipides et ennuyeuses : quand j'étais chez quelqu'un à la campagne, le besoin de faire de l'exercice et de respirer le grand air me faisait souvent sortir seul, et, m'échappant comme un voleur, je m'allais promener dans le parc ou dans la campagne; mais loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portais l'agitation des vaines idées qui m'avaient occupé dans le salon; le souvenir de la compagnie que j'y avais laissée m'y suivait. Dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissaient à mes yeux la fraîcheur des bosquets, et troublaient la paix de la retraite : j'avais beau fuir au fond des bois, une foule importune m'y suivait partout et

voilait pour moi toute la nature. Ce n'est qu'après m'être détaché des passions sociales et de leur triste cortége, que je l'ai retrouvée avec tous ses charmes.

Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvements involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela : je laisse, à chaque atteinte, mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens; je cède à la nature cette première explosion, que toutes mes forces ne pourraient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique, et le raisonnement n'y peut rien. Mais, après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir son propre maître en reprenant peu à peu ses sens : c'est ce que j'ai tâché de faire long-temps sans succès, mais enfin plus heureusement; et, cessant d'employer ma force en vaine résistance, j'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison, car elle ne me parle que quand elle peut se faire écouter. Eh! que dis-je, hélas! ma raison? J'aurais grand tort encore de lui faire l'honneur de ce triomphe, car elle n'y a guère de part : tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus; c'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise. Je cède à

toutes les impulsions présentes : tout choc me donne un mouvement vif et court; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse, rien de communiqué ne peut se prolonger en moi. Tous les événements de la fortune, toutes les machines des hommes ont peu de prise sur un homme ainsi constitué : pour m'affecter de peines durables, il faudrait que l'impression se renouvelât à chaque instant; car les intervalles, quelque courts qu'ils soient, suffisent pour me rendre à moi-même. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens; mais, au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu : c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant, et celui par lequel, en dépit de la destinée, je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit cet état dans une de mes rêveries *. Il me convient si bien, que je ne désire autre chose que sa durée, et ne crains que de le voir troublé. Le mal que m'ont fait les hommes ne me touche en aucune sorte : la crainte seule de celui qu'ils peuvent me faire encore est capable de m'agiter; mais, certain qu'ils n'ont plus de nouvelle prise par laquelle ils puissent m'affecter d'un sentiment permanent, je me ris de toutes leurs trames, et je jouis de moi-même en dépit d'eux.

* Voyez, ci-devant cinquième Promenade, pag. 347 et suiv.

NEUVIÈME PROMENADE.



Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme : tout est sur la terre dans un flux continuel qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous : nous changeons nous-mêmes, et nul ne peut s'assurer qu'il aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui ; ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des chimères. Profitons du contentement d'esprit quand il vient, gardons-nous de l'éloigner par notre faute ; mais ne faisons pas des projets pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies : j'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et, de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même. Je crois que c'est une suite naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentiments internes. Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure : pour le connaître, il faudrait lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche, et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir qui passe rapidement, mais vivement,

à travers les nuages de la vie? . . . .
. . . .

Il y a trois jours que M. P. vint, avec un empressement extraordinaire, me montrer l'éloge de madame Geoffrin par M. d'Alembert. La lecture fut précédée de longs et grands éclats de rire sur le ridicule néologisme de cette pièce et sur les badins jeux de mots dont il la disait remplie : il commença de lire en riant toujours. Je l'écoutais d'un sérieux qui le calma, et, voyant que je ne l'imitais point, il cessa enfin de rire. L'article le plus long et le plus recherché de cette pièce roulait sur le plaisir que prenait madame Geoffrin à voir les enfants et à les faire causer : l'auteur tirait avec raison, de cette disposition, une preuve de bon naturel; mais il ne s'arrêtait pas là, et il accusait décidément de mauvais naturel et de méchanceté tous ceux qui n'avaient pas le même goût, au point de dire que si l'on interrogeait là-dessus ceux qu'on mène au gibet ou à la roue, tous conviendraient qu'ils n'avaient pas aimé les enfants. Ces assertions faisaient un effet singulier dans la place où elles étaient. Supposant tout cela vrai, était-ce là l'occasion de le dire? et fallait-il souiller l'éloge d'une femme estimable des images de supplice et de malfaiteurs? Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine; et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avait paru bien dans l'éloge, j'ajoutai que l'auteur, en l'écrivant, avait dans le cœur moins d'amitié que de haine *.

* Ce que d'Alembert a écrit sur madame Geoffrin ne porte pas

Le lendemain, le temps étant assez beau, quoique froid, j'allai faire une course jusqu'à l'École-Militaire, comptant d'y trouver des mousses en pleine fleur : en allant je rêvais sur la visite de la veille et sur l'écrit de M. d'Alembert, où je pensais bien que le placage épisodique n'avait pas été mis sans dessein; et la seule affectation de m'apporter cette brochure, à moi, à qui l'on cache tout, m'apprenait assez quel en était l'objet. J'avais mis mes enfants aux Enfants-Trouvés : c'en était assez pour m'avoir travesti en père dénaturé, et de là, en étendant et caressant cette idée, on en avait

le titre d'*éloge*, mais fait la matière de deux lettres à Condorcet. Voyez le tome XIV des Œuvres de d'Alembert, en 18 vol. in-8°. Morellet et Thomas ont également payé à cette femme intéressante un tribut de reconnaissance et d'estime, sans donner aussi à leurs écrits ce titre d'*éloge* qu'ils ont jugé sans doute trop ambitieux dans son application à celle dont ils ont voulu honorer la mémoire. Quant aux deux lettres de d'Alembert sur ce sujet, il faut dire à sa justification qu'on n'y remarque point le *néologisme* et les *badins jeux de mots* qu'y trouvait celui que Rousseau met ici en scène. D'ailleurs l'article dont il lui plaît de se faire l'application à lui-même n'est rien moins que *long et recherché*. Voici cet article dans son entier :

« Madame Geoffrin avait tous les goûts d'une ame sensible et « douce : elle aimait les enfants avec passion; elle n'en voyait pas « un seul sans attendrissement. Elle s'intéressait à l'innocence et à « la faiblesse de cet âge : elle aimait à observer en eux la nature « qui, grace à nos mœurs, ne se laisse plus voir que dans l'enfance; « elle se plaisait à causer avec eux, à leur faire des questions, et « ne souffrait pas que les gouvernantes leur suggérassent la réponse. « J'aime bien mieux, leur disait-elle, les sottises qu'il me dira, que « celles que vous lui dicterez.—Je voudrais, ajoutait-elle, qu'on fît « une question à tous les malheureux qui vont subir la mort pour « leurs crimes : Avez-vous aimé les enfants? Je suis sûre qu'ils répondraient que non. »

L'idée d'une telle question à faire aux malfaiteurs était donc de madame Geoffrin elle-même, et ce n'est que par méprise que Rousseau a pu l'attribuer à d'Alembert. (*Note de l'édition de M. Lefèvre.*)

peu-à-peu tiré la conséquence évidente que je haïssais les enfants : en suivant par la pensée la chaîne de ces gradations, j'admirais avec quel art l'industrie humaine sait changer les choses du blanc au noir; car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble; et souvent, dans la rue et aux promenades, je m'arrête à regarder leur espièglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne. Le jour même où vint M. P., une heure avant sa visite, j'avais eu celle des deux petits du Soussoi, les plus jeunes enfants de mon hôte, dont l'aîné peut avoir sept ans : ils étaient venus m'embrasser de si bon cœur, et je leur avais rendu si tendrement leurs caresses, que, malgré la disparité des âges, ils avaient paru se plaire avec moi sincèrement; et, pour moi, j'étais transporté d'aise de voir que ma vieille figure ne les avait pas rebutés; le cadet même paraissait venir à moi si volontiers, que, plus enfant qu'eux, je me sentais attacher à lui déjà par préférence, et je le vis partir avec autant de regret que s'il m'eût appartenu.

Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés a facilement dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfants : cependant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire, et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils devien-

draient, et hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère, qui les aurait gâtés, et par sa famille, qui en aurait fait des monstres. Je frémis encore d'y penser : ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on aurait fait d'eux à mon égard, et les piéges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avait été formé. A la vérité j'étais bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces ; mais je savais que l'éducation pour eux la moins périlleuse était celle des Enfants-Trouvés, et je les y mis. Je le ferais encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose était à faire, et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurais été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature.

Si j'ai fait quelque progrès dans la connaissance du cœur humain, c'est le plaisir que j'avais à voir et observer les enfants qui m'a valu cette connaissance. Ce même plaisir dans ma jeunesse y a mis une espèce d'obstacle, car je jouais avec les enfants si gaiement et de si bon cœur, que je ne songeais guère à les étudier. Mais quand en vieillissant j'ai vu que ma figure caduque les inquiétait, je me suis abstenu de les importuner : j'ai mieux aimé me priver d'un plaisir que de troubler leur joie ; et, content alors de me satisfaire en regardant leurs jeux et tous leurs petits manéges, j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumières que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvements de la nature,

auxquels tous nos savants ne connaissent rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étais occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne l'avoir pas faite avec plaisir; et ce serait assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Émile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimait pas les enfants.

Je n'eus jamais ni présence d'esprit, ni facilité de parler; mais, depuis mes malheurs, ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassées: l'idée et le mot propre m'échappent également, et rien n'exige un meilleur discernement et un choix d'expressions plus justes que les propos qu'on tient aux enfants. Ce qui augmente encore en moi cet embarras est l'attention des écoutants, les interprétations et le poids qu'ils donnent à tout ce qui part d'un homme qui, ayant écrit expressément pour les enfants, est supposé ne devoir leur parler que par oracles : cette gêne extrême, et l'inaptitude que je me sens me trouble, me déconcerte, et je serais bien plus à mon aise devant un monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller.

Un autre inconvénient me tient maintenant plus éloigné d'eux, et, depuis mes malheurs, je les vois toujours avec le même plaisir, mais je n'ai plus avec eux la même familiarité. Les enfants n'aiment pas la vieillesse : l'aspect de la nature défaillante est hideux à leurs yeux; leur répugnance que j'aperçois me navre, et j'aime mieux m'abstenir de les caresser que de leur donner de la gêne ou du dé-

goût. Ce motif, qui n'agit que sur les ames vraiment aimantes, est nul pour tous nos docteurs et doctoresses. Madame Geoffrin s'embarrassait fort peu que les enfants eussent du plaisir avec elle, pourvu qu'elle en eût avec eux; mais, pour moi, ce plaisir est pis que nul; il est négatif quand il n'est pas partagé; et je ne suis plus dans la situation ni dans l'âge où je voyais le petit cœur d'un enfant s'épanouir avec le mien. Si cela pouvait m'arriver encore, ce plaisir, devenu plus rare, n'en serait pour moi que plus vif : je l'éprouvais bien l'autre matin par celui que je prenais à caresser les petits du Soussoi, non-seulement parce que la bonne qui les conduisait ne m'en imposait pas beaucoup, et que je sentais moins le besoin de m'écouter devant elle, mais encore parce que l'air jovial avec lequel ils m'abordèrent ne les quitta point, et qu'ils ne parurent ni se déplaire ni s'ennuyer avec moi.

Oh! si j'avais encore quelques moments de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, si je pouvais voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines ne me dédommageraient pas ces courts mais doux épanchements de mon cœur! Ah! je ne serais pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance, qui m'est désormais refusé parmi les humains. J'en puis juger sur bien peu d'exemples, mais toujours chers à mon souvenir : en voici un qu'en tout autre état j'aurais oublié

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot : après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette ; là, nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles, conduites par une manière de religieuse, vinrent, les unes s'asseoir, les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchait pratique : je vis que les petites filles convoitaient fort les oublies, et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédaient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitait et disputait, j'appelai l'oublieur et je lui dis : Faites tirer toutes ces demoiselles chacune à son tour, et je vous paierai le tout. Ce mot répandit dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurais toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressaient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante je les fis ranger toutes d'un côté, et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre, à mesure qu'elles avaient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc, et qu'il revînt au moins une oublie à chacune de celles qui n'auraient rien, qu'aucune d'elles ne pouvait donc être absolument mécontente, afin de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'oublieur d'user de son adresse or-

dinaire en sens contraire, en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourrait, et que je lui en tiendrais compte. Au moyen de cette prévoyance, il y eut près d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois; car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus, ni marquer des préférences, qui produiraient des mécontentements. Ma femme insinua à celles qui avaient de bons lots d'en faire part à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal, et la joie plus générale.

Je priai la religieuse de tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre; elle l'accepta de bonne grace, tira comme les pensionnaires, et prit sans façon ce qui lui revint. Je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort, et qui vaut bien, je crois, celle des simagrées. Pendant toute cette opération, il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal; et ces petites filles, venant plaider tour-à-tour leur cause, me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques-unes faisait oublier leur laideur.

Nous nous quittâmes enfin très-contents les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse: pour trente sous qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement;

tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense, et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe; mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même espèce, dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'était dans le malheureux temps où, faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étais quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étais à la Chevrette au temps de la fête du maître de la maison; toute sa famille s'était réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyants fut mis en œuvre pour cet effet. Spectacles, festins, feux d'artifices, rien ne fut épargné. L'on n'avait pas le temps de prendre haleine, et l'on s'étourdissait au lieu de s'amuser. Après le dîner on alla prendre l'air dans l'avenue, où se tenait une espèce de foire. On dansait; les messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les dames gardèrent leur dignité. On vendait là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter, pour les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manants se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir : et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, et s'entasser de s'estropier. Cela paraissait charmant à tout le monde. Je fis comme

les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais, bientôt ennuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là la bonne compagnie, et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa long-temps. J'aperçus entre autres cinq ou six savoyards autour d'une petite fille qui avait encore sur son éventaire une douzaine de chétives pommes, dont elle aurait bien voulu se débarrasser. Les savoyards, de leur côté, auraient bien voulu l'en débarrasser, mais ils n'avaient que deux ou trois liards à eux tous, et ce n'était pas de quoi faire une grande brèche aux pommes. Cet éventaire était pour eux le jardin des Hespérides, et la petite fille était le dragon qui les gardait. Cette comédie m'amusa long-temps; j'en fis enfin le dénouement en payant les pommes à la petite fille, et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi. Car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent; et moi, qui partageais à si bon marché cette joie, j'avais de plus celle de sentir qu'elle était mon ouvrage.

En comparant cet amusement avec ceux que je venais de quitter, je sentais avec satisfaction la différence qu'il y a des goûts sains et des plaisirs naturels à ceux que fait naître l'opulence, et qui ne sont guère que des plaisirs de moquerie, et des goûts exclusifs engendrés par le mépris. Car quelle

sorte de plaisir pouvait-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère, s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue?

De mon côté, quand j'ai bien réfléchi sur l'espèce de volupté que je goûtais dans ces sortes d'occasions, j'ai trouvé qu'elle consistait moins dans un sentiment de bienfaisance que dans le plaisir de voir des visages contents. Cet aspect a pour moi un charme qui, bien qu'il pénètre jusqu'à mon cœur, semble être uniquement de sensation. Si je ne vois la satisfaction que je cause, quand même j'en serais sûr, je n'en jouirais qu'à demi. C'est même pour moi un plaisir désintéressé, qui ne dépend pas de la part que j'y puis avoir. Car, dans les fêtes du peuple, celui de voir des visages gais m'a toujours vivement attiré. Cette attente a pourtant été souvent frustrée en France, où cette nation, qui se prétend si gaie, montre peu cette gaieté dans ses jeux. Souvent j'allais jadis aux guinguettes, pour y voir danser le menu peuple; mais ses danses étaient si maussades, son maintien si dolent, si gauche, que j'en sortais plutôt contristé que réjoui. Mais à Genève et en Suisse, où le rire ne s'évapore pas sans cesse en folles malignités, tout respire le contentement et la gaieté dans les fêtes. La misère n'y porte point son hideux aspect. Le faste n'y montre pas non plus son insolence. Le bien-être, la fraternité, la concorde, y disposent les cœurs à s'épanouir, et souvent, dans les transports d'une

innocente joie, les inconnus s'accostent, s'embrassent, et s'invitent à jouir de concert des plaisirs du jour. Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être. Il me suffit de les voir; en les voyant, je les partage; et, parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien.

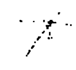


Quoique ce ne soit là qu'un plaisir de sensation, il a certainement une cause morale, et la preuve en est que ce même aspect, au lieu de me flatter, de me plaire, peut me déchirer de douleur et d'indignation, quand je sais que ces signes de plaisir et de joie sur les visages des méchants ne sont que des marques que leur malignité est satisfaite. La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur. Ceux de la cruelle et moqueuse joie le navrent et l'affligent, quoiqu'elle n'ait nul rapport à moi. Ces signes, sans doute, ne sauraient être exactement les mêmes, partant de principes si différents : mais enfin ce sont également des signes de joie, et leurs différences sensibles ne sont assurément pas proportionnelles à celles des mouvements qu'ils excitent en moi.



Ceux de douleur et de peine me sont encore plus sensibles, au point qu'il m'est impossible de les soutenir, sans être agité moi-même d'émotions peut-être encore plus vives que celles qu'ils représentent. L'imagination, renforçant la sensation, m'identifie avec l'être souffrant, et me donne souvent plus d'angoisse qu'il n'en sent lui-même. Un visage mécontent est encore un spectacle qu'il

m'est impossible de soutenir, surtout si j'ai lieu de penser que ce mécontentement me regarde. Je ne saurais dire combien l'air grognard et maussade des valets qui servent en rechignant m'a arraché d'écus dans les maisons où j'avais autrefois la sottise de me laisser entraîner, et où les domestiques m'ont toujours fait payer bien chèrement l'hospitalité des maîtres. Toujours trop affecté des objets sensibles, et surtout de ceux qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, je me laisse entraîner par ces impressions extérieures, sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite. Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu, suffit pour troubler mes plaisirs, ou calmer mes peines. Je ne suis à moi que quand je suis seul; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent.



Je vivais jadis avec plaisir dans le monde, quand je ne voyais dans tous les yeux que bienveillance, ou, tout au pis, indifférence dans ceux à qui j'étais inconnu; mais aujourd'hui qu'on ne prend pas moins de peine à montrer mon visage au peuple qu'à lui masquer mon naturel, je ne puis mettre le pied dans la rue sans m'y voir entouré d'objets déchirants. Je me hâte de gagner à grands pas la campagne; sitôt que je vois la verdure, je commence à respirer. Faut-il s'étonner si j'aime la solitude? Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes, et la nature me rit toujours.

Je sens pourtant encore, il faut l'avouer, du plaisir à vivre au milieu des hommes tant que

mon visage leur est inconnu. Mais c'est un plaisir qu'on ne me laisse guère. J'aimais encore, il y a quelques années, à traverser les villages, et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux, ou les femmes sur leur porte avec leurs enfants. Cette vue avait je ne sais quoi qui touchait mon cœur. Je m'arrêtais quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manéges de ces bonnes gens, et je me sentais soupirer sans savoir pourquoi. J'ignore si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir, et si l'on a voulu me l'ôter encore; mais, au changement que j'aperçois sur les physionomies à mon passage, et à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. La même chose m'est arrivée d'une façon plus marquée encore aux Invalides. Ce bel établissement m'a toujours intéressé. Je ne vois jamais, sans attendrissement et vénération, ces groupes de bons vieillards qui peuvent dire comme ceux de Lacédémone,

> Nous avons été jadis
> Jeunes, vaillants, et hardis.

Une de mes promenades favorites était autour de l'École militaire, et je rencontrais avec plaisir çà et là quelques invalides qui, ayant conservé l'ancienne honnêteté militaire, me saluaient en passant. Ce salut, que mon cœur leur rendait au centuple, me flattait, et augmentait le plaisir que j'avais à les voir. Comme je ne sais rien cacher de ce qui me touche, je parlais souvent des invalides,

et de la façon dont leur aspect m'affectait. Il n'en fallut pas davantage. Au bout de quelque temps je m'aperçus que je n'étais plus un inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étais bien davantage, puisqu'ils me voyaient du même œil que fait le public. Plus d'honnêteté, plus de salutations. Un air repoussant, un regard farouche, avaient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur animosité d'un masque ricaneur et traître, ils me montrent tout ouvertement la plus violente haine; et, tel est l'excès de ma misère, que je suis forcé de distinguer dans mon estime ceux qui me déguisent le moins leur fureur.

Depuis lors je me promène avec moins de plaisir du côté des Invalides : cependant, comme mes sentiments pour eux ne dépendent pas des leurs pour moi, je ne vois jamais sans respect et sans intérêt ces anciens défenseurs de leur patrie : mais il m'est bien dur de me voir si mal payé de leur part de la justice que je leur rends. Quand, par hasard, j'en rencontre quelqu'un qui a échappé aux instructions communes, ou qui, ne connaissant pas ma figure, ne me montre aucune aversion, l'honnête salutation de ce seul là me dédommage du maintien rébarbatif des autres. Je les oublie pour ne m'occuper que de lui, et je m'imagine qu'il a une de ces ames comme la mienne, où la haine ne saurait pénétrer. J'eus encore ce plaisir, l'année dernière, en passant l'eau pour m'aller promener à l'île aux Cygnes. Un pauvre

vieux invalide, dans un bateau, attendait compagnie pour traverser. Je me présentai; je dis au batelier de partir. L'eau était forte et la traversée fut longue. Je n'osais presque pas adresser la parole à l'invalide, de peur d'être rudoyé et rebuté comme à l'ordinaire; mais son air honnête me rassura. Nous causâmes. Il me parut homme de sens et de mœurs. Je fus surpris et charmé de son ton ouvert et affable. Je n'étais pas accoutumé à tant de faveur. Ma surprise cessa, quand j'appris qu'il arrivait tout nouvellement de province. Je compris qu'on ne lui avait pas encore montré ma figure et donné ses instructions. Je profitai de cet incognito pour converser quelques moments avec un homme, et je sentis, à la douceur que j'y trouvais, combien la rareté des plaisirs les plus communs est capable d'en augmenter le prix. En sortant du bateau, il préparait ses deux pauvres liards. Je payai le passage, et le priai de les resserrer, en tremblant de le cabrer. Cela n'arriva point; au contraire, il parut sensible à mon attention, et surtout à celle que j'eus encore, comme il était plus vieux que moi, de lui aider à sortir du bateau. Qui croirait que je fus assez enfant pour en pleurer d'aise? Je mourais d'envie de lui mettre une pièce de vingt-quatre sous dans la main pour avoir du tabac; je n'osai jamais. La même honte qui me retint m'a souvent empêché de faire de bonnes actions, qui m'auraient comblé de joie, et dont je ne me suis abstenu qu'en déplorant mon imbécillité. Cette fois, après avoir quitté mon vieux invalide, je me consolai bientôt

en pensant que j'aurais, pour ainsi dire, agi contre mes propres principes, en mêlant aux choses honnêtes un prix d'argent qui dégrade leur noblesse et souille leur désintéressement. Il faut s'empresser de secourir ceux qui en ont besoin; mais, dans le commerce ordinaire de la vie, laissons la bienveillance naturelle et l'urbanité faire chacune leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou pour l'altérer. On dit qu'en Hollande le peuple se fait payer pour vous dire l'heure, et pour vous montrer le chemin : ce doit être un bien méprisable peuple que celui qui trafique ainsi des plus simples devoirs de l'humanité.

J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement. Je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises; mais n'est-ce rien que de se dire : Je suis homme et reçu chez des humains; c'est l'humanité pure qui me donne le couvert? Les petites privations s'endurent sans peine, quand le cœur est mieux traité que le corps.

DIXIÈME PROMENADE.

Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec madame de Warens. Elle avait vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle. Je n'en avais

pas encore dix-sept*, et mon tempérament naissant, mais que j'ignorais encore, donnait une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'était pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'était encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de graces, m'inspirât, avec la reconnaissance, des sentiments plus tendres, que je n'en distinguais pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours. Mon ame, dont mes organes n'avaient point développé les plus précieuses facultés, n'avait encore aucune forme déterminée. Elle attendait, dans une sorte d'impatience, le moment qui devait la lui donner, et ce moment, accéléré par cette rencontre, ne vint pourtant pas sitôt; et, dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avait donnée, je vis long-temps prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avait éloigné. Tout me rappelait à elle : il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée, et long-temps encore avant de la posséder, je ne vivais plus qu'en elle et pour elle. Ah! si j'avais suffi

* Lorsque Rousseau écrivait ceci, il avait donc plus de soixante-cinq ans. Ce passage, joint à quelques autres faciles à remarquer dans les Promenades précédentes, fixe la date de la composition de ces Rêveries qui se rapportent à la fin de 1777 ou au commencement de 1778, et de cette dixième Promenade en particulier qui eut lieu le 12 avril 1778.

sirs à me mettre en état, s'il était possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avais reçue. . . . .
. . . .
. . . .

FIN DES RÊVERIES.

ÉCRITS

EN FORME DE CIRCULAIRES.

I.

DÉCLARATION

Relative à différentes réimpressions de ses ouvrages.

Lorsque J. J. Rousseau découvrit qu'on se cachait de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmait au public que c'était lui qui dirigeait ces impressions, il comprit aisément que le principal but de cette manœuvre était la falsification de ces mêmes écrits, et il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenait pour lui en dérober la connaissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir sa protestation contre les imprimés de France, toujours faits sous le nom dudit Rey, il y joignit une déclaration conforme à l'opinion qu'il continuait d'avoir de lui. Depuis lors il s'est convaincu aussi par ses propres yeux, que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même modèle et sous les mêmes directions. Ainsi

ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui depuis long-temps a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux, qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, ou faux ou altérés, mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage, et les autres comme lui étant faussement attribués. L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du public, lui fait tenter pour dernière réssource de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration, écrites et signées de sa main, certain que si dans le nombre il se trouve une seule ame honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'iniquité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

Fait à Paris, ce 23 janvier 1774.

J. J. ROUSSEAU *.

* Cette espèce de *protestation* en forme d'avis circulaire, sans titre ni suscription, et dont il paraît que Rousseau a fait lui-même d'assez nombreuses copies, était donnée par lui à tous ceux qu'il pouvait croire disposés à le servir. Quatre de ses copies autographes ont passé par nos mains, et ont été trouvées dans les papiers du comte Duprat, avec les trois lettres au même comte qu'on trouvera dans la *Correspondance*. Ce qui prouve que Rousseau ne se contentait pas de donner ces copies lui-même, et qu'il en avait confié quelquesu-nes

II.

A TOUT FRANÇAIS

AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

Français! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en aurait pas be-

au comte Duprat, et sans doute à d'autres encore, pour qu'ils les distribuassent à ceux que l'avis pouvait intéresser.

Nous avons cru long-temps cette protestation tout-à-fait inédite, ne l'ayant vue dans aucune édition des OEuvres de Rousseau, et nous l'avions indiquée comme telle à M. Belin, qui l'a insérée dans son édition (1817) à la suite des *Confessions*. Mais indépendamment de ce que Rousseau nous apprend lui-même dans le troisième de ses *Dialogues*, qu'elle a été imprimée de son vivant, nous l'avons lue depuis dans la *Vie de Rousseau* qu'a publiée en 1789 M. de Barruel-Beauvert. Il y déclare (p. 52) tenir cet écrit de M. le chevalier de Cubières.

Les lecteurs pourront demander maintenant ce qu'il faut penser de cet écrit en lui-même, et si la protestation qu'il contient, si expresse, si formelle, a au moins quelque fondement. Elle s'explique facilement, ce nous semble, par un fait que rapporte, dans son *Avertissement*, l'éditeur du recueil des romances de Rousseau, gravé et publié en 1781. « M. Rousseau, dit-il, n'ayant pas chez lui un « seul exemplaire de la Nouvelle Héloïse, on la lui prêta, *tirée de la « Collection d'Amsterdam*, 1772. Il trouva cette édition prétendue « originale, mutilée et falsifiée, et la corrigea toute de sa main. » Cette partie de la *Collection d'Amsterdam* ne pouvait être qu'une réimpression de la Nouvelle Héloïse, conforme à l'édition première, faite à Paris en 1761, et dans laquelle effectivement on avait fait un assez grand nombre de suppressions, réimpression, à laquelle on avait sans doute adapté, comme cela se faisait constamment alors, un titre portant *Amsterdam*, 1772. Rousseau dut être la dupe de cette supercherie, et en tirant toutes les conséquences que la disposition de son esprit à cette époque ne le portait que trop à admettre sans examen, il écrivit aussitôt la protestation qu'on vient de lire. *Note de l'édition de M. Lefèvre.*

soin chez un peuple juste; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu le mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité! Quittez ce vieux nom de *Francs*, il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritais ces traitements indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grace; mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un

droit[a] dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes plaintes, mes raisons, sans me permettre même de parler [b]; j'élèverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse (ah! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur!), mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. Français, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très-soigneuse-

[a] Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardents exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au faible innocent et simple; honneur et gloire aux intrigants cruels et rusés.

[b] De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint; et, si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais, sans témérité, prononcer que je n'avais rien à dire?

ment, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris; et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paraître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidèle qu'ils préparent depuis long-temps avec tant de secret et de soin; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

III.

MÉMOIRE

Écrit au mois de février 1777, et depuis lors remis ou montré à diverses personnes [1].

Ma femme est malade depuis long-temps, et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui

[1] Entre autres dans le mois de juin 1778 au chevalier de Flamanville, qui à son retour d'Ermenonville fit voir ce mémoire à M. Corancez.

nécessaires à elle-même quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies ; la vieillesse ne me permet plus le même service : d'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul ; il faut se pourvoir au-dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer ; il faut maintenir la propreté dans la maison [a]. Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvénients inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces ; et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle, ou en apparente liberté, dans un hôpital, ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état

[a] Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple, et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui, dans une aussi triste situation que la mienne, s'il en peut être, se refuse parmi les humains; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudrait des épargnes considérables et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard me fait douter que cette faveur me soit accordée : mais je me dois de la demander; et, si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse les angoisses de ma situation en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendait de moi pour les adoucir.

IV.

FRAGMENT

Trouvé parmi les papiers de Jean-Jacques Rousseau.

Quiconque, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir s'éclaircir avec lui de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent et le diffamer absent est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre, c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il était vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondrait, on le menacerait peut-être de le diffamer, mais on n'en ferait rien. On lui reprocherait son crime en particulier en le cachant à tout le monde; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un malgré lui, n'est pas le servir, c'est l'avilir; ce n'est

pas un acte de bonté, c'en est un de malignité, surtout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante, et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrètement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non-seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et, par contre-coup, en ingratitude, l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnaissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avait vu un homme en assassiner un autre, encore ne ferait-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre : autrement il n'y aurait plus de sûreté pour personne, et la société s'écroulerait par ses fondements. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus, puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être, ni le

garantir en pareil cas d'être convaincu : mais sans cette conviction l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé, ou de son silence, parce qu'on ne saurait présumer que des ennemis, ni même des indifférents, donneront aux preuves du délit la même attention à saisir le faible de ces preuves, ni les éclaircissements qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place pour le dépouiller du droit de se défendre en s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens, qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence où lui-même eût démontré l'imposture s'il avait été entendu.

Il suit de là que cette même évidence est contre l'accusateur lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture, et justifier l'innocent. Donc tous ceux qui, dans ce cas, approuvent les manœuvres de l'accusateur et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste tenue d'y acquiescer.



PRÉCIS

DES CIRCONSTANCES

DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU,

DEPUIS L'ÉPOQUE OU IL A TERMINÉ SES CONFESSIONS JUSQU'A SA MORT *.

Pendant le séjour de Rousseau dans la principauté de Neuchâtel, il s'éleva des troubles, à son occasion, dans la ville de Genève. Il fut accusé d'en être la cause. Il importe donc de voir, par l'examen des faits, si cette accusation est fondée. Elle vient d'être renouvelée avec une inconcevable légèreté par un auteur fort grave, fort spirituel, plein d'érudition, observant avec finesse, décrivant avec feu, mêlant à ses descriptions des réflexions profondes; original enfin, et qui le serait encore plus s'il voulait l'être un peu moins. C'est un tel adversaire que nous sommes forcés de réfuter. Nous n'avons rien de mieux à faire qu'à reproduire l'accusation en y répondant par les faits que nous trouverons dans la correspondance que Jean-Jacques eut au sujet des troubles de sa patrie. Cette correspondance n'est pas connue d'un grand nombre de lecteurs qui préfèrent les œuvres de Jean-Jacques à ses lettres. Le désordre dans lequel les ont présentées les premiers éditeurs en rendait la lecture fatigante. Cependant, quand on attaque, il faut prévoir la dé-

* Il n'est sans doute pas besoin d'avertir que ce n'est ni une *suite* des Confessions, ni un *appendice* à cet ouvrage, avec lequel ce Précis ne peut avoir aucune espèce de rapport : mais je crois devoir prévenir que j'ai puisé dans la correspondance les propres expressions de Rousseau, toutes les fois que j'ai pu le faire sans nuire à la forme du récit.

fense; et l'auteur du nouveau *Voyage en Suisse*[1] aurait dû consulter, avant d'accuser Rousseau, les lettres que celui-ci avait écrites relativement aux querelles des Génevois, dans lesquelles il lui fait si gratuitement jouer un rôle.

Il n'est pas aisé de rendre clair ce qui ne l'est pas, et rien n'est moins clair que le récit des dissensions d'une ville où se croisent les prétentions respectives des gouvernants et des gouvernés, où la diversité des intérêts change ou déplace la question, en fait naître une nouvelle qui bientôt est remplacée par une autre. Ici nous sommes obligés, pour éviter les répétitions, d'inviter le lecteur à consulter l'avis qui précède les *Lettres de la Montagne* (t. VI), dans lequel nous rendons compte de la constitution de Genève, et des infractions que fit à ses lois le gouvernement de cette république à l'occasion de Rousseau. Le parlement de Paris avait condamné *Émile*, le 9 juin 1762 : le 18 du même mois, le *magnifique Conseil de Genève* imita cet exemple, quoique l'ouvrage n'eût point encore pénétré dans cette ville. Le réquisitoire de M. Joly de Fleuri servit, à défaut du livre proscrit, à cette condamnation. Le Conseil lança pareillement un décret de prise de corps contre l'auteur. Mais il n'en avait pas le droit : il fallait, d'après les lois, faire comparaître l'auteur pour être *ouï* et pour conférer en consistoire. D'ailleurs il n'y avait point de délit commis à Genève, où l'Émile n'avait été ni imprimé ni publié. Telle est la première origine des troubles qui ne finirent qu'en 1768. On conviendra que Jean-Jacques est jusqu'ici bien *involontairement* compromis. Épions ses démarches et suivons-le fuyant le décret du parlement pour se réfugier en Suisse. Il arrive à Yverdun le 15 juin, et le 19 il y apprend que, la veille, les magistrats de Genève, imitant ceux de Paris[2], le traitaient de la même manière.

[1] *Voyage en Suisse* fait dans les années 1817, 1818 et 1819, *suivi d'un Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne, par L. Simond, auteur du Voyage d'un Français en Angleterre*. 2 vol. in-8°. Paris, 1822.

[2] Cette imitation prouve l'influence de Paris sur Genève, et la crainte que l'une avait de l'autre, ou plutôt du gouvernement français. Elle est telle dans cette circonstance, que les magistrats d'une

Étonné de cette conduite, il écrit à celui qui l'en avait informé, à son ami M. Moultou qui, dans sa lettre, ne dissimulait pas l'indignation qu'il éprouvait.

Voici le langage que tient celui qui, suivant notre voyageur, veut occuper les cent bouches de la Renommée, et se venger par une guerre civile. « Cité à comparaître, dit Jean-Jacques « à Moultou, j'étais obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise « de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. « Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret et me rendre « dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on « peut avoir à me dire, car j'avoue que je ne l'imagine pas. « Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Con- « seil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce « qu'il a fait. D'ailleurs il serait à craindre que, dans ce mo- « ment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans mur- « mure le traitement qui m'est destiné, et cela pourrait ranimer « des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon inten- « tion *n'est pas de jouer un rôle*, mais *de remplir mon devoir.* « Je ne puis vous dissimuler, cher Moultou, que, quelque pé- « nétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, *je ne* « *saurais l'approuver*. Le zèle que vous marquez ouvertement « pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit « beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous « vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement « pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, « mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des « hommes quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie « et la haine contre moi sont maintenant à leur comble. Elles « diminueront quand, ayant depuis long-temps cessé d'écrire, « je *commencerai d'être oublié du public*, et qu'on ne craindra

république *indépendante* condamnent un livre sans en avoir aucune connaissance, et l'auteur sans l'avoir entendu. Berne suivit cet exemple, toujours sans connaître *Émile*. « L'équitable et judicieux « réquisitoire de M. Joly de Fleuri, dit Rousseau dans sa lettre du « 21 juillet, à madame de Luxembourg, a produit tous ces effets; il « a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se ré- « soudre à le lire. »

« plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me ser-
« virez et l'on vous écoutera. Maintenant, *taisez-vous, respectez*
« la décision des magistrats et l'opinion publique : ne m'aban-
« donnez pas ouvertement, ce serait une lâcheté : mais *parlez*
« *peu de moi ;* n'affectez point de me défendre; écrivez-moi ra-
« rement, et surtout gardez-vous de me venir voir, je vous le
« défends avec toute l'autorité de l'amitié.... Dites à nos magis-
« trats que je les respecterai toujours, même injustes, et à tous
« nos concitoyens que je les aimerai toujours, même ingrats [1]. »

Nous ne ferons point d'observations ni de commentaires : Jean-Jacques est toujours clair, précis, positif, et nous ne convertirions point ceux qui voient dans ce qu'il dit, le contraire de ce qu'il a voulu dire. Continuons :

Il écrit au bailli d'Yverdun pour savoir si son séjour aurait des inconvénients dans le pays, et s'il y peut rester, ayant le projet de se rendre dans les prisons de Genève, *dès qu'il sera certain que sa présence ne causera aucun trouble dans sa patrie*.

Cependant Moultou, croyant que l'amitié lui faisait un devoir de défendre son ami, crut, malgré ses instructions, que l'inaction serait honteuse. Il agit donc; du moins les reproches que lui adresse Rousseau, le 6 juillet, nous le font présumer. Dans l'intervalle, un certain nombre de citoyens de Genève et les parents de Jean-Jacques avaient fait des représentations au sujet de la condamnation illégale dont il était l'objet.

« Je vois bien, dit Jean-Jacques à son ami, je vois, cher
« concitoyen, que tant que je serai malheureux, vous ne pour-
« rez vous taire.... Je suis aussi fâché que touché de la démarche
« des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette af-
« faire avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils
« me faisaient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche
« s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la
« trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très-
« sûr, c'est que je ne l'ai ni *sue*, *ni approuvée*, non plus que la
« requête de ma famille, quoiqu'à dire vrai, le refus qu'elle a pro-
« duit soit surprenant, et peut-être inouï. Plus je pèse toutes les

[1] Lettre du 22 juin 1762, à M. Moultou.

« considérations, plus je me confirme dans la résolution de gar-
« der le plus parfait silence [1]. »

Peu de jours après, Jean-Jacques, étant averti par le bailli d'Yverdun que le gouvernement de Berne devait le chasser, sur la demande du Conseil de Génève, voulant prévenir cette mesure, partit d'Yverdun pour se rendre à Motiers-Travers. Sa situation étant changée, il crut devoir autoriser M. Moultou à écrire pour sa défense s'il le jugeait à propos, *pourvu que ce fût d'une manière convenable aux deux amis, sans emportement, sans satires, surtout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse; enfin comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé.* Il lui annonçait en même temps qu'il ne voulait point avoir communication de cet ouvrage s'il le faisait [2].

Voilà, jusqu'à présent, un boute-feu d'une espèce particulière.

Condamné sans être entendu, sans être jugé, pour un ouvrage qu'on ne connaissait pas, qu'on n'avait pas eu le temps de lire; condamné dans un pays parce qu'il l'avait été dans un autre, il éprouvait et devait éprouver ce sentiment amer que cause l'injustice des hommes, et qui, presque toujours, est accompagné du désir de se venger, dont tant de gens ont fait le droit de se faire justice eux-mêmes. Qu'il n'ait pas éprouvé ce désir (ce qui paraît peu probable), ou qu'il en ait triomphé [3] (ce que je pense), toujours est-il qu'il ne s'est pas vengé : car ce n'est point une vengeance que la réponse qu'il fit aux *Lettres de la Campagne*, dans lesquelles on l'attaquait personnellement. J'ai fait voir dans l'avertissement qui précède cet ouvrage [4], que

[1] Lettre du 6 juillet 1762, à M. Moultou.

[2] Lettre du 11 juillet, au même.

[3] En général il était dans le caractère de Rousseau de ne *se venger* que par une conduite généreuse qui, faisant ressortir l'injustice, aggravait les torts de celui qui l'avait commise; c'est ainsi qu'après toutes les injures de Voltaire, il souscrivit pour sa statue; c'était ainsi qu'il avait renvoyé la comédie de Palissot, dans laquelle son ancien ami Diderot était insulté, etc.

[4] Tom. VI, pag. 153, de cette édition.

Jean-Jacques usa, comme homme de lettres, du droit naturel que lui donnait l'agression d'un autre homme de lettres : aussi n'a-t-on point contesté ce droit, et les *Lettres écrites de la Montagne* ne furent blâmées de personne sous ce rapport. On les condamna, on les remit au bourreau pour les lacérer et les brûler; mais c'était parce que l'auteur y reproduisait les mêmes principes et les mêmes doctrines consignés dans Émile déjà condamné, lacéré, brûlé.

Jusqu'alors le clergé de la religion réformée ne s'était pas joint à celui de la religion catholique, apostolique et romaine; il avait même reçu Rousseau qui était rentré dans le culte de ses pères, et le laissait tranquille. Mais quand les Lettres de la Montagne parurent, il fulmina contre leur auteur, et même alla plus loin que le clergé catholique, qui s'était contenté de défendre la lecture de l'ouvrage qu'il condamnait [1]. Les ministres protestants firent plus; ils agirent contre l'auteur qu'ils auraient puni de peines corporelles sans la protection de Frédéric, qui n'entendait pas qu'il y eût dans ses états un autre gouvernement que le sien, ni d'autre justice que celle dont il avait confié le soin à ses tribunaux. Mais ils firent persécuter Jean-Jacques sourdement, n'osant le faire avec éclat, et ne le pouvant d'une manière légale.

Revenons à la conduite de Rousseau pendant les troubles de Genève. Non-seulement il n'y prit aucune part; mais dans toutes ses lettres sur ce sujet, il exhorte ses amis à la paix, à faire des concessions, à ménager l'amour-propre des magistrats. Il exprime énergiquement le chagrin qu'il éprouve de ces dissensions. Comme ses amis écoutèrent quelquefois plutôt leur zèle indiscret et leur indignation que ses conseils et la prudence, il

[1] Le clergé catholique de Strasbourg le traita même avec politesse, pendant son séjour dans cette ville, d'où il écrivait, le 17 novembre 1765, dans les termes suivants : « On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance qu'on me donne ici : ce qui vous surprendra, est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos ministres, vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.* » Lettre à du Peyrou, à la date indiquée.

les gourmande et leur exprime la peine qu'ils lui causent. Enfin, pour ne pas être accusé de les influencer par sa présence dans le voisinage de Genève, et pour ne pas causer d'ombrage à ses ennemis, il s'exile encore et part pour l'Angleterre. Telle fut sa conduite. Il semble qu'elle dût le mettre à l'abri du reproche. Mais un homme comme Rousseau ne pouvait rien faire d'indifférent aux yeux de ses envieux ou de ses ennemis, et l'on savait trouver un motif coupable dans son silence ou dans son inaction. Comme, à l'occasion de l'injustice dont il avait été l'objet, on renouvela toutes les plaintes et tous les sujets de mécontentement contre la république, sa condamnation ne devint plus qu'une affaire accessoire. Voilà ce qu'il fallait connaître pour bien comprendre M. Simond, et l'on a vu comment M. Simond interprétait la conduite de Rousseau (t. VI, p. 153); c'est-à-dire en supposant que, *se voyant sur le point d'être oublié, Rousseau tournait sa colère contre représentants et négatifs à la fois, coupables, les uns comme les autres, de s'occuper d'autre chose que de lui.* La moindre preuve d'une si singulière assertion est encore à donner. La *colère* de Rousseau fut tellement concentrée qu'il n'en existe pas le plus faible indice. Il a pris un tel soin de la cacher, qu'on ne cite même pas un propos, pas un mot qui en décèle, qui en fasse soupçonner l'existence. Elle n'en est pas moins *incontestable*, et c'est ainsi que l'on juge ! M. Simond n'était pas fait pour être l'écho du parti qui subsiste encore aujourd'hui dans la patrie de Jean-Jacques. Il répète littéralement ce qu'on y disait dans le temps des troubles, c'est-à-dire il y a 60 ans, ce qui se disait à Ferney, ce qui, de Ferney, passa bientôt à Paris : c'est-à-dire cette phrase, *Rousseau veut qu'on ne s'occupe que de lui :* phrase qui est devenue un arrêt sans appel pour tous ceux qui jugent *in verba magistri*, et le nombre en est grand. Nous ne pouvons que provoquer *l'apparence* d'une preuve de cette accusation, car on conviendra sans doute que ce n'en est pas une que le propos de ceux qui avaient condamné Jean-Jacques; et que ce propos n'en acquiert pas plus d'importance, adopté par Voltaire, transmis par ce poète

aux affidés de Paris, et répandu dans le public par ceux-ci.

Nous reviendrons sur les dissensions de Genève lorsqu'il sera question des négociations qui les terminèrent. La nécessité de parler de leur origine nous a forcé de remonter à une époque antérieure à l'espace de temps compris dans ce précis. Nous ne nous écarterons plus de l'ordre chronologique.

Rousseau, chassé par le gouvernement de Berne qui ne lui donnait que vingt-quatre heures pour sortir de ses états, partit de Bienne le 29 octobre 1765, ayant le projet de se rendre à Berlin, en passant par Strasbourg. Il arriva le 4 novembre dans cette dernière ville, où l'accueil flatteur qu'il reçut lui fit prolonger son séjour. Les inquiétudes, la fatigue du voyage, l'état de sa santé, le mettaient d'ailleurs hors d'état de continuer sa route.

Il avait d'abord des doutes sur la manière dont on le traiterait en France; « mais si l'on fait tant que de me chasser, écri« vait-il à l'un de ses amis, on ne choisira pas le temps que je « suis malade, et l'on s'y prendra moins brutalement que les « Bernois [1]. Ses craintes ne furent pas de longue durée, et bientôt il eut lieu de se louer de ses nouveaux hôtes, et de confirmer le jugement qu'il en avait porté plus d'une fois en prétendant que de tous les peuples civilisés, le Français était celui qui recevait les étrangers avec le plus de bienveillance et d'affabilité.

En effet, on mit dans les attentions dont il fut l'objet, de la recherche et de la délicatesse. Le maréchal de Contades, M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la place; M. de Chastel, trésorier de la province; le préteur de la ville, M. de Makau, le comblèrent de politesses : on fit jouer son *Devin du village*, et dans les concerts, auxquels il était invité, l'on chantait des morceaux de cet opéra. On lui donna une fête à l'Hôtel-de-ville. « L'on ne peut rien ajouter, écrivait-il (le 17 novembre), aux « marques de bienveillance, d'estime, et même de respect qu'on « me donne ici, depuis monsieur le maréchal et les chefs du « pays jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra « est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur

[1] Lettre du 4 novembre 1765, à M. de Luze.

« les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distin-*
« *guez-nous de vos ministres : vous voyez que nous ne pensons*
« *pas comme eux.* »

On voit par cette réflexion épigrammatique qu'il était blessé de la conduite que les ministres protestants avaient tenue envers lui : conduite bien opposée en effet à celle du clergé catholique qui, en condamnant *Émile*, ne s'était occupé que de l'ouvrage, tandis que la *vénérable classe des pasteurs* poursuivirent l'auteur et l'ouvrage, firent brûler le second et bravèrent même l'autorité de Frédéric pour forcer le premier à sortir du pays [a]. La conformité de religion entre les prêtres protestants et Rousseau semblait devoir être un motif d'indulgence : ils agirent au contraire avec plus de sévérité que les autres.

Fêté de tout le monde, caressé même, Jean-Jacques était tenté de rester à Strasbourg. Il écrivait à du Peyrou, le 17 novembre, pour lui demander ses livres de botanique. « Je désire « beaucoup, lui disait-il, de faire usage ici de deux pièces qui « sont dans mes papiers : l'une est *Pygmalion*, et l'autre *l'En-* « *gagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi « mille attentions : il m'a donné pour mon usage une loge grillée : « il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer inco- « gnito : il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je « voudrais tâcher de reconnaître ses honnêtetés ; et je crois que « quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui serait « utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est « bien marquée au *Devin du village*. »

Pendant qu'il se disposait à demeurer à Strasbourg, s'il en obtenait la permission, il reçut de David Hume *les invitations les plus tendres de se livrer à lui, et de le suivre en Angleterre, où il se chargeait de lui procurer une retraite agréable et tranquille*. Déjà la comtesse de Boufflers et la marquise de Verdelin

[a] J'ai rapporté, tom. I de *l'Histoire de J. J. Rousseau*, p. 426 et suivantes, tous les détails relatifs à la querelle entre le pasteur Montmollin, la vénérable classe, le consistoire de Motiers et Rousseau. Ils n'appartiennent point à l'époque dont nous retraçons les événements.

l'avaient, à diverses époques, pressé de choisir ce pays comme celui où l'on jouissait de plus de liberté. Ce sont les *deux dames* dont il parle à la fin de ses *Confessions*, et qu'il désigne avec humeur, sans les nommer. Ébranlé par elles, et surtout par Milord Maréchal, qui approuvait son passage en Angleterre, il fut entièrement vaincu par les instances du philosophe anglais, et répondit à ses invitations en les acceptant. Il le lui annonce dans sa lettre du 4 décembre : « Je partirai, lui dit-il, « dans cinq ou six jours pour aller me jeter dans vos bras ; c'est « le conseil de Milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, « mon père : c'est celui de madame de *** (Boufflers), dont la « bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; « enfin j'ose dire, c'est celui de mon cœur qui se plaît à devoir « beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté « surpasse la gloire. » Hume n'était ni le plus ni le moins illustre des contemporains de Rousseau qui, dans ses jugements sur l'historien, passa peut-être d'un excès à l'autre.

Il partit en effet de Strasbourg le 9 décembre, étant muni d'un passeport du ministre, que M. le duc d'Aumont lui avait fait avoir, à la prière de madame de Verdelin. Il arriva le 16 à Paris, et logea chez madame Duchesne, *résolu de garder le plus parfait incognito, et de ne pas promener son bonnet dans les rues* [a]. On doit se souvenir qu'il avait adopté le costume arménien, le seul commode pour l'incommodité douloureuse à laquelle il était sujet. Ce costume lui avait été envoyé par le maréchal de Luxembourg à Motiers-Travers ; il le porta vers la fin de 1762, pour la première fois, et fut obligé, comme nous allons le voir, de le quitter à Paris [b].

Il aurait voulu ne pas séjourner dans la capitale, se montrer

[a] Lettre du 16 décembre 1765, à M. de Luze.

[b] On peut juger par là de la sincérité de Marmontel qui, dans ses mémoires, met au nombre des causes de la rupture entre Rousseau et ses amis, le peu d'attention que firent ceux-ci à ce costume ; ce qui piqua Jean-Jacques, qui ne l'avait adopté que pour *se singulariser*, suivant Marmontel. Or, la rupture eut lieu à la fin de 1757, et Rousseau ne prit bonnet et caffetan qu'en 1762. Il avait des moyens plus efficaces et d'un effet plus durable pour *se singulariser*.

le moins possible, pour ne point *s'exposer derechef aux dîners, aux fêtes, aux fatigues de Strasbourg*, et dans ses lettres (16, 17 décembre) il exprime constamment le désir de partir sans délai; mais ses vœux ne furent point secondés par un personnage puissant qui lui portait le plus vif intérêt, par le prince de Conti qui, dès qu'il apprit son retour à Paris, lui fit préparer un appartement à *l'hôtel Saint-Simon*, situé dans l'enceinte du Temple; *honneur qu'il ne pouvait se dispenser d'accepter*. C'était d'ailleurs un asile dans lequel il trouvait la sécurité, dont l'arrêt du parlement ne lui permettait pas de jouir chez la veuve Duchesne. Il s'installa, le 20 décembre, à l'hôtel Saint-Simon. « J'ai l'honneur d'être, écrivait-il le 24, l'hôte de M. le prince « de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une ma« gnificence qu'il sait bien n'être pas de mon goût; mais je com« prends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela « un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait « beaucoup me retenir tout-à-fait et m'établir dans un de ses « châteaux à douze lieues d'ici; mais il y avait à cela une con« dition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoi« qu'il ait employé, durant deux jours consécutifs, toute son « éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. »

Le château dont il est question est Trye, situé près de Gisors, où Rousseau vint habiter à son retour d'Angleterre. Il est probable que la condition exigée par le prince était la séparation de Jean-Jacques et de Thérèse Le Vasseur : séparation contre laquelle ont échoué tous ceux qui ont tenté de la faire.

Dès qu'on le sut au Temple il y fut accablé de visites. Elles avaient un double motif; la curiosité ou le désir de voir un personnage célèbre ou singulier, et l'envie de faire sa cour au prince à qui l'on croyait plaire en venant voir son hôte. Mais Rousseau fut bientôt excédé. Le 26 il écrivait à M. de Luze, qui devait l'accompagner jusqu'à Londres : « Je ne saurais, « monsieur, durer plus long-temps sur ce théâtre public. Pour« riez-vous par charité accélérer un peu votre départ? M. Hume « consent à partir le jeudi 2 à midi. Si vous pouvez vous prêter « à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. » Il,

disait, le 2 janvier, à son ami du Peyrou : « Toujours embar-
« rassé de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire
« que quelques mots rapidement, je ne puis trouver un moment
« dans ce tourbillon de Paris où je suis entraîné. Je suis ici,
« dans mon hôtel Saint-Simon, comme Sancho dans son île de
« Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde
« de tous états, depuis l'instant où je me lève, jusqu'à celui où
« je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai
« jamais tant souffert, mais heureusement cela va finir. » Lors-
qu'il sortait sur les boulevards, la foule se pressait sur ses pas,
attirée sans doute par le costume arménien qui suffisait pour
fixer l'attention du peuple à une époque où l'on n'avait encore
réveillé ni ses passions ni ses intérêts. Ce fut alors que Rous-
seau changea de costume, mais à son grand regret, par la raison
que nous en avons donnée. Les confidences qu'il faisait à du
Peyrou sur l'ennui que lui causait la représentation, peuvent
faire apprécier à leur juste valeur les reproches *d'affectation
à se montrer* que lui adressent plusieurs contemporains [a]. Mais
il n'en paraît pas moins certain que la sensation qu'il causa dé-
termina M. le duc de Choiseul à donner des ordres pour accé-
lérer son départ [b]. L'arrêt du parlement n'était point révoqué.
Ce fait explique l'ordre du ministre, et le motive.

Il importe de noter les circonstances propres à jeter du jour
sur les événements qui vont suivre, et conséquemment d'exami-
ner la conduite de David Hume pendant le séjour de Rousseau
dans la capitale. Ce fut là qu'ils se virent pour la première fois.
Introduit au Temple, David y fut témoin de l'intérêt que pre-
nait à Jean-Jacques le prince de Conti qui, *en présence* de
l'historien anglais, *accablait Rousseau de si grandes bontés
qu'elles auraient pu passer pour railleuses, s'il eût été moins à
plaindre, ou le prince moins généreux* [c]. Hume était alors se-

[a] Entre autres Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, Walpole
et madame du Deffand, dans la leur.

[b] Du moins d'après David Hume, qui le dit dans sa lettre du 2 fé-
vrier 1767, adressée d'Édimbourg à madame de Boufflers.

[c] Lettre du 10 mai 1766, à M. de Malesherbes.

crétaire d'ambassade de lord Hertford. Il avait le projet de se fixer à Paris, flatté des succès qu'il obtenait dans la société, quoique, au rapport de Grimm, *il fût lourd et n'eût ni chaleur, ni grace, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui fût propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes* [a] ! Le rappel de son ambassadeur et d'autres circonstances le forcèrent d'abandonner ce projet, et le firent retourner en Écosse.

Près de partir pour l'Angleterre avec Rousseau, David Hume le vit peu pendant les quinze jours que le premier passa à Paris ; il en fut empêché par des affaires et les préparatifs de son départ. Il fréquenta plus particulièrement les grands seigneurs anglais qui se trouvaient alors dans cette capitale. Dans leur nombre était le fils de ce fameux ministre que ses compatriotes ont, à si juste titre, surnommé le *père de la corruption*, parce qu'il se vantait d'avoir le tarif de toutes les consciences parlementaires, dont il avait acheté le plus grand nombre, après les avoir toutes marchandées. Horace Walpole était malheureusement doué par la nature de la triste faculté de ne voir que les défauts d'autrui, de ternir les plus belles actions par d'odieuses interprétations, et de ne jamais croire au bien. Méprisant les hommes, et croyant en avoir le droit par les observations qu'il avait faites sur lui-même, il n'imaginait rien au-dessus de la naissance, qu'il considérait comme un mérite suprême, au lieu de ne voir en elle qu'un avantage, le seul peut-être qu'on ne puisse se donner. « Jamais, disait-il, je n'ai pu sentir Rous-« seau, parce qu'il cherche à faire regarder la naissance comme « l'effet du hasard. »

Le seul commerce intime qui pût convenir à un homme de ce caractère, était celui d'une femme qui vît le monde avec les

[a] Correspondance, tom. I, p. 120. Grimm termine sa critique par cette exclamation, *Oh! que nous sommes un drôle de peuple!* Il en était lui-même une preuve par ses propres succès, lui, étranger, long, compassé dans tous ses mouvements, mettant du blanc, du rouge, dégingandé, se peignant les sourcils, et plus ridicule enfin que le philosophe dont il se moquait, et qui n'appelait point à son secours toutes les ressources de la toilette.

mêmes yeux, et portât sur la société le même jugement. Cette femme n'existait point dans la Grande-Bretagne. Elle se trouvait à Paris, et ce fut, pour Walpole, un motif de visiter cette capitale, et le charme qui l'y retint plusieurs mois et l'y rappela plusieurs fois. L'égoïsme et l'ennui établissaient entre eux une sympathie qui, rarement troublée, ne le fut que par les causes mêmes qui l'avaient fait naître. Tels furent Horace Walpole et la marquise du Deffand. Tous les deux nous prodiguent, dans leur correspondance, les couleurs sous lesquelles nous venons de les peindre. Milord écrivait à la marquise : « Vous « mesurez l'amitié, l'esprit, tout enfin sur le plus ou moins « d'hommages qu'on vous rend. Défaites-vous, ou, du moins, « faites semblant de vous défaire de cette toise personnelle. Je « vous l'ai souvent dit, vous voudriez qu'on n'existât que pour « vous, et vous rebutez vos amis, en leur faisant éprouver l'im- « possibilité de vous contenter. » La marquise, à son tour, écrivait à milord : « Comment est-il possible que vous ayez autant « de sujets de vous plaindre du genre humain ? Vous avez donc « rencontré des monstres, des hyènes, des crocodiles ? Pour « moi, je ne rencontre que des fous, des sots, des menteurs, « des envieux. Montaigne croyait à l'amitié, voilà la différence « qui existe entre vous et lui. Vous n'observez que pour vous « moquer, vous ne tenez à rien, vous vous passez de tout. En- « fin, rien ne vous est nécessaire ; le ciel en soit béni ! »

Toute renommée les blessait également, et tous les deux s'entendaient à merveille sur les moyens de détruire le mérite qu'elle supposait. La sensation que produisit Rousseau, le bruit qu'il fit pendant les deux semaines qu'il séjourna dans Paris, ne pouvaient leur échapper. S'il brillait, c'est qu'il cherchait l'éclat ; si l'on parlait de lui, c'est qu'il courait après les applaudissements. Telles sont les conjectures que firent Horace et la marquise.

Mais cela ne suffisait point à Walpole. En homme qui avait fait une étude profonde du cœur humain, il calcula que les hommages rendus à Rousseau devaient irriter l'envie, et qu'elle accueillerait tout ce qui serait propre à ternir ces hommages.

Comptant sur elle pour le succès, dédaignant toutes les convenances, il imagine de prendre le nom de Frédéric, et sous ce nom auguste, il écrivit à Jean-Jacques une lettre insultante, et la répandit avec les précautions nécessaires pour qu'elle ne fût point connue de celui à qui elle était adressée. Walpole ne maniait pas assez bien la plaisanterie, et n'était pas assez versé dans notre langue pour faire cette lettre sans secours. Il en eut beaucoup, et tous les hommes de lettres qu'il consulta furent autant d'officieux tout prêts à lui prêter leur plume. D'Alembert, d'Holbach, Nivernois même, qui n'était pas méchant, et plus encore, Helvétius, le meilleur des hommes, lui donnèrent leurs conseils, indiquèrent des corrections et retouchèrent cette lettre.

Walpole la lut chez lord Ossory, seigneur anglais, dans un grand dîner où David Hume se trouvait. Celui-ci proposa à son ami l'addition d'une plaisanterie qui n'était pas l'une des moins piquantes de la lettre. Il faisait dire par le roi de Prusse à Rousseau : *Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les; je suis roi; je puis vous en procurer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire* à l'être [a]. Walpole n'eut garde de repousser un trait qui donnait du ridicule à Jean-Jacques. Il accueillit avec empressement la proposition de Hume, dont la plaisanterie excita le rire des convives, et qui convint ensuite qu'elle lui appartenait [b].

[a] *A l'être? persécuté*: hardiesse qui n'est point encore passée en usage, et qu'on ne remarquerait pas, si la lettre n'avait été revue et corrigée par plusieurs membres de l'académie.

[b] Dans sa lettre, datée du 16 février 1766, adressée à madame de Barbantane, Hume s'exprime ainsi : « Dites à madame de Boufflers, « que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la « prétendue lettre du roi de Prusse, fut faite par moi à la table de « lord Ossory. » Il est clair qu'en *se la permettant*, il ne la laissa point faire à d'autres. Mais devait-il s'en permettre *une seule*, dans les rapports où il se trouvait alors avec Jean-Jacques, et que lui-même avait provoqués? enfin, se l'étant *permise*, devait-il, comme il l'a fait, la nier et se dire étranger au persiflage de Walpole?

Si David eût pris le parti de Rousseau, au lieu de fournir des armes contre lui, il n'eût été que juste et conséquent avec lui-même, puisqu'il l'emmenait en Angleterre pour lui trouver un asile. Sa plaisanterie suppose qu'il croyait que les malheurs de son ami n'étaient qu'imaginaires; pourquoi se charger de cet ami? et prétendait-il le soustraire à son imagination?

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire remarquer que la conduite de Hume était *peu généreuse*. Elle peut être jugée avec plus ou moins de sévérité, suivant le degré de délicatesse, ou même de *susceptibilité* de celui qui l'examine, et pour peu qu'il soit intéressé dans cette cause, il ne sera rien moins que disposé à l'indulgence.

Ces détails étaient nécessaires pour l'intelligence des faits. Ils font voir la conduite que tenait David Hume envers celui qui s'était jeté dans ses bras.

Rousseau, qui ne se doutait pas de ce qui se passait, ennuyé d'une représentation fatigante, pressait le départ.

Ce fut quelques jours avant de se mettre en route qu'il vit, pour la première fois, une femme avec laquelle il correspondait depuis plusieurs années, et dont l'attachement pour Jean-Jacques devint une véritable passion, madame de Latour-Franqueville. Jeune, belle, riche, elle fut mariée à un homme indigne d'elle qui compromit sa fortune. Douée d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, elle lut la Nouvelle Héloïse, s'enthousiasma pour le roman, et bientôt après pour l'auteur. Désirant de le connaître, elle lui écrivit sous le nom de *Julie*, et mit dans sa correspondance un mystère qui réussit. Jean-Jacques y fut pris, soit qu'il fût touché du sentiment qu'exprimait madame de Franqueville, ou flatté de l'avoir inspiré; soit que son attention fût éveillée par la curiosité, il répondit d'une manière propre à l'encourager. L'*Émile* n'avait point encore paru, et Rousseau jouissait à Montmorenci, dans le voisinage et le commerce du maréchal de Luxembourg, d'une tranquillité qu'il croyait durable, parce qu'il était certain de ne point mériter de la perdre. Madame de Franqueville lui envoie des messages, mais n'ose point demander d'entrevue, de peur

de dissiper l'illusion, voulant éviter d'être comparée à l'objet idéal dont elle avait pris le nom, et laisser à l'imagination du peintre le soin de l'embellir. Frappé tout-à-coup par les lois, dont il avait prêché le respect, de précepte et d'exemple, Rousseau partit le 9 juin 1762 pour la Suisse, et sans avoir vu madame de Franqueville. Elle continua de lui écrire, mais elle exigea de Jean-Jacques une exactitude dont il était incapable. Sa santé, ses inquiétudes, ses chagrins, n'excusaient pas son silence. C'était une lettre qu'elle voulait : elle en écrivait sept pour en avoir une; encore était-elle quelquefois affligeante par sa sécheresse, ou son laconisme. Mais madame de Franqueville ne se décourageait pas; elle aimait mieux des reproches que l'oubli. Quand elle apprit qu'il était à Paris, elle voulut le voir. Dans une lettre du 24 décembre 1765, Rousseau lui dit qu'il ne fait point de visites, parce qu'il ne pourrait satisfaire à tous ses devoirs en ce genre, dans le peu de jours qu'il doit passer à Paris, que, d'ailleurs, s'il allait lui rendre ses hommages, il ne sait point *si elle pardonnerait cette indiscrétion à un homme avec lequel elle ne veut qu'une correspondance mystérieuse*. Madame de Franqueville comprit ce langage, vint, fut reçue et ne déplut point, si l'on en juge par ces passages d'une lettre que Rousseau lui écrivit le 2 janvier 1766 : « Depuis que je vous ai « vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous ; je « vous écrirai : je désire extrêmement que vous m'aimiez, que « vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en « point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien : « je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi « d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer. » On verra par la suite, que madame de Latour-Franqueville méritait d'être connue du lecteur.

Rousseau partit le samedi 3 janvier 1766, avec MM. Hume et de Luze. Ce dernier était un négociant de Neuchâtel, qui avait, ainsi que sa famille, beaucoup d'attachement pour Jean-Jacques. M. de Luze lui en donna une preuve en l'accompagnant à Londres; car bien qu'il eût des affaires dans cette capitale, je ne crois pas qu'elles l'y appelassent à cette époque.

Ils y arrivèrent le lundi 12. Nous sommes obligés de noter les circonstances minutieuses, quand elles ont de l'influence et qu'elles entrent au nombre des causes qui déterminent quelque événement important. C'est pour ce motif qu'il faut s'arrêter un moment à Roye avec nos voyageurs. Ils passèrent dans cette ville la première nuit qui suivit leur départ. « Tous trois étaient « couchés dans la même chambre, et David Hume (qui proba- « blement rêvait et parlait en dormant) s'écria plusieurs fois, « avec une véhémence extrême, *Je tiens J. J. Rousseau*[a] ! » Nous verrons l'effet que produisit cette exclamation, que Jean-Jacques, lorsqu'il l'entendit, interpréta favorablement.

Ce fut pendant le voyage que David Hume lui parla de la lettre de Walpole : on le voit dans celle que Jean-Jacques écrivit à son arrivée à madame de Boufflers[b]. « M. Hume m'a ap- « pris, dit-il à cette dame, qu'il courait à Paris une prétendue « lettre que le roi de Prusse m'a écrite. Le roi de Prusse m'a « honoré de sa protection la plus décidée ; mais il ne m'a ja- « mais écrit. Comme toutes ces fabrications ne tarissent point, « et ne tariront vraisemblablement pas sitôt, je désirerais ar- « demment qu'on voulût bien me les laisser ignorer, et que mes

[a] Lettre à Malesherbes du 10 mai 1766. La même particularité se retrouve dans plusieurs lettres, entre autres dans celle du 9 avril à madame de Boufflers. Je ne partage pas l'interprétation que Rousseau donna dans la suite à ces paroles prononcées dans un rêve. Elles prouvent seulement, à mon avis, que David était flatté de la confiance que lui marquait un homme célèbre, et du rôle qu'il jouait en devenant son protecteur et son appui. Mais j'admets bien moins encore la ridicule supposition de l'abbé Morellet qui, dans ses mémoires, prétend avec un sérieux comique *que le reproche de Rousseau est copié de Plutarque, qui raconte que Xerxès ayant donné asile à Thémistocle banni d'Athènes, en était si transporté qu'il s'écriait en dormant, Je le tiens ! je le tiens !* Dans ces mêmes mémoires, remarquables seulement par les aveux naïfs de l'égoïsme le mieux conditionné, qui n'échappe qu'à celui qui les fait, Morellet ne parle qu'avec malveillance de Rousseau (à qui il devait sa sortie de la Bastille), et donne, d'une insigne mauvaise foi, des preuves que nous relèverons ailleurs.

[b] Lettre du 18 janvier 1766, faisant partie des *Lettres inédites* qui terminent l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, t. II, p. 516.

« ennemis en fussent pour les tourments qu'il leur plaît de se « donner sur mon compte, sans me les faire partager dans ma « retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se passe en « terre-ferme, hors ce qui intéresse les personnes qui me sont « chères ! » Rousseau, qui ne se séquestrait de la société que pour ignorer ce qu'on y disait de lui, n'osant prier David Hume de ne point lui en parler, voulait lui faire donner cet avertissement par son amie, qui correspondait avec le philosophe anglais. Celui-ci ne lui fit qu'une demi-confidence sur cette lettre, à la *fabrication* de laquelle il n'était pas étranger, et plus tard il éluda les questions de Rousseau sur cet objet. « M. Hume, « dit ce dernier dans une lettre à du Peyrou du 14 mars sui- « vant, m'a donné l'adresse de M. Walpole, qui part de Paris « dans un mois, mais par des raisons trop longues à déduire, « je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute « autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, « mais on ne m'avait point dit qu'elle eût été répandue par « M. Walpole; et quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit « ni oui, ni non. »

Rousseau croyait que David avait pris des arrangements d'avance ou qu'il lui serait facile d'en prendre de prompts, pour abréger son séjour à Londres; mais il se trompait. On passa plus de deux mois à chercher une retraite. Hume rend compte de ses démarches pour la trouver. Il emploie M. Steward qui devait louer d'un fermier pour 600 fr. une maison de campagne qui en valait quatre mille. D'autres tentatives furent faites sans résultat : Jean-Jacques alla même passer deux jours chez le colonel Webb pour conclure un marché proposé, mais dont les conditions ne furent point acceptées. Il n'était pas aisé de placer Rousseau d'une manière qui convînt à ses goûts, à moins de l'isoler entièrement; ce qui répugnait à son *patron* (c'est ainsi qu'il appela David Hume pendant quelque temps). D'abord on était obligé de le tromper sur le prix de location qui dépassait la somme que sa fortune, très-bornée, lui permettait d'y consacrer; ensuite il fallait prendre des soins infinis pour lui laisser ignorer cette supercherie : enfin Thérèse, qui

vint le rejoindre, et qui ne plut à personne, aurait encore été un obstacle. Sans elle on eût trouvé mille asiles pour un. On voulut l'en séparer : on l'avait inutilement essayé en France. Après une longue union, c'eût été une condition rigoureuse, mais que le commerce des amis de Jean-Jacques pouvait adoucir. En Angleterre c'était une barbarie. Dans ce pays, Thérèse était plus nécessaire à Rousseau qu'elle n'avait jamais pu l'être. Plus il se dépaysait, plus il voulait s'isoler, moins il pouvait se passer d'elle. Il paraît certain que David contrariait secrètement le projet qu'il avait de se confiner dans une retraite éloignée de Londres. « *Je l'ai mis*, écrivait-il à madame de Barbantane, *je l'ai mis* dans un village situé à six milles, mais « il persiste à vouloir un isolement plus complet, et il va « bientôt partir pour le pays de Galles, malgré tous les obs- « tacles *que j'ai fait naître* contre l'exécution de ce projet [a]. »

Chiswick est un village embelli par le parc et le château du duc de Devonshire : Rousseau s'y rendit le 28 janvier, ennuyé qu'il était de la vie qu'on lui faisait mener dans la capitale. Il y demeura jusqu'au moment de son départ pour la province ; de manière qu'il ne passa que quinze jours à Londres. Mais il y reçut, dans ce court espace de temps, des hommages flatteurs et fatigants. « Mon séjour ici, disait-il à du Peyrou,

[a] Cette lettre, datée du 16 février 1766, c'est-à-dire après six semaines, pendant lesquelles ils avaient pris, tous les deux, l'habitude de vivre ensemble, contient quelques particularités qu'il est bon de faire connaître. « Après avoir examiné Rousseau sous tous « les points, je suis maintenant en état de le juger. Je vous déclare « que je ne connus jamais un homme plus aimable ni plus vertueux. « Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité « exquise. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve point d'au- « tres qu'une extrême impatience, de la susceptibilité, et une dis- « position à nourrir, contre ses meilleurs amis, d'injustes soupçons. « *Je n'en ai cependant aucune preuve ;* mais ses querelles avec d'anciens « amis *me le font présumer.* Il a dans ses manières une simplicité « remarquable, et c'est un véritable enfant dans le commerce or- « dinaire. Cette qualité, jointe à une grande sensibilité, fait que « ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner avec la plus grande « facilité. »

« dans la lettre du 27 janvier, fait plus de sensation que je
« n'aurais pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du
« roi, m'est venu voir, mais incognito; ainsi n'en parlez pas. »

Georges III et la reine voulant le voir, il promit d'aller dans la loge de Garrick, et s'y rendit en effet : Hume raconte, à cette occasion, combien il eut de peine à le séparer de son *fidèle compagnon* dont il était l'esclave, pour lui faire tenir sa promesse. On présume bien que, si les princes eurent la curiosité de voir l'auteur d'Émile, beaucoup de personnages la partagèrent. Il fut assailli de visites. Il crut être plus tranquille à Chiswick, mais *il y fut importuné par l'extrême affluence des curieux*. (Lettre du 29 mars à M. Coindet.)

Tiraillé de tous côtés, quand il prenait une résolution, on conspirait pour la lui faire changer. « Hume lui annonce avoir
« trouvé un seigneur du pays de Galles qui, dans un vieux
« monastère où demeure un de ses fermiers, lui fait offre
« pour lui d'un logement précisément tel qu'il le désire : puis
« on lui propose une autre habitation dans l'île de Wight; mais
« le pays est découvert; les montagnes sont pelées; il y a peu
« d'arbres, beaucoup de monde. Tout cela ne l'accommode
« pas du tout [a]. »

Sur ces entrefaites arrive, vers le 10 février, Thérèse Le Vasseur, dont il commençait à s'inquiéter. Elle vint le joindre à Chiswick.

Hume avait le projet de faire obtenir à Jean-Jacques une pension du roi d'Angleterre : mais il ne le pouvait à son insu. Il lui communique donc ce projet, et Rousseau fait dépendre son consentement de celui de Milord Maréchal qui était à Potsdam. Si l'on en croit Hume, le roi désirait que cette affaire fût secrète. La première de ces conditions exigeait un certain délai; on promit la seconde sans la tenir, et la correspondance de David, à cette époque, est remplie de confidences indiscrètes. Un autre projet peut avec celui-là expliquer la conduite du philosophe anglais, et l'excuser de l'intention qu'il paraît avoir eue de fixer Rousseau, soit à Londres, soit

[a] Lettres des 18 janvier et 6 février 1766.

dans les environs. C'était de lui faire faire dans cette capitale une édition générale de ses ouvrages, et de l'engager même à en augmenter le nombre. Mais Jean-Jacques avait annoncé bien positivement la ferme résolution de ne plus écrire. Il renouvela celle d'aller dans une retraite située loin de la capitale. Cette fois son désir fut exaucé parce qu'il fut mis directement en rapport avec un riche propriétaire qui possédait plusieurs habitations dans la Grande-Bretagne. Il se nommait M. Davenport. Il proposa Wootton, ferme située dans le comté de Derby à près de cinquante lieues de Londres. « La maison, « quoique petite, était logeable, bien distribuée, fort propre, « et bâtie à mi-côte, sur le penchant d'un vallon, dont la pente « était assez interrompue pour laisser des promenades de plain-« pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la « maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit, dans une « demi-circonférence, quelques lieues d'un paysage formé de « prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus or-« nées, et bordé, en forme de bassin, par des coteaux élevés « qui bornent agréablement la vue. » Telle était cette retraite qu'il s'est plu lui-même à décrire [a].

M. Davenport n'allait dans cet hermitage qu'à de longs intervalles, et n'y passait que peu de temps. Il s'y réservait d'ailleurs un logement. Pour ménager l'excessive délicatesse de Jean-Jacques, on convint d'un prix de location qui fut porté à trente louis. Ce marché conclu, Rousseau *brûle de se rendre à Wootton pour respirer après tant de fatigues et de courses*. Mais au moment du départ il arrive un incident qui faillit à tout déranger [b]. M. Davenport et Hume louèrent une voiture et le trompèrent sur le prix en faisant accroire à Rousseau que

[a] Lettre à madame de Luze, du 10 mai 1766.

[b] Il partit pour Wootton le 19 mars, et fut quatre jours en route, voyageant avec les mêmes chevaux. Pour mieux le tromper, Hume et M. Davenport avaient fait mettre, dans une feuille publique, l'avis qui concernait cette voiture de renvoi. Quand Jean-Jacques eut découvert la fraude, il put croire dans la suite que les journaux étaient à la disposition de son ennemi.

cette voiture venait des environs de Wootton, et, comme elle y retournait, que les frais seraient peu de chose. Dupe d'abord, il s'aperçut bientôt qu'il y avait quelque mystère qu'il ne put éclaircir avant de se mettre en route. A peine arrivé dans sa retraite, il écrit à David sur cet incident. « L'affaire de ma « voiture n'est pas arrangée, lui dit-il, parce que je sais qu'on « m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ou- « vrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas « deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, « une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir « un bon principe quand elles se tournent en piéges contre la « simplicité. »

A l'exception de cette leçon méritée, il remercie Hume avec effusion dans la première lettre qu'il lui écrit de Wootton. « Vous ne pouvez voir, lui dit-il, tous les charmes que « je trouve ici : il faudrait connaître le lieu et lire dans mon « cœur. Vous y devez lire au moins les sentiments qui vous re- « gardent. Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je « l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je « vous les dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. « Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que « vous avez fait pour moi ! Seul, j'aurais pu trouver de l'hospi- « talité, peut-être, mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée « qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, « mon cher patron ; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, « pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez « fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié ; je la dé- « sire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne, et « je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour « qu'elle n'est pas sans quelque prix. »

Cette lettre est datée du 22 mars : dans celle du 29 Hume est encore *le cher patron*. « Son hôte est placé selon son goût : « il serait peut-être plus à son aise, si l'on avait moins d'at- « tention pour lui : mais les soins d'un aussi galant homme « que M. Davenport sont trop obligeants pour s'en fâcher ; « et comme tout est mêlé d'inconvénients dans la vie, celui

« d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus ai-
« sément. »

En vingt-quatre heures ces dispositions changent, et le 31 Jean-Jacques exprime à M. d'Ivernois, l'un de ses correspondants, les doutes les plus injurieux sur le compte de David, qu'il accuse d'être lié avec ses *plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, il aura intérieurement beaucoup de réparations à faire*. Aucune circonstance connue, arrivée entre le 29 et le 31 mars, ne motive ce brusque changement. Si quelque trait de la part de Hume, si quelque action nouvelle eussent eu lieu, on l'aurait su plus tard dans les éclaircissements que donna Rousseau.

Pour expliquer cette subite métamorphose, il faut donc avoir nécessairement recours au caractère de Jean-Jacques, à l'effet que produisit la solitude sur son esprit, à une multitude de circonstances qui s'offrirent à la fois à sa mémoire, et qui, de minutieuses qu'elles étaient en elles-mêmes, devinrent par leur concours et leurs coïncidences, importantes et graves; enfin à l'influence déplorable de Thérèse, cause sans cesse agissante et produisant des effets lents mais durables. Supposons une autre compagne qui, au lieu d'aggraver les tristes dispositions de cette imagination ombrageuse et malade, les eût détournées d'abord avec adresse, combattues ensuite avec ménagement, en eût éloigné les retours, et nous aurons la réunion qu'on n'a point encore vue, celle de l'égalité d'humeur et de la confiance, au génie, aux talents, aux plus beaux dons de la nature, aux qualités les plus rares, comme aux vertus les plus coûteuses.

On verra par la suite que ce n'est pas sans motif que je mets l'influence de Thérèse au nombre des causes qui déterminèrent Jean-Jacques à rompre avec David. Je la crois même la principale, puisque je ne doute point qu'il ne fût en son pouvoir d'annuler les autres.

Ce n'est pas que je prétende que Hume soit exempt de reproches. Cependant le plus grave de tous (celui d'avoir pris part à la lettre de Walpole) n'est point encore connu de Jean-

Jacques à l'époque où nous sommes. C'est donc comme s'il n'existait point. Il ne tarda pas à le deviner, il est vrai, grace à son tact ordinaire; mais la méfiance guidait ce tact en cette occasion.

Les soupçons exprimés dans la lettre à M. d'Ivernois ne pouvaient que croître et prendre racine entre Thérèse et Rousseau : mais la lettre de Walpole, insérée dans le Saint-James Chronicle, leur donna bientôt à ses yeux tous les caractères de la certitude. Il reçut ce journal le 5 ou 6 avril. Il réclama le 7 pour faire sentir combien on blessait les convenances en mettant le nom de Frédéric au bas d'une lettre que ce roi n'avait pas écrite. Dès-lors il se rappela que David lui avait parlé de cette lettre à son arrivée en Angleterre; qu'il était l'ami d'Horace Walpole, et quand, à son tour, il l'avait questionné, que David avait évité de lui répondre. Navré de cette découverte, il épanche ses chagrins dans une lettre à madame de Boufflers. « La *peine de cœur* qu'il éprouve est exces-« sive : elle trouble sa raison : toutes ses facultés sont dans un « bouleversement qui ne lui permettait pas de lui parler d'autre « chose. » (Lettre du 9 avril.) Il devait cette confidence à celle qui toujours avait pris un vif intérêt à son sort, et qui l'avait comme *déposé* entre les mains de David : il la devait encore à ce digne magistrat, ami et protecteur des lettres, qui depuis a terminé la carrière la plus honorable par le plus bel exemple de vertu qu'il soit possible à l'homme de donner.

Ces deux devoirs remplis, fidèle au système qu'il s'était fait d'oublier les hommes, dont il avait à se plaindre, il y revient, et reprend le cours de ses occupations; car, à peine dans sa retraite, il savait en jouir, et goûter les charmes d'une tranquillité d'autant plus appréciée que, désirée depuis long-temps, elle succédait aux tourments d'une vie agitée. Dès les premiers jours il jetait un coup d'œil rapide sur cette vie, et disait à l'un de ses amis [a] : « J'ai différé de vous répondre jus-« qu'au moment où j'arriverais en lieu de repos où je puisse

[a] Lettre inédite qui ne se trouve que dans l'Histoire de J. J. Rousseau, tom. II, p. 519.

« respirer. J'en avais grand besoin, je vous jure, et le voisi-
« nage de Londres m'était aussi importun que Londres
« même.... Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême,
« ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil
« homme, et, hors quelques amis, parmi lesquels je vous compte,
« j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'ap-
« pelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette
« âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies
« de l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part, et
« que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore ici des
« charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige;
« mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je
« prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage
« que, pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer
« le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun
« des vices de cet état [a]; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue
« ou de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon
« cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par
« les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de cœur que
« j'y suis entré. Voilà la source du bonheur que je vais goûter
« dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les
« gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux
« et content vis-à-vis de soi, et moi je ne conçois pas qu'on
« puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on
« content dans la vie si l'on ne l'est pas du seul homme qu'on ne
« quitte point. »

« Je ne suis, disait-il encore dans le même temps, je ne suis
« jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il
« me reste, avec les amusements de la botanique, une occupa-
« tion bien chère, et à laquelle j'aime chaque jour davantage à
« me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et
« que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je
« vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je
« l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il

[a] Il avait commencé d'écrire en 1750. Il se rend justice, mais il l'avait rendue aux autres, et n'a jamais contesté le mérite d'autrui.

« m'invite ; et, comme il est aussi maltraité que moi par les « hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs ou- « trages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas « mérités [a]. »

Cet homme qu'il veut connaître mieux, c'est lui-même ; et l'occupation qui lui plaît chaque jour davantage est sa propre histoire : ce fut en effet à Wootton qu'il composa les six premiers livres des *Confessions* qui se ressentent du calme dans lequel il les écrivit, de la fraîcheur du local, et qui, sous quelques rapports, diffèrent tant des six derniers. Ce calme ne fut troublé, comme nous le verrons, que par l'effet que produisaient sur lui les lettres qu'il recevait.

Nous devons passer rapidement sur quelques circonstances qui n'ont besoin que d'être indiquées : telles sont, 1° l'affaire de la pension qui fut terminée presque à l'insu de Rousseau. La condition qu'il avait exigée était remplie, et Milord Maréchal venait de donner son consentement. Mais Jean-Jacques ne voulait pas devoir à David Hume un service de cette importance. Il écrivit pour que le projet fût ajourné [b]. 2° Les arrangements pris avec M. Dutens pour la vente des livres et des gravures qui appartenaient à Jean-Jacques. 3° Le libelle que Voltaire, heureux, opulent à Ferney, fit publier à Londres (sous le nom de *Pansophe*) contre Rousseau acceptant un asile à Wootton.

Revenons à la querelle plus fameuse que connue, et dans le récit de laquelle beaucoup de faits ont été dénaturés. C'est par-

[a] Lettre à madame de Boufflers, en date du 5 avril 1766.

[b] « Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'An- « gleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous- « même : je ne vous répondis pas sur cet article, non-seulement à « cause du secret que M. Hume *exigeait, au nom du Roi*, et que je « lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même ; mais « parce que n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne vou- « lais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais « assuré de la voir remplir. Vous sentez que, rompant avec M. Hume, « je ne pouvais, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venaient « par lui. » Lettre à du Peyrou du 16 août 1766 ; plus tard elle fut accordée.

ticulièrement la question qu'il importe de bien connaître dans ce procès pour s'en faire une juste idée. On a toujours cru que Jean-Jacques avait fait et publié un libelle contre David Hume. Or, il n'a pas *publié un seul mot* dans cette querelle. Ce prétendu *libelle n'a jamais existé*, quoique l'opinion contraire ait été généralement établie. Nous verrons sur quelle base fragile elle était appuyée, et quel était ce prétendu *libelle*.

Jean-Jacques eut-il des motifs suffisants pour rompre avec David Hume, et quelle fut sa conduite quand il eut pris ce parti? Telle est la double question dont la solution doit se trouver dans l'exposé des faits.

Nous avons déjà laissé entrevoir les motifs. A ce sujet nous devons faire une observation. Dans des ruptures de cette espèce les vrais juges sont les personnes intéressées, et l'on est à la fois *juge et partie:* circonstance qui doit rendre le jugement suspect. En effet, il est question de l'amitié que chacun entend, définit, ou pratique à sa manière, et dont les devoirs varient au gré des diverses interprétations qu'on lui donne. Comment alors s'établir juge entre deux amis qui se brouillent? et ne faudrait-il pas, ce qui ne se peut jamais, sonder tous les replis du cœur humain?

Il est possible cependant de trouver dans les écrits et dans la conduite de Rousseau des données incontestables sur le prix qu'il mettait à l'amitié. « S'il y a dans la vie, disait-il [a], un « sentiment délicieux, c'est celui-là. » Il partageait l'opinion de Cicéron sur les droits, les dévoirs et les jouissances de l'amitié [b], à l'instar de l'orateur romain, il la regardait comme

[a] Confessions, liv. v.

[b] « Haud scio an, exceptâ sapientiâ, quidquam melius homini sit « à diis immortalibus datum, hæc ipsa virtus amicitiam et gignit et « continet.... Amicitia res plurimas continet : quoquò te verteris, « præstò est : nullo loco excluditur; nunquam intempestiva, nun- « quam molesta est. In amicitiâ nihil fictum, nihil simulatum; et « quidquid in eâ est, id est verum et voluntarium. Solem enim è « mundo tollere videntur, qui amicitiam è vitâ tollunt : quâ à diis « immortalibus nihil melius habemus, nihil jucundius. Virtutum

un présent du ciel, et pensait que, toujours compagne de la vertu, elle méritait tous les sacrifices, même celui de la vie. La défense de son ami était à ses yeux un rigoureux devoir [a].

Qu'on juge d'après cela combien il dut éprouver d'amertume et d'indignation quand il sut que loin de l'avoir défendu, lorsque Walpole le livrait à la risée publique, David Hume avait ajouté aux ridicules dont on le couvrait dans la prétendue lettre de Frédéric! ce fut à ce seul fait qu'il réduisit tous les griefs de David. « Il s'agit de savoir, écrivait-il [b], quel que soit « l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. »

Le fait étant certain, il ne reste plus qu'à connaître la conduite de Rousseau, car nous n'examinerons point la nature du *délit*. Que ce soit une injure, un outrage, peu importe. On est toujours obligé de convenir que ce n'est point *un service d'ami*, et que David Hume eût mieux fait de ne prendre aucune part à la lettre de Walpole, et *mieux encore* d'empêcher celui-ci de la faire.

Rousseau suivit le précepte de Caton rapporté par l'ami d'Atticus, qui en recommande l'exécution : c'est de *dénouer* plutôt que de déchirer le lien de l'amitié [c]. Affecté cruellement, au point même *d'en avoir ses facultés dans un bouleversement qui ne lui permettait pas de s'occuper d'autre chose* [d], il rend compte, ainsi que nous l'avons dit, à madame de Boufflers et à monsieur de Malesherbes des motifs qu'il a de rompre avec David Hume : il remplissait un devoir et soulageait son cœur. Ces premiers moments passés, il a recours à son remède

« amicitia adjutrix à naturâ data est, non vitiorum comes. » *Cicero, de amicitiâ.*

[a] L'ami d'Atticus veut même qu'en ce cas on s'écarte un peu du droit chemin, et qu'on ne s'arrête qu'au moment où l'on rencontrerait l'infamie en faisant un pas de plus. *Declinandum sit de viâ, modò ne summa turpitudo sequatur.*

[b] Lettre à madame la marquise de Verdelin, août 1766 La même question se retrouve dans plusieurs autres lettres.

[c] Dissuendæ magis quam discindendæ amicitiæ. *Cicero, de amicitiâ.*

[d] Lettre du 9 avril 1766.

ordinaire, *l'oubli des injures*, et pour l'obtenir il se livre à la botanique, à la rédaction de ses mémoires, à la méditation, aux rêveries, et fait, dans la vallée de Wootton, de fréquentes promenades, bien résolu de ne plus songer à David Hume. Il y serait parvenu sans celui-ci, qui fit assaillir Rousseau de tous les côtés dans sa retraite, et le força de s'occuper de lui, comme nous allons le voir.

Étonné du silence de Jean-Jacques dont il n'entendait plus parler, Hume lui écrit pour en connaître la cause: Rousseau lui répond le 23 juin 1766, et, sans rien spécifier dans cette lettre, qui a peu d'étendue, il lui reproche de l'avoir attiré en Angleterre pour le déshonorer, et lui déclare qu'il ne veut plus avoir de commerce avec lui, parce que tous les deux ne doivent plus rien avoir à se dire. Hume réplique avec beaucoup d'énergie et somme Jean-Jacques de s'expliquer clairement, et de lui nommer ses accusateurs. Mais, dans la crainte qu'il avait de ne point obtenir d'éclaircissement, il eut recours à M. Davenport, chez qui demeurait Rousseau. Il s'était formé une liaison entre les deux hôtes. « Le maître de la maison, écri-« vait Jean-Jacques à son ami du Peyrou, est un très-galant « homme, pour qui trois semaines de séjour, qu'il a fait ici avec « sa famille, ont cimenté l'attachement que ses bons procédés « m'avaient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est em-« ployé pour me rendre le séjour de sa maison agréable : si j'a-« vais à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisi-« rais pas d'autre habitation que celle-ci. » David Hume ne pouvait donc mieux s'adresser. M. Davenport fit promettre à Rousseau qu'il donnerait l'explication demandée, et, le 10 juillet, il tint parole.

Nous arrivons au fameux libelle, car ce n'est autre chose que cette lettre volumineuse dans laquelle Jean-Jacques épanche son cœur, et se délivre du poids qui l'oppresse. Après lui avoir dit que, « ne vivant point dans le monde, il ignore ce qui s'y « passe; qu'il n'a point de parti, point d'associé, point d'intrigue ; « qu'il ne lui dit rien; qu'il ne *sait que ce qu'il sent;* mais comme « on le lui fait sentir, il le sait bien; il lui fait *l'histoire des*

« *mouvements de son ame*, et, traitant M. Hume en tierce per-
« sonne, il lui annonce qu'il l'établit son propre juge. »

Nous n'entrerons point dans le long détail des reproches faits à David, parce que cette lettre se trouvant dans toutes les éditions des œuvres de Rousseau, le lecteur peut facilement se la procurer. Une partie de ces reproches reçoit toute la gravité de l'imagination de Jean-Jacques, mais il en reste assez de réels pour motiver le parti qu'il avait pris de ne vouloir plus entendre parler de Hume : car c'est à cet oubli que se bornait sa vengeance.

Il termine cette longue lettre par de vives instances qu'il adresse au philosophe anglais pour qu'il se justifie, et comme cette prière ne fut point écoutée, il importe de la rapporter afin qu'on juge si elle aurait dû l'être. « Je suis, lui dit-il, le
« plus malheureux des humains si vous êtes coupable ; j'en suis
« le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être
« cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrai prosterné,
« criant miséricorde, et faisant tout pour l'obtenir, publiant à
« haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus
« éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouis-
« sement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous
« l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes
« coupable, ne m'écrivez plus : cela serait inutile, et sûrement
« vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous
« justifier. Je connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours,
« quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont
« un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore
« un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier : si vous
« ne l'êtes pas, adieu pour jamais. »

Un *ami* vraiment digne de ce nom, n'aurait-il pas été touché ? Ne se serait-il pas attendri sur la triste destinée de celui qui lui devait sa retraite, l'isolement après lequel il avait soupiré, des liaisons nouvelles, tous les rapports dont se composait son existence dans un pays étranger dont il ignorait la langue, les mœurs, les habitudes ?

Hume ne se justifie pas, ne répond point ; et faisant des notes sur cette lettre, il l'adresse au baron d'Holbach ainsi qu'à

d'Alembert, avec une lettre d'envoi dans laquelle il traite Rousseau de scélérat. D'Alembert et Suard traduisent les notes, font une préface injurieuse à leur compatriote, et publient lettre et notes sous le titre d'*Exposé succinct de la conduite de M. Hume*. Tel est le *libelle fait* par Jean-Jacques. La société du baron avait répandu la nouvelle de la rupture qui parvint ainsi aux oreilles de madame de Boufflers, femme aimable, spirituelle, et d'un sens droit. Elle était aux eaux de Pougues avec le prince de Conti. Elle avait déjà reçu trois mois auparavant une lettre (9 avril) dans laquelle Rousseau lui faisait part de ses plaintes, de ses soupçons contre celui à qui cette dame avait confié sa destinée. Il est probable que madame de Boufflers y fit alors peu d'attention, et qu'elle crut que les nuages se dissiperaient; mais les bruits qui circulaient de tous côtés, grace aux soins des amis de Hume, la tirèrent de son erreur. David ne pouvait plus différer de lui rendre compte d'une affaire qu'il aurait dû ne confier qu'à elle. Le 16 juillet il lui écrit une lettre dans laquelle il fait de vains efforts pour dissimuler l'embarras qu'il éprouve, et donne de mauvaises excuses pour pallier des torts réels.

Madame de Boufflers lui répond une lettre remarquable par sa logique, par l'adresse avec laquelle elle combat son amour-propre, par le soin qu'elle prend d'exagérer même les reproches qu'Hume avait à se faire, afin de le disposer à l'indulgence envers Rousseau. Elle ne finit cette lettre qu'à Paris où elle trouve à son arrivée de nouvelles preuves de la haine de David contre Jean-Jacques. C'était une lettre de Hume à d'Alembert, que celui-ci avait fait passer à madame de Boufflers pour la lui communiquer et surtout pour affaiblir et détruire l'intérêt qu'elle prenait à Rousseau. Ne doutant point que madame de Boufflers ne prît toutes les mesures possibles pour assoupir cette affaire, Hume ne voulait l'en instruire que lorsqu'un éclat fâcheux produit par ses soins empêcherait cette dame d'arriver à son but.

« En arrivant à Paris (dit-elle dans sa lettre), j'ai trouvé la « vôtre à M. d'Alembert, qui l'avait envoyée chez moi pour que

« je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise au dernier point. Quoi !
« vous lui recommandez de la communiquer, non-seulement à
« vos amis de Paris, dénomination bien vague et bien étendue,
« mais à M. de Voltaire, avec qui vous avez peu de liaison
« et dont vous connaissez si bien les dispositions ! Après ce
« trait de passion, après tout ce que vous avez dit et écrit, les
« conseils que je pourrais vous donner seraient inutiles. Au reste,
« vous aurez ici un parti nombreux composé de tous ceux qui
« seront charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire.
« Dans quel dessein les nouvelles informations[a] dont vous char-
« gez M. d'Holbach? Vous n'avez pas sans doute l'intention de
« rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à
« votre cause ? Vous ne serez pas son délateur après avoir été
« son protecteur. De semblables examens doivent précéder les
« liaisons et non suivre les ruptures. »

En n'écrivant qu'à David Hume, madame de Boufflers n'aurait rempli qu'à moitié le devoir qu'elle s'était imposé. Il fallait commencer par le philosophe anglais, parce qu'il dépendait de lui de ne pas mettre le public dans la confidence de cette rupture qui n'aurait point en effet été connue s'il se fût contenté de conserver la lettre de Jean-Jacques et de le plaindre. Mais, pour agir de cette manière, il aurait fallu n'avoir aucun tort à se reprocher.

Madame de Boufflers écrit donc à Rousseau[b] et tâche de lui démontrer l'injustice de ses soupçons et l'innocence de David

[a] M. Hume croyait que Jean-Jacques avait placé de l'argent chez le banquier Rougemont. Voulant connaître la quotité des fonds, il fit beaucoup de démarches auprès de ce banquier, chez lequel Rousseau était *crédité* par du Peyrou, et qui était ou devait être dépositaire des cent louis donnés par Milord Maréchal à Thérèse. Bien loin d'*abuser* du crédit, Rousseau n'en *usa* point. Il renonça à la pension que lui voulait faire son ami et que d'abord il avait acceptée.

[b] Le 27 juillet 1766, le surlendemain de la lettre adressée à M. Hume. Ces deux lettres également remarquables, sont insérées textuellement dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, tom. 1, pag. 131 à 142.

Hume. Celui-ci n'aurait pu rien dire de plus éloquent, ni de mieux raisonné pour sa cause. Elle témoigne à Jean-Jacques le chagrin qu'elle éprouve de ce que *tous ses amis sont dans la consternation et réduits au silence;* et le prie instamment de lui adresser des explications, afin *qu'ils sachent comment l'excuser, et si l'on ne peut le disculper entièrement.*

La conduite de madame de Boufflers doit être citée pour exemple. Prudence, délicatesse, logique pressante, considérations prises dans l'intérêt de l'amour-propre, devoirs de l'amitié, tout fut habilement employé par elle. Si elle ne parvint pas à opérer une réconciliation que David avait rendue impossible, du moins n'épargna-t-elle rien pour l'obtenir; et si les deux amis cessèrent de l'être l'un pour l'autre, elle les conserva tous les deux au nombre des siens.

Non content d'instruire le public français par l'intermédiaire du baron d'Holbach, de d'Alembert, et de Voltaire, M. Hume fait un récit de sa querelle pour le général Conway, membre du ministère britannique; un autre pour le roi et la reine d'Angleterre, qui lui *conseillent de ne rien publier,* à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau.

MM. Suard et d'Alembert traduisirent, ainsi que nous l'avons dit, les commentaires que David Hume avait mis à la lettre de Jean-Jacques; et comme dans ces commentaires il y avait des injures gratuites, qui ne pouvaient faire de tort qu'à celui qui se les permettait, les deux traducteurs retranchèrent ces injures. David les remercie dans une lettre du 19 décembre *d'avoir adouci quelques-unes des expressions dont il s'était servi en parlant de ce prodige d'orgueil et de férocité:* autres expressions qui, probablement, ne lui parurent pas avoir besoin d'adoucissement. L'*Exposé succinct*[1], titre sous lequel pa-

[1] Je possède un exemplaire de la première édition. Voici le titre: *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* Londres, 1766, petit in-8° de 127 pages, sans compter la préface. Cet *Exposé* se compose d'un récit de M. Hume et des lettres de Rousseau commentées par ce philosophe. Les traducteurs terminent leur préface, et M. Hume son récit par une contradiction. Les premiers disent *qu'en livrant sa*

rut le *Factum* de David, eut tout le succès qu'il devait avoir, et produisit des bénéfices qui rétablirent les finances de M. Suard, d'après le témoignage d'un de ses amis [a]. Il profitait seul de la rupture.

Pendant que David Hume cherchait de tous côtés des ennemis à son ancien ami, que faisait celui-ci? Ne sachant rien de ce qui se passait, ne se doutant pas que David publiait ses lettres, il s'occupait de musique, de botanique, du soin d'écrire ses mémoires; et sans sa correspondance il aurait entièrement oublié l'historien. Forcé d'y songer malgré lui et de répondre à ses amis, c'était pour leur reprocher de troubler son repos en l'entretenant d'un homme qu'il voulait bannir de sa mémoire. Il disait à l'un, « Je continuerai de laisser M. Hume « faire du bruit tout seul [b]; à l'autre, On dit que M. Hume me « traite de *scélérat et de canaille :* si je savais répondre à de « pareils noms, je m'en croirais digne; à un troisième [c], Lais- « sons dire et M. Hume et les puissances, et les gazetiers et « tout le monde; au quatrième [d], Lorsqu'on vous parlera de ce « qu'écrit M. Hume, faites comme moi, gardez le silence et de- « meurez en repos; au cinquième [e], Mettez-vous donc sur mon « compte le vacarme que fait le bon David, pendant que je n'ai « dit un mot qu'à lui, dans le plus grand secret, et quand il « m'y a forcé? enfin au sixième [f], Après un premier mouve-

cause au public, M. Hume s'abandonna au jugement des esprits droits, et l'historien anglais dit (pag. 124) *qu'il ne destine son Précis qu'à ses amis, et qu'il aime tellement la paix qu'il n'y a que la nécessité qui puisse le déterminer à exposer cette querelle aux yeux du public.* La dernière des pièces dont se compose l'*Exposé succinct* est une déclaration de d'Alembert qui assure n'être nullement l'ennemi de Rousseau; qu'il n'a cherché qu'à l'obliger, et que c'est gratuitement qu'on le mêle *à la querelle que Jean-Jacques a suscitée à David.* Il est fâcheux pour l'académicien que M. Hume ait conservé les lettres qui prouvent la part active que le géomètre prit dans cette affaire.

[a] Mémoires historiques de M. Garat, tom. II, p. 173.—[b] Lettre à M. Guy, du 2 août 1766.—[c] Lettre à Marc-Michel Rey, août 1766.—[d] Lettre à M. d'Ivernois, 30 août 1766.—[e] Lettre à M. du Peyrou, 1766.—[f] Lettre du 2 janvier 1767. Il serait facile de multiplier ces citations.

« ment d'indignation, je me suis retiré paisiblement; il a voulu
« une explication, j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui
« et moi; il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous sa-
« vez; *il l'a fait tout seul.* Je me suis tu; je continuerai de me
« taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que
« je le trouve un peu insultant pour un bon-homme, et un peu
« bruyant pour un philosophe. »

Il ne faut pas oublier que ces lettres, recueillies long-temps après la mort de l'auteur, n'étaient pas destinées à l'impression; que c'étaient des confidences faites à l'amitié; que Jean-Jacques aurait pu tenir sur le compte de David un langage plus désobligeant sans mériter de reproches, puisqu'il ne s'adressait pas au public; enfin que cette querelle ne fut connue que par les soins ou la faute de M. Hume. Rousseau *se tint coi*, comme il le dit lui-même, laissant au temps à produire son effet. En lisant attentivement sa correspondance à cette époque, on remarque qu'il commence par *gourmander* ses amis de ce qu'ils l'entretiennent de David; ensuite qu'il diffère ses réponses et les fait toutes le même jour, afin de ne troubler son repos que le moins possible, et de ne penser à celui dont le souvenir l'offensait, que lorsqu'il ne pouvait plus se dispenser de le faire. Aussi plusieurs lettres offrent-elles la répétition des mêmes détails et quelquefois dans les mêmes termes.

Les écrivains français prirent parti pour David, et Voltaire même, qui tenait le sceptre de la littérature, se déchaîna contre Rousseau. Dans cette clameur universelle, une seule voix se fit entendre : ce fut celle de madame la Tour-Franqueville, qui, n'écoutant que la juste indignation qu'elle éprouvait en voyant tant d'agresseurs et pas un seul défenseur, lutta, de concert avec du Peyrou, contre Hume et ses traducteurs, fit imprimer une réfutation de l'*Exposé succinct* [1], et la publia à l'insu de Jean-Jacques.

[1] Il y a dans cet *Exposé succinct* un mensonge qu'il importe de faire remarquer. C'est un certificat de Horace Walpole, qui atteste que David ne connut point la prétendue lettre de Frédéric, qu'il assure n'avoir été publiée qu'après le départ des deux amis pour

On peut juger maintenant avec connaissance de cause, et faire la part des torts de chacun. Rousseau n'écrivit rien, ne publia rien. Les explications qu'il donna, d'après les instances de son hôte, M. Davenport, étaient confidentielles. Il fut étranger à leur publicité. David avait-il le droit de les faire imprimer sans le consentement de Jean-Jacques, sans lui avoir communiqué son commentaire? S'il avait ce droit, devait-il en user? Enfin peut-on, comme on l'a fait, en accuser l'auteur d'Émile et prétendre qu'il a publié un *libelle* contre l'historien anglais? J'aurais honte de faire ces questions, si je ne savais combien d'un côté la passion et de l'autre la crédulité les rendent excusables et même nécessaires. N'a-t-on pas vu un auteur doué sinon d'un grand talent, au moins de l'amour du travail, d'une grande patience, ayant une grande érudition, et même beaucoup de bonne foi, signaler le *libelle* de Rousseau contre Hume, y croire, en faire un sujet de reproche contre le premier, et plaindre le second qui parlait tout seul dans sa cause[a]?

On peut résumer en quatre mots et par un passage de la lettre de Jean-Jacques, en date du 2 janvier 1767, cette rupture orageuse. « M. Hume, dit-il, était pour moi une connais- « sance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir :

Londres. Or elle était publique le 28 décembre; les mémoires de Bachaumont, et la correspondance de madame du Deffand le prouvent. Celle de Hume fait voir que non-seulement il connut cette lettre, mais qu'il en fut complice. Avant la rupture il terminait une de ses lettres à madame de Barbantane par ces mots, *Dites à madame de Boufflers que la seule plaisanterie que je me suis permise dans cette lettre fut faite par moi à la table de lord Ossory*. Il fallait qu'il comptât bien sur la discrétion de ces deux dames, pour publier ensuite le certificat de Walpole, qui démontre qu'ils mentaient tous les deux. On l'ignorerait sans les lettres de Hume, qui ont été imprimées à Londres en 1821. Voyez-en l'analyse dans l'Histoire de J. J. Rousseau.

[a] M. Senebier, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un *Essai* en trois volumes sur l'*Art d'observer*. Il en oublie les règles quand il parle de Rousseau, dont il dénature de la meilleure foi du monde et les sentiments et les actions.

« après un premier mouvement d'indignation dont je n'étais pas « le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une « explication; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et « moi : il a jugé à propos d'en faire vacarme; il l'a fait tout « seul : je me suis tu, je continuerai de me taire. » C'est en effet la conduite qu'il a tenue. « Je n'ai, dit-il dans une autre lettre « (8 janvier), je n'ai dit un seul mot qu'à M. Hume, et seulement quand il m'y a forcé. Je craignais plus que la mort, « l'éclat de cette rupture. On m'accuse de méchanceté, la mé« chanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre « eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire « à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? il n'en pouvait ré« sulter aucun préjudice pour celui à qui elle était écrite, qu'au« tant qu'il le voulait bien. »

Pendant le séjour de Jean-Jacques à Wootton, cette querelle est le seul événement qui, par la publicité qu'elle eut, les faux jugements qu'on en porta, l'inexactitude qu'on mit dans le récit des circonstances, méritât les détails dans lesquels nous sommes entrés pour rétablir la vérité jusqu'à présent altérée ou méconnue. Pressé par ses amis de répondre à David, Jean-Jacques écrivait à l'un d'eux[a] : « Il faut que cha« cun ait son tour : c'est à présent celui de M. Hume : le mien « viendra tard : il viendra toutefois, je m'en fie à la Provi« dence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais « sûres; je les attends et je me tais. » Il les a vainement attendues pendant sa vie. Le temps, ce défenseur dont il parle, efface bien les impressions, affaiblit la haine; et si David eût gardé le silence observé par Jean-Jacques, ils eussent pu cesser d'être ennemis; mais il ne suffit pas toujours pour que justice se fasse; et sans la correspondance privée de Hume récemment imprimée à Londres, nous n'eussions pas eu des preuves positives de l'innocence de Rousseau et de la malveillance de son ami[b].

[a] Lettre à M. Roustan, du 7 septembre 1766.

[b] C'est Hume qui nous apprend lui-même dans cette correspon-

Du moment où Jean-Jacques eut occupé les trompettes de la renommée, on lui offrit de tous côtés un asile. Les uns le firent par une pitié généreuse et désintéressée [a]; les autres, par vanité, et pour acquérir une réputation au moyen de la célébrité de leur hôte. Nous n'hésiterons pas à donner ce motif aux offres qu'il reçut, pendant qu'il habitait Wootton, du marquis de Mirabeau et du comte Orloff. Le premier voulait, de plus, l'enrôler dans le parti des économistes dont il était; et le second considérait Rousseau comme un de ces monuments qu'on place dans un jardin anglais pour l'embellir et pour attirer les curieux. Ces deux offres arrivèrent à Wootton dans le même temps. Rousseau les refusa toutes deux. Dupe de l'*ami des hommes*, qu'il ne connaissait pas, mais qu'il jugeait d'après les intentions que suppose le titre qu'il prenait, et qui n'était pas plus vrai que modeste, Jean-Jacques lui donne des détails sur la vie qu'il menait dans sa solitude, ainsi que sur ses goûts et ses projets. Il n'est pas inutile d'en faire connaître une partie.

« Quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu « d'espoir à le devenir. Mon âge, le grand éloignement, mes « maux qui me rendent les voyages très-pénibles; l'amour du

dance, 1° qu'il fut confident et complice de Walpole dans le persiflage de celui-ci contre Rousseau qu'il caressait; 2° toutes les démarches qu'il fit à Paris comme à Londres pour diffamer son ancien ami; 3° l'appui qu'il trouva dans le baron d'Holbach et d'Alembert; 4° la conduite de ce dernier, retranchant ce qui pouvait faire du tort à David, et déclarant qu'il est étranger à la querelle; 5° le double mensonge de Walpole et de David sur la lettre de Frédéric, etc. Sans tous ces aveux, le temps n'eût fait que fortifier l'erreur où l'on était sur Jean-Jacques *.

[a] Avant cette époque, madame d'Épinay (qui depuis... mais alors elle ne connaissait pas Grimm;) et depuis, le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, M. de Malesherbes, Milord Maréchal, etc. Plus tard, le prince de Ligne, le chevalier de Flamanville, M. de Girardin, etc.

* On a désiré plus de détails sur le factum de David Hume et sur les manœuvres de ces deux traducteurs, nous donnerons l'analyse de *l'Exposé succinct* dans le volume des *Pièces inédites*.

« repos, de la solitude; le désir d'être oublié pour mourir en « paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes, « où mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui « fait mon tourment. Tout ce qui tient par quelque côté à la « littérature, m'est devenu si parfaitement insupportable, et « son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour « n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes « livres. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu « renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me « devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais li« brement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun « sujet; et maintenant que je vous écris, je quitte à tout mo« ment la plume pour vous dire en me promenant mille choses « charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon pa« pier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez « pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus « délicieuse. Errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres « et les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt ex« travaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux cor« neilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en ana« lysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin, me livrer « sans gêne à mes fantaisies, qui, graces au ciel, sont toutes en « mon pouvoir: voilà, monsieur, pour moi la suprême jouis« sance à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde « pour un homme à mon âge et de mon état. Si j'allais dans « une de vos terres, vous pourriez compter que je n'y pren« drais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire. Je vous « verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul « mot, ni à vous ni à personne. Tous mes malheurs me vien« nent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais « pu dompter. Je me le tiens pour dit, il est temps d'être sage « ou du moins tranquille. Je suis las de guerres et de querelles. « Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans « votre maison! J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature « et par les hommes; je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne déli« bère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolu-

« tion prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public « m'oublier, comme je l'oublie! jamais sentiment haineux, vin-« dicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis « donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes enne-« mis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point « où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'a-« git pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute ven-« geance. Peu de chose de plus comblerait mes vœux : moins de « maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un « air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand « le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. »

Pendant qu'il passait ainsi sa vie, le monde littéraire s'occupait de lui, grace à David Hume, et des bruits absurdes couraient sur son compte. Les uns prétendaient qu'il était dans le parti de l'opposition; les autres assuraient qu'il exerçait un emploi dans les octrois. Enfin un troisième parti ne doutait point qu'il ne se cachât en Suisse pour fomenter les troubles de Genève; et même on assurait l'avoir vu à Morges, dans le canton de Vaud. Ce qui l'affectait vivement, c'était la crédulité de ses amis, et particulièrement de du Peyrou, tous exacts à l'instruire de ces nouvelles et disposés à croire ceux qui les débitaient. Mais sa tranquillité n'en était que momentanément altérée. Il leur répondait, les gourmandait, et n'y songeait plus.

Une cause secrète d'inquiétude sans cesse renaissante, c'était Thérèse, ainsi que nous l'avons dit. Commère, bavarde, étant dans un pays où personne ne savait sa langue, elle n'avait d'autre ressource pour son babil, qu'un homme qui rêvait, écrivait, ou se promenait pour faire des herborisations. Elle devait donc éprouver un ennui mortel. Le seul remède était de changer de résidence, et le moyen de dégoûter Rousseau de sa retraite! Elle n'y pouvait parvenir qu'en le mettant mal avec les gens qui habitaient dans le même lieu. La chose semblait difficile à cause du caractère et des occupations de Jean-Jacques, qui préférait à toute société, même à celle de sa compagne, des courses dans le vallon ou des voyages dans les espaces imaginaires. Celui qui a de pareils goûts et fuit le

monde, ne peut avoir l'humeur offensive. Malgré cet obstacle, Thérèse réussit toujours dans ses projets, comme nous le verrons dans la suite. Elle eut un succès complet à Wootton. Dès le 22 décembre 1766, on en trouve des preuves dans une lettre de Rousseau, datée de ce jour. Il se plaint à son hôte, M. Davenport, des gens de sa maison à qui *son séjour déplaît et qui font de leur mieux pour le lui rendre désagréable*. Enfin quatre mois après (le 30 avril 1767), il écrit au même pour lui annoncer que le lendemain il quittera sa maison. Il part en effet, dans une agitation qui tient du délire. Il paya sa dépense dans les auberges, avec des fragments de couverts d'argent qu'il brisait à mesure qu'il en avait besoin [a]. Détournons les yeux de ce spectacle, humiliés du rôle que cette faculté dont l'homme est si fier, joue dans un exemple où la réunion si rare de cette raison au génie, réunion démontrée par d'admirables ouvrages, rend la leçon plus sensible et plus effrayante.

Rousseau débarque à Calais le 22 mai 1767. Il en informe aussitôt son ami du Peyrou, et répond au marquis de Mirabeau, qui lui avait offert pour asile, de la part du prince de Conti, le château de Trye. Le 23 il partit pour Amiens, patrie de Gresset, qui s'y était retiré depuis plusieurs années, après avoir, au grand regret des hommes de lettres et des amateurs de vers, abjuré la poésie.

L'auteur d'Émile et le chantre de Vert-Vert se virent, se convinrent, et se regrettèrent en se séparant : particularité qui

[a] On n'a point de détails sur cette fuite, car ce voyage en a tous les caractères. Jean-Jacques en parla long-temps après, une fois à Corancez, avec un souvenir amer. Se croyant prisonnier en Angleterre, il avait harangué à Douvres la populace. Il paraît que son délire ne cessa que lorsqu'il fut embarqué, et que l'air et le climat de la France le calmèrent entièrement. Il employa vingt-un jours pour se rendre de Wootton à Calais. M. Hume, averti de ce départ, écrivit à l'un de ses amis, une lettre que l'on a publiée, et dans laquelle sont des renseignements que nous ne reproduisons pas, à cause de leur incertitude. Il prétend que, dans sa route, il écrivit à M. Davenport, au chancelier, enfin à lord Conway. Il n'existe que cette dernière lettre comprise dans cette édition : elle est un monument du désordre des idées de l'auteur.

doit faire apprécier à sa valeur l'anecdote dans laquelle on prétend que Jean-Jacques accusait Gresset de l'avoir eu en vue lorsqu'il crayonna le portrait du méchant.

« Ils se quittèrent, suivant un des biographes de Gresset (M. Re-« nouard), fort contents l'un de l'autre. Je suis persuadé, dit « Rousseau en sortant, qu'avant de m'avoir vu, vous aviez une « opinion bien différente. Mais vous faites parler si bien les per-« roquets, qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser « les ours. Ce mot aussi obligeant que spirituel, ajoute M. Re-« nouard, a été, dans plusieurs notices sur Gresset, travesti en « une maussade dureté : et je serais porté à croire qu'il en est « ainsi de plusieurs boutades désobligeantes que l'on prête à « Jean-Jacques, et dans lesquelles il faudrait croire à peu près « l'opposé de ce qu'on raconte[a]. »

Les honneurs que voulurent rendre à Rousseau les citoyens et la garnison d'Amiens, le déterminèrent à partir de cette ville le 3 juin pour Saint-Denys, où M. de Mirabeau l'envoya chercher. Il le fit conduire dans une maison de campagne qu'il avait à Fleury sous Meudon. Il y resta depuis le 5 jusqu'au 21 juin qu'il alla s'installer à Trye, château situé près de Gisors, appartenant à monsieur le prince de Conti, qui le mit à sa disposition, après avoir donné les ordres les plus précis pour qu'il ne manquât de rien dans cette retraite. Il y prit le nom de *Renou*, tant par égard pour le prince qui le désirait, que parce qu'en conservant le sien il aurait eu l'air de braver le parlement de Paris.

Le marquis de Mirabeau, qui ne perdait pas de vue son projet de faire reprendre la plume à Rousseau, revint, pour y parvenir, plusieurs fois à la charge. Il crut que l'hospitalité qu'il lui donnait à Fleury le rendrait plus traitable. Insinuations, prières, instances, tout fut inutile. Rousseau lui signifia[b] qu'il

[a] *Vie de Gresset*, p. 71.

[b] Lettre du 9 juin 1767. Il n'a rien laissé imprimer en effet, et ce n'est qu'après sa mort qu'on a publié ce qu'il écrivit depuis cette époque, c'est-à-dire les six derniers livres de ses Confessions, ses Considérations sur le gouvernement de Pologne, ses trois dialogues intitulés, *Rousseau juge* de Jean-Jacques, et ses *Rêveries du Promeneur solitaire.*

« m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai « toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espère que cela « n'arrivera pas : mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me par- « lez plus de votre *despotisme légal.* Je ne saurais le goûter, ni « même l'entendre ; et je ne vois là que deux mots contradic- « toires qui, réunis, ne signifient rien pour moi.

« J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant « que je vous avais du moins parcouru. Maintenant, illustre ami « des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous « conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de « laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des « idées presque éteintes et qui ne peuvent renaître que pour « m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi « toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que « j'en lise ; ne tentez pas même de m'éclairer, si je m'égare. Je « ne dispute jamais, j'aime mieux céder et me taire : trouvez « bon que je m'en tienne à cette résolution. » *L'illustre ami des hommes* persista dans la sienne, et, ne pouvant ni convaincre ni persuader Rousseau de reprendre la plume et de se ranger sous l'une des trois bannières des économistes [a], il lui proposa de faire avec lui un opéra : projet qui séduisit Jean-Jacques, mais auquel le marquis renonça bientôt, étant probablement aussi étranger à la musique qu'à la poésie, et ne pouvant s'occuper de l'une ni de l'autre. Nous avons rapporté un fragment de la lettre très-remarquable de Rousseau sur l'absurde système du despotisme légal, parce qu'elle fut écrite peu de temps après l'époque où le désordre de ses esprits semblait faire craindre pour sa raison, et qu'elle est un monument qui en prouve toute la vigueur. Elle rappelle les beaux temps de Jean-Jacques.

[a] Il n'y eut d'abord que deux partis, ceux de Quesnay et de Gournay. Le premier parvint à faire imprimer à Versailles un de ses adages, de la main de Louis XV : ce qui supposait une grande faveur. *L'ami des hommes* était de ce parti. Un tiers-parti, qui ne voulait pas de système ni d'école, se forma dans l'intention de rechercher la vérité. C'étaient Turgot, Condillac, Smith, Germain Garnier mort pair de France. Il n'y avait donc, à proprement parler, que deux partis, et c'était dans celui de Quesnay que le marquis voulait faire entrer Jean-Jacques.

C'est pendant qu'il habita le château de Trye que les troubles de Genève furent apaisés (le 11 mars 1768) par un accommodement au moyen duquel le peuple et les magistrats cédèrent mutuellement de leurs prétentions. L'auteur d'*Émile* avait été la *cause innocente* de ces troubles; ce qui suffisait à ses ennemis pour l'accuser d'en être l'auteur et de les avoir fomentés. En condamnant *Émile*, la cour souveraine de Paris avait pour elle la force et l'usage, qui font *le droit*. Genève n'avait rien, ou plutôt avait contre elle des lois positives qui lui prescrivaient d'*ouïr avant* de condamner et de faire paraître en consistoire l'auteur d'*Émile* pour entendre ses explications. La famille de Rousseau réclama; un grand nombre de citoyens firent des représentations; les magistrats refusèrent de les écouter. De là deux partis bien prononcés l'un contre l'autre, qui reçurent les noms de *représentants* et de *négatifs*. Mais ces derniers établirent le fait en droit, prétendant que ce qu'ils avaient fait, ils avaient droit de le faire, et soutinrent méthodiquement la doctrine du *droit* négatif. Ces réclamations avaient eu lieu non-seulement *sans la participation* de Rousseau, sans son consentement, mais à *son insu et contre son gré*. Sa correspondance avec ses amis en offre des preuves sans réplique [a].

« Mes amis, dit-il dans ses Confessions (livre XII), m'écri-
« vaient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre
« à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part
« du conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma pré-
« sence pouvait causer m'empêcha d'acquiescer à leurs in-
« stances; et, fidèle au serment que j'avais fait autrefois, de
« ne jamais tremper dans aucune dissension civile, j'aimai
« mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de
« ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dan-
« gereux. »

Afin d'être étranger aux troubles que pourraient faire naître

[a] Voyez les lettres des 22 juin, 6 et 11 juillet 1762 à M. Moultou. Un grand nombre de lettres prouvent que Rousseau ne prenait de part aux troubles de sa patrie que par le chagrin qu'elles lui causaient et les vœux qu'il faisait pour la paix.

les réclamations adressées en sa faveur et le refus de les écouter, il abdiqua le 12 mai 1763 le *droit de bourgeoisie et de cité de la république de Genève*. Ses amis persistant dans le projet de lui faire rendre justice, parce qu'ils *savaient que toujours attaché par le cœur à son pays il reprendrait avec joie le titre auquel il avait été forcé de renoncer, il voulut leur ôter cette source de discorde*. En conséquence, *pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvait les mener trop loin*, il leur déclara que jamais, quoi qu'il arrivât, il ne rentrerait dans leurs murs, que jamais il ne reprendrait la qualité de leur concitoyen, et qu'*ayant confirmé par serment cette résolution, il n'était plus le maître d'en changer*. Ce serment et cette abdication ont été généralement blâmés par les amis de Rousseau. Quel que soit le jugement qu'on en doive porter, ils prouvent qu'en ôtant tout prétexte de le défendre il désavouait d'avance tout ce qu'on ferait pour lui, et ne voulait nullement être mêlé dans les querelles des Génevois. Mais cela ne dépendait plus de lui. On avait violé les lois à son égard : on pouvait le faire pour d'autres ; c'est ce qu'il fallait prévenir ; on le fit sans son aveu ; c'est ainsi qu'il fut lié, sans le vouloir, aux troubles de Genève. Victime d'une première injustice, il en éprouva bientôt une seconde dans les jugements dont il fut l'objet. Il n'a pas plus été le maître d'empêcher l'une que de prévenir l'autre. Il aurait fallu n'avoir fait ni l'*Émile*, ni le *Contrat social*...

Ces deux ouvrages furent attaqués par le procureur-général Tronchin dans ses *Lettres écrites de la Campagne*, *ouvrage écrit en faveur du conseil, avec un art infini, monument durable des rares talents de son auteur, homme d'esprit, homme éclairé, très-versé dans les lois et le gouvernement de la république*[a]. Il répondit par les *Lettres de la Montagne*, qu'il annonce cependant avoir écrites à contre-cœur. Elles furent condamnées et brûlées à La Haye, à Paris, à Berne. Les représentants avaient, de leur côté, fait une réponse. Jean-Jacques prescrivit à ses amis *de s'en tenir là*, *parce qu'au lieu de faire*

[a] Confessions, liv. XII. C'est ainsi qu'il s'exprime sur un critique, qui non-seulement attaquait ses ouvrages, mais sa personne, en maintenant et justifiant sa condamnation.

tout ce qu'on peut il suffit de faire tout ce qu'on doit; et qu'on ne saurait aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public; ce que le sage ne doit jamais faire. Il leur déclare qu'il renonce à jamais à écrire sur le sujet de leurs contestations et tient parole. Dans ses lettres à Moultou, à d'Ivernois, à du Peyrou, on voit toujours des vœux pour le rétablissement de la paix, et (lorsqu'ils sont exaucés, pendant qu'il était à Trye) des expressions non équivoques sur la joie que lui cause cet événement que lui-même avait préparé par ses conseils [a]. L'accusation de s'y être opposé, d'avoir attisé le feu, nous a mis dans l'obligation d'examiner sa conduite et de rappeler sommairement les faits d'après lesquels on peut prononcer sur le rôle que joua Rousseau dans ces querelles [b].

Son séjour à Trye n'offre rien de remarquable, si ce n'est la visite que lui fit le prince de Conti qui le couvrit toujours de son égide. Ce prince donna vainement les ordres les plus précis pour que son hôte ne manquât de rien dans sa retraite. Il croyait être obéi et ne le fut pas. La présence de Rousseau lésait de petits intérêts : c'étaient des provisions, des fruits dont avait joui, sans titre ni permission, un régisseur, et qui devaient appartenir à Rousseau : le premier n'offrit rien; le second se garda de rien réclamer. Mais comme sa vue était un reproche, on entreprit de le dégoûter; et l'on y parvint facilement : ajoutons l'ennui qu'éprouvait Thérèse, et nous ne serons pas surpris de voir Jean-Jacques partir de Trye avant

[a] Voyez particulièrement la lettre du 9 février 1768, à M. d'Ivernois, dans laquelle il combat la répugnance que ses amis ressentaient pour accepter l'accommodement proposé, détruit leurs objections, et leur démontre que l'adoption de cet accommodement est le meilleur parti qu'ils puissent prendre.

[b] Je ne trouve qu'un ouvrage dans lequel on rende justice à Rousseau : c'est l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. de Lacretelle. « La sédition, dit cet auteur, appelait un chef « à Genève, et Jean-Jacques était désigné pour jouer ce rôle. Il se « montra dans cette occasion vrai philosophe et parfait citoyen. Il ne « voulut point que son injure personnelle prolongeât les troubles de « sa patrie. Il fit tout pour modérer ses défenseurs, et refusa de s'approcher d'eux. » Tome IV, p. 147.

l'année révolue. Il était à Lyon dans les premiers jours de juin 1768. Son amie, madame Boy de La Tour, avait, près de cette ville, une maison de campagne dans laquelle il passa quelque temps. Il fit des herborisations avec M. de La Tourette, l'abbé Rozier, et d'autres personnes que la curiosité rendait momentanément botanistes.

Il partit de Lyon le 7 juillet pour la grande Chartreuse. Il était d'usage d'écrire son nom sur les registres de l'établissement. Rousseau fit précéder le sien de ce mot, *ô altitudo!*

Il chercha pendant quelque temps une demeure dans le Dauphiné, allant tour-à-tour de Grenoble à Bourgoin. Après être resté plusieurs mois à l'auberge dans cette dernière ville, il prit le parti de s'établir à Monquin, maison de campagne située sur une montagne dans le voisinage, et qu'il prit à loyer de M. de Césarges.

Thérèse, qui voulait porter le nom de celui dont elle était la compagne depuis vingt-cinq ans, vit ses vœux exaucés, mais non comme elle aurait voulu qu'ils le fussent : c'est-à-dire qu'au lieu de suivre les lois et formalités requises, Jean-Jacques se contenta de deux témoins devant lesquels il donna sa foi à Thérèse. « Cet honnête et saint engagement, dit-il, a été « contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vé« rité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et « d'honneur, officiers d'artillerie, l'un fils d'un de mes anciens « amis, et l'autre maire de cette ville et parent du premier[a]. » De ce moment, il la regarda comme sa femme légitime. « Elle « est, disait-il, et sera jusqu'à ma mort, ma femme par la force « de nos liens, et ma sœur par leur pureté. » Circonstance qui n'était rien moins que du goût de Thérèse Le Vasseur.

Une aventure qui n'est point encore éclaircie, mais à laquelle il mit beaucoup trop d'importance, lui enleva le repos pendant long-temps. Il s'agit de la réclamation que fit un cha-

[a] Lettre à M. Laliaud du 31 août 1768. C'est dans ce mois et au milieu d'un bois situé dans le voisinage de Bourgoin que cet *engagement* eut lieu. Les deux témoins étaient, l'un M. de Champagneux, maire de la ville, et l'autre M. de Rozières, tous deux officiers d'artillerie.

moiseur, nommé Thevenin, d'une somme de neuf livres tournois, qu'il prétendait avoir prêtée dix ans auparavant, étant près de Pontarlier, à Rousseau, qui, pour reconnaître ce service, lui aurait donné des lettres de recommandation en prenant le titre de *voyageur perpétuel*. Il y avait dans cette réclamation imposture ou erreur; c'est-à-dire le fait pouvait être faux, ou bien, il était possible que ce chamoiseur eût fait un prêt à quelqu'un qui portait le même nom que Rousseau. Dans tout état de cause ce n'était point Jean-Jacques qui, à l'époque où ce prétendu prêt aurait eu lieu, était depuis plusieurs années dans la vallée de Montmorency. Vivement affecté d'une pareille réclamation, il se croit déshonoré; il voit un projet de le perdre; il demande avec d'énergiques instances à être confronté avec ce Thevenin : il écrit à ses amis pour les prier de prendre des informations sur cet aventurier. Il obtient de M. le comte de Tonnerre, commandant de la province, une audience dans laquelle le chamoiseur devait comparaître de son côté. Le jour indiqué il se rend de Bourgoin à Grenoble, et n'y trouve point M. de Tonnerre, quoique celui-ci eût donné l'ordre de comparaître devant lui. Cette absence inexplicable dut paraître et parut en effet extraordinaire à Rousseau. Sur ces entrefaites on découvre que Thevenin avait été, en 1761, *condamné aux galères* après exposition en place de Grève, comme *calomniateur et imposteur insigne*. Jean-Jacques envoie les preuves de ce fait au commandant qui lui répond qu'il *imposera silence* à Thevenin. Ce n'était pas le compte de Rousseau qui voulait, au contraire, qu'on le fît parler pour connaître la cause et les auteurs de cette intrigue. Il n'obtint rien; on laissa le chamoiseur tranquille, et l'affaire en resta là. Cette impunité, la conduite du commandant, n'étaient pas de nature, il en faut convenir, à tranquilliser l'imagination déjà malade de Rousseau, qui commençait à voir partout des ennemis, et qui, dans cette aventure, ne trouva ni bienveillance, ni protection, ni justice de la part de l'autorité. Du Peyrou a fait, relativement à la dénomination de *voyageur perpétuel*, un rapprochement assez curieux. Il raconte que quelques années avant cette affaire, dans une réunion de gens de lettres, l'un

d'eux, taxant Jean-Jacques d'orgueil, de vanité, prétendant qu'il ne se distinguait que par l'envie de faire parler de lui, finit par dire qu'il ne se trouvait bien nulle part, et que c'était *un voyageur perpétuel*. Nous avons oublié de rappeler que Rousseau portait alors le nom de *Renou* à cause de l'arrêt du parlement. En le forçant à reprendre son nom on lui faisait courir des risques. Peut-être était-ce le but de cette intrigue. Il est probable que M. de Tonnerre interrogea Thevenin, qui n'était qu'un instrument dont on se servait, et qu'ayant découvert la vérité il jugea qu'il valait mieux la couvrir d'un voile épais que de la faire connaître. Cette conjecture explique sa conduite et rend excusable l'impunité dont il laissa jouir l'aventurier[a]. Quoi qu'il en soit, Rousseau fut plus vivement affecté qu'il n'aurait dû l'être; mais ce ne fut pas sans cause, ni motif, qu'il se crut l'objet d'une persécution.

Parmi les connaissances que Rousseau fit et cultiva, soit à Bourgoin, soit à Monquin, il en est une dont nous devons dire un mot. C'est M. Anglancier de Saint-Germain, ancien capitaine de dragons, qui s'était retiré à Bourgoin ou dans les environs. Le caractère de franchise et de loyauté de ce militaire le fit distinguer de Jean-Jacques, qui lui donna sa confiance, lui demanda des conseils, et correspondit avec lui. Parmi les lettres qu'il lui écrivit, il en est une très-remarquable, dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur ses principes, ses goûts, ses ouvrages, et sa conduite[b].

Il importe de ne point passer sous silence une autre lettre qui change en certitude les soupçons que fait naître la conduite de Thérèse. Dans cette lettre, datée du 12 août 1769, Rousseau lui dit que depuis long-temps il tâche de la rendre heureuse, mais sans aucun succès. Cette indigne femme l'avait menacé de l'abandonner furtivement. « Il est sûr, lui dit-il, « que si tu me manques, je suis un homme mort; mais je mour-

[a] Plus tard, M. de Tonnerre offrit à Rousseau de punir Thevenin par quelques jours de prison; mais Jean-Jacques refusa cette satisfaction.

[b] Lettre du 26 février 1770. Voyez pour plus de détails l'Histoire de J. J. Rousseau, tom. I, p. 171 et suiv.

« rais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions « de vivre ensemble en mésintelligence. Il vaut mieux cesser « de se voir, s'aimer encore et se regretter quelquefois... Je n'a- « vais qu'une seule consolation, mais bien douce, c'était d'é- « pancher mon cœur dans le tien : quand j'avais parlé de mes « peines avec toi, elles étaient soulagées, et quand tu m'avais « plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. » Il termine cette lettre par les adieux les plus touchants, et lui donne des avis, supposant toujours qu'elle persiste dans le projet qu'elle a de se séparer de lui. Devant faire une absence de quinze jours, il l'exhorte à bien réfléchir avant de prendre un parti, et la prie de penser à ce qu'elle se doit à elle-même; à ce qu'elle lui doit; à ce qu'ils sont depuis long-temps l'un à l'autre; à ce qu'ils se doivent jusqu'à la fin de leurs jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne leur reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente et vertueuse, par une fin qui l'honore. Au retour du voyage qu'il était allé faire au Mont-Pilat pour herboriser, Rousseau retrouva Thérèse, qui avait renoncé à son projet *de s'éclipser en lui laissant ignorer sa retraite.* En exécutant ce projet elle s'exposait au mépris public, et se privait de toutes ressources. Elle le sentit et resta. Mais elle se brouilla bientôt avec les voisins qu'elle avait à Monquin. Elle eut des querelles comme elle en avait eu à Wootton, à Trye : Rousseau la crut, se plaignit amèrement à son hôte, M. de Césarges [a], et songea sérieusement à chercher un autre asile. Il n'avait jamais eu l'intention de se fixer dans le Dauphiné, car sa correspondance pendant qu'il habita cette province nous le montre s'occupant des moyens d'aller dans un autre pays. Il fut question du château de Lavagnac, appartenant au prince de Conti, qui le lui offrait; mais, ayant eu à se plaindre de l'intendant de ce prince, et ne voulant point le lui dénoncer, il refusa cette retraite. Il hésitait entre plusieurs pays, lorsque tout-à-coup il se détermine à retourner dans la ville à laquelle il semblait être obligé de renoncer, et revient à Paris *où l'appelaient*

[a] Lettre d'avril 1770, à M. de Césarges.

l'honneur et le devoir dont il ne devait plus entendre que la voix [a]. Ces mots qu'il adressait à son ami M. Moultou font présumer qu'il avait permission de rentrer dans cette capitale, et qu'il se croyait obligé d'y paraître au grand jour, du moment où cette permission lui était accordée.

Il s'arrêta quelque temps à Lyon. Étant dans cette ville, il apprit qu'on avait ouvert une souscription pour élever une statue à Voltaire. Cette souscription était de quarante-huit francs, qu'il fit passer à M. de La Tourette. C'est ainsi qu'il se vengea de la *Guerre de Genève* et des autres libelles, où le patriarche de Ferney oubliait sa gloire et consolait l'envie.

Il arriva dans les derniers jours de juin à Paris, et logea rue Plâtrière. L'accueil et les visites qu'il reçut dans cette capitale auraient dû lui prouver qu'il n'était pas, comme il se l'imaginait, un objet de haine. « Je suis, écrivait-il à M. de La « Tourette, le 4 juillet 1770, je suis tellement accablé de visites « et de dîners, que si ceci dure, il est impossible que j'y tienne, « et malheureusement je manque de force pour me défendre. « Cependant si je ne prends bien vite un autre train de vie, « mon estomac et ma botanique sont en grand péril. Tout ceci « n'est pas le moyen de reprendre la copie de musique d'une « façon bien lucrative, et j'ai peur qu'à force de dîner en ville « je ne finisse par mourir de faim chez moi. »

Rousseau, pendant son séjour dans le Dauphiné, avait fini ses *Confessions*. Dans l'hiver de 1770 à 1771, il en fit deux lectures en petit comité; c'est-à-dire devant six ou huit personnes. Celles qui assistèrent à la première furent le comte et la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, le prince Pignatelli, la marquise de Mesme, et le marquis de Juigné. Dusaulx en obtint une seconde qui se fit devant messieurs Dorat, Pezai, Le Mierre, et Barbier-Neuville, administrateur de l'Opéra, qui avait eu jadis quelques relations avec Jean-Jacques à l'occasion du *Devin du village*. Il paraît que son projet était de continuer ces lectures, afin de faire connaître, de son vivant, ses Confessions, autant qu'il était possible, sans avoir

[a] Lettre à M. Moultou, du 4 juin 1770.

recours à l'impression. Dans cette hypothèse, son but aurait été d'avoir des explications avec ceux que le récit des faits pouvait compromettre dans leur réputation. C'est, il nous le semble, l'interprétation la plus naturelle que l'on puisse faire du paragraphe qui termine ses Confessions. « Si quelqu'un, « dit-il, sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, « il sait des mensonges et des impostures : s'il refuse de les « éclaircir et de les approfondir avec moi, *tandis que je suis « en vie*, il n'aime ni la justice ni la vérité. » Il fallait, nous en convenons, avoir une imagination bien *exaltée*, pour ouvrir une pareille discussion, et croire qu'on répondrait à cet appel. La police intervint bientôt à la réquisition de madame d'Épinay, qui écrivit à M. de Sartines que la lecture des Confessions la compromettant, elle le priait *de parler lui-même à Jean-Jacques avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais cependant avec assez de fermeté pour qu'il n'y retourne pas*. Elle ajoutait qu'il *suffisait de lui faire donner sa parole, parce qu'il la tiendrait* : aveu naïf qui prouve la bonne opinion que madame d'Épinay avait de Rousseau. M. de Sartines le fit venir. On ignore ce qui se passa entre ce magistrat et Jean-Jacques; mais depuis cette entrevue, le dernier ne fit plus de lecture de ses Confessions. Elles furent communiquées par l'entremise de Rulhière au prince royal de Suède, qui passa les derniers mois de 1770 à Paris, et partit de cette capitale au mois de février 1771.

A cette époque, Jean-Jacques eut des relations avec plusieurs personnages marquants, dont la plupart étaient des gens de lettres. C'étaient Dusaulx, madame de Genlis, le prince de Ligne, Rulhière, Grétry, Bernardin de Saint-Pierre et Corancèz. Tous ont, à l'exception de Rulhière, rendu compte de ces relations qui eurent, en général, peu de durée. Il serait trop long de les examiner dans ce Précis[a], qui ne doit pas être interrompu. Il vit plus long-temps et avec plus d'intimité, Bernardin de Saint-Pierre et Corancèz, qui nous ont laissé sur

[a] Nous avons fait cet examen dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, première partie. Nous devons ici présenter les faits sous une autre forme.

Rousseau des détails pleins d'intérêt. Corancèz surtout, admis dans sa familiarité, fit des observations sur les progrès de cette maladie morale qui tourmentait Jean-Jacques, et qui, mettant dans un état déplorable un homme doué d'un si beau génie, est bien propre à faire naître les plus tristes réflexions sur la fragilité des plus beaux dons de la nature, et sur la vanité du prix que nous y mettons. Il sentait cette cruelle maladie, dont les accès revenaient à des intervalles plus ou moins rapprochés, et tenaient à des causes qu'une compagne attentive, clairvoyante et bénévole, aurait pu éloigner, ou rendre moins actives et moins influentes. La lettre qu'il écrivit, le 23 novembre 1770, prouve qu'il sentait son mal, et qu'il se créait des maux imaginaires. Il avoue que *sa tête déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre s'affectait de plus en plus*. Ce n'est donc pas sans une surprise mêlée d'admiration qu'on le voit, dans un des intervalles que lui laissait cette maladie, produire un de ces ouvrages qui brillent par une raison sage, éclairée par des observations profondes, par l'étendue et la finesse des aperçus, par la sûreté du tact, par la clarté des idées, enfin par les charmes du style. Il s'agit des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, qu'il composa dans le printemps de 1772, à la demande du comte de Wielhorski. Ce seigneur polonais s'était d'abord adressé à l'abbé de Mably, qui même, afin de mieux remplir l'objet pour lequel on le consultait, était allé dans la Pologne. Il devait donc avoir des données plus positives que Rousseau dans son galetas de la rue Plâtrière; mais l'étude et la méditation suppléèrent à l'avantage que donnait à son rival le voyage de Varsovie, et si l'on veut juger de la supériorité de l'un sur l'autre, on peut comparer les *Considérations* au *Traité du gouvernement* de la Pologne. Jean-Jacques, qui voyait les dangers que courait ce pays, exhorte les Polonais à *resserrer leurs limites, parce que leurs voisins songent peut-être à leur rendre ce service*. Il leur tenait ce langage dans le mois d'avril; et le 5 août suivant, la Russie, l'Autriche et la Prusse firent un premier partage de la Pologne.

Ce fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le dernier éclair

du génie prêt à s'éteindre. Il jeta quelques lueurs encore dans les *Dialogues*, et dans les *Rêveries* une flamme vive et brillante, mais éphémère. Dans le premier de ces deux ouvrages, Rousseau se tourmente pour détruire les accusations dont il se croit l'objet, et donne des détails sur sa personne et sur ses écrits. C'est l'œuvre d'une raison égarée, mais qui par intervalle reprend son empire et se fait reconnaître. Il écrivit ses *Dialogues* en 1775 et 1776. Dans un accès de son mal, il voulut les déposer sur l'autel de Notre-Dame, comme un hommage à la vérité, mais ayant trouvé la grille fermée, et étant revenu à lui, il n'exécuta point ce projet insensé, et fit remettre le manuscrit en dépôt chez l'abbé de Condillac. Il confia une copie du premier dialogue à un jeune Anglais, nommé *Brooke-Boothby*, qui l'emporta à Londres. Les *Rêveries* offrent un mélange de tableaux gracieux et frais, de descriptions, d'épanchements d'un cœur trop plein de sentiments tendres, de souvenirs amers et doux, enfin de discussions. A quelques exceptions près, on y retrouve tour-à-tour la raison, l'imagination, la sensibilité de Jean-Jacques. La dernière promenade n'est point achevée; il la fit peu de temps avant sa mort, au mois d'avril 1778. L'année précédente, Thérèse étant malade, et Jean-Jacques obligé de lui donner des soins, il ne pouvait plus copier de la musique, et ses ressources furent insuffisantes. Dans cet état, il fit un mémoire pour solliciter de la pitié publique un asile pour lequel il abandonnerait tout ce qu'il possédait; il n'excluait même pas l'Hôpital! Une pareille situation devait aggraver sa maladie. Parmi ceux qui le fréquentaient alors, Corancèz, le comte Duprat, et le chevalier de Flamanville, étaient les plus assidus. M. de Flamanville, chevalier de Malte, enthousiaste des ouvrages de Jean-Jacques, et rempli de respect et de compassion pour sa personne, lui offrait un antique château, situé sur le bord de la mer, en Normandie. Il s'engageait de lui-même à n'y paraître jamais sans la permission de son hôte. De son côté, M. Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, mettait à sa disposition une terre habitable, mais très-éloignée de

Paris. Enfin, Corancèz lui cédait un logement qu'il avait à Sceaux. Jean-Jacques hésitait, et n'acceptait ni ne refusait d'une manière positive. Il avait demandé, pour se décider, un délai, et promis une réponse. Corancèz vint pour la chercher; il apprit avec surprise que Rousseau était parti la veille pour Ermenonville dont, jusqu'alors, il n'avait pas été question [a]. Il n'y devait d'abord rester que peu de jours, et revenir ensuite à Paris pour vendre ses effets, et prendre des arrangements définitifs; mais on le retint, et l'on jugea plus convenable de confier ces soins à Thérèse. Jean-Jacques était dans sa dernière demeure; il n'en devait plus sortir. Le chevalier de Flamanville alla l'y voir. Il revint navré de l'état dans lequel il l'avait trouvé, et chargé de lui procurer un asile dans un hôpital. Aucune retraite ne paraissait plus convenable qu'Ermenonville; mais, ainsi que le remarque Corancèz, il ne fallait pas raisonner à l'égard de Rousseau, comme on devait le faire avec les autres hommes. Nous touchons à un événement sur lequel on n'est point d'accord, et qui a d'autant plus besoin d'être éclairci, que les preuves qu'on exige ordinairement pour constater la vérité d'un fait, pourraient bien établir l'erreur. Elles doivent donc être soumises à un examen scrupuleux.

Il s'agit de la mort de Jean-Jacques : a-t-elle été naturelle ou volontaire? Se l'est-il donnée, ou laissa-t-il agir la nature?

Nous allons commencer par rappeler ce qui porte un caractère officiel : nous y ajouterons les circonstances qui affaiblissent ce témoignage, quelque imposant qu'il soit, et nous mettrons ainsi le lecteur en état de juger par lui-même.

Voici donc un extrait de la relation [b] publiée dans le mois

[a] Lorsque Corancèz se présenta chez Rousseau, Thérèse lui dit qu'il était *sorti*, laissant croire qu'il se promenait. Elle ne dit point qu'il avait quitté Paris.

[b] Relation ou notice des derniers jours de M. J. J. Rousseau, circonstances de sa mort, par M. Le Begue de Presle, docteur, etc., 1778. Elle est datée du 25 août 1778, et signée de M. Le Begue de

d'août 1778, par M. Le Begue de Presle, médecin qui se trouvait à Ermenonville, à l'ouverture du corps de Jean-Jacques, mais non à sa mort. « M. Rousseau, dit-il, con« tinua de jouir d'une bonne santé jusqu'au 2 juillet; car je « ne regarde point comme une annonce ou commencement « de la maladie qui l'a fait périr, quelques douleurs de co« lique, dont il se plaignit la veille durant sa promenade, « et dont il ne parla plus le reste de la soirée. Il soupa et passa « la nuit à son ordinaire. Le jeudi (2 juillet) il se leva de « bonne heure, se promena dehors suivant son usage jusqu'à « l'heure de son déjeuner, qu'il fit selon sa coutume avec du « café au lait préparé par sa femme, et dont elle prit une tasse « ainsi que sa servante. Aussitôt après le déjeuner, il demanda « à sa femme de l'aider à s'habiller, parce que la veille il avait « promis d'aller au château dans la matinée. Il se préparait à « sortir, lorsqu'il commença à se sentir dans un état de mal« aise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit « successivement de picotement très-incommode à la planté des « pieds; d'une sensation de froid le long de l'épine du dos, « comme s'il y coulait un fluide glacé; de quelques douleurs de « poitrine, et surtout pendant la dernière heure de sa vie, de « douleurs de tête d'une violence extrême, qui se faisaient sen« tir par accès : il les exprimait en portant les deux mains à sa « tête, et disant qu'il semblait qu'on lui déchirait le crâne. Ce « fut dans un de ces accès que sa vie se termina, et il tomba de « son siége par terre. On le releva à l'instant, mais il était « mort; car les chirurgiens, qu'on n'avait pu avoir plus tôt, « employèrent sans succès la saignée, l'alkali volatil, les vési« catoires.

« Je ne répéterai pas ce que M. Rousseau a dit pendant sa « dernière heure, et encore moins les propos faux ou inexacts

Presle. On verra, d'après le témoignage de Grimm, qu'elle fut publiée pour démentir les bruits de suicide qui commençaient à s'accréditer. Cette relation est ordinairement accompagnée d'une addition par M. Magellan, et toutes deux font partie de plusieurs éditions des *OEuvres* de Jean-Jacques, entre autres de celle de Poinçot.

« qu'on lui attribue. Madame Rousseau, qui était seule avec lui,
« avait trop d'inquiétude et de chagrin pour retenir jusqu'aux
« expressions des réflexions morales ou religieuses qu'a pu faire
« son mari, si le trouble que doit causer dans l'esprit la des-
« truction de l'organisation, ou la cessation de la vie, lui en a
« permis. Je me suis assuré, par des informations prises le
« jour même de sa mort et les jours suivants, que M. Rousseau
« n'a montré ni ostentation ni faiblesse dans ses derniers mo-
« ments.

« Ayant témoigné le désir d'être ouvert, il l'a été le lendemain
« de sa mort, devant moi et dix autres personnes. Le procès
« verbal sera mis en entier dans un ouvrage périodique de mé-
« decine. Voici la copie d'un des derniers articles : L'ouverture
« de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne,
« nous ont fait voir une quantité très-considérable de sérosité
« épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la
« couvrent. Ne peut-on pas attribuer la mort de M. Rousseau
« à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les en-
« veloppes ou la substance de tout le système nerveux [a] ?

« On a, sans le plus léger prétexte, accusé M. Rousseau d'a-
« voir pris une résolution violente pour se délivrer des inquié-
« tudes..... D'ailleurs le suicide était contre ses principes ac-
« tuels. Enfin, je suis assuré par l'examen le plus scrupuleux de
« toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi
« sa mort, qu'elle a été naturelle et non provoquée. »

Il résulte du récit de M. de Presle, que ce médecin n'a pas été témoin des derniers moments de Rousseau, auxquels assista seulement Thérèse, d'après l'exposé de ce docteur.

Écoutons maintenant un des amis de Rousseau, celui qui le vit le plus assidûment dans les dernières années de sa vie, et

[a] Ce doute, exprimé dans un procès verbal, évidemment fait pour constater la cause de la mort, est remarquable. Cette cause est-elle, ou n'est-elle pas une apoplexie séreuse ? C'était aux hommes de l'art à décider cette question. Ils le devaient, au lieu de nous demander *si l'on ne peut pas attribuer la mort* de Jean-Jacques à l'apoplexie, qui peut-être était un *effet* elle-même des circonstances dont on parlera plus bas. *Post hoc, ergo propter hoc.*

jusqu'au moment de son départ pour Ermenonville, c'est Corancèz. Voulant visiter son ami dans sa nouvelle retraite, il partit de Paris le lendemain même de la mort de Jean-Jacques.

« En arrivant à Louvres, dit-il, dernière poste jusqu'à Er-
« menonville, le postillon fut demander les clefs des barrières
« des jardins. Le maître de poste se présenta à notre voiture :
« il s'appelait Payen. Il nous dit qu'il présumait notre voyage
« occasioné par le malheureux événement de la mort de Rous-
« seau. Puis il ajouta d'un ton pénétré : Qui l'aurait cru que
« M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même ! Nos oreilles
« furent étonnées de cette nouvelle : nous lui demandâmes de
« quel moyen il s'était servi : D'un coup de pistolet, nous dit-il.
« Mon cœur saigna, mais j'avoue que je n'en fus pas étonné.
« Nous arrivons, nous fûmes reçus avec politesse. Nous fîmes
« part à M. de Girardin de ce que nous avait appris le maître de
« poste Payen. Il en parut étonné et choqué. Il nia le fait avec
« chaleur, et nous recommanda, avec la même chaleur, de ne
« pas le propager. Il m'offrit de voir le corps : ne sachant pas
« quelle serait ma réponse, il me prévint qu'étant à la garde-
« robe, Rousseau s'était laissé tomber, et qu'il s'était fait un
« trou au front. Je refusai, et par égard pour ma sensibilité, et
« par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût me
« présenter. Toujours accompagné de M. de Girardin, que son
« urbanité empêchait de me quitter, il me fut impossible de
« causer soit avec les gens de la maison soit avec les habitants
« du lieu. Mon beau-père (M. Romilly) me rapporta avoir
« appris que le jour même de sa mort, Rousseau ne fut point
« au château le matin, comme à son ordinaire, qu'il avait été
« herboriser; qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait
« préparées et infusées dans une tasse de café qu'il avait prise.
« Madame Rousseau me raconta qu'il conserva sa tête jusqu'au
« dernier moment. Madame Girardin, de son côté, me raconta
« qu'effrayée de la situation de Rousseau, elle se présenta chez
« lui et y entra. Que venez-vous faire ici, lui dit-il? Votre
« sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille et de
« la catastrophe qui doit la terminer? Il la conjure de le laisser

« seul et de se retirer. Elle sortit en effet. A peine avait-elle le
« pied hors de la chambre, qu'elle entendit fermer les verroux;
« ce qui l'empêcha de s'y représenter. Voilà les faits principaux
« qui tous sont de la plus grande exactitude. Je remarque et je
« n'ai pu m'empêcher de remarquer que le maître de poste
« Payen, le lendemain de sa mort, m'a dit que Rousseau s'était
« tué d'un coup de pistolet. Il est difficile de supposer que ce
« fait est inventé. Payen était sans intérêt : c'est dans le premier
« moment, et le premier moment est toujours sans précaution:
« c'est alors au contraire que la vérité se fait jour : elle perce
« par cela seul qu'elle est la vérité. La blessure que le pistolet
« suppose, est confirmée par M. de Girardin qui l'attribue à
« une chute. Cette blessure importante est omise dans le procès
« verbal des chirurgiens. Le renvoi de madame de Girardin
« atteste que Rousseau attendait sa fin, mais une fin certaine
« et prochaine, ce qui ne peut, à ce qu'il me semble, s'accor-
« der avec une apoplexie séreuse. Tout me porte à croire que
« Rousseau s'est débarrassé lui-même d'une vie qui lui était
« devenue insupportable. Ajoutez les fantômes qui le tourmen-
« taient, auxquels les circonstances de son départ précipité et
« visiblement arrangé d'avance, donnaient plus de réalité ; l'im-
« patience et la volonté bien déterminée de sortir de ce séjour,
« prouvées par la confidence faite au jeune chevalier de Malte;
« l'impossibilité d'en sortir, faute de moyen pécuniaire, et ne vou-
« lant point s'exposer, d'après la connaissance qu'il avait de sa
« timidité, aux objections que lui feraient les habitants de la mai-
« son; et je crois que non-seulement sa mort a été volontaire,
« mais que par les circonstances elle était forcée [a]. »

Voulant acquérir tous les renseignements propres à bien motiver son opinion, M. Corancèz écrivit à Thérèse, qui lui répondit une lettre [b] dans laquelle, en voulant détruire cette opinion, elle la confirme par de nouveaux détails qui prouvent

[a] Il en est une oubliée par M. Corancèz, et qui suffisait seule pour déterminer Jean-Jacques à l'acte de désespoir auquel il s'est livré. C'est la conduite de Thérèse, dont il sera parlé plus bas.

[b] Voyez cette lettre dans l'Histoire de J. J. Rousseau, t. 1, p. 274.

1° qu'il avait été entraîné à Ermenonville; 2° qu'il avait fait de vains efforts pour en sortir; 3° enfin qu'il avait au front une blessure assez grave pour que Thérèse fût couverte de sang.

M. Corancèz insiste sur cette blessure, prétendant que le trou était *si profond que M. Houdon lui dit avoir été embarrassé pour en remplir le vide.* L'auteur dont nous suivons le récit, termine ses observations en répétant qu'il croit que Rousseau s'est donné la mort; ajoutant qu'on a bien fait de le nier à cause du préjugé qui attache du déshonneur à cette action; mais comme il ne le partage point, il dit franchement ce qu'il croit être la vérité.

Si nous consultons les Mémoires du temps, nous verrons que le bruit du suicide se répandit rapidement à Paris. Ainsi nous lisons dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont (tom. XII, p. 53), sous la date du 21 juillet 1778, le passage suivant: « Comme on avait fait courir des bruits sinistres sur la mort de « M. Rousseau, qu'on prétendait volontaire, il se répand un « extrait des minutes de bailliage et vicomté d'Ermenonville du « 3 juillet, par lequel il est constaté juridiquement et d'après la « visite des gens de l'art, qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. »

Dans sa *Correspondance littéraire*, à la date du mois de juillet 1778, Grimm parle en ces termes de la mort de Rousseau : « L'opinion *généralement établie* sur la nature de la mort « de Jean-Jacques, n'a pas été détruite par le récit de M. Le « Begue de Presle, son ami. On persiste à croire que notre « philosophe s'est empoisonné lui-même. »

Madame de Staël, dont la bonne foi n'a pas plus été révoquée en doute que le talent, a, dans ses lettres sur Jean-Jacques, exprimé sans détour la persuasion où elle était que, réduit au désespoir, il avait abrégé une vie que de nouveaux malheurs rendaient insupportable. « Qui put inspirer à Rousseau, dit cet « auteur célèbre, un dessein si funeste? C'est la certitude d'avoir « été trompé par sa femme qui avait seule conservé sa confiance, « et s'était rendue nécessaire en le détachant de tous ses autres « liens.... Un Génevois (M. Cointet) qui vécut avec lui dans « l'intimité, m'a montré une lettre que Jean-Jacques lui écrivit

« quelque temps avant sa mort, et dans laquelle il semblait lui « annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin « extrême de ses derniers moments, il a su que le matin du « jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé; mais « que cependant il dit qu'il allait voir le soleil pour la dernière « fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il ren- « tra quelques heures après, et commençant alors à souffrir « horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du se- « cours et qu'on avertît personne. Peu avant ce triste jour, il « s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un « homme de l'état le plus bas. Il parut accablé de cette décou- « verte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans « une méditation profonde. » Madame de Staël conclut qu'il n'est plus possible de douter *que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie.* Madame de Vassi, fille de M. de Girardin, voulut détromper [a] madame de Staël qui, peut-être plus polie que sincère, *excusa son erreur,* (car c'est ainsi qu'elle appelle une opinion combattue par madame de Vassi), en exposant les motifs sur lesquels elle était fondée, et qui ne faisaient que la rendre plus probable. C'étaient le témoignage de M. Coindet, celui de M. Moultou, enfin des lettres de Rousseau écrites peu de temps avant sa mort, et qui annonçaient le dessein de terminer sa vie. Nous ne connaissons point ces lettres qui n'ont pas encore été publiées.

D'après ces diverses circonstances, nous avons cru que Jean-Jacques avait avancé le terme de ses jours, et nous l'avons dit puisque nous le pensions. Cette opinion, qui, de notre part, est fondée sur une persuasion intime, a été critiquée. On a prétendu que c'était faire injure à Rousseau que de supposer qu'il avait disposé de sa vie, parce qu'on le mettait en contradiction avec ses principes. D'abord, il faut être véridique, et quelque répugnance que nous causât toute vérité qui accuserait Rousseau, nous n'hésiterions point à la dire : mais nous n'avons point à sacrifier l'une à l'autre, comme on va le voir.

[a] Les preuves qu'elle fit valoir sont le procès verbal et le témoignage de M. Le Begue de Presle, dont nous avons parlé.

Jean-Jacques blâme avec raison le suicide, parce qu'il y a peu de circonstances où cet acte de désespoir soit excusable; mais il suffit que ces circonstances, quoique très-rares, existent, qu'il les ait comprises dans une exception, et qu'il se soit trouvé dans cette exception, pour qu'il soit plus à plaindre qu'à blâmer, et que de sa part il n'y ait plus de contradiction.

Le dégoût de la vie est une maladie qui a des causes plus ou moins graves. Ceux qui en sont attaqués ont, en général, moins que d'autres, à se plaindre de la fortune [a]. On doit sentir que, dans une discussion de cette espèce, il faudrait pouvoir considérer la question avec les yeux de celui qu'on met en cause, puisque, pour bien le juger, il serait nécessaire de se supposer dans sa situation, et d'avoir l'ame également froissée. On a maintenant assez de données sur Rousseau pour asseoir son jugement, en renonçant toutefois à peser la valeur de chaque circonstance, qu'on doit admettre avec toute l'influence qu'elle eut et qu'elle dut avoir. Ainsi, l'ignoble infidélité de Thérèse, souverainement méprisable, peut paraître un motif de désespoir bien puéril; mais pour celui qui n'a plus de confiance qu'en cette femme, qui la croit vertueuse, et la regarde comme une victime dévouée volontairement à son infortune, le moment où le voile tombe doit être affreux. Il est seul dans la nature, puisqu'il a perdu son appui. Pour être juste, il faut ne pas négliger ce rapport, et voir Thérèse avec les yeux de Rousseau.

Il avait, bien antérieurement, éprouvé une seule fois ce dégoût de la vie, sous le poids duquel il devait finir par succomber; c'était en 1763; trois lettres le prouvent. « Il avait fait son testament, et recommandait Thérèse à l'homme qu'il

[a] L'homme le plus *considéré des trois Royaumes*, le marquis de *Londonderry*, plus connu sous le nom de *Castelreagh*, *fameux*, ou, si l'on veut, illustré par un rôle devenu maintenant l'objet d'un examen sévère, est un nouvel exemple de l'insuffisance des faveurs de la fortune. Le noble lord s'est tué le 12 août dernier (1822). Personne n'a *soupçonné* qu'il pût être déshonoré pour cet acte de désespoir d'un homme comblé d'honneurs, de dignités, de richesses. Pour la forme, et parce qu'il faut que les lois reçoivent leur exécution en Angleterre, on lui a fait son procès, et il a été déclaré fou.

estimait le plus (Duclos). Il se croyait déshonoré, parce que Paris, Genève, Berne, avaient flétri l'*Émile*, et le déshonneur lui paraissait un motif suffisant pour renoncer à la vie. L'état de sa santé influait sur cette disposition qui n'eut qu'une courte durée. Il reprit bientôt le dessus, et lutta même avec un courage remarquable contre l'adversité.

J'aurais plus d'une conjecture gratuite à réfuter. Il n'est point permis de passer sous silence celle où l'on met en scène madame d'Houdetot, et c'est plus par intérêt pour sa mémoire que pour celle de Rousseau, qu'il importe de réfuter une tradition où l'on fait jouer à cette dame un rôle indigne d'elle. On a dit, et même imprimé dans un des journaux du temps, qu'ayant eu la curiosité de visiter Ermenonville, elle fit cette partie avec plusieurs personnes de sa société, le 1er ou le 2 juillet 1778. On prétend qu'en se promenant dans ce parc, elle s'arrêta, pour jouir d'un point de vue pittoresque, sur un rocher qui domine un lac; qu'assise avec ses amies, elle leur raconta des particularités de la vie de Rousseau. On supposa que ce dernier était au-dessous du rocher, sans être vu. Madame d'Houdetot aurait tenu, d'après ce récit, un langage tellement outrageant pour son ancien ami, que le désespoir qu'il en éprouva aurait causé sa mort.

L'auteur d'un pareil conte aurait dû calculer les vraisemblances pour le rendre plausible. Il devait faire parler madame d'Houdetot d'après son caractère bien connu. Or jamais *elle ne dit de mal de personne*. Comment aurait-elle fait une exception pour celui dont elle n'eut point à se plaindre, et qui ne fut coupable envers elle que d'un excès d'amour?

On ajoute que Rousseau resta pendant plusieurs heures sur les bords du lac, enseveli dans de profondes réflexions. Ce qui fait que la vérité est si difficile à connaître, c'est lorsqu'elle est mêlée avec des fables qu'elle rend moins invraisemblables. Il est très-vrai que Jean-Jacques resta pendant huit heures, immobile, absorbé dans ses méditations, et probablement occupé du sinistre projet qu'il exécuta dans la matinée du lendemain. Mais

[a] Voyez Correspondance, lettres du 1er août 1763, à MM. Duclos, Martinet et Moultou.

madame d'Houdetot qu'on outrage dans cette version était étrangère à la situation de Rousseau. En admettant un récit que la connaissance du *caractère angélique* de cette femme doit faire rejeter avec dédain, nous pensons que les propos qu'on lui attribue (et qui font plus de tort à celle qui les tient qu'à celui qui en est l'objet), n'auraient pas produit un pareil effet sur Jean-Jacques. Croyant, à cette époque, qu'il existait contre lui une ligue générale; ayant le malheur de voir des ennemis partout et de croire à leur tête ses anciens amis, le langage injurieux de madame d'Houdetot pouvait, tout au plus, le confirmer dans cette erreur, mais non le surprendre, encore moins le jeter dans le désespoir. Cette tradition, accréditée dans l'esprit de quelques personnes, doit donc être rejetée par égard pour madame d'Houdetot [a] autant que par amour pour la vérité, puisqu'elle choque toutes les vraisemblances, et qu'elle n'est appuyée d'aucun témoignage imposant.

En nous résumant, nous dirons qu'il est probable que Rousseau s'est débarrassé du fardeau de la vie. Nous ne donnons point cette opinion pour un fait, nos conjectures pour des motifs de croire : nous disons les choses ainsi que nous les pensons, et nous n'engageons personne à penser comme nous. Nous croyons que Jean-Jacques s'est donné la mort, et nous voyons plutôt une faiblesse qu'un crime dans cet acte de désespoir [b]; nous n'y voyons point une conduite contraire à ses principes, puisqu'il avait déterminé un concours de circonstances où l'on pouvait renoncer à la vie, et qu'il y était arrivé. Il pouvait

[a] On parlait rarement de Rousseau chez madame d'Houdetot : ce qui s'explique par le *conflit* de rapports qui avaient existé ou qui existaient entre Jean-Jacques et cette dame; entre elle et Saint-Lambert, enfin entre ces deux derniers et monsieur d'Houdetot qui vivait paisiblement, avec eux, chez lui, comme un ami de la maison. Quand on était forcé d'en parler, c'était en termes honorables, et ce langage était toujours accompagné d'expressions peu favorables à Grimm. On trouvait sur la cheminée du salon de Sanois le volume des Confessions où Rousseau fait le portrait de madame d'Houdetot, ouvert à l'endroit où se trouve ce portrait charmant. N'était-ce pas s'imposer l'obligation de ne rien dire contre le peintre ?

[b] M. Petitain, dans son *Appendice aux Confessions* (édition de

être dans l'erreur, mais non en contradiction avec lui-même, encore moins dans l'idée qu'il commettait un crime. Nous ne blâmons, ni ne louons Rousseau d'avoir avancé le terme de ses jours; nous le plaignons.

Nous trouvons que, dans les bruits répandus immédiatement après sa mort, dans le témoignage de Corancèz, dans ceux de Coindet et de Moultou, dans les renseignements obtenus depuis, il y a assez de motifs pour présenter, sous le rapport historique, cette version comme *probable*, et quant à nous qui la croyons *certaine*, nous le disons sans prétendre qu'elle doive le paraître à d'autres [a]. MUSSET-PATHAY.

Lefèvre), croit détruire ce qu'il appelle *une accusation qui flétrit la mémoire* de Jean-Jacques, en disant, 1° que madame de Staël est la *première qui répandit le bruit de suicide dix années après l'événement*: cette assertion est inexacte, ainsi que le prouvent les extraits des Mémoires de Bachaumont et de la correspondance de Grimm : 2° que le *propos* du maître de poste ne *mérite pas d'être compté pour quelque chose :* on n'en dit pas le motif, et nous le devinons d'autant moins que cet homme est un personnage tout-à-fait désintéressé : 3° que la blessure au front est imaginaire. Il le prouve par une lettre qui le dit en effet; mais celui qu'on fait parler dans cette lettre survit à son beau génie, et l'on sait que, depuis long-temps, il a entièrement perdu la mémoire. M. Petitain m'a avoué qu'il n'avait fait que signer cette lettre. Ce serait un procès nouveau que celui où l'on plaiderait contre un vivant (M. H....) le témoignage d'un mort (M. Corancèz).

[a] M. de Girardin, membre de la chambre des députés, vient de nous adresser, sur la mort de Jean-Jacques, une lettre dans laquelle il tâche de prouver que cette mort fut naturelle. L'opinion contraire dont la date remonte à l'événement même sera discutée dans notre *Réponse*, et le lecteur jugera. Nous ne défendons point un système; nous ne plaidons point une cause; nous ne prenons pas de conclusions; nous recherchons la vérité : nous n'avons pas la prétention de ramener personne à notre avis. Mais puisque nous *pensions* que Rousseau avait avancé le terme de ses jours, il ne nous était pas permis de dire le contraire.

FIN DU PRÉCIS.

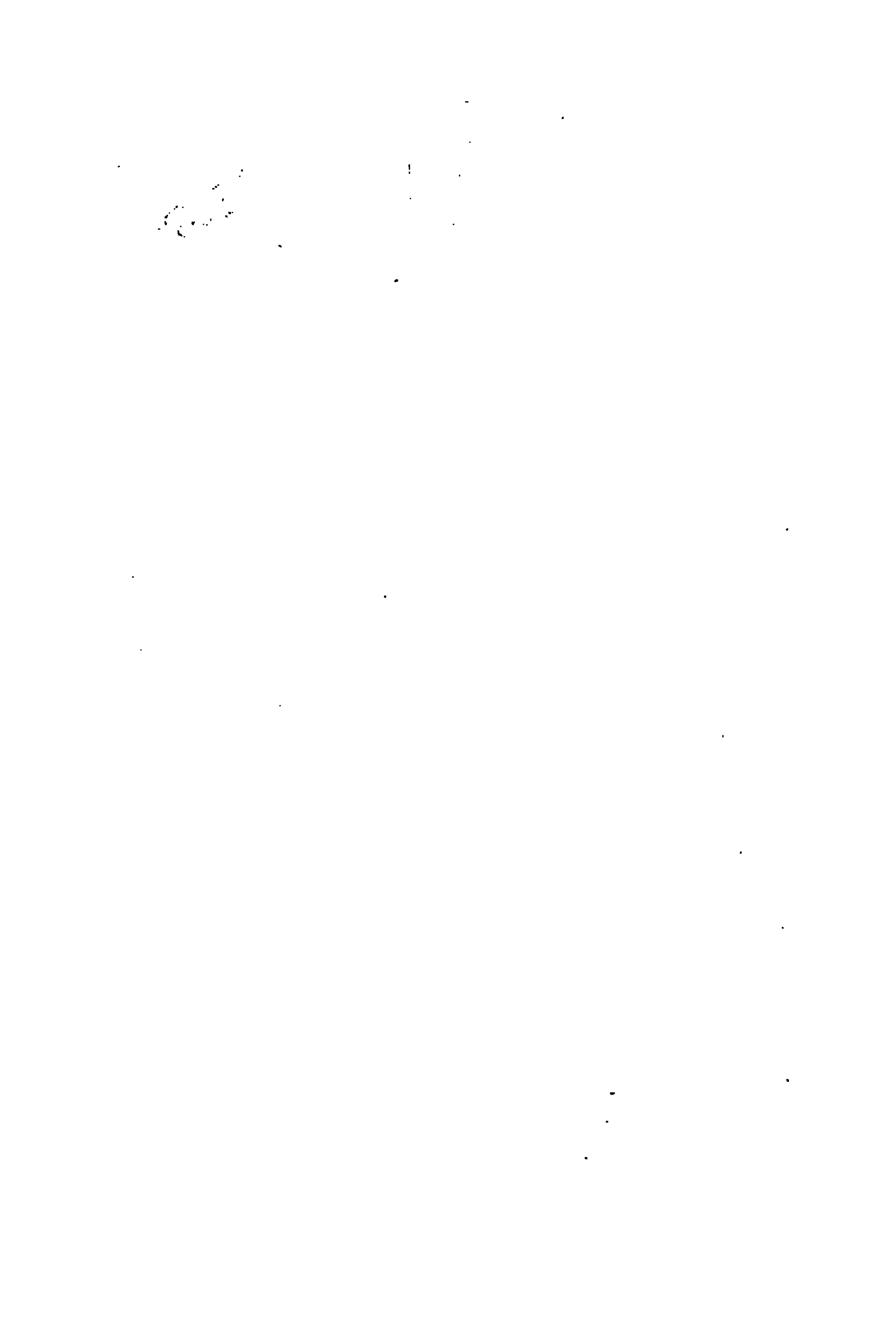
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 55.









Stanford University Libraries
3 6105 013 412 783

